

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

**L'ACCOMPAGNEMENT EN CONTEXTE D'ÉCHANGE DE SERVICES SEXUELS
CONTRE RÉTRIBUTION : DÉFIS ET RÉALITÉS LORS DE LA TRANSITION À LA
VIE ADULTE**

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA
MAÎTRISE EN PSYCHOÉDUCATION**

**PAR
MÉLISSA GIROUX**

DÉCEMBRE 2020

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

Sommaire

Le phénomène de l'échange de services sexuels contre rétribution (ESSR) fait l'objet de controverses depuis plusieurs décennies. Les études qui s'y intéressent illustrent les facteurs de risque, les besoins ainsi que les impacts qui y sont associés. Par conséquent, l'implication de jeunes d'âge mineur dans des activités d'ESSR soulève les préoccupations de la population, du gouvernement ainsi que des communautés pratique et scientifique. Le cadre légal de la *Loi sur la protection de la jeunesse* (LPJ) établit que tout acte d'ESSR impliquant des jeunes d'âge mineur constitue de l'exploitation sexuelle. Toutefois, au moment où ces jeunes transitent vers la vie adulte, les services de soutien et de protection se terminent et ils doivent apprendre à composer avec leur réalité tout en prenant en charge les responsabilités de la vie adulte. Ainsi, plusieurs auteurs (Brunet, 2018; CATHII et CQCTP, 2014; Fontaine, 2011; Goyette et Turcotte, 2004; Holger-Ambrose et al., 2013; Melrose, 2012, 2013; Pearce, 2013) évoquent que l'approche de proximité serait une voie prometteuse pour accompagner ces jeunes dans leur transition vers la vie adulte et ainsi amoindrir les impacts reliés à la coupure des services. En ce sens, ce mémoire vise à approfondir les connaissances sur la problématique de l'accessibilité et de la pertinence des services offerts aux jeunes (16-25 ans) en transition vers l'âge adulte qui sont ou qui ont été impliqués dans des échanges de services sexuels contre rétribution. Le devis de recherche qualitatif a été privilégié afin de mieux comprendre l'expérience de jeunes adultes ayant une expérience d'ESSR et d'intervenants sociocommunautaires appelés à intervenir auprès d'eux. Pour ce faire, quatre jeunes adultes (19-24) et neuf intervenants issus du milieu sociocommunautaire

de la ville de Québec ont participé à un entretien semi-dirigé. Les jeunes adultes ont été invités à s'exprimer sur leur expérience en lien avec l'ESSR, leur transition à la vie adulte de même que leur expérience et leur perception à l'égard des services offerts. Les intervenants ont été invités à exprimer leur point de vue sur les besoins de ces jeunes, les attitudes à privilégier pour intervenir, l'intervention en contexte d'ESSR et de transition à la vie adulte ainsi que leur expérience en lien avec l'action collective.

Les résultats obtenus auprès des deux groupes de répondants révèlent de façon similaire les besoins auxquels répond l'ESSR (revenu financier, hébergement, mode de vie de nuit et de luxure, valorisation, etc.) de même que les impacts associés à sa pratique (perte d'estime de soi, trouble du stress post-traumatique, violence physique, psychologique et sexuelle, etc.). En ce qui concerne les services, les deux groupes de répondants évoquent l'importance d'un accueil sans jugement et à l'écoute du sens qu'accorde la personne à son expérience. Cette orientation permettrait de diminuer les impacts associés à la clandestinité du phénomène (stigmatisation et méfiance). Au plan de la transition à la vie adulte, les résultats montrent également que l'accompagnement d'intervenant de proximité dès l'âge mineur serait bénéfique pour assurer à ces jeunes un filet de sécurité. La période de transition à la vie adulte est associée à un déséquilibre en raison de la coupure des services et des responsabilités attribuées à l'âge adulte. Les répondants constatent qu'il manque de services d'hébergements transitoires, médicaux et psychologiques et que les ressources pouvant répondre au trouble de stress post-traumatique sont peu accessibles. Les résultats obtenus auprès des intervenants

démontrent que l'intervention auprès des jeunes impliqués dans des activités d'ESSR est complexe, plus particulièrement en ce qui concerne les jeunes d'âge mineur. Le cadre légal de protection et l'imputabilité associée aux décisions qui sont prises jouent sur l'aisance des intervenants à accompagner ces jeunes. Les intervenants remettent également en question le concept d'exploitation sexuelle en raison des rôles multiples qu'y occupent les filles, évoquant que cette expérience comprend à la fois une part de volontariat et une part d'exploitation. Ainsi, l'enjeu de la gestion du risque est au cœur de l'intervention et influence la prise de décision qui concerne la recherche d'un équilibre entre la protection de ces jeunes mineurs et le développement de leur autonomie. Cet enjeu est également au cœur des défis de l'action collective. Les relations de partenariat seraient basées sur une confiance et un respect mutuel des rôles et mandats. Les espaces de collaboration seraient pour leur part des lieux propices à la prévention, à la sensibilisation ainsi qu'à la mise en place de stratégies de prévention à grande échelle.

Mots clés : ÉCHANGE DE SERVICES SEXUELS CONTRE RÉTRIBUTION, PROSTITUTION, EXPLOITATION SEXUELLE, TRANSITION VERS LA VIE ADULTE, ACCOMPAGNEMENT, SOCIOCOLUMNNAIRE, ACTION COLLECTIVE

Tables des matières

Sommaire	ii
Tables des matières	v
Remerciements	ix
Introduction	1
Contexte théorique	5
1.1 Description du phénomène.....	7
1.1.1 Estimation de l'ampleur du phénomène.....	7
1.1.2 Les facteurs de risque.....	9
1.1.3 Les conséquences associées au milieu prostitutionnel.....	13
1.2 Enjeux reliés l'âge et à la loi	16
1.2.1 Définitions et cadre légal	16
1.2.2 La notion d'exploitation sexuelle : sujet de controverse.....	21
1.2.3 Les dynamiques entourant le consentement.....	26
1.2.4 Le passage à la vie adulte.....	29
1.2.5 Le lien : élément clé du passage à la vie adulte	32
1.2.6 L'accompagnement : adoucir les frontières	33
1.3 L'intervention et les dispositifs qui y sont reliés	36
1.3.1 Auprès des jeunes mineurs.....	36
1.3.2 L'engagement des gouvernements.....	38
1.3.3 Les organismes spécialisés au Québec	39
1.3.4 La disponibilité des services	42
1.3.5 L'intervention multidisciplinaire	43
1.3.6 La pratique de la collaboration et ses enjeux	44
1.4 Problématique de recherche	47
1.4.1 Terminologie privilégiée et posture théorique	48
1.5 Questions de recherche	52
1.5.1 Objectif général.....	52
1.5.2 Objectifs spécifiques	52
1.5.2.1 Cible 1 : Jeunes adultes	52
1.5.2.2 Cible 2 : Intervenants	53
Méthode.....	55
2.1.1. Justification des choix méthodologiques	56
2.1.1.1 Méthodologie de recherche qualitative	56
2.1.1.2 Approche phénoménologique	57

2.1.3 Stratégie d'échantillonnage	58
2.1.3.1 Critères d'inclusion et d'exclusion	58
Les jeunes adultes	58
Les intervenants	59
2.1.3.2 Technique de recrutement	61
Les jeunes adultes	61
Les intervenants	62
2.1.3.3 Portrait des répondants	63
Les jeunes adultes	64
Les intervenants	65
2.1.4 Méthode et outil de collecte de données	66
2.1.4.1 Entretien semi-structuré	66
2.1.4.2 Déroulement des entretiens	67
2.1.5 Analyse	68
2.2 Considérations éthiques	69
 Résultats	71
3.1 Le point de vue des jeunes	73
3.1.1 L'expérience de l'échange de services sexuels contre rétribution (ESSR)	73
3.1.1.1 Besoins comblés par l'ESSR	73
3.1.1.2 Les impacts de l'ESSR	75
La perception de soi	75
La connaissance de soi et les symptômes dissociatifs	77
La violence physique et sexuelle	78
Les relations amoureuses	80
Les relations sociales et la stigmatisation sociale	82
La santé mentale	83
3.1.1.3 La sortie	85
Selon leur expérience personnelle	85
La sortie pour tous ?	89
3.1.2 La transition à la vie adulte	91
3.1.3 Expérience et perception à l'égard des services offerts	93
3.1.3.1 La peur de la stigmatisation et les services spécialisés	93
3.1.3.2 L'importance du réseau naturel	98
3.1.3.3 Les attitudes à privilégier	98
3.1.3.4 Les interventions à éviter	100
3.1.3.5 Les interventions à améliorer	101
3.2 Le point de vue des intervenants	104
3.2.1 Les besoins des jeunes	104
3.2.1.1 La stabilisation des besoins de base	104
3.2.1.2 Les besoins financiers	106
3.2.1.3 Les besoins reliés à la violence sexuelle	108
3.2.1.4 Les besoins reliés à une saine sexualité	112

3.2.1.5 Les besoins en contexte judiciaire.....	113
3.2.2 Les attitudes à privilégier pour intervenir	115
3.2.2.1 La création d'un lien de confiance	115
3.2.2.2 Accueillir sans jugement	116
3.2.2.3 Avoir recourt à du soutien professionnel	123
3.2.3 L'intervention en contexte de transition à la vie adulte	125
3.2.3.1 Le soutien à l'autonomie	125
3.2.3.2 Les services à bonifier.....	129
3.2.3.3 L'accessibilité aux soins de santé : un problème majeur	133
3.2.4 L'intervention en contexte d'ESSR	135
3.2.4.1. La différence entre l'intervention auprès des mineurs et des majeurs	135
3.2.4.2 La vulnérabilité des filles	140
3.2.4.3 La formation : s'outiller pour se sentir plus en confiance.....	149
3.2.4.4 La référence, le premier réflexe	150
3.2.5 L'action collective.....	152
3.2.5.1 La collaboration ciblée.....	152
3.2.5.2 Les espaces de collaboration.....	156
Discussion	159
4.1 Les besoins et les impacts reliés à l'ESSR.....	160
4.2 Le déséquilibre associé à la transition vers la vie adulte	166
4.3 Réflexions sur l'offre de services actuelle	168
4.3.1 La clé de l'accompagnement : éviter la stigmatisation	169
4.3.2 Les services transitoires à l'âge adulte.....	173
4.3.3 Le problème de l'accessibilité des services en santé mentale.....	174
4.4 Les enjeux de l'accompagnement en contexte d'ESSR.....	177
4.4.1 Le contexte légal de l'intervention auprès des mineurs	177
4.4.2 Le concept d'exploitation sexuelle.....	180
4.4.3 La gestion du risque : un enjeu central.....	185
4.5 L'action collective en contexte d'ESSR	188
4.5.1 La référence : un réflexe face à la complexité	189
4.5.2 Les enjeux et les clés de la collaboration	190
4.5.3 Les espaces de collaboration : prévenir et sensibiliser.....	194
4.6 Forces et limites de l'étude	196
Conclusion.....	199
Références	204
Appendice A. Canevas – jeunes adultes	217
Appendice B. Canevas – Intervenants	221

Appendice C. Invitation – Jeunes adultes	225
Appendice D. Lettre d’information - jeunes adultes	227
Appendice E. Fiche signalétique – Jeunes adultes.....	232
Appendice F. Liste de ressources.....	237
Appendice G. Reçu jeunes adultes.....	240
Appendice H. Invitation - Intervenants.....	242
Appendice I. Lettre – intervenants	244
Appendice J. Fiche signalétique - Intervenants.....	249

Remerciements

On m'avait averti que l'accomplissement d'un projet de mémoire n'était pas un long fleuve tranquille, qu'il était plutôt comparable aux vagues émotoives d'un marathon. Mon marathon à moi aura duré cinq ans. Cinq années où j'ai su persévéérer malgré l'adversité. Je suis fière d'avoir poursuivi cette réalisation jusqu'à ses dernières lignes et savourerai le début d'un nouveau chapitre de ma vie.

J'aimerais tout d'abord exprimer ma reconnaissance à l'endroit de ma directrice de recherche, Madame Sylvie Hamel, qui a accepté de m'accompagner dans ce projet de grande envergure. Sans ses judicieux conseils, son expertise et son écoute, je n'aurais pu réaliser ce projet avec autant de doigté, de professionnalisme et de sensibilité. Merci de m'avoir suivi dans tous mes projets connexes, de m'avoir accompagné dans mes décisions et d'avoir cru en mes compétences dès le premier jour. Je remercie également tous les participants et organismes partenaires de m'avoir accordé leur confiance et leur témoignage. Merci au *Projet Intervention Prostitution Québec* pour leur contribution à la réalisation de ce projet. Je suis fière d'apprendre, de travailler et de collaborer avec vous depuis 2014. Merci également au (RÉ)SO 16-35 de m'avoir octroyé une bourse de rédaction.

Je tiens à remercier tous les membres de mon entourage, collègues et amis, qui m'ont transmis, de près ou de loin, leurs encouragements, leur confiance et leur énergie. Merci spécialement à Audrey Lemaire et à Ève-Marie Tanguay pour leur temps, leur écoute et leurs conseils tout au long de l'ascension des multiples sommets que comporte la réalisation d'un projet de mémoire. Je souligne également l'investissement de Karolann Verreault-Bédard, Éliane Bourget et Mélissa Brown qui m'ont accordé leur temps de même que leur soutien moral et technique dans certaines étapes cruciales de ce mémoire.

Je tiens aussi à témoigner toute ma gratitude à mes parents et à tous les membres de ma famille à qui je dois une grande partie de la femme accomplie que je suis aujourd'hui. Vous m'encouragez chaque jour à suivre mon cœur et accomplir des réalisations plus grandes que je n'aurais su l'imaginer. Enfin, je remercie chaleureusement mon amoureux, Hervé Champagne-Lambert, sans qui les creux de vagues n'auraient pas été aussi faciles à surmonter. Merci de croire autant en moi et d'accueillir mes craintes, comme mes rêves, avec amour, douceur et fierté.

Introduction

Au Québec, l'opération Scorpion de 2002 a levé le voile sur les réalités entourant les réseaux d'exploitation sexuelle de mineures par les gangs de rue. Le démantèlement d'un vaste réseau de prostitution juvénile a donné lieu à l'arrestation de nombreux clients et proxénètes et a soulevé de nombreuses préoccupations au sein des gouvernements et des communautés de pratiques et scientifiques ainsi que la volonté de se mettre en action pour la prévention et l'intervention auprès des jeunes ayant vécu, de près ou de loin, des expériences en lien avec le milieu de la prostitution. D'un point de vue historique, l'acte de la prostitution fait l'objet d'un débat idéologique entre les communautés abolitionnistes et pros travail du sexe depuis plusieurs décennies. Lorsqu'on se penche plus spécifiquement sur la situation des mineurs, ce débat prend une tout autre forme et s'entremêle avec la *Loi sur la protection de la jeunesse* et la responsabilité sociale et professionnelle qui en découle. En contexte de transition à la vie adulte, toutefois, la vision sociale que l'on porte à l'égard de ces jeunes change au moment de leur majorité et les impacts de ce changement se font sentir sur leur trajectoire.

Le *Projet Intervention Prostitution Québec* est reconnu pour sa spécialisation et sa mobilisation auprès des personnes de tous âges qui sont impliquées dans des activités d'échange de services sexuels contre rétribution (ESSR). Ce projet de recherche s'inscrit

dans celui de cet organisme qui désire s'appuyer sur des bases solides pour bâtir, de façon systémique, un meilleur bassin de ressources transitoires pour les jeunes de 16 à 25 ans dans la communauté. L'expérience professionnelle de stage et de travail de rue de la chercheure au sein du *Projet Intervention Prostitution Québec* lui a permis déjà de côtoyer des personnes qui sont dans cette situation et de fréquenter les partenaires dans différents contextes. Ainsi, bien que le sujet soit délicat, il lui était possible de s'inscrire à ce projet avec ce mémoire. Cette combinaison entre la mobilisation des milieux, la pertinence du projet et l'expérience professionnelle de la chercheure auprès des personnes concernées a donné lieu au final à une recherche renfermant des données d'une grande richesse mettant en lumière la complexité du sujet ainsi que les divers enjeux s'y rattachant. Considérant que nous croyons que ces données pourraient nourrir les milieux de pratique, nous avons choisi de ne pas nous restreindre et de vivre avec la conséquence que ce mémoire soit un peu plus long que la norme le veuille habituellement.

Le premier chapitre offre une vue d'ensemble sur le phénomène de l'échange de services sexuels contre rétribution (ESSR) et permet d'approfondir les enjeux légaux et sociaux qui y sont associés. Ce chapitre vise également à explorer ce qu'implique l'utilisation d'une approche axée sur l'exploitation sexuelle des mineurs en contexte de transition à la vie adulte, les défis qui y sont associés et le type d'accompagnement qui pourrait être bénéfique pour ces jeunes. Enfin, les mécanismes sous-jacents à la collaboration sont explorés avant de faire place à la problématique de recherche, à la

terminologie privilégiée et aux questions de recherche sur lesquelles s'appuie ce mémoire.

Le second chapitre présente la méthodologie de recherche privilégiée pour l'élaboration de ce projet. Le devis de recherche, les stratégies de collecte de données et d'analyse ainsi que les considérations éthiques y sont décrits. Le troisième chapitre présente les résultats de la recherche et se décline en deux grandes sections. La partie sur les jeunes adultes couvre leur expérience en lien avec l'ESSR et la transition à la vie adulte de même que leur expérience et leur perception à l'égard des services offerts. La section sur les intervenants présente leur point de vue sur les besoins de ces jeunes, les attitudes à privilégier pour intervenir, l'intervention en contexte d'ESSR et de transition à la vie adulte ainsi que leur expérience en lien avec l'action collective.

Pour terminer, le chapitre de discussion fait état de synthèse des principaux résultats. Les deux premières sections portent un regard sur l'expérience des répondants en lien avec l'ESSR et la transition à la vie adulte. La troisième relate les réflexions que soulève l'offre de services actuelle, alors que la quatrième partie expose les enjeux soulevés par l'accompagnement en contexte d'ESSR. Cette dernière conduit à quelques pistes de réflexion sur la vision sociale de l'exploitation sexuelle et la gestion du risque qui en découle. La synthèse des résultats se termine sur les enjeux reliés au déploiement de l'action collective et le chapitre se conclue sur les forces et les limites de l'étude.

Contexte théorique

Ce chapitre a pour but de présenter le phénomène de l'échange de services sexuels contre rétribution (ESSR) et de décrire les enjeux qui y sont reliés. La première partie expose les données actuelles sur l'ampleur du phénomène, les facteurs de risque et les conséquences qui y sont associées. Ces informations précèdent les définitions étant donné que plusieurs enjeux concernant le cadre légal et l'âge des personnes impliquées dans des activités d'ESSR sont au cœur de la problématique de l'accessibilité aux services et de l'accompagnement qui en découle. Ainsi, les enjeux qui concernent le concept de l'exploitation sexuelle, du consentement et du passage à la vie adulte sont présentés. La suite de cette section permet de développer comment la création d'un lien de confiance et l'adoption d'une approche basée sur l'accompagnement peuvent être bénéfiques pour l'intervention auprès de ces jeunes durant la période de transition à la vie adulte. La dernière section met ensuite la table sur les dispositifs de services actuellement en place au Québec, la valeur accordée à l'intervention multidisciplinaire ainsi que les enjeux de la pratique collaborative qui en découle. Enfin, la problématique de recherche, la terminologie privilégiée et les questions de recherche sont présentées.

1.1 Description du phénomène

1.1.1 Estimation de l'ampleur du phénomène

L'ampleur du phénomène de l'échange de services sexuels contre rétribution (ESSR), tant chez les adultes que chez les adolescents, peine à être estimée convenablement en raison de son caractère clandestin (Holger-Ambrose, Langmade, Edinburgh et Saewyc, 2013; Nijhof, Scholte, Burk, Engels, Van Dam, et Veerman, 2012), d'autant plus que de nombreuses terminologies¹ différentes sont utilisées lorsque l'on adresse cette réalité (Edwards, Iritani et Hallfors, 2006; Mitchell, Finkelhor et Wolak, 2010; Saewyc, MacKay, Anderson et Drozda, 2008; Willis et Levy, 2002; Wilson et Widom, 2010). Les données statistiques doivent ainsi être considérées avec prudence puisque le nombre de personnes impliquées tend à être sous-estimé (Poulin, 2007). En 2007, Poulin estimait néanmoins qu'au Canada, le nombre de jeunes considérés victimes d'une forme d'exploitation sexuelle s'élevait entre 11 300 et 34 000 jeunes. L'étendue de cette estimation ne permet pas de quantifier le nombre de jeunes impliqués avec exhaustivité, mais illustre le volume potentiel de personnes pouvant être touchées par le phénomène chaque année. Pour leur part, les études de Saewyc *et al.* (2008) et de Stoltz, Shannon, Kerr, Zhang, Montaner et Wood (2007) témoignent qu'entre 23 % et 33 % des adolescents et jeunes adultes sans domicile fixe et vivant sur

¹ Les terminologies utilisées dans le contexte théorique sont celles privilégiées par les écrits scientifiques et légaux et ne représentent pas l'angle choisie par l'autrice pour représenter la problématique. Il est toutefois nécessaire de constater l'ensemble des termes employés afin de bien démontrer la complexité du sujet à l'étude. Le choix terminologique neutre, soit l'échange de services sexuels contre rétribution (ESSR), est justifié à la section 1.4.1.

le territoire canadien affirment avoir déjà offert des services sexuels contre rétribution (drogue, argent, hébergement, nourriture, etc.). De plus, d'après le *Centre national de coordination contre la traite de personnes* [CNCTP] (2013), la *Gendarmerie Royale du Canada* [GRC] aurait traité 40 dossiers de traites de personnes à des fins d'exploitation sexuelle entre les années 2007 et 2013 au Québec. Les victimes étaient âgées entre 14 et 22 ans, dont 40 % étaient d'âge mineur (CNCTP, 2013). À cet effet, il est estimé que l'âge d'initiation aux activités de prostitution chez les mineurs se situerait en moyenne à 14 ou 15 ans (Conseil du statut de la femme [CSF], 2012; Flowers, 2001), et ce tant pour les filles que pour les garçons (Saewyc *et al.*, 2008).

En ce qui concerne le Québec, les statistiques sur le nombre d'adolescents impliqués dans des activités de prostitution sont aussi peu nombreuses. En 2002, le *Projet d'intervention auprès des Mineurs-res Prostitués-ées* (P.I.A.M.P.) estimait environ 4000 jeunes filles et garçons de 12 à 25 ans impliqués dans des activités de prostitution à Montréal (Durocher, Fleury, Berthiaume et Moïse, 2002). Par ailleurs, une recherche conduite auprès de 815 élèves d'écoles secondaires montre que 4 % de ces élèves affirment avoir déjà rendu un service sexuel contre rétribution (Lavoie, Thibodeau, Gagné, et Hébert, 2010). Deux études semblables conduites auprès d'élèves du secondaire aux États-Unis estiment respectivement que 1,4 % et 2 % des jeunes répondants affirment avoir déjà effectué ce type de transaction (Pedersen et Hegna, 2003; Svedin et Priebe, 2007). Une étude longitudinale californienne révèle que 4,9% des répondants (11-27 ans) d'un échantillon représentatif à l'échelle nationale

mentionnent avoir été impliqués dans des ESSR (Ulloa, Salazar et Monjasas, 2016). Malgré l'absence d'une estimation précise de l'ampleur, les chercheurs semblent tout de même préoccupés par une augmentation du nombre de jeunes impliqués dans cette dynamique, d'autant plus que 80 % des adultes révèlent avoir débuté leur expérience de la prostitution à l'adolescence (CSF, 2012; Fournier, Cousineau et Hamel, 2004; Secrétariat à la condition féminine [SCF], 2016).

1.1.2 Les facteurs de risque

Plusieurs auteurs s'intéressent aux facteurs pouvant mener à l'implication dans des activités de prostitution, bien qu'il soit difficile de généraliser un parcours, de définir des catégories ou d'établir les antécédents communs de cette population. Il s'agirait davantage de l'interaction entre les facteurs individuels de ces personnes et les facteurs contextuels de leur environnement (Flores, Cousineau et Fleury, 2005). Malgré tout, dans une visée de prévention et de compréhension de leur parcours de vie, plusieurs études identifient un ensemble de facteurs de risque. Ceux-ci sont semblables tant pour les jeunes que pour les adultes étant donné le fort pourcentage d'individus ayant débuté leur parcours à l'âge mineur (Ulloa, *et al.*, 2016).

Tout d'abord, de nombreux auteurs mettent l'accent sur les filles puisqu'elles sont identifiées en plus grand nombre dans des situations d'exploitation sexuelle (Dennis, 2008; Lavoie *et al.*, 2010; Melrose et Pearce, 2013; Mitchell *et al.*, 2010). À cet

effet, Melrose et Pearce (2013) soulignent que la notion d'exploitation sexuelle telle qu'entendue socialement tend à distinguer plus particulièrement la trajectoire des filles que celle des garçons. Toutefois, certains chercheurs (Dennis, 2008; Fredette et Bélieau, 2014; Pearce, 2011; Saewyc *et al.*, 2008; Ulloa *et al.*, 2016) soulignent que l'exploitation sexuelle et l'implication dans des activités de prostitution peuvent survenir dans la vie d'un jeune sans égard à son genre. À cet effet, Ulloa *et al.* (2016) rapportent une plus grande prévalence d'implication dans des activités d'ESSR chez les répondants masculins. Une sous-estimation de la réalité des garçons pourrait expliquer la raison pour laquelle ceux-ci font moins l'objet d'études sur leur prostitution (Dennis, 2008). Les garçons seraient également moins portés à s'exprimer ouvertement sur leur expérience d'exploitation sexuelle ce qui pourrait être expliqué par une moins grande aisance pour la confidence (Pearce, 2011).

Mitchell *et al.* (2010) et Ulloa *et al.* (2016) observent que l'origine ethnique peut aussi être considérée comme un facteur de risque. Dans leurs études, les adolescents d'origine afro-américaine étaient surreprésentés comparativement à la population générale d'adolescents. Au Canada, la communauté autochtone est également comptabilisée en plus grand nombre dans les statistiques sur les filles et les femmes impliquées dans une dynamique prostitutionnelle, plus particulièrement dans la prostitution de rue. Celles-ci vivent des conditions de vie difficiles, dont la précarité résidentielle et économique ainsi qu'une prévalence élevée de violences sexuelles (CSF, 2012).

Par ailleurs, de nombreuses recherches (CSF, 2012; Edwards *et al.*, 2006; Flowers, 2001; Lavoie *et al.*, 2010; Mitchell *et al.*, 2010; Saewyc et Edinburgh, 2010; Saewyc *et al.*, 2008; Ulloa *et al.*, 2016) tendent à montrer que la fugue constitue un facteur de risque important quant à l'implication des jeunes dans des activités de prostitution, ce qui serait d'autant plus vrai dans les situations impliquant une tierce personne (proxénète, recruteurs.teuses) (Mitchell *et al.*, 2010). Dans un même ordre d'idées, plusieurs études (Halcon et Lifson, 2004; Holger-Ambrose *et al.*, 2013; Saewyc *et al.*, 2008; Stoltz *et al.*, 2007; Ulloa *et al.*, 2016) avancent que les jeunes vivant en contexte d'itinérance seraient à risque d'utiliser l'ESSR comme moyen d'assurer leur survie. Les études de Holger-Ambrose *et al.* (2013) et de Nijhof *et al.* (2012) indiquent d'ailleurs que parmi leur échantillon d'adolescents et de jeunes adultes impliqués dans la prostitution, la majorité et même la totalité avaient vécu des périodes sans domicile fixe.

L'histoire familiale est également considérée comme un facteur de risque lorsque celle-ci est accompagnée de violence, d'abus sexuel, de maltraitance ou lorsque l'environnement familial est considéré dysfonctionnel (Brisebois, 2015; Chesney-lind, 2015; Coy, 2009; CSF, 2012; Flores *et al.*, 2005; Halcon et Lifson, 2004; Lanctôt, Couture, Couvrette, Laurier, Paquette, Parent et Turcotte, 2016; Lavoie *et al.*, 2010; Lung, Lin, Lu et Shu, 2004; Ulloa *et al.*, 2016; Van Brunschot et Brannigan, 2002; Wilson et Widom, 2010). Le passé de placement dans un établissement institutionnel est également relevé dans plusieurs trajectoires de vie chez les personnes impliquées dans des activités de prostitution. (Flores *et al.*, 2005; Holger-Ambrose *et al.*, 2013).

Certains antécédents d'ordre sexuel sont aussi identifiés comme facteurs pouvant contribuer à l'initiation à des activités de prostitution. D'une part, les adolescents ayant une vie sexuelle active (Lavoie *et al.*, 2010) ou ayant débuté leur sexualité à un jeune âge sont considérés plus à risque d'être impliqués dans une dynamique prostitutionnelle (Flores *et al.*, 2005; Lavoie *et al.*, 2010; Pedersen et Hegna, 2003; Svedin et Priebe, 2007). D'autre part, l'abus sexuel constitue le facteur de risque le plus mentionné par les chercheurs (Chesney-lind, 2015; Fournier *et al.*, 2004; Halcon et Lifson, 2004; Holger-Ambrose *et al.*, 2013; Lavoie *et al.*, 2010; Mitchell *et al.*, 2010; Pedersen et Hegna, 2003; Stoltz *et al.*, 2007; Svedin et Priebe, 2007; Wilson et Widom, 2010), puisqu'il peut être associé à des conséquences psychologiques importantes chez la victime (Dorais et Corriveau, 2006; Poulin, 2007). À cet effet, Chesney-lind (2015) rapporte un lien entre la toxicomanie et les antécédents d'événements traumatisques, lequel serait plus prononcé chez les filles que chez les garçons. À ce sujet, l'abus de substance est aussi un facteur de risque identifié par de nombreux chercheurs (Holger-Ambrose *et al.*, 2013 ; Lanctôt *et al.*, 2016; Lung *et al.*, 2004; Pedersen et Hegna, 2003; Svedin et Priebe, 2007; Ulloa *et al.*, 2016). Des études ont soulevé le fait que ces deux composantes seraient étroitement corrélées puisque la drogue aiderait à affronter les difficultés physiques et émotionnelles rencontrées dans l'industrie du sexe (Bertrand et Nadeau, 2006; Brawn et Roe-Sepowitz, 2008; Farley et Barkan, 1998; Heilemann et Santhiveeran, 2011; Holger-Ambrose *et al.*, 2013; Lanctôt *et al.*, 2016; Lung *et al.*, 2004; Williamson et Folaron, 2003). Ainsi, l'utilisation de substances pourrait servir à mieux affronter les risques, la honte et la peur liés à la prostitution de rue (Bertrand et Nadeau, 2006; Heilemann et

Sanhiveeran, 2011). D'après Williamson et Folaron (2003), la pratique d'activités de prostitution peut être perçue comme l'unique avenue possible moyennant un revenu suffisant pour survivre et accéder à des substances.

1.1.3 Les conséquences associées au milieu prostitutionnel

Parallèlement, la comorbidité entre la toxicomanie et les activités de prostitution est également considérée comme l'un des impacts physiques résultant de la dynamique prostitutionnelle (Bertrand et Nadeau, 2006; Dorais et Corriveau, 2006; Durocher *et al.*, 2002; Heilemann et Sanhiveeran, 2011; Lanctôt *et al.*, 2016; Williamson et Folaron, 2003). Ces conséquences se manifestent à plusieurs niveaux et peuvent constituer des freins à la sortie du milieu prostitutionnel. Du point de vue de la santé physique, ces personnes sont considérées plus à risque de développer des infections transmises sexuellement et par le sang (ITSS), tout comme le virus d'immunodéficience humaine (VIH) et le virus de l'hépatite C (VHC). Ces maladies peuvent avoir un impact considérable sur la santé à long terme (Dorais et Corriveau, 2006; Durocher *et al.*, 2002; Fleury et Fredette, 2002; Lanctôt *et al.*, 2016; Ulloa *et al.*, 2016).

Dans un autre ordre d'idées, les personnes impliquées dans des activités de prostitution seraient à risque de subir des agressions physiques et sexuelles. La violence rapportée par les femmes prend des formes multiples (psychologique, verbale, physique, sexuelle, financière) et est généralement perpétrée par leur souteneur et/ou leurs clients,

notamment en contexte de gang où plusieurs viols collectifs sont rapportés (Chesney-Lind, 2015; Dorais et Corriveau, 2006; Durocher *et al.*, 2002; Lanctôt *et al.*, 2016). La violence fait également partie de l'expérience de plusieurs hommes impliqués dans des activités de prostitution. À cet effet, l'homophobie est relevée comme un déclencheur potentiel de cette violence physique (Dennis, 2008). La victimisation subie en contexte prostitutionnel peut générer des conséquences psychologiques à long terme tel que le diagnostic d'un trouble de stress post-traumatique (Dorais et Corriveau, 2006; Farley et Barkan, 1998; Lanctôt *et al.*, 2016) et le développement de symptômes dépressifs, anxieux et d'hypervigilance (Durocher *et al.*, 2002; Fleury et Fredette, 2002; Lanctôt *et al.*, 2016). Les sphères affectives et sexuelles peuvent se voir affectées par une désensibilisation marquée, un dysfonctionnement ou des symptômes dissociatifs (Coy, 2009; Dorais et Corriveau, 2006; Durocher *et al.*, 2002; Lanctôt *et al.*, 2016). Le phénomène de dissociation, caractérisé par une coupure émotionnelle de la personne avec son corps, serait une réaction associée aux épisodes traumatisques (Coy, 2009; Lanctôt *et al.*, 2016). Ce mécanisme de défense semble fréquent chez les personnes pratiquant des activités de prostitution, permettant de conserver un état émotionnel calme lors de l'ESSR (Coy, 2009; CSF, 2012; Lanctôt *et al.*, 2016). Finalement, une faible estime de soi ainsi que les sentiments de dévalorisation personnelle et de honte sont aussi considérés comme des impacts psychologiques de l'exploitation sexuelle (CSF, 2012; Durocher *et al.*, 2002; Flores *et al.*, 2005; Lanctôt *et al.*, 2016). D'ailleurs, certains se verront isolés et rejetés de leur réseau social de même que stigmatisés en raison de leur réalité (Durocher *et al.* 2002; Lanctôt *et al.*, 2016). Lanctôt *et al.* (2016)

rapportent que plusieurs femmes développent de la méfiance et de l'insécurité dans leurs relations interpersonnelles, pouvant se refléter dans leurs relations amicales, familiales et amoureuses.

Enfin, le décrochage scolaire, l'endettement et les difficultés à se trouver un emploi constituent également des conséquences au plan socioéconomique. En effet, il arrive fréquemment que les personnes impliquées dans une dynamique prostitutionnelle aient un faible niveau de scolarité, complexifiant la recherche d'emploi lorsqu'elles désirent gagner de l'argent autrement (Lanctôt *et al.*, 2016; Lung *et al.*, 2004). De plus, étant donné la corrélation marquée entre la toxicomanie et les activités de prostitution, celles-ci peuvent accumuler de nombreuses dettes de drogues (Bertrand et Nadeau, 2006; Heilemann et Santhiveeran, 2011; Williamson et Folaron, 2003). Le mode vie associé au milieu des gangs peut aussi conduire à l'endettement, que ces groupes utilisent d'ailleurs comme moyen de coercition à l'endroit des filles pour s'assurer qu'elles demeurent dans le milieu le plus longtemps possible. Cette forme de coercition serait notamment utilisée pour justifier l'initiation des adolescentes à des activités de prostitution (Dorais et Corriveau, 2006; Fleury et Fredette, 2002). En contrepartie, le revenu et le mode de vie résultant des activités prostitutionnelles sont généralement considérés par les personnes impliquées comme des avantages découlant de leur réalité, ce qui peut complexifier le processus conduisant à l'arrêt de cette pratique (Holger-Ambrose *et al.*, 2013; Lanctôt *et al.*, 2016).

1.2 Enjeux reliés l'âge et à la loi

Les informations sur l'ampleur, les facteurs de risques et les conséquences permettent de dresser le portrait de certaines dimensions non négligeables de la réalité des personnes impliquées dans l'ESSR. Toutefois, les définitions et le cadre légal qui balisent le phénomène soulèvent des considérations importantes quant à sa complexité, notamment en ce qui concerne l'âge des personnes concernées. Les sections qui suivent permettront d'aborder les différentes perspectives et enjeux sociaux et moraux qui en émanent. Dans le cadre de ce mémoire, le terme « jeunes » englobe autant les adolescents (12-17 ans) que les jeunes adultes (18 et 25 ans), s'inspirant des groupes d'âges associés à la jeunesse tels qu'utilisés dans plusieurs études et dispositifs gouvernementaux (Centre d'observation de la société, 2015). Étant donné que la présente étude s'intéresse au passage à la vie adulte, les enjeux que nous tentons de cerner renvoient plus spécifiquement aux jeunes âgés entre 16 et 25 ans.

1.2.1 Définitions et cadre légal

De manière générale, la prostitution se définit par « le fait de pratiquer des activités sexuelles en échange de biens ou de services, et prioritairement pour des motifs autres que ses propres besoins sexuels et affectifs » (Hanigan, 1990, p.110). Il existe plusieurs types de milieu de pratique et de méthode de rencontre tels que la prostitution de rue, les agences d'escortes, les salons de massages érotiques, les bars de danses

érotiques ainsi que les sites d'annonces intimes (CSF, 2012). À cet effet, une variété de terminologies est utilisée pour aborder le phénomène, témoignant notamment de la dualité entre les écoles de pensée abolitionniste et pro-travail du sexe (Assemblée des groupes de femmes d'intervention régionale [AGIR], 2014; Brunet, 2018; CSF, 2012; Gaedah, 2003; Mensah, 2006). Lorsqu'il s'agit de jeunes mineurs, toute activité de prostitution pouvant les impliquer est considérée comme de l'exploitation sexuelle (Flores *et al.*, 2005; Melrose et Pearce, 2013; Mitchell *et al.*, 2010; Ricard-Guay, 2015). Ces activités sont régies par le Code criminel dans le cadre duquel les corps de police ont enregistré 87 infractions liées à l'exploitation sexuelle de mineurs à des fins de prostitution durant l'année 2008 (Ministère de la Sécurité Publique, 2013). D'après le Ministère de la Justice du Canada (2009) :

Il y a violence ou exploitation sexuelle d'enfants et d'adolescents lorsqu'un enfant plus âgé, un adolescent ou un adulte abuse d'un enfant ou d'un adolescent plus jeune à des fins sexuelles, y compris la participation à la prostitution, la pornographie et la production matérielle pornographique. (p.1)

Ceci laisse entendre qu'au plan légal, l'exploitation sexuelle soit la seule terminologie reconnue chez les mineurs. La *traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle* est également un libellé qui est utilisé dans certains dossiers d'exploitation sexuelle. En vertu du Code criminel (articles 279.01 et 179.011), cette terminologie peut être choisie lorsque « quiconque recrute, transporte, transfère, reçoit, détient, cache ou héberge une personne, ou exerce un contrôle, une direction ou une influence sur les mouvements d'une personne, en vue de l'exploiter ou de faciliter son exploitation »

(Table de concertation sur les agressions à caractère sexuel de Montréal, 2020, paragr. 3).

À la lumière de ces considérations, il apparaît nécessaire de définir aussi la notion de consentement sexuel lorsqu'on aborde les phénomènes de la prostitution ou de l'exploitation sexuelle. Le consentement sexuel se définit par « l'accord qu'une personne donne à son partenaire au moment de participer à une activité sexuelle » et doit être donné de façon libre et éclairée (Code Criminel Canadien, articles 150.1, 153.1, 265, 273.1, 273.2). À partir de 16 ans, un jeune peut consentir à une relation sexuelle avec une personne plus âgée sans égard à la différence d'âge (Éducaloi, 2020). Toutefois, un consentement donné sous l'effet de la menace, de la crainte, de l'influence ou de la pression d'une personne en position d'autorité est légalement invalide. Il en est de même lorsqu'une personne consent à une activité sexuelle alors qu'elle est intoxiquée à l'alcool ou aux drogues ou si elle tombe inconsciente après avoir consenti à l'acte. Notamment, en contexte d'exploitation, le consentement d'une personne mineure à participer à une activité sexuelle est invalide même si celle-ci affirme s'y engager volontairement (Éducaloi, 2020). Ainsi, dans un contexte d'absence de consentement libre et éclairé, l'utilisation de la terminologie « exploitation sexuelle » pourrait tout autant convenir à des personnes majeures.

En ce qui concerne la prostitution des femmes, il s'agit d'un grand débat idéologique qui perdure depuis plusieurs décennies. D'un point de vue abolitionniste, les femmes impliquées dans la prostitution sont considérées comme d'un système patriarcal qui abuse de la vulnérabilité et de l'intimité des femmes. Sous cet angle, toute forme de prostitution fait partie intégrante d'un continuum d'exploitation sexuelle (CSF, 2012). À l'opposé, la seconde idéologie considère que la prostitution doit être reconnue et règlementée comme un métier permettant à la femme de reprendre du pouvoir sur sa réalité et, par conséquent, qu'il est important de lutter pour une pratique qui respecte sa dignité, sa liberté de choix et ses droits (CSF, 2012; Mensah, 2006). Ainsi, cette idéologie priviliege l'utilisation des termes *escorte* et *travailleuse du sexe*. Mais, tout compte fait, ces différentes idéologies convergent néanmoins sur l'importance qu'il faut accorder à l'amélioration des conditions de vie et de la sécurité des femmes impliquées dans des activités de prostitution. Cependant, depuis 2014, la *Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation (C-36)* légifère la pratique de la prostitution au Canada (Ministère de la Justice du Canada, 2014). Le client acheteur de services sexuels est criminalisé, de même que la tenue de lieu de prostitution et la sollicitation près de certains endroits publics (AGIR, 2014; Ministère de la Justice du Canada, 2014). Ainsi, la criminalisation partielle des activités de prostitution sème la controverse dans plusieurs groupes de lutte pour les droits et la sécurité des femmes (AGIR, 2014; Brunet, 2018). Selon eux, malgré la décriminalisation des personnes exerçant des activités de prostitution, la criminalisation des clients augmenterait les

risques de violence et d'agression, tout comme les multiples restrictions qui en marginalisent la pratique.

Dans le langage courant, le terme *prostitution* est largement stigmatisé et offre peu de nuances permettant de saisir la diversité des contextes et des réalités dans lesquelles peuvent se trouver les jeunes (Flores *et al.*, 2005; Mitchell *et al.*, 2010). Ces derniers associent rarement leur comportement à de la prostitution et ne veulent pas être associés à l'étiquette de *prostitués* (Flores *et al.*, 2005). En effet, le fait d'offrir des services sexuels dans des agences d'escortes, des salons de massages érotiques ou des bars de danses érotiques modifie la perception des jeunes envers leur pratique, ne considérant pas ces actes comme de la prostitution (Flores *et al.*, 2005). Dans ses écrits, Melrose (2012, 2013) critique également l'association presqu'automatique de la notion d'exploitation sexuelle à la réalité des filles qui sont impliquées dans des activités d'ESSR. De ce fait, Mitchell *et al.* (2010) mentionnent qu'il est important d'aller au-delà des stéréotypes d'exploitation sexuelle. Ils proposent donc une terminologie englobant toutes les réalités : « adolescents impliqués dans la prostitution » (Mitchell *et al.* (2010), p. 19, traduction libre).

1.2.2 La notion d'exploitation sexuelle : sujet de controverse

Au cours des dernières décennies, les perspectives politiques et scientifiques concernant la situation des adolescents impliqués dans des activités d'ESSR ont évolué et privilégié désormais l'angle de la victimisation plutôt que celle de la délinquance (Fournier *et al.*, 2004; Mitchell *et al.*, 2010). La terminologie « exploitation sexuelle » permet de statuer que les jeunes impliqués dans des activités de prostitution sont d'abord considérés comme des victimes de leur situation (Éducaloi, 2020; Légis Québec, 2020; Melrose, 2013; Pearce, 2013). Dans cette perspective féministe, cette victimisation prend place en vertu de la relation de pouvoir entretenue par l'homme abusif, qu'il soit souteneur, facilitateur ou client (Melrose, 2013). L'exploitation sexuelle des mineurs est un thème délicat qui soulève l'émoi de la population, mais également l'enjeu collectif que constitue la protection de la jeunesse. Les orientations légales de la *Loi sur la protection de la jeunesse* (LPJ) (article 38d) positionnent désormais tous les jeunes considérés victimes d'exploitation sexuelle dans la même catégorie d'intervention que ceux qui sont victimes d'abus sexuel. Cet amendement adopté en 2017 permet également d'utiliser diverses mesures restrictives afin de protéger les jeunes de situations qui pourraient les mettre à risque d'exploitation sexuelle (fugue, associations à des pairs délinquants, etc.).

Néanmoins, certains auteurs (Melrose, 2012, 2013; Pearce, 2011, 2013; Pitts, 2013; Ricard-Guay, 2015) se questionnent quant à l'impact de l'utilisation exclusive du

terme « exploitation sexuelle » pour qualifier la situation des jeunes impliqués dans des activités de prostitution. Premièrement, Melrose (2012, 2013) estime que le retrait de la précision « à des fins commerciales », lorsqu'on adresse le phénomène d'exploitation sexuelle dans le but de rendre des services sexuels contre rétribution nuit à la compréhension du phénomène. Désormais trop générale, l'appellation perdrait de son sens en incluant un grand nombre de situations diversifiées. L'utilisation d'une terminologie vague pourrait contribuer à la confusion des intervenants lorsque vient le temps de reconnaître des victimes potentielles (Melrose, 2012, 2013).

En addition, le fait de positionner d'emblée le jeune dans une dynamique de victimisation pourrait laisser croire à un comportement passif et omettre de considérer tous les facteurs qui influencent sa perception et son sentiment d'avoir du pouvoir en regard de son expérience (Brisebois, 2015; Coy, 2009; Melrose, 2012, 2013; Melrose et Pearce, 2013; Pearce, 2013; Pitts, 2013). Sans négliger l'importance de mettre en place des stratégies de sécurité pour ces jeunes, certains auteurs (Pearce, 2013; Warrington, 2013) précisent qu'une intervention axée uniquement sur l'exploitation sexuelle risque de générer des interventions protectrices et ne pas répondre à la globalité de leurs besoins. D'ailleurs, il est reconnu par plusieurs études (Coy, 2009; Flores *et al.*, 2005; Melrose, 2013; Melrose et Pearce, 2013; Pearce, 2013) que plusieurs jeunes ne se considèrent pas exploités et ne perçoivent pas nécessairement leurs activités comme de la prostitution. Plusieurs considèrent en effet avoir fait le choix d'aller vers le gang et/ou

de participer aux activités d'ESSR et reconnaissent donc, par le fait même, avoir un niveau de responsabilité par rapport à leur expérience (Melrose, 2013).

En contexte de gang, il est en effet reconnu que les dynamiques d'exploitation sexuelle sont complexes et que les jeunes filles impliquées peuvent adopter différentes postures (Chesney-lind, 2015; Dorais et Corriveau, 2006; Flores *et al.*, 2005; Fournier *et al.*, 2004). Il demeure toutefois nécessaire de considérer l'unicité de leur trajectoire qui cadre difficilement dans une catégorie (Flores *et al.*, 2005). Certains auteurs introduisent l'idée que le rôle de la fille ne peut être associé de manière univoque et distincte à la délinquance ou à la victimisation, suggérant que les deux réalités soient interdépendantes (Chesney-lind, 2015; Fournier *et al.*, 2004). Le rôle de la fille dans un gang, par exemple, peut varier et impliquer des actes criminels tels qu'être complices pour des fraudes et des vols ou encore mener à des activités de recrutement et de proxénétisme auprès d'autres filles à des fins de prostitution (Brisebois, 2015; Chesney-lind, 2015; Dorais et Corriveau, 2006; Melrose et Pearce, 2013; Rosa, 2015).

Selon certains auteurs (Chesney-lind, 2015; Fredette et Bélieau, 2014; Melrose, 2013) une majorité de recherches portent plus particulièrement leur attention sur la victimisation à l'origine de la délinquance féminine. Ils omettent ainsi de s'intéresser aux autres contextes pouvant influencer leur choix de s'intégrer dans un gang ainsi qu'à leur niveau de participation dans les activités criminelles. L'implication des filles dans le

recrutement se voit par contre de plus en plus documentée depuis quelques années (Brisebois, 2015; Melrose et Pearce, 2013; Rosa, 2015). Pour certaines, le statut de recruteuse leur confère une position plus importante, pouvant se rapprocher d'un partenariat avec les membres masculins du gang (Brisebois, 2015). Cette implication peut également devenir un moyen de se soustraire à leur propre victimisation sexuelle dans les activités du gang (Brisebois, 2015, Rosa, 2015). Malgré tout, la victimisation demeure généralement un élément marquant de leur expérience. Celle-ci se traduirait principalement par la violence physique, la victimisation sexuelle (Chesney-Lind, 2015; Dorais et Corriveau, 2006; Fournier *et al.*, 2004; Mitchell *et al.*, 2010), le contrôle, la violence amoureuse, l'isolement, la peur et la menace (Chesney-Lind, 2015; Fournier *et al.*, 2004). La victimisation, perpétrée dès leur affiliation au gang, est un élément sérieux à considérer par les intervenants puisque le sentiment d'insécurité vécu par les filles pourrait constituer un frein à leur désaffiliation (Dorais et Corriveau, 2006; Fournier *et al.*, 2004). Entre délinquance et victimisation, le double rôle qu'occupent plusieurs filles est un phénomène complexe sur lequel il importe de se pencher (Melrose et Pearce, 2013; Rosa, 2015).

Ainsi, une conceptualisation axée uniquement sur la victimisation exclut la possibilité qu'un jeune considère avoir fait un choix conscient de se diriger vers les membres de gang, vers les agences ou vers les sites d'annonces intimes, pour n'en nommer que quelques-uns. Cette perspective omet également de considérer les avantages et la valorisation personnelle que retirent ces jeunes de leur expérience

(Pearce, 2013). Bien entendu, malgré le sens que les jeunes accordent à leur réalité, il importe pour les chercheurs de souligner que la part de victimisation subie est réelle. En effet, nul ne minimise les risques de violence et d'exploitation de la dynamique prostitutionnelle.

En ce sens, Melrose (2012, 2013) soulève que, bien que le choix terminologique éveille le soutien de la population et des bailleurs de fond pour appuyer les actions et le financement dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs, cette façon de considérer le phénomène peut nuire à l'intervention auprès d'un jeune. Selon elle, cette perspective restreint la compréhension globale de son potentiel adaptatif et de sa résilience. L'intervention devrait s'intéresser davantage aux habiletés et aux forces du jeune à composer avec les abus et à utiliser des stratégies adaptatives pour aller de l'avant (Melrose, 2012, 2013). À cet effet, Melrose (2012, 2013) et Pearce (2013) évoquent également la nécessité d'aborder le phénomène dans une approche globale en considérant les facteurs sociaux, économiques et politiques derrière l'implication des jeunes dans la dynamique prostitutionnelle. Selon certains auteurs (Brisebois, 2015; Coy, 2009; Melrose, 2012, 2013), l'hypersexualisation dans la société, aussi appelée la « pornification culturelle », contribuerait à normaliser l'objectification du corps de la femme à des fins sexuelles. Cette banalisation de la sexualité pourrait favoriser la perception positive de certains jeunes envers l'implication dans l'industrie du sexe. Conséquemment, les intervenants doivent intervenir sur des comportements qui apparaissent normaux pour certains de ces jeunes. Brisebois (2015) suggère donc

d'encourager les réflexions sur le consentement, sur le respect de soi et de l'autre de même que sur les relations saines et égalitaires.

1.2.3 Les dynamiques entourant le consentement

La notion de consentement est elle aussi assujettie à une multitude de facteurs pouvant expliquer qu'un jeune consente à une relation abusive ou à participer à des activités d'ESSR (Firmin 2013; Pearce, 2013). Pour sa part, Firmin (2013) propose d'évaluer le consentement sur la base d'un continuum pour comprendre les motivations qui poussent un jeune à consentir à des gestes de violence, perpétrés ou subis, et ce tant pour les garçons que pour les filles. En contexte de gang, elle explique qu'un garçon peut consentir aux gestes de violence pour survivre à son rôle masculin dans le gang, au même titre qu'une fille peut prendre part aux activités d'exploitation pour sa propre sécurité (Firmin, 2013). En addition, le développement d'un sentiment amoureux envers un proxénète peut influencer le consentement d'une jeune à participer à des activités de prostitution au profit du souteneur (Fleury et Fredette, 2002; Flores *et al.*, 2005; Holger-Ambrose *et al.*, 2013; Pearce, 2013).

De son côté, Pearce (2013) propose un modèle social du consentement afin de démontrer comment le consentement d'un individu peut être façonné et manipulé. Ce cadre d'analyse peut être utile pour comprendre les sources d'influence pouvant biaiser

le consentement d'un jeune à participer à des activités de prostitution. Le premier, reconnu dans le processus de recrutement en contexte de gang, est le consentement coercitif où il y a manipulation (violente ou subtile) pour obtenir le consentement à des rapports sexuels. Le second, le consentement normalisé, suggère que la « pornification culturelle » infère que la violence dans les relations sexuelles est un aspect normal de la sexualité. La troisième catégorie renvoie au consentement en contexte de survie où la précarité d'un individu devient un élément persuasif à l'implication dans des activités d'ESSR. Cette catégorie soulève l'importance de considérer les facteurs contextuels et socioéconomiques de la vie de la personne ainsi que l'influence de la pression sociale en faveur d'un mode de vie de consommation. En dernier lieu, elle soulève un enjeu professionnel qu'elle nomme le « consentement approuvé ». Lorsqu'un intervenant ne croit pas, dévalorise ou soulève une exagération dans le récit expérientiel d'un jeune, ou qu'il lui attribue une part de responsabilité dans son expérience d'abus, l'autrice considère qu'il s'agit de négligence professionnelle. Elle constate toutefois que certains intervenants ne sont pas suffisamment outillés ou soutenus pour reconnaître efficacement les contextes où il y a exploitation sexuelle.

Dans cet ordre d'idées, certains auteurs (Firmin, 2013; Ricard-Guay, 2015) suggèrent qu'une vision de l'exploitation basée sur un continuum, soit divers niveaux d'exploitation, permettrait de reconnaître l'expérience subjective qui y est associée. La normalisation de certaines formes de violence peut également modifier la perception et la compréhension d'une personne quant à son expérience (Ricard-Guay, 2015). Ricard-

Guay (2015) analyse l'expérience des jeunes filles impliquées dans des dynamiques d'exploitation sexuelle à des fins commerciales sous la perspective de l'ambivalence. Cette perspective permettrait entre autres de faire le pont entre les émotions et les perceptions parfois contradictoires que vivent les personnes impliquées dans des expériences qui sont imprégnées d'abus et de violence. Cette orientation inclut la pluralité des expériences de ces jeunes et dépasse la dualité entre être victime de sa situation, soit par la reconnaissance des abus, de la violence ou de la coercition subie et avoir du pouvoir sur ses décisions et d'en retirer des avantages (Melrose, 2013; Pearce, 2013; Ricard-Guay, 2015).

Ainsi, de nombreux auteurs (Coy, 2009; Firmin, 2013; Fleury et Fredette, 2002; Flores *et al.*, 2005; Holger-Ambrose *et al.*, 2013; Melrose, 2012, 2013; Melrose et Pearce, 2013; Pearce, 2009, 2013; Ricard-Guay, 2015) suggèrent de considérer la multiplicité des facteurs (socioculturels, socioéconomiques, temporels, circonstanciels et individuels) qui influencent la façon dont un jeune impliqué dans des activités d'ESSR perçoit son expérience. Il apparaît nécessaire de s'intéresser concrètement au sens que ces jeunes accordent à leur expérience dans sa globalité, en observant autant les motivateurs et les aspects positifs perçus que les éléments plus sombres telle que la victimisation.

1.2.4 Le passage à la vie adulte

De façon générale, le passage à la vie adulte des jeunes en difficulté est un enjeu considéré par plusieurs auteurs depuis les vingt dernières années (Goyette et Turcotte, 2011; Moriau, 2011; Richard, 2015; Robert, Jetté, Pauzé et Séguin, 2012; Van Vugt, Lanctôt, Paquette et Lemieux, 2017). Il est reconnu que la période attribuée à la jeunesse tend à s'allonger, plus particulièrement pour les jeunes en provenance de milieux favorisés, où le support de la famille peut devenir un facteur de protection affectif, matériel et financier (Goyette et Turcotte, 2004). À l'inverse, les études reconnaissent que les jeunes ayant un parcours difficile sont projetés dans la vie adulte de manière abrupte (Goyette, 2006, 2011; Moriau, 2011; Richard 2015; Robert *et al.*, 2012; Van Vugt *et al.*, 2017). Ils doivent se débrouiller et trouver des stratégies de survie, étant confrontés à une émancipation prématuée qui les mène parfois vers des expériences négatives telles que la toxicomanie, la délinquance, la prostitution de survie, l'incarcération, etc. (Goyette, 2011; Van Vugt *et al.*, 2017). À cet effet, Moriau (2011) souligne une rupture entre l'âge légal de la majorité et les « seuils sociologiquement identifiables » (p. 17) qui permettent de différencier les expériences associées aux jeunes de celles des adultes. Les seuils du passage à la majorité comprendraient le départ du domicile familial, l'entrée dans le marché du travail ainsi que la création d'une nouvelle cellule familiale par le biais d'une relation de couple stable (Moriau, 2011; Richard, 2015).

Pour les jeunes sous la charge de la protection de la jeunesse, le passage à la vie adulte coïncide la plupart du temps avec une coupure de services et une rupture des liens significatifs créés avec les intervenants (Goyette et Turcotte, 2004; Van Vugt *et al.*, 2017). Malgré que certains programmes de soutien à l'autonomie soient mis en place par les institutions, la majorité de ces jeunes ne peuvent pas bénéficier de soutien et d'accompagnement dans le développement de leur autonomie (Dumaret, Donati et Crost, 2009; Goyette. 2006). Plusieurs des jeunes qui sortent des centres jeunesse vivent des épisodes d'itinérance et se retrouvent dans un mode de vie de précarité (Dumaret *et al.*, 2009; Holger-Ambrose *et al.*, 2013; Melendro, 2011). Le fait que ces jeunes soient propulsés plus brutalement dans la vie adulte génère de plus grandes instabilités économiques et résidentielles (Melendro, 2011; Van Vugt *et al.*, 2017), reflétant parfois l'instabilité vécue durant la période de placement (Van Vugt *et al.*, 2017). À cet effet, Moriau (2011) déplore le fait que l'âge légal de la vie adulte ne permette pas de considérer les facteurs psychologiques et sociologiques pouvant affecter un jeune et ne tient pas suffisamment compte de son processus de maturation (Moriau, 2011). La sortie des services provoque des émotions contradictoires chez ces jeunes qui apprécient leur liberté face aux exigences du système, tout en éprouvant le sentiment d'être abandonnés par les services (Van Vugt *et al.*, 2017). Selon Goyette et Turcotte (2011), la fin de la prise en charge institutionnelle représente davantage, pour ces jeunes, une opportunité de vivre sans contrainte, qu'une opportunité de développer son autonomie et de s'affranchir des responsabilités qui y sont associées.

Les jeunes impliqués dans des activités d'ESSR sont en effet nombreux à avoir transité par les services des centres de réadaptation. Tel que mentionné précédemment, ces jeunes peuvent avoir subi de multiples épisodes traumatisques ayant entraîné divers problèmes de santé mentale, appauvri leur réseau social et réduit les opportunités de développer une bonne connaissance de soi. Étant donné les risques de fugue, de compromission et d'exploitation sexuelle, plusieurs jeunes sont soumis à des mesures d'encadrement en vue de les protéger des dangers potentiels (Fontaine, 2011; Goyette et Turcotte, 2011). Ces mesures peuvent avoir un impact direct sur le développement personnel, affectif et social, puisqu'elles restreignent le potentiel expérientiel du jeune en relation avec son environnement (Goyette et Turcotte, 2011). À cet effet, certains auteurs (Fontaine, 2011; Goyette et Turcotte, 2011; Mitchell *et al.*, 2010; Pearce, 2011, 2013) se questionnent quant à la manière dont pourrait s'articuler la gestion de risque, qui nécessite une part d'encadrement, avec le besoin d'autonomisation qui lui, rime avec le besoin d'expérimenter, de socialiser et de construire son identité (Thirot, 2011). Selon Van Vugt *et al.* (2017), certaines jeunes femmes sorties d'une mesure de placement déplorent que l'ampleur de la prise en charge du système sur les activités de la vie quotidienne ne permette pas aux jeunes de développer leurs compétences en matière d'autonomie.

1.2.5 Le lien : élément clé du passage à la vie adulte

Plusieurs auteurs (Durocher *et al.*, 2002; Firmin, 2013; Fontaine, 2011; Goyette, 2011; Goyette et Turcotte, 2004, 2011; Melendro, 2011; Melrose, 2013; Pearce, 2013; Shucker, 2013; Van Vugt *et al.*, 2017) estiment qu'il est primordial de créer un lien significatif avec ces jeunes et leur milieu de vie afin de leur offrir un espace de soutien adéquat durant leur passage à la vie adulte. Afin de créer cette alliance, ils doivent d'abord prendre le temps d'écouter le jeune et apprendre à le connaître dans sa globalité plutôt que d'axer uniquement sur les difficultés (Durocher *et al.*, 2002, Melrose, 2012, 2013). Une telle attitude chez l'intervenant renvoie aux jeunes une image qui ne les réduit pas à leurs activités de prostitution (Melrose, 2013; Pearce, 2009, 2013). À cela, Pearce (2009, 2013) et Warrington (2013) ajoutent qu'il est important d'impliquer les jeunes dans les décisions qui les concernent. Pearce (2013) précise toutefois que les visions différentes que les intervenants et les jeunes entretiennent à propos du risque pourraient expliquer la tendance à exclure ces derniers des décisions visant leur protection.

L'enjeu réside dans la nécessité d'offrir aux jeunes un lien continu et un soutien émotionnel avant et après l'arrêt des services offerts au moment de la transition (Goyette et Turcotte, 2004; Melendro, 2011). En plus des enjeux de la transition à la vie adulte, les jeunes impliqués dans l'ESSR vivent également plusieurs problématiques concomitantes (violence, toxicomanie, itinérance, santé mentale, etc.). Toutefois, la

marginalisation de leur mode de vie, la rupture du lien de confiance avec les adultes significatifs et donc avec le système, nuit à la réponse de leurs besoins. Les chercheurs expriment donc la nécessité d'améliorer la collaboration, dès l'âge mineur, entre les services institutionnalisés et les organismes communautaires (Goyette et Turcotte, 2004; Pearce, 2009, 2013). D'ailleurs, il existe peu de services publics spécialisés pour les personnes adultes impliquées dans des activités de prostitution. L'entrée dans les services se fait habituellement par le biais des diverses problématiques connexes telles que la toxicomanie ou les problèmes de santé mentale et nécessitent de répondre à plusieurs critères pour pouvoir en bénéficier (Bédard, 2012; Brunet, 2018; Comité d'action contre la traite humaine interne et internationale [CATHII] et Coalition québécoise contre la traite de la personne [CQCTP], 2014; Damphousse, 2012). Le morcellement des services en complexifie l'accès et ne permet pas de répondre à l'entièreté des besoins de la personne (CATHII et CQCTP, 2014; Fontaine, 2011). De plus, certains auteurs spécifient que l'accès à un hébergement sécuritaire devrait être prioritaire parmi tous les services visant à soutenir ces jeunes (CATHII et CQCTP, 2014; Goyette, 2006, 2011; Goyette et Turcotte, 2004).

1.2.6 L'accompagnement : adoucir les frontières

L'approche de proximité pourrait constituer une avenue intéressante pour favoriser une meilleure continuité des services à l'âge adulte (Brunet, 2018; CATHII et CQCTP, 2014; Fontaine, 2011; Holger-Ambrose *et al.*, 2013; Melrose, 2012, 2013;

Pearce, 2013). Cette approche permet également de rejoindre les jeunes impliqués dans des activités de prostitution dont la marginalisation s'explique par la clandestinité de leur réalité (CATHII et CQCTP, 2014; Fontaine, 2011). Ainsi, une approche qui favorise l'accompagnement plutôt que l'encadrement serait bénéfique, et ce dès la fin de l'adolescence (Brunet, 2018; Goyette, 2011; Goyette et Turcotte; 2004; Melrose, 2012; Pearce, 2013).

L'accompagnement valorise une intervention personnalisée qui s'adapte en fonction des besoins, de la réalité et des objectifs de vie de la personne rencontrée (Namian 2011). Ainsi, l'intervenant est appelé à soutenir la personne au rythme de ses projets de vie, en considérant le sens qu'elle donne à son expérience et en la soutenant dans la prise de décisions qui la concerne (Fontaine, 2011; Namian, 2011). Cette forme d'intervention s'apparente également au travail de rue où, dans son rôle, l'intervenant peut faire figure de médiateur auprès des autres instances, mais surtout offrir un espace où le jeune est accueilli sans égard à l'état dans lequel il se trouve (Fontaine, 2011). À ce sujet, Holger-Ambrose *et al.* (2013) s'intéressent à la perception qu'ont les jeunes actifs dans la prostitution quant aux services offerts par des travailleurs de rue. Ces derniers apprécient lorsque le travailleur de rue ajuste son attitude et son vocabulaire pour s'adresser à eux. Ils soulignent aussi l'approche de la réduction des méfaits en mettant l'emphase sur l'importance de recevoir du matériel leur permettant d'adopter des pratiques sexuelles sécuritaires. Ces chercheurs recommandent aux intervenants de dépasser les limites de la rue afin de rejoindre la diversité des endroits où les adolescents

pratiquent la prostitution (maisons privées, spas, clubs, hôtels, bordels et rue) (Holger-Ambrose *et al.*, 2013). L'approche de réduction des méfaits est également recommandée par d'autres auteurs, notamment pour soutenir les personnes dans leur démarche de sortie de la prostitution (CSF, 2012). Le processus d'arrêt des activités d'ESSR est fréquemment ponctué d'aller-retours et nécessite de la souplesse de la part des ressources et des intervenants ainsi qu'un soutien exempt de jugement.

En ce sens, Firmin (2013) et Pearce (2009) soulignent qu'il est nécessaire d'inclure les personnes accompagnées dans les décisions qui les concernent, plus particulièrement dans l'intervention auprès des jeunes mineures. À cet effet, les autrices rappellent que les services mis en place doivent éviter de reproduire les dynamiques de contrôle et de victimisation qui peuvent être subies en situation d'exploitation sexuelle. En ce sens, elles proposent d'offrir l'opportunité aux personnes accompagnées d'exercer du pouvoir sur les décisions qui concernent leur avenir et leur permettre de faire des choix en regard de leur expérience, de leurs projets et des services qui leur sont dispensés (Firmin, 2013, Pearce, 2009).

1.3 L'intervention et les dispositifs qui y sont reliés

1.3.1 Auprès des jeunes mineurs

Afin de mieux encadrer les besoins des jeunes victimes d'exploitation sexuelle, la Ville de Québec a mis sur pied en 2007, suite à l'opération Scorpion, la Table de concertation en prostitution juvénile qui lutte contre la prostitution juvénile (Genest, s.d.). La table est composée d'acteurs provenant du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale (CIUSSS-CN), de la DPJ, du Projet Intervention Prostitution Québec (PIPQ), de la Sureté du Québec (SQ), du Service de police de la ville de Québec (SPVQ) ainsi que des Commissions scolaires de la Capitale, des Premières Seigneuries et des Découvreurs. Depuis sa fondation, les principales actions de la table ont permis de favoriser une meilleure communication entre ces divers acteurs et de mettre sur pied des plans d'action communs contre la prostitution juvénile. Ils proposent entre autres une formation sur la prostitution juvénile ayant permis jusqu'à maintenant de sensibiliser une multitude d'intervenants, de provenance diverse, sur le dépistage des signes précurseurs à l'exploitation sexuelle (Genest, s.d.). La table a aussi mis sur pied un système d'intervenants pivots qui vise à assurer une communication efficace dans le cadre d'actions concertées auprès de jeunes impliqués dans des activités de prostitution (Plamondon et Alain, 2014).

En vertu de l'article 38 de la Loi sur la protection de la jeunesse, une personne qui constate qu'un jeune mineur est impliqué dans des activités d'exploitation sexuelle pouvant compromettre son développement ou sa sécurité a l'obligation d'en aviser la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) (Ministère de la santé et des services sociaux [MSSS], 2001). À la suite de ce signalement, la DPJ doit enclencher l'entente multisectorielle. L'objectif de cette entente « vise à assurer une réponse adéquate, continue et coordonnée aux besoins d'aide et de protection de l'enfant » (Gouvernement du Québec, 2001, p.7) en impliquant des acteurs de la DPJ, du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) ainsi que du service de police (MSSS, 2001). Depuis 2018, l'établissement de Services intégrés en abus et en maltraitance (SIAM) regroupe, sous un même toit, divers professionnels (pédiatre, policier enquêteur, intervenants sociaux, procureur, agent de liaison, *Viol-Secours*, etc.) appelés à intervenir dans le cadre de cette entente (CIUSSS-CN, 2020; MSSS, 2018). Ce centre s'inspire du modèle des Child Advocacy Centers aux États-Unis et vise l'amélioration de la communication et de l'accès aux services pour les victimes mineures (0-17 ans) pour les villes de Québec et de Lévis.

Cette mesure de protection oriente, par le fait même, la victime vers le processus de dénonciation et de poursuite judiciaire. Toutefois, étant donné que les jeunes impliqués dans des activités de prostitution ne se considèrent pas nécessairement comme des victimes, elles peuvent percevoir qu'une telle intervention porte atteinte à leur liberté (Fournier *et al.*, 2004). De plus, le processus de dénonciation constitue une expérience

difficile d'un point de vue émotif, replongeant les victimes dans leurs traumatismes (Damphousse, 2012). La stigmatisation perçue au sein du système de justice, l'amour envers le proxénète et la peur du jugement constituent des exemples pouvant freiner les victimes à porter plainte (Damphousse, 2012). En somme, comme le soulignent Mitchell *et al.* (2010), l'utilisation d'une approche d'intervention axée sur la protection ne serait pas toujours la plus adéquate à adopter auprès de ces jeunes ayant des besoins allant au-delà de la protection et de la dénonciation.

1.3.2 L'engagement des gouvernements

La mobilisation des gouvernements provincial et fédéral permet néanmoins à plusieurs organismes de soutenir des projets de prévention et d'intervention en matière d'exploitation sexuelle et de prostitution. Au Québec, le Ministère de la sécurité publique (MSP) (2016) ainsi que le Secrétariat à la condition féminine (SCF) (2016) ont établi des plans d'action quinquennaux (2016-2021) octroyant des subventions à plusieurs organismes qui œuvrent auprès des jeunes touchés par la problématique. De plus, la *Stratégie nationale de prévention du crime* (Sécurité Publique Canada, 2017) subventionne plusieurs organisations du Canada qui mènent des projets dont le thème vise à soutenir la sortie de toutes personnes impliquées dans l'industrie du sexe qui désirent cesser ses activités. Plus récemment, la *Stratégie nationale de lutte contre la traite des personnes (Stratégie nationale)* (Sécurité Publique Canada, 2019) du gouvernement fédéral a déployé une nouvelle stratégie pangouvernementale (2019-

2024) qui s'intéresse plus particulièrement aux sphères de l'autonomisation, de la prévention, de la protection et des poursuites judiciaires en ce qui concerne les victimes et les dossiers de traite de personnes pour le commerce sexuel et le travail forcé. En 2019, une commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs a été mise sur pied par le gouvernement provincial afin de mieux comprendre la complexité du phénomène. La commission reçoit les témoignages et préoccupations, entre autres, de divers organismes communautaires et institutionnels, de professionnels de la santé et des services sociaux, ainsi que des survivants et de leur entourage. Les travaux de la commission se poursuivront au cours de l'année 2020 (Assemblée Nationale du Québec, 2020).

1.3.3 Les organismes spécialisés au Québec

Les organismes qui œuvrent spécifiquement auprès des personnes impliquées dans l'échange de services sexuels contre rétribution font partie principalement du réseau sociocommunautaire de services. Les ressources les plus reconnues se situent majoritairement à Montréal et à Québec. Une plus grande attention sera portée sur les organismes qui œuvrent dans la ville de Québec puisqu'il s'agit de la région ciblée par la présente étude.

À Montréal, trois organismes se démarquent dans les services offerts aux personnes impliquées dans des activités d'ESSR. L'organisme *Stella* est au front en ce qui concerne la défense de droit des travailleuses du sexe en vue d'améliorer la qualité de vie de ces femmes. L'organisme publie plusieurs documents visant à vulgariser tant les dispositifs légaux qui balisent les activités d'ESSR que les différentes mesures à privilégier pour favoriser une pratique sécuritaire (chezstella.org). Pour sa part, le *Projet d'intervention auprès des mineur.e.s prostitué.e.s* (PIAMP) offre des services d'accompagnement pour les jeunes impliqués dans des activités d'ESSR dans une approche globale et humaniste. Cet organisme offre également des espaces de soutien pour les proches et les professionnels ainsi que des ateliers de sensibilisation adressés aux jeunes (12-25 ans) et de formation destinés aux professionnels (piamp.net). Enfin, la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLÉS) est un mouvement abolitionniste qui regroupe plusieurs organismes ayant pour idéal un monde sans prostitution. Leur action politique tient lieu d'agent de mobilisation en ce qui a trait à tout ce qui touche la prostitution et s'associe à diverses causes sociales en lien avec la condition des femmes et la justice sociale. La CLÉS offre également des services d'accompagnement destinés aux femmes ayant une expérience avec l'industrie du sexe et à leurs proches, de même que des ateliers de sensibilisation et de formation adressés aux intervenants (maison d'hébergement, centre jeunesse, écoles secondaires) et aux corps policiers (lacles.org).

À Québec, le Projet Intervention Prostitution Québec (PIPQ) a pour mission d'accompagner toutes les personnes actives dans l'ESSR ou à risque d'y être impliquées ainsi que celles qui désirent entamer un processus vers la sortie. L'organisme rejoint des hommes et des femmes de toutes les tranches d'âge et offre des services de proximité dans les divers milieux de vie et de pratique des personnes accompagnées. Un espace d'accueil disponible de jour est également aménagé dans les locaux de l'organisme afin de répondre aux besoins de base (services alimentaires, soutien psychosocial, lit d'appoint, distribution de matériel de consommation, comptoir vestimentaire, etc.) et d'offrir du soutien aux personnes qui fréquentent la ressource. Le PIPQ rapporte avoir rejoint en moyenne 38 jeunes mineurs (12-17 ans) et 195 jeunes adultes (18-25 ans) au cours des quatre dernières années par le biais du travail de proximité (travail de rue, agents de maintien au logement, projet *Catwoman*) (PIPQ, 2016, 2017, 2018, 2019). L'organisme se penche également sur le phénomène de l'ESSR auprès des adolescents et des jeunes adultes par le biais d'ateliers de prévention et de sensibilisation. Ces ateliers sont notamment offerts dans les écoles, les unités des Centres jeunesse et les maisons des jeunes. (PIPQ, 2019). Également située à Québec, l'organisme La maison de Marthe est dédié au soutien de femmes adultes ayant pour objectif de quitter le milieu de l'ESSR. L'organisme offre à ces femmes des groupes de soutien, des ateliers sur la réappropriation de sa sexualité ainsi que de l'accompagnement individuel. La ressource projette également la mise en place d'un hébergement dédié aux femmes qui souhaitent sortir du milieu de l'ESSR. Au cours de l'année 2018-2019, La maison de Marthe a rejoint 57 femmes âgées entre 18 et 50 ans (La maison de Marthe, 2019). Finalement, le

Projet L.U.N.E est un organisme qui valorise une approche d'intervention par les pairs et s'adresse à toutes femmes/trans/queer impliquées dans des activités d'ESSR. Entre autres, les services de travail de rue et d'hébergement d'urgence sont offerts par l'organisme qui lutte également pour la sécurité des travailleurs du sexe (projet-lune.org).

1.3.4 La disponibilité des services

Ainsi, malgré les services mis en place dans les dernières années, des difficultés persistent en ce qui concerne l'accompagnement des jeunes impliqués dans des activités de prostitution, notamment lorsqu'ils terminent leur mesure de placement en institution ou atteignent l'âge de la majorité (CATHII et CQCTP, 2014). De plus, l'accès à des ressources spécialisées pour répondre aux besoins de ces jeunes adultes dans les sphères de la santé mentale, la dépendance, la sexualité et l'autonomie est limité et peu adapté à leur réalité. Plusieurs des ressources en place sont dotées de structures complexes à concilier avec la situation de ces jeunes qui sont en rupture sociale. En effet, la multiplicité des difficultés vécues par ces jeunes adultes complexifie l'intervention et requiert une adaptation et une spécialisation des services offerts. Ce trou de service se fait particulièrement sentir dans la sphère de l'hébergement (CATHII et CQCTP, 2014; Ricard-Guay et Hanley, 2014). Plusieurs études indiquent également que l'accessibilité des services en santé mentale est limitée, notamment pour les victimes qui présentent des symptômes de trouble de stress post-traumatique et de dissociation (CATHII et

CQCTP, 2014; Collin-Vézina et Milne, 2014; Lanctôt *et al.*, 2016; Ricard-Guay et Hanley, 2014). Le Comité d'action contre la traite humaine interne et internationale (CATHII) et la Coalition québécoise contre la traite de personnes (CQCTP) dénoncent le manque de services spécialisés pour les victimes, les longs délais d'attente et le coût élevé de ces psychothérapies qui n'est pas couvert par l'assurance-maladie publique (CATHII et CQCTP, 2014). Certains auteurs spécialisés dans le domaine du trauma complexe considèrent d'ailleurs que les services offerts à ces jeunes, particulièrement ceux ayant été victimes de plusieurs traumatismes alors qu'ils étaient mineurs, devraient être orientés davantage vers une approche sensible au trauma (Collin-Vézina et Milne, 2014; Lanctôt *et al.*, 2016). Une telle approche permettrait, entre autres, de mieux comprendre les besoins auxquels répondent certains des comportements que ces jeunes adoptent.

1.3.5 L'intervention multidisciplinaire

Afin de soutenir ces jeunes convenablement dans leur trajectoire de vie, il semble essentiel de pouvoir s'appuyer sur la multidisciplinarité (CATHII et CQCTP, 2014; Hamel, Alain, Cousineau et Bouchard, 2013; Melrose, 2012, 2013; Pearce, 2009; Ricard-Guay, 2015) ainsi que sur une meilleure collaboration entre les différents systèmes de services sociocommunautaires (Dorais et Corriveau, 2006; Durocher *et al.*, 2002; Flores *et al.*, 2005; Fredette et Béliveau, 2014). Le cloisonnement des interventions pose, encore aujourd'hui, un défi de taille à la continuité des services

(Hamel et al., 2013). D'ailleurs, le CATHII et la CQCTP (2014) portent l'attention sur le « manque de connaissance et d'arrimage entre les ressources, le manque de sensibilisation et de formation spécialisée » (p.10) ainsi que « le besoin d'adapter les interventions aux besoins des victimes » (p.10). À cet effet, Pearce (2013) souligne l'importance de soutenir et de superviser les acteurs qui interviennent auprès de ces jeunes afin de les aider à recevoir ce type de témoignage. Les histoires rapportées sont chargées et peuvent devenir difficiles à écouter et même à croire. Le manque de confiance de certains intervenants en leur capacité à accompagner ces jeunes pourrait les inciter à référer. Par le fait même, cela contribue à multiplier le nombre d'acteurs de passage dans la vie des jeunes, nuisant également à leurs besoins d'être écoutés, soutenus et entendus. L'autrice propose également de favoriser une approche multidisciplinaire afin de partager la gestion du risque et le poids de l'intervention (Pearce, 2013). Ces considérations mettent en perspective que la mise en place d'actions concertées pourrait être une voie prometteuse pour ces jeunes (Durocher *et al.*, 2002; Fredette et Bélieau, 2014; Hamel *et al.*, 2013; Mitchell *et al.*, 2010; Pearce, 2013).

1.3.6 La pratique de la collaboration et ses enjeux

L'action intersectorielle fait partie des stratégies utilisées depuis de nombreuses années pour faire face aux problématiques complexes (Bourque, 2008). Plusieurs organisations s'impliquent dans des activités de concertation, mais avant tout dans le but d'offrir la réponse la plus complète possible aux besoins multiples des personnes

vulnérables (Bourque, 2008; Divay, 2009; Ricard-Guay et Hanley, 2014). Sur le terrain, cette action prend plusieurs formes, de la collaboration informelle à un engagement structuré de partenariat, mais la communication entre les différents acteurs demeure un enjeu à la réussite des actions concertées (Bourque, 2008; Hamel *et al.*, 2013; Ricard-Guay et Hanley, 2014). Dans les définitions suggérées par Bourque (2008), la concertation se caractérise par une démarche collective de coopération entre différents acteurs autonomes vers des objectifs communs. Cette initiative pose toutefois d'importants défis tels que les écarts entre les cultures et les mandats des organisations. Les partenaires doivent trouver des compromis à l'égard de l'orientation de leurs interventions (Hamel et al, 2013). C'est pourquoi la concertation demande du temps et de l'investissement de la part de chaque membre, mais également des ressources financières et de soutien de la part des organismes participants et subventionnaires (Bourque, 2008 et Divay, 2009; Hamel *et al.*, 2013; Ricard-Guay et Hanley, 2014).

Ricard-Guay et Hanley (2014) relèvent aussi plusieurs défis associés à la collaboration intersectorielle et ce, plus particulièrement face au phénomène de la traite de personnes à des fins sexuelles et commerciales (travail forcé). Telle que définie préalablement dans ce chapitre, la traite de personnes à des fins sexuelles est très près de la réalité des jeunes impliqués dans des activités de prostitution avec un souteneur. Bien que tous les jeunes ne soient pas dans une situation d'exploitation sexuelle et que la victimisation ne représente pas la globalité de l'expérience vécue par les jeunes, l'ESSR demeure un phénomène complexe et marginalisé. Les controverses liées à l'intervention

en matière de prostitution et d'exploitation sexuelle sont multiples sans compter que les différents acteurs concernés n'ont pas tous la même compréhension du phénomène (Ricard-Guay et Hanley, 2014). Ces dualités sont perceptibles selon des approches utilisées par les organismes appelés à travailler en concertation (Hamel *et al.*, 2013). Ces divers éléments peuvent générer des tensions entre les acteurs concernés et nuire à l'atteinte des objectifs communs et à l'arrimage efficace des services de manière à en éviter le dédoublement. Dans cette optique, il s'avère essentiel de démontrer de l'ouverture et du respect en regard de l'approche, du mandat et des limites des partenaires et de reconnaître la valeur de leurs différences afin de travailler en complémentarité (Hamel *et al.*, 2013; Ricard-Guay et Hanley, 2014). À cet effet, la création d'un lien de confiance entre les partenaires demande du temps et se développerait davantage lorsqu'ils sont appelés à travailler conjointement sur une situation commune (Ricard-Guay et Hanley, 2014). Dans cette foulée, certaines notions doivent être discutées en ce qui concerne les enjeux de la confidentialité et du partage d'information ainsi que le degré d'implication respectif des participants. Il s'avère en effet que l'investissement des différents acteurs n'est pas toujours équitable, tant dans l'action que dans les ressources humaines et financières disponibles (Bourque, 2008; Hamel *et al.*, 2013; Ricard-Guay et Hanley, 2014).

Une concertation bien ficelée aurait néanmoins pour avantage de créer un réseau de ressources mieux informé et conscientisé en ce qui a trait aux besoins des personnes impliquées dans des activités d'ESSR. En favorisant une meilleure connaissance

mutuelle des acteurs, l'action concertée ouvre la porte à la création et à la consolidation de liens entre les divers intervenants et par le fait même, à une plus grande accessibilité aux différentes ressources disponibles dans le milieu (Ricard-Guay et Hanley, 2014). Ricard-Guay et Hanley (2014) précisent toutefois que la pérennité de ces liens repose habituellement sur la relation de confiance établie entre deux acteurs plutôt qu'entre deux organisations. Ainsi, le départ de l'un de ces acteurs peut ramener la concertation à un point de départ où la relation de confiance est à rebâtir.

1.4 Problématique de recherche

La présente étude s'intéresse aux services sociocommunautaires offerts aux jeunes (16-25 ans) impliqués ou ayant été impliqués dans des activités d'ESSR au sein de la ville de Québec. Le sujet émerge des besoins exprimés par les intervenants du Projet Intervention Prostitution Québec (PIPQ) en 2014-2015. Les préoccupations de l'organisme se situaient particulièrement dans la zone de transition à la vie adulte où l'accessibilité des services tend à se complexifier. Un deuxième sujet de préoccupation concerne les multiples besoins que ces jeunes doivent combler lorsqu'ils désirent quitter le milieu des activités d'ESSR. Ceux-ci se voient confrontés à des listes d'attente et à des procédures qui découragent le maintien de leurs démarches vers le changement. C'est pourquoi le PIPQ a entrepris un projet qui vise à pallier les difficultés reliées à la sortie du milieu de l'ESSR et à l'accessibilité des services lors de la transition à la vie adulte. Ceci dit, il semble important que cette étude se situe en cohérence avec les

projets en développement afin d'en accroître la pertinence sociale. Ce projet permet donc de recueillir le point de vue de ces jeunes et des intervenants sociocommunautaires concernés sur leur expérience en lien avec la problématique d'accessibilité et de la pertinence des services offerts en contexte d'ESSR et de transition à la vie adulte. Afin d'obtenir un meilleur portrait de la situation, Mitchell *et al.* (2010) évoquent la pertinence de prendre en considération le point de vue des intervenants des divers lieux où ces jeunes peuvent se retrouver, tels qu'en centre de réadaptation en santé mentale ou au sein des services offerts aux victimes. Ils mentionnent aussi l'intérêt de prendre en considération le point de vue des jeunes impliqués. Un tel portrait pourrait favoriser la consolidation d'un réseau de soutien sociocommunautaire adapté aux besoins des jeunes impliqués dans des activités d'ESSR ou en processus de sortie.

1.4.1 Terminologie privilégiée et posture théorique

Dans le cadre de cette recherche, la terminologie « échange de services sexuels contre rétribution » (ESSR) sera privilégiée afin d'éviter la stigmatisation associée aux termes « prostitution » et « exploitation sexuelle ». De plus, cette appellation permet d'inclure l'éventail de situations pouvant être vécues par les jeunes adultes rencontrés, tant en ce qui concerne le mode d'entrée (recrutement par les pairs, gang de rue, autonome, etc.) que les différents types et lieux de pratique (agences d'escorte, agence de massages érotiques, bar de danses érotiques, rue, indépendante, proxénétisme, web, etc.). Cette appellation permet également d'inclure les jeunes sans égard au genre et au

passage législatif vers l'âge majeur. De plus, elle offre une forme de neutralité en ce qui concerne les jeunes qui portent à la fois, ou en alternance, les rôles de victime, de recruteur et de souteneur. En ce sens, les réflexions de Toupin (2006) quant à la façon d'aborder l'expérience des personnes impliquées dans l'ESSR appuie le choix théorique d'une terminologie neutre. Elle évoque notamment que la posture d'analyse du chercheur doit être sensible au sens que donne chaque personne à son expérience en relation avec le contexte dans lequel elle le vit. Une terminologie neutre permet entre autres d'outrepasser les débats féministes abolitionniste et pro-travail du sexe en incluant l'éventail de termes et d'expériences que comprend le phénomène dans sa globalité.

Ainsi cette posture d'analyse fait écho à la posture conceptuelle choisie dans le cadre de cette recherche, celle-ci faisant office de cadre théorique. Il s'agit de la notion du pouvoir d'agir. Celle-ci s'inspire des écrits sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités, plus communément connu sous le terme anglophone *empowerment*. La terminologie francophone a fait l'objet de plusieurs débats linguistiques ayant permis de clarifier certaines des assises théoriques nécessaires à son application, bien que son appellation et son application soient encore sujets aux débats critiques (Le Bossé, 2003; Parazelli et Bourbonnais, 2017). Plus particulièrement auprès des personnes ayant des conditions de vie difficiles et marginales, la notion du pouvoir d'agir vise l'affranchissement des obstacles psychologiques et structurels qui les maintiennent dans la détresse et l'impuissance (Le Bossé, 2003; Le Bossé et Lavallée 1993; Le Bossé, Bilodeau, Chamberland et Martineau, 2009; Ninacs, 1995, 2008). Le

terme « pouvoir d'agir » tel que présenté par Le Bossé, Gaudreau, Arteau, Deschamps et Vandette (2002) implique ainsi d'avoir à sa disposition les moyens de se mettre en action, tant au niveau des ressources personnelles que collectives (Le Bossé et al., 2009).

Dans ses écrits, Le Bossé (2003) souligne cinq composantes essentielles de l'*empowerment*. La première caractéristique stipule qu'il est important de prendre en compte de façon simultanée « l'influence des forces sociales et des caractéristiques individuelles dans l'analyse de toute réalité sociale » (Le Bossé, 2003, p.34; Le Bossé et al., 2009). Cet énoncé suggère qu'il faut travailler à augmenter autant les ressources personnelles des personnes accompagnées que celles disponibles dans son environnement pour amorcer un changement centré sur le développement du pouvoir d'agir. En ce sens, la seconde composante précise qu'il est nécessaire d'analyser « l'acteur en contexte ». Cela implique un processus interactif entre la personne et son environnement et requiert la participation active de celle-ci dans la réalisation de l'action visée. L'intervenant agit en support afin de l'aider à aménager les conditions qui lui permettront de tendre vers l'objectif établi. De là découle une troisième composante qui nécessite que la personne concernée participe aux discussions et qu'elle ait un droit de regard sur la définition du problème, la cible du changement ainsi que les solutions envisagées pour y remédier. Il s'agit également d'une démarche unique qui doit tenir compte de la personne dans son contexte, et donc des obstacles individuels et structurels qui y sont reliés (Le Bossé, 2003; Le Bossé et al., 2009; Ninacs, 1995). La dernière caractéristique essentielle de l'*empowerment* implique le développement d'une

démarche d'action conscientisante constituée d'une influence personnelle ou collective sur l'environnement (Le Bossé, 2003; Le Bossé et al., 2002; Le Bossé et al., 2009; Ninacs, 1995, 2008). Ce critère met de l'avant « l'interdépendance des sources structurelles et individuelles du changement » (Le Bossé, 2003, p.36; Ninacs, 1995). En ces termes, la communauté est désignée comme un acteur ayant un rôle à jouer dans l'aménagement et l'adaptation de ses services afin de répondre aux besoins de la population (Ninacs, 2008).

Par ses fondements, la notion d'*empowerment* permet de présumer que les personnes ont ou peuvent acquérir les compétences nécessaires qui leur permettront d'avoir accès aux ressources personnelles et collectives dont elles ont besoin (Ninacs, 1995; Parazelli et Bourbonnais, 2017). La personne, considérée en fonction de son contexte de vie, mais également en regard des ressources disponibles dans son environnement, se retrouve au cœur des démarches de réappropriation du pouvoir sur sa vie. Par le fait même, le rôle de l'intervenant rejoint la théorie sur l'accompagnement précédemment mise de l'avant pour soutenir la période de transition à la vie adulte des jeunes en difficulté. Tel qu'imagé par Le Bossé et al. (2009), l'intervenant n'est pas là pour juger la nature ou le rythme du voyage de la personne qu'il accompagne, mais plutôt pour contribuer au mieux à l'aménagement des conditions ainsi qu'à l'acquisition des outils nécessaires à sa poursuite (Le Bossé et al., 2009; Ninacs, 1995, 2008; Parazelli et Bourbonnais, 2017). La notion de développement du pouvoir d'agir infère que l'intervenant adopte une posture relationnelle égalitaire avec la personne accompagnée

et qu'il soit à l'écoute du sens que celle-ci donne à son expérience, à ses besoins et à son cheminement (Le Bossé, 2003; Le Bossé et al., 2002; Le Bossé et al., 2009; Ninacs, 1995, 2008). L'intervenant est appelé à être proactif dans la recherche de solutions adaptées à l'unicité des trajectoires de chacun de ces jeunes et à œuvrer simultanément sur l'affranchissement des obstacles individuels et sur l'amélioration de l'accessibilité aux ressources de la communauté. (Le Bossé, 2003; Le Bossé et Lavallée, 1993; Le Bossé et al., 2002; Le Bossé et al., 2009; Ninacs, 1995).

1.5 Questions de recherche

1.5.1 Objectif général

Cette recherche vise à approfondir les connaissances sur la problématique de l'accessibilité et de la pertinence des services offerts aux jeunes (16-25 ans) en transition vers l'âge adulte qui sont ou qui ont été impliqués dans des échanges de services sexuels contre rétribution.

1.5.2 Objectifs spécifiques

1.5.2.1 Cible 1 : Jeunes adultes

1. Connaître les défis et les besoins des jeunes impliqués ou ayant été impliqués dans des échanges de services sexuels contre rétribution dans leur parcours.

2. Connaître l'expérience de ces jeunes quant aux services reçus durant leur parcours, plus particulièrement au cours de la période de transition à l'âge adulte.
3. Connaître le point de vue de ces jeunes quant à l'amélioration possible de la disposition et de l'organisation actuelle des services.

1.5.2.2 Cible 2 : Intervenants

1. Connaître les défis et les besoins des acteurs du milieu sociocommunautaire concernés par la problématique de l'accessibilité et de la pertinence des services offerts aux jeunes (16-25 ans) en transition vers l'âge adulte qui sont ou qui ont été impliqués dans des échanges de services sexuels contre rétribution.
2. Connaître le point de vue de ces acteurs quant aux besoins de ces jeunes dans leur parcours, plus particulièrement au cours de la période de transition à l'âge adulte.
3. Connaître le point de vue d'acteurs quant à l'amélioration possible de la disposition et de l'organisation actuelle des services.

4. Connaître le point de vue des acteurs sur la pertinence et vraisemblance de l'action collective auprès de jeunes adultes impliqués ou ayant été impliqués dans des échanges de services sexuels contre rétribution.

Méthode

Ce chapitre présente la méthodologie de la recherche ainsi que la justification des différents choix méthodologiques. Une description des stratégies d'échantillonnage et de recrutement ainsi qu'un portrait des répondants y seront présentés. Par la suite, les méthodes de collecte de données et d'analyse, les critères de scientifilité, les considérations éthiques ainsi que les limites de l'étude seront présentées.

2.1. Justification des choix méthodologiques

2.1.1 Méthodologie de recherche qualitative

La réalité de l'ESSR demeure méconnue par la société malgré les tabous et le sensationalisme qui s'en dégagent. Ce phénomène complexe et sensible requiert une méthodologie qui permettra de mieux comprendre l'expérience des acteurs qui s'y impliquent tout en permettant de contextualiser les données recueillies (Anadòn, 2006; Fortin et Gagnon, 2016; Paillé et Mucchielli, 2013). Le devis de recherche qualitatif semble donc le plus approprié pour mettre en lumière l'expérience vécue par les intervenants et les jeunes adultes en regard de l'accessibilité et de la pertinence des services offerts à des jeunes (16-25 ans) en transition vers l'âge adulte qui sont ou qui ont été impliqués dans des activités d'échange de services sexuels contre rétribution. Plusieurs auteurs (Firmin, 2013; Mitchell *et al.*, 2010; Pearce, 2009) recommandent

d'ailleurs d'inclure la voix des jeunes à l'égard des services qui leur sont offerts en lien avec le sens qu'ils accordent à leur réalité.

2.1.2 Approche phénoménologique

Dans le cadre de ce mémoire, l'approche phénoménologique interprétative a été privilégiée puisqu'elle favorise la compréhension et l'interprétation des expériences telles que perçues par les acteurs (Anadòn, 2006; Fortin et Gagnon, 2016; Paillé et Mucchielli, 2013). En effet, cette perspective permet de dégager le sens derrière l'expérience subjective des personnes qui ont vécu le phénomène à l'étude (Anadòn, 2006; Fortin et Gagnon, 2016; Giorgi, 1997). Dans ce type d'approche, la proximité du chercheur avec le terrain de recherche lui permet d'adopter une attitude empathique vis-à-vis du sujet à l'étude et l'aide à créer une relation de confiance avec les participants (Anadòn, 2006; Fortin et Gagnon, 2016). Selon Anadòn (2006), ces stratégies seraient perçues comme une garantie de crédibilité lorsqu'utilisées « dans la reconstruction du phénomène tel que vécu par les participants » (p.19).

L'approche phénoménologique est donc intéressante pour répondre à l'objectif de cette étude qui vise à approfondir la compréhension de l'expérience et de la perception d'intervenants et de jeunes adultes qui sont concernés par l'accessibilité et la pertinence des services offerts lors de la transition à la vie adulte en contexte d'ESSR.

2.1.3 Stratégie d'échantillonnage

L'échantillon de cette étude se compose de deux catégories d'acteurs et chaque sous-groupe est représenté par plusieurs personnes. La stratégie d'échantillonnage par cas-multiples fut adoptée afin de représenter le plus globalement possible la réalité des intervenants et jeunes adultes de la ville de Québec concernés par l'objectif général de la recherche. Le recourt à deux catégories d'acteurs, soit les jeunes adultes et les intervenants, fait appel à la diversification externe. Celle-ci permet de comparer la vision de deux sous-cultures différentes qui sont interreliées par la problématique et d'explorer dans quelle mesure leurs perceptions convergent ou divergent à cet égard (Pires, 1997).

2.1.3.1 Critères d'inclusion et d'exclusion

Les jeunes adultes

La première catégorie d'acteurs est composée de jeunes adultes (18-25 ans) impliqués ou ayant été impliqués dans des activités d'ESSR. En incluant des jeunes dans l'échantillon, nous pourrons mieux comprendre leur expérience dans le milieu de l'ESSR et recueillir leur perception sur les services qu'ils ont reçus ainsi que sur les services offerts, notamment durant la période de transition à la vie adulte (16-25 ans). La raison pour laquelle nous avons choisi d'exclure les mineurs est reliée à la nature des entrevues pouvant faire ressurgir des émotions difficiles. De plus, il nous semblait préférable d'inclure des jeunes ayant atteint l'âge de la majorité qui pourraient s'appuyer

sur leur expérience pour témoigner des défis et des changements associés à la transition à la vie adulte. La tranche d'âge 18-25 ans est favorable à ce que le répondant porte un regard tant sur sa situation actuelle que sur son expérience lorsqu'adolescent afin de bien documenter la réalité de l'ESSR, les services reçus ainsi que les changements associés à l'atteinte de la majorité. Étant directement dans la période de transition à la vie adulte ou l'ayant traversé récemment, le jeune adulte peut s'exprimer sur son vécu, ses besoins ainsi que sur la réponse à ses besoins. Pour faire partie de l'échantillon, les jeunes adultes devaient avoir déjà utilisé des ressources ou fait une demande d'aide durant leur parcours de vie. En raison du défi du recrutement, les critères ont été adoucis afin d'inclure certains jeunes adultes qui considèrent avoir commencé leurs activités d'ESSR à l'âge adulte, mais qui ont été recrutés ou en contact avec des activités d'ESSR lorsqu'ils étaient mineurs. D'un point de vue éthique, les jeunes adultes sélectionnés pour ce mémoire ne devaient pas avoir fait l'objet d'un suivi ou d'une démarche d'intervention auprès de la chercheure durant ses années de stage et d'emploi au sein de l'organisme PIPQ. De plus, une attention particulière a été portée afin de s'assurer que les jeunes adultes soient disposés émotionnellement à répondre à des questions sensibles en lien avec leur réalité.

Les intervenants

Le premier échantillon d'acteurs est composé d'intervenants provenant de divers organismes sociocommunautaires pouvant être sollicités durant la période de transition à

la vie adulte de jeunes impliqués ou ayant été impliqués dans des activités d'ESSR. Ces derniers viennent compléter le portrait ayant été amorcé par d'autres recherches mais ayant porté leur regard principalement sur les intervenants issus d'établissements et d'institutions tels que le Centre jeunesse de Québec (CJQ) et le Service de police de la ville de Québec (SPVQ). Ces intervenants issus du milieu sociocommunautaire, soit d'écoles d'enseignements aux adultes et d'organismes communautaires membres et non-membres de la *Table régionale de concertation, prévention et intervention en matière de prostitution juvénile à Québec*, ont donc été inclus dans cette recherche pour connaître leur réalité et leurs perceptions à propos de leur capacité à s'investir auprès des jeunes impliqués ou ayant été impliqués dans des activités d'ESSR. Ces derniers sont en étroite relation avec les jeunes adultes de 16 à 25 ans² et prennent une place importante lorsque les jeunes ne reçoivent plus de services du CIUSSS-CN et entament leur transition vers la vie adulte.

Les intervenants participant à cette recherche doivent exercer leur travail au sein d'un service issu du milieu sociocommunautaire. Ils doivent offrir des services qui répondent à des besoins reliés à la transition à la vie adulte des jeunes en difficulté, notamment dans la tranche d'âge 16-25 ans. La recherche cible les services d'accompagnement, d'hébergement, de dépendance, de santé physique et psychologique, de scolarisation et d'emploi en correspondance avec les besoins des

² La tranche d'âge 16-25 ans est privilégiée puisqu'il s'agit d'une période clé de la transition à la vie adulte. Cette décision découle des tranches d'âges habituellement octroyées aux services offerts à la clientèle jeunesse et jeune adulte, soit 12-25 ans et 16-30 ans.

jeunes en transition à la vie adulte qui ont un vécu en lien avec l'échange de services sexuels contre rétribution.

2.1.3.2 Technique de recrutement

Les jeunes adultes

Le recrutement de jeunes adultes impliqués dans des échanges de services sexuels est complexe étant donné la sensibilité du sujet à l'étude. C'est pourquoi nous avons dû recourir au référencement personnalisé via des intervenants (Poupart, 1997). Le recrutement des jeunes adultes s'est fait par le biais d'intervenants qui travaillent auprès des personnes impliquées dans l'ESSR. Pour faciliter le recrutement, ces intervenants disposaient d'une brochure expliquant qui étaient les personnes que nous voulions rencontrer pour cette recherche, de même que les modalités et les retombées attendues. (Appendice C). Les coordonnées téléphoniques et de courriel de la chercheure apparaissaient sur cette brochure afin de permettre aux participants de la contacter directement le cas échéant. La majorité des répondants ont toutefois préféré que la chercheure initie le contact téléphonique en autorisant l'intervenant à lui transmettre leurs coordonnées. Ce faisant, le recrutement des jeunes s'est échelonné sur une période de sept mois et les entretiens se sont déroulés de décembre 2018 à juin 2019. Durant les procédures de recrutement, deux jeunes adultes ayant initialement donné leur accord se sont désistés. Les jeunes adultes ont tous reçus un certificat cadeau de 15\$ applicable dans les restaurants *Subway* afin de les remercier pour leur participation à la recherche.

Les intervenants

Le recrutement des intervenants a été initié auprès des organismes ciblés. Une brochure explicative a été conçue afin de vulgariser les paramètres de la recherche et de faciliter le recrutement des intervenants (Appendice H). Cette brochure s'adressant plus particulièrement aux intervenants potentiels a été remise en main propre ou par courriel lors de la prise de contact selon les dispositions suivantes. Pour la majorité des milieux, le premier contact s'est effectué par le biais d'un courriel adressé au coordonnateur ou au directeur de l'établissement. Celui-ci a par la suite procédé à la sélection d'un intervenant jugé susceptible de bien répondre aux critères de la recherche en lui faisant suivre la brochure explicative. Les intervenants concernés ont pris contact avec la chercheure par téléphone ou par courriel afin de convenir du moment où l'entrevue pourrait avoir lieu. Les relances ont été effectuées par courriel et par téléphone. Pour certains milieux, l'intervenant a été contacté directement par la chercheure, en personne ou par téléphone, afin de sonder son intérêt à participer au projet de recherche. Dans ces circonstances, le projet fût par la suite entériné par la direction ou le coordonnateur concerné dans un échange de courriel avec la chercheure. Le recrutement et la collecte de données auprès des intervenants s'est échelonné sur une période de neuf mois en fonction des disponibilités des organisations et des intervenants répondants. Les entretiens se sont déroulés de juillet 2018 à mars 2019.

2.1.3.3 Portrait des répondants

Le portrait des répondants a été établi à partir des fiches signalétiques remplies au préalable à chaque entretien et présente brièvement les acteurs ayant contribué à l'étude (Appendices E et J). Chez les jeunes adultes, les catégories d'information permettent de dresser un portrait plus global de leurs expériences et leurs antécédents familiaux en lien avec l'ESSR ainsi que les tierces personnes pouvant y avoir été impliquées. Leur parcours familial et de services, leur niveau d'études, leur type de revenu ainsi que leurs antécédents de consommation de drogues ont également été compilés parce que ces dimensions nous apparaissaient fondamentales, et sans savoir comment l'entretien allait se dérouler, nous souhaitions nous assurer autant que possible d'obtenir de l'information à cet égard. Il demeure toutefois que certains répondants ont préféré de ne pas répondre à certaines questions concernant les dimensions plus directement reliées à l'expérience de l'ESSR. Les catégories d'informations que comprend la fiche signalétique des intervenants permettent de dresser un portrait de leur expérience professionnelle antérieure ainsi que leur degré d'expérience en lien avec l'ESSR. Le portrait des intervenants a été élaboré à partir de leur niveau de scolarité, du secteur d'intervention auquel ils sont associés actuellement et auquel ils étaient associés antérieurement ainsi que de leur expérience dans les réseaux communautaire et institutionnel.

Les jeunes adultes

L'échantillon de jeunes adultes est composé de trois femmes et un homme de Québec âgés entre 19 et 24 ans. Durant leur enfance et adolescence, trois des participants rapportent avoir séjourné dans des familles d'accueil ou dans des hébergements de type foyer de groupe ou centre de réadaptation issues des services de la DPJ. Les jeunes adultes ont bénéficié également de plusieurs types de services au cours de leur vie : psychologie (4), médecine spécialisée (1), travail social (3), psychiatrie (3), intervention communautaire (1), psychoéducation (1). Deux répondants résident actuellement dans un service d'hébergement et les deux autres habitent dans un appartement. Le niveau de scolarité des participants est varié. Deux participants sont en voie de terminer leur diplôme d'études secondaires, les deux autres ont complété leurs études collégiales et l'un d'entre eux poursuit des études universitaires de premier cycle. En ce qui concerne leur source de revenus, deux participants bénéficient de l'aide financière de dernier recours et deux participants occupent un emploi rémunéré. Les fiches signalétiques révèlent également que les activités d'ESSR s'ajoutent aux revenus de deux des répondants.

Les participants ont débuté leur expérience avec l'ESSR à des âges distincts, soit entre 6³ et 20 ans. Deux d'entre eux inscrivent dans leur fiche qu'ils ont commencé leurs

³ Un membre de l'entourage du participant concerné recevait une rémunération en échange de gestes à caractère sexuel perpétrés par d'autres adultes à l'égard de l'enfant. Son récit d'expérience en lien avec l'ESSR débute par ces événements qui joueront un rôle important dans sa trajectoire de vie ainsi que dans sa façon de percevoir son expérience.

activités alors qu'ils étaient majeurs. Deux participants précisent qu'ils ont été initiés à des activités d'ESSR par le biais d'une tierce personne, soit un membre de la famille, un membre de gang et/ou un amoureux. Trois répondants ont travaillé de manière indépendante, deux ont fait l'expérience des agences de massages érotiques et un dans une agence d'escortes, un répondant a pratiqué l'ESSR sur la rue et un autre a pratiqué dans des bars de danses érotiques. Tous les participants ont utilisé des sites internet d'annonces intimes pour afficher leurs services, et trois ont fait l'usage des réseaux sociaux dans le cadre de leur pratique. Deux participants ont des membres de leur famille ayant des antécédents en lien avec le milieu des ESSR. Enfin, trois participants ont consommé des substances psychoactives durant leur expérience d'ESSR. Un seul d'entre eux consommait déjà avant de débuter ses activités d'ESSR et deux consomment encore. Une variété de drogues douces et dures a été consommées par les participants (*speed, cocaïne, lean, molly, xanax, wax, marijuana, crack et alcool*).

Les intervenants

Le deuxième groupe cible est composé de neuf intervenants âgés entre 27 et 64 ans qui œuvrent dans un service sociocommunautaire de la ville de Québec dont la mission touche les jeunes mineurs, majeurs ou les deux, dans la tranche d'âge de 16 à 25 ans. Les milieux de pratique sont variés et touchent l'emploi, l'accompagnement, l'hébergement, les dynamiques d'ESSR, la scolarité, la violence faite aux femmes ainsi que la toxicomanie. Tous les intervenants ont eu une ou plusieurs expériences auprès des

personnes impliqués dans le milieu des ESSR à différents niveaux. Certains intervenants rencontrés ont des contacts quotidiens avec ces personnes alors que pour d'autres, leurs contacts sont plus occasionnels. Tous les intervenants ont de l'expérience dans le milieu communautaire et quatre d'entre eux cumulent des expériences dans le réseau institutionnel. Les expériences de travail antérieures sont variées, étant reliées à la toxicomanie, l'itinérance, la relation d'aide, la déficience intellectuelle, la santé mentale et la scolarité. Les intervenants rencontrés ont tous des diplômes post-secondaires dont trois de niveau collégial, cinq de premier cycle universitaire et un de deuxième cycle universitaire.

2.1.4 Méthode et outil de collecte de données

2.1.4.1 Entretien semi-structuré

L'entretien semi-structuré a été sélectionné comme outil de collecte de données pour ce projet de recherche. Ce type d'entretien permet de laisser libre court à l'expression des participants tout en assurant la réponse aux questions de recherche. Ce procédé est congruent avec le point de vue inductif de la recherche qualitative où l'émergence de nouvelles dimensions issues des données est encouragée. L'entretien est d'ailleurs un instrument privilégié pour interpréter le sens que les gens donnent à leur expérience (Poupart, 1997) et permettre « au sujet de se révéler et de révéler sa propre singularité » (Anadòn, 2006, p.19). D'après Poupart (1997), cet outil est favorable dans

un contexte impliquant un groupe considéré comme « marginal » ou comme des « victimes » tel que ceci est le cas dans la présente étude. Il permet de donner la parole à des personnes moins représentées au sein de la société et de dénoncer, s'il-y-a lieu, les préjugés et les iniquités (Poupart, 1997).

2.1.4.2 Déroulement des entretiens

Les entretiens ont été menés avec l'aide de deux canevas qui ont été élaborés pour chacune des catégories de répondants à l'étude (Appendices A et B). Les deux canevas ont le même format et se composent des mêmes sujets généraux (leur expérience en lien avec l'ESSR, les besoins des jeunes, les services offerts aux jeunes, la transition à la vie adulte et l'action collective). Les deux groupes de répondants sont sondés tant sur leur expérience personnelle que sur leur expérience en lien avec les services et l'action collective.

Après avoir rappelé les objectifs de la recherche, expliqué les modalités entourant le formulaire de consentement et soumis à la fiche signalétique, la chercheure a abordé l'entretien sous forme de discussion avec le répondant. Un soutien visuel schématisé des questions a été utilisé par la chercheure dans le but de couvrir tous les thèmes du canevas avec fluidité en fonction du discours du participant et, par le fait même, d'éviter les répétitions. Un retour sur l'entretien a été effectué avec chaque participant à la fin de

la rencontre pour connaître ses perceptions à l'égard de l'entrevue. En terminant, les participants du groupe de jeunes adultes ont reçu une liste des ressources disponibles auxquelles ils pouvaient avoir recourt en cas de besoin (Appendice F). Toutes les entrevues ont été enregistrées sur bande audio, avec l'accord des participants.

2.1.5 Analyse

Les entretiens ont d'abord été retranscrits de manière intégrale et les résultats ont fait l'objet de deux niveaux d'analyse. Tout d'abord, les premières lectures des verbatims ont donné lieu à une première grille d'analyse générée sous un procédé inductif. Les canevas d'entretien ont servi d'appui pour initier les premières sous-catégories qui ont été classées par codes de couleur. À l'aide d'une analyse verticale, le contenu de chaque verbatim a ainsi été codifié et catégorisé en fonction des différents thèmes émergents. Par la suite, une analyse horizontale de tous les entretiens de chaque sous-groupe a permis de regrouper les résultats et de faire la lumière sur les thèmes principaux de l'étude. Les données de chaque sous-groupe ont ensuite été comparées entre elles afin de mettre en évidence les convergences et les divergences au sein de la même catégorie de répondants. Le même procédé a par la suite été effectué afin de comparer les données issues des deux catégories de répondants (Paillé et Mucchielli, 2013). De plus, les consignations de types journal de bord ont permis à la chercheure de garder le fil sur ses réflexions, ses expériences ainsi que ses réactions tout au long du processus d'analyse.

La rigueur de cette recherche qualitative tient lieu dans différents mécanismes ayant permis d'obtenir les résultats les plus objectifs et représentatifs possibles de la réalité des répondants (Guba, 1981). Afin d'augmenter la variété des sources de données, les résultats préliminaires ont été présentés dans un atelier tenu dans le cadre du colloque « De la ruelle au virtuel : l'exploitation sexuelle et la prostitution juvénile en 2019 ». Cette présentation a permis d'entendre les réactions de différents professionnels qui œuvrent dans les milieux communautaires, institutionnels ainsi que dans les communautés de recherche universitaire sur les questionnements que soulève la présente étude. Ces échanges ont permis de nourrir l'interprétation des résultats et de valider les réflexions, contribuant à l'intersubjectivité de l'analyse. Cette intersubjectivité est également bonifiée par les échanges entre la chercheure et la directrice de recherche, tout au long du processus. L'intersubjectivité en recherche qualitative est reconnue pour permettre une réflexion approfondie de l'interprétation des résultats en permettant au chercheur de prendre du recul et de se remettre continuellement en question (Guba, 1981; Lessard-Hébert, Goyette et Boutin, 1996).

2.2 Considérations éthiques

Tous les participants ont pris connaissance des informations relatives à la recherche par le biais d'une lettre avant de débuter les entretiens. Un formulaire de consentement à participer à l'étude a été signé par les participants préalablement et tous ont consenti à l'enregistrement audio de l'entrevue (Appendices D et I). La présente étude, les

procédures associées ainsi que les documents transmis aux participants ont tous été entérinés par le comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec à Trois-Rivières et un certificat portant le numéro CER-16-224-07.08 a été émis.

Résultats

Ce chapitre fait état des résultats obtenus lors de l'analyse des entrevues réalisées auprès des jeunes adultes et des intervenants sociocommunautaires. La première partie présente trois grands thèmes abordés par les jeunes adultes⁴ : les besoins, les impacts et les perceptions des jeunes adultes quant à leur expérience dans le milieu de l'ESSR, les défis reliés à la transition à la vie adulte ainsi que leur expérience et leur perception à l'égard de l'offre de services reçue. La seconde partie illustre la perspective des intervenants sociocommunautaires. Ces répondants abordent leur perception des besoins de ces jeunes, les attitudes à privilégier pour intervenir auprès d'eux ainsi que la particularité de l'intervention en contexte de transition à la vie adulte et d'ESSR. Ils se questionnent également sur les concepts qui définissent la vulnérabilité des filles impliquées dans des activités d'ESSR et se prononcent à l'égard des défis de l'action collective. Bien que les entrevues réalisées auprès des deux groupes de répondants étaient orientées vers les mêmes thèmes, les résultats ont été traités de manière séparée afin de bien comprendre la perspective de chacun.

⁴ Les prénoms utilisés pour désigner les jeunes répondants sont fictifs.

3.1 Le point de vue des jeunes

3.1.1 L'expérience de l'échange de services sexuels contre rétribution (ESSR)

3.1.1.1 Besoins comblés par l'ESSR

Plusieurs jeunes adultes ont évoqué que l'ESSR, que ce soit pendant, au commencement ou au retour de leur pratique, répondait à un besoin affectif. On y retrouve le besoin de recevoir de l'amour d'un homme ou de sa famille, le besoin d'appartenance à un groupe de pairs ou le besoin d'être valorisé par un homme ou des clients.

Ben ça je l'ai découvert avec le temps. Mais, t'sais, le fait que le monde te dise : « Tu es beau », t'sais « Tu es vraiment parfait », t'sais « Tu es vraiment le plus beau gars que tu as... que j'ai vu ». Pis t'sais y prennent, c'est pas toute ça, mais souvent y prennent soin de toi. Pis t'sais on dirait que ça t'amène un petit plus. T'sais surtout que moi mon estime était pas super haute dans le temps. Fak, t'sais on dirait que ça donnait un *boost* à l'estime. [...] (Félix)

Dans leur discours, ces jeunes laissent aussi entendre qu'ils ont besoin de vivre le même rythme de vie que leurs pairs et d'appartenir à un groupe, de s'offrir des biens, des moments de liberté lors de fugues et de consommer drogues et alcool. Tous indiquent que le mode de vie associé à la pratique de l'ESSR peut être une réponse à ces désirs.

Non, j'veoulais juste consommer genre ! J'veoulais juste me faire aimer j'pense ! Pis être avec du monde genre ! Pis avoir l'air cool ! (Jade)

[...] Mais t'sais, à l'école privée tout le monde avait des cellulaires de l'année, des *Iphones* pis toute ça. Pis t'sais, moi j'avais rien de ça. Fak t'sais, la façon que j'ai trouvé de m'acheter ces choses-là, la famille d'accueil voulait pas payer, avoir du beau linge aussi toute ça ça apporté que, t'sais, fallait que j'aille de l'argent pour pouvoir... Fak c'est un moyen de faire de l'argent. T'sais, 150 piasses de l'heure... (Félix)

En ce sens, tous les jeunes adultes affirment que l'ESSR peut répondre à un besoin financier, que ce soit pour se sortir d'une crise financière, subvenir à ses besoins de base, se payer des suppléments ou répondre à un besoin de sécurité. Tous s'entendent sur le fait que, malgré qu'il ne leur reste peu ou pas d'argent au bout du compte, recevoir un montant élevé d'argent rapidement devient attrayant et sécurisant. Leur discours laisse entendre que l'ESSR constitue une réponse financière difficile à égaler, d'autant plus qu'il permet de soutenir un train de vie particulier (accessoires de beauté, vêtements, voyage, taxi, cellulaire, sorties, restaurant, consommation, scolarisation, etc.).

[...] j'viens d'un milieu assez modeste pis j'ai jamais eu droit au luxe fak j'pense que, j'pas matérialiste, mais à quel point y'a un côté en moi qui l'est un peu pis qui aurait eu besoin de beaux vêtements, de beaux fla fla, de choses qui sont l'fun là, t'sais j'veux dire euh, pis d'voyager, des choses comme ça fak hum ça, ça me permettait euh t'sais j'me disais ah je vais voyager, j'vais économiser avec ça pis j'va dire euh j'prends par exemple euh 15 % de ce que je reçois à soir pis j'le mets dans mon p'tit pot pour mon voyage en Inde. Fak t'sais ça me motivait à kek'part, ça m'donnait le moyen de réaliser des projets ou des p'tites fantaisies pour me gâter que j'ai jamais eu l'opportunité d'avoir. [...] (Sophie)

3.1.1.2 Les impacts de l'ESSR

La perception de soi

Bien que l'ESSR soit une réponse à de multiples besoins, tous les jeunes adultes rencontrés identifient également plusieurs impacts reliés à l'ESSR dans leur vie et ce, dès le début de leur implication. Tout d'abord, trois des jeunes adultes s'expriment sur la marque laissée par leur premier client. Selon Félix et Sophie, cette première expérience a eu l'impact de les dégoûter d'eux-mêmes. Pour Alice, le premier client a eu pour effet de lui rappeler les agressions sexuelles subies par le passé.

[...] c'est genre la pire chose qui venait de m'arriver de toute ma vie, limite mon viol c'était moins pire que ça là. Pis comme, on pi là, j'ai pleuré, pleuré. J'ai pris ma douche genre je suis genre restée dans la douche pendant 2 heures à... à me demander si j'allais continuer. [...] (Alice)

Tous les jeunes adultes ont évoqué que la pratique de l'ESSR les avait amenés à développer une image négative de soi. De son côté, Félix précise que son amour propre s'est amélioré lorsqu'il a diminué sa pratique d'ESSR et qu'il a commencé à respecter davantage ses limites, tel que l'âge maximum de ses clients. Pour sa part, Sophie évoque que la subjectivation du corps de la femme est déshumanisante et crée une pression sur elle de changer et d'améliorer son apparence pour plaire. Cette forme de marchandisation, comme elle l'appelle, laisse place à la comparaison, nuit à l'estime personnelle et a des impacts sur le plan identitaire.

[...] Ça m'a rendue un peu malade dans le fond, ça m'a, ça a contribué à c'que mon état mental dégringole pas mal là. Pis même avant, même dans l'agence, t'sais... ça allait pas là, t'sais ça, ça allait pas bien. Pis c'pas que j'detestais ça tant que ça, mais c'est plus comme... la conscience de la marchandisation, que, t'sais d'la déshumanisation aussi, c'est toute ça un peu, pis la pression aussi pour hum toujours hum, t'sais, changer physiquement tout le temps s'améliorer physiquement si on veut, pis t'sais ça aussi c'est tout le temps là. [...] (Sophie)

Ainsi, les comparaisons, l'attitude ou les désirs sexuels du client peuvent avoir un impact négatif sur leur perception d'eux-mêmes. Les répondants précisent toutefois que l'ESSR peut également générer certains impacts positifs sur l'estime de soi dépendamment de la relation avec le client et du contexte. Le fait d'être le choix du client et de se sentir compétent et séduisant dans la pratique de l'ESSR sont des exemples de valorisation que les jeunes adultes rapportent.

Bin d'in fois c'est mon estime là, hum ! Genre, je sais pas ! Ça dépend de comment que les clients y'agissent là ! Hum ! Ça dépend, t'sais des fois j'me sens t'sais j'suis comme fière pis j'me sens belle pis toute, mais des fois j'me sens comme une grosse une marde là ! [...] (Jade)

Pour Jade, la perception de soi atteint un second niveau puisqu'elle remet toute sa vie en question depuis qu'elle a compris, avec l'aide des intervenants, que sa situation personnelle était anormale depuis l'enfance. Ce constat a créé une onde de choc chez elle, entraînant une escalade dans sa consommation de drogues. Aujourd'hui, elle tente de se situer dans la norme sociale en observant les personnes qu'elle considère normales et en essayant de calquer certains comportements. Elle évoque à plusieurs reprises

qu'elle désire être normale au regard des autres, tout en remettant en question le sens de cette norme dans sa vie personnelle.

Bin c'parce que t'sais, à force de m'faire dire que c'est pas normal pis que ça c'est mal, faire des clients, pis *whatever*, bin t'sais X (intervenante) a m'disait pas ça là, genre merci ! Mais t'sais, c'est parce qu'un m'ment donné ça *fuck* e l'cerveau la, tu t'dis criss dans l'fond j'suis pas normale de faire ça, t'sais ? C'pas sain ! Fak là ça te *fuck* les idées là pis quand tu fais ça tu t'sens mal, tu comprends ? Fak j'pense que c'est plus ça là t'sais ? (Jade)

La connaissance de soi et les symptômes dissociatifs

Dans les circonstances, les répondants éprouvent tous le besoin de se recentrer sur eux-mêmes afin de reconnaître leurs propres désirs, ce qu'ils aiment et ce qu'ils veulent devenir. En ce sens, plusieurs mentionnent que la pratique de l'ESSR les amène à jouer un rôle dans le cadre de leurs rencontres avec leurs clients. Félix explique, pour sa part, qu'il ne souhaite pas que les clients le connaissent réellement. De son côté, Sophie associe ses vêtements et son maquillage à un déguisement qui lui permet de se protéger. Elle considère qu'il s'agit d'une forme de décorporalisation : « T'sais j'ai vraiment divisé mon corps et ma personnalité en deux, là. [...] ». Jade évoque pour sa part que « tu te perds » et que « tu n'es plus toi-même » lorsque tu pratiques l'ESSR à long terme. Elle met aussi en perspective la désensibilisation qui se fait au fil de la pratique de l'ESSR où la pudeur et l'inhibition tendent à disparaître. Cette désensibilisation entraîne ensuite la transgression des limites personnelles qui, en combinaison avec la consommation de substances psychoactives, devient dangereuse

pour la santé et la sécurité. À la lumière de ce qui précède, l'expérience de Jade correspond sensiblement à ce que les autres répondants ont vécu.

[...] Ouais, mais en même temps je sais que si je ferais ça tout l'temps je, ça se peut que ça revienne de même genre. Parce qu'un m'ment donné tu t'coupes genre. Tu fais comme si tu t'en foutais là ! [...] tu t'en viens déconnectée genre. (Jade)

La violence physique et sexuelle

Le sentiment d'insécurité que peut provoquer la pratique de l'ESSR prend plusieurs formes selon les jeunes adultes rencontrés, s'arrimant aux risques pour leur santé sexuelle, leur sécurité physique ainsi qu'aux violences physiques, psychologiques et sexuelles subies. En effet, plusieurs ont fait face à des clients agressifs, physiquement violents ou sexuellement abusifs. Par exemple, Sophie évoque avoir vécu dans la peur qu'un client la retrouve et s'être tournée à deux reprises vers le service de police pour se sortir d'une situation délicate le concernant. De son côté, Félix exprime que certains clients n'ont pas respecté son refus de continuer ou d'effectuer certaines pratiques sexuelles.

Ben il y avait eu des... ben t'sais souvent dans la relation, ben parfois la personne te pénètre pis tu dis : « Ben t'sais, arrêtes ». Pis t'sais, « C'est pas le fun », mais t'sais il dit : « J'ai payé ». Fak t'sais, il continuait. T'sais c'est plus ça. T'sais, ça devient... ça te joue sur... c'est sur le moral. (Félix)

Pour sa part, Alice illustre très bien la violence ainsi que le climat d'insécurité et de contrôle qu'elle a vécu dans son parcours relié aux gangs de rue. Elle se remémore entre autres la violence physique et psychologique subie, l'absence d'assistance lors de problèmes de santé majeurs, des pratiques sexuelles et de consommation à risque ainsi qu'une période de séquestration dans un motel.

[...] Il me faisait prendre la *molly* à tous les jours pour que j'aie envie. Pis, tu sais, limite c'était pas moi qui voulait à la fin là, il me donnait mon verre de coca, pis euh, il avait déjà de la *molly* dedans pis je le savais pas. C'est vraiment *fucked up* là. Fak, pis, il me faisait faire de la *coco* à tous les jours pour que je sois réveillée. Pis, j'étais obligée. Pis il y a même un moment donné, ils étaient trois au début, pis il y a un des trois qui m'a tapée. Il m'a vraiment tapée fort, euh, j'ai ca-po-té là comme, toute la soirée. C'était la première fois que je me faisais taper de ma vie (par des gars). [...] (Alice)

En ce sens, Jade et Sophie évoquent que le fait de travailler de manière autonome, sans agence ou souteneur, leur permet de respecter davantage leurs limites et d'instaurer des balises de sécurité. Selon Jade, il est clair que la dynamique avec son souteneur était pire que les risques d'être autonome étant donné la violence subie. De son côté, Félix préfère pouvoir faire le choix de ses clients. Dans les deux cas, les répondants indiquent « essayer de choisir » les clients au mieux. Malgré tout, ces risques procurent une forme d'adrénaline que Jade et Sophie apprécient, ce qui contribue à leur propension à prendre des risques.

Bin là tu vas chez quelqu'un mettons, euh, tu sais pas si tu vas rester enfermée là, si euh y'a 10 gars qui t'attends ou genre t'sais si l'gars c't'un malade mental genre ? Tu l'sais pas là tu comprends ? C'est comme... c'est tout l'temps pas *safe* là ! [...] Bin t'sais en même temps y'a toute le côté de

L'adrénaline pis toute genre ! Pis le fait de se préparer pis d'aller là, pis de jamais savoir c'est qui, moi j'trouve ça genre, excitant là ! (rire) T'sais je sais pas. C'est comme, toute la dynamique autour de t'ça, j'aime ça genre. J'trouve ça cool genre, je... Ouin. C'est sûr que c'est stressant là ? Veut, veut pas, parce que t'sais, c'est ça t'sais, tu sais pas c'est quoi que tu vas avoir là ? Mais t'sais, j'essaie des choisir genre. Bien. (Jade)

Les relations amoureuses

Pour Sophie et Félix, la pratique de l'ESSR a eu un impact négatif sur leurs relations amoureuses. En ce qui le concerne, Félix explique avoir de la difficulté à être fidèle dans une relation amoureuse puisqu'il a l'habitude d'avoir des relations sexuelles avec plusieurs hommes en contexte d'ESSR. Il estime que cette pratique nuit à la création d'une relation amoureuse stable et qu'il devra arrêter complètement pour pouvoir développer une relation saine. Pour sa part, Sophie mentionne avoir tendance à être attirée par des hommes violents et irrespectueux. Elle précise également que dès qu'elle dévoile ses activités d'ESSR, leurs comportements changent à son endroit, indiquant qu'ils sont prêts à franchir certaines limites, notamment au plan sexuel.

Hum, oui, mais d'une autre façon surtout ben t'sais avec les hommes, ça été mes relations hum avec les hommes euh avant d'être escorte, ça allait relativement bien, c'tait des relations que j'dirais saines.... Euh, mais après, ben pendant et après ça a été d'la violence sexuelle, d'la violence conjugale, t'sais euh, moins physique que verbale pis psychologique et sexuelle là, même économique, fak t'sais ça a... chu rentrée dans des, des relations très malsaines après ça, pis le malaise euh y'était là, t'sais j'me sentais quasiment avec des clients aussi par moment-là, avec un entre autres là que lui y... t'sais c'est le premier homme à qui j'ai dit que, t'sais dans l'intimité là, t'sais on s'fréquentait tout ça, que j'ai dit ah ben t'sais j'suis escorte pis tout ça... ben là avant que j'lui dise c'tait relativement correct la relation,

mais après c’comme si y me voyait comme un objet sexuel à part entière, t’sais c’est... j’peux tout entendre, tout faire euh, tout voir, etc. (Sophie)

Sophie souligne qu’elle vit sa première relation saine depuis qu’elle se considère sortie du domaine de l’ESSR. Elle affirme avoir entrepris des démarches thérapeutiques pour comprendre ses patterns relationnels auprès des hommes violents. À l’inverse, Jade n’a jamais vécu de relation amoureuse et se questionne sur ce que signifie, fondamentalement, être en couple. Elle croit également qu’elle doit commencer par se connaître elle-même. Selon elle, la stabilité d’une relation amoureuse semble ennuyante, d’autant plus qu’elle affirme avoir de la difficulté à faire confiance aux hommes en raison de son histoire de vie. Elle se questionne également sur son rapport à la sexualité qui a toujours été en lien avec l’ESSR. Elle mentionne avoir peu d’intérêt pour une relation sexuelle dite « gratuite » et que trois clients l’ont déstabilisée dans son parcours en lui demandant ce qu’elle voulait. Le rapport à la sexualité la ramène à nouveau à se questionner quant à sa normalité. Pour Jade, une relation sans argent est un non-sens et elle dénonce le double standard de la société actuelle qui valorise les relations sexuelles multiples et ponctuelles.

Mais pourtant tout l’monde couche avec tout l’monde, y’a des sites genre hum pour se rencontrer juste pour aller fourrer, pis l’monde font ça gratuitement genre, pourquoi ce serait néfaste de faire ça genre pis être payé ! J’veux dire c’est quoi la différence entre aller fourrer 10 gars dans un bar de même genre, parce que t’es en manque de cul, pis aller fourrer 10 clients genre ? Pour d’l’argent. Pour vrai moi j’vois pas la différence genre ? T’sais j’veux dire, c’est la même affaire genre, veut, veut pas là ? Selon moi, mais t’sais selon la population c’est pas ça là ! Hum. (Jade)

Les relations sociales et la stigmatisation sociale

Jade dénonce également la stigmatisation sociale ainsi que l'isolement qu'elle ressent. De son point de vue, la société ne valorise pas la pratique de l'ESSR comme moyen de gagner sa vie. Elle considère que c'est un obstacle à sa socialisation et que c'est également un facteur ayant contribué à sa sortie du milieu.

[...] Je sais pas aussi j'pense que, avec mettons d'autres personnes qui euh, bin j'me sens pas normale avec les autres à cause que, à cause de t'ça, p't-être, parce que j'ai l'impression que ça peut pas *fitter* genre avec les autres. À cause t'sais, comme tu vas pas à une table genre de 20 personnes pis tu leur dit « Hey ! *By the way* j'fais des clients » genre, t'sais ? Y feront pas « Aah Ok cool », pis vont continuer à discuter là ! (Jade)

La stigmatisation est également perçue par les autres participants. Alice, bien que tout son entourage la soutienne et soit au courant de sa pratique, mentionne avoir reçu des commentaires désobligeants, tant pendant qu'elle s'adonnait à la pratique qu'au moment où elle y a mis fin. Certains de ces commentaires ont été formulés par d'autres filles tout aussi impliquées dans l'ESSR. De son côté, Félix mentionne ne pas avoir été stigmatisé par ses pairs et les membres de sa famille qui étaient également au courant de sa situation. Il précise toutefois avoir été à l'origine de sa propre stigmatisation en utilisant, alors qu'il était plus jeune, l'étiquette « prostitué » parce qu'il se sentait mal dans sa peau. Malgré qu'il soit ouvert sur sa réalité, Félix trouve difficile de l'avouer à ses nouveaux partenaires amoureux puisqu'il anticipe une réaction négative : « Je suis un gars transparent, oui, mais, je suis quelqu'un qui est beaucoup anxieux. Pis, parfois, j'ai peur de la réaction du monde, fak je vais mentir pour me protéger ». Pour sa part, Sophie

demeure discrète quant à son passage dans l'ESSR. Considérant que la pratique est taboue dans la société, elle a retardé le moment de l'avouer à deux ou trois amis dans son entourage. Elle estime que ses parents ont des doutes quant à son passage dans le milieu puisqu'ils se sont inquiétés qu'elle soit sous l'emprise d'un souteneur.

La santé mentale

Les jeunes répondants évoquent les impacts de leur expérience sur le plan de leur santé mentale. D'ailleurs, ils révèlent tous avoir été hospitalisés, à au moins une reprise, suite à des évènements en lien avec leur état psychologique. Durant son récit, Sophie admet avoir rencontré plusieurs défis dans son parcours la forçant notamment à reconnaître qu'elle avait des problèmes reliés à l'augmentation de sa consommation, au diagnostic d'un trouble alimentaire boulimique ainsi que d'un problème de dépendance affective. Suivie pour son trouble de personnalité limite (TPL), elle travaille sur son identité, son estime de soi et sa perception de soi. Elle mentionne également éprouver beaucoup de culpabilité envers son entourage, ayant l'impression de les trahir par ses mensonges. Elle explique que c'est l'accumulation de tous les évènements stressants qui l'a menée à l'hospitalisation. L'anxiété, la violence subie, la déloyauté, la solitude et la perte de ses repères sont tous des éléments qui ont affecté sa santé mentale. Aujourd'hui elle tente de reconstruire son discours interne en ce qui a trait à sa valeur comme individu, essayant de ne plus se définir uniquement par la valeur de son corps et par sa pratique de l'ESSR.

Mon discours intérieur t'sais, avant c'tait plus : Ah ouin ben j'suis ben bonne à me faire baiser pis c'est pas mal ça là (rictus). T'sais c'tait cru, mais c'tait ce que je pensais. J'me qualifiais surtout comme un être sexuel, de performance sexuelle. Pis pas comme autre chose, fak là j'ai un peu hum, (rictus), un peu euh changé les cartes, fak t'sais oui ça me vient, pis j'pense que ça va sûrement r'venir dans ma tête cette idée là, mais, là je la tasse, j... j... ben j'l'accueille pis j'la tasse en même temps pis j'me dis ben... oui c'est là, mais j'suis pas obligée de me définir que par ça. J'suis une personne qui est belle dans... son entiereté là, t'sais, j'essaye de me rentrer ça dans tête là. (Sophie)

En ce qui concerne Alice, celle-ci rapporte avoir commis à deux reprises des gestes suicidaires dont elle ne garde aucun souvenir. Elle découvrira plus tard, à l'hôpital, que ces épisodes étaient des symptômes dissociatifs reliés à son trouble de personnalité limite pour lequel un traitement pharmacologique a été entamé. Ce fut pour elle le signal d'alarme lui indiquant qu'elle était envahie par sa condition de vie imprégnée de violences physiques et psychologiques. Pour sa part, Félix mentionne que son hospitalisation aurait eu lieu suite à une tentative de suicide qu'il relie à ses relations amoureuses, indiquant qu'il était alors excédé de devoir se cacher et vouloir être lui-même. Félix explique avoir reçu lui aussi un diagnostic de TPL, mais l'avoir fait renverser, en pratique privée, estimant que le diagnostic a été posé trop rapidement sans réelle évaluation. Il révèle également avoir souffert de dépression à l'âge de 17 ans, âge qui correspond au moment où il a déclaré pour la première fois être dans le milieu de l'ESSR. Concernant Jade, les multiples évènements traumatiques qu'elle a subis durant sa vie l'ont amenée à développer un trouble de stress post-traumatique (TSPT). L'ESSR ramène à sa mémoire des traumatismes qu'elle a vécus depuis son jeune âge, limitant le nombre de clients qu'elle peut avoir dans une journée. Jade explique devoir prendre du

temps pour prendre soin d'elle après chaque client, puisqu'elle vit des symptômes tels que des flashbacks ou des crises de panique. Elle manifeste également qu'elle préfère pratiquer l'ESSR à jeun puisque ça lui permet de garder le contrôle dans la relation avec le client : « J'tais plus là, pis genre, tu comprends, j'tais plus t'sais allumée là, genre, j'sais pas comment expliquer ça, pis en plus c'tait crissement plus payant là, parce que j'le dépensais pas toute dans *coke* là ! ».

3.1.1.3 La sortie

Selon leur expérience personnelle

Tous les jeunes adultes que nous avons rencontrés se considèrent aujourd'hui sortis du milieu, même si certains ont conservé quelques clients réguliers. Hormis Alice, tous songent à la possibilité d'y retourner et se questionnent à propos de leur volonté d'y mettre fin définitivement. Ainsi, la sortie peut apparemment se vivre et se concevoir différemment selon les personnes, leur trajectoire et les facteurs sur lesquels elles s'appuient pour évaluer la situation. Pour Sophie, le fait de ne plus être affichée dans les agences ou sur les sites marque la sortie du milieu de l'ESSR. Par contre, elle ne se sent pas prête à mettre un trait définitif sur la pratique et songe parfois à retourner dans les agences. Elle désire toutefois éviter de vivre à nouveau une aussi forte détresse psychologique. D'ailleurs, le fait de garder certains clients comprend des avantages qu'elle ne peut se permettre avec son autre emploi régulier. Sophie compare la pratique de l'ESSR à la consommation de drogue, précisant que l'abstinence serait la meilleure

solution pour être en mesure d'arrêter. Elle souhaiterait toutefois être un jour en mesure de rayer complètement cela de sa vie, considérant que c'est le seul moyen de faire place à une relation amoureuse stable. Elle considère qu'elle pourra arrêter complètement lorsqu'elle aura atteint une stabilité psychologique et financière. Elle se questionne également sur la façon dont elle pourrait combler l'attrait pour l'ESSR autrement dans sa vie, tel que de devenir aidante pour les personnes en situation de marginalité.

Oui c'est ça, je pense que ça va se faire graduellement, pis que plus je vais acquérir euh une comme confiance en moi, une estime, un emploi plus stable, régulier, t'sais quand je vas avoir terminé mes études pour moi je pense que ça va être euh quand je vas avoir plus de stabilité ça va être vraiment... plus un contexte favorable à me sortir de là, parce que t'sais je fais le lien que j'ai commencé en crise pis t'sais je pense que j'ai de l'insécurité de retomber en crise, fak, pis de pu avoir d'argent. Fak t'sais j'm'agrippe un peu à ça là. (Sophie)

Similairement, Félix pratique encore l'ESSR avec un client régulier, mais sa démarche vers la sortie s'est enclenchée lorsqu'il s'est senti dégoûté par sa pratique.

Qu'est-ce qui a marqué la fin ? Ben... T'sais un moment donné j'ai commencé à être plus dégoûté, t'sais ça me tentait pu. Je voyais des clients pis ça me tentait pu de rien faire avec lui. Pis même si y me donnait de l'argent, j'étais pu vraiment intéressé t'sais. Fak que... C'est plus quand j'ai commencé à faire de la danse que j'ai commencé vraiment à être écœuré. Pis, j'ai comme arrêté de faire des annonces, j'ai toute *pitché* ça là. T'sais, j'étais juste écœuré, ben... C'est ça qui a fait que j'ai arrêté. (Félix)

Félix regrette également les impacts que son expérience a eus sur lui ainsi que sur la qualité de ses relations amoureuses. Bien qu'il considère avoir appris de cette expérience et acquis une certaine ouverture, il tente aujourd'hui de trouver sa voie par le

biais des différents emplois et domaines d'études qu'il expérimente. Félix souhaite rester en dehors du milieu, mais aimerait néanmoins conserver les gains associés au mode de vie de l'ESSR. C'est pourquoi il songe à ouvrir un bar de danseurs dans la ville de Québec. En ce qui concerne Jade, la sortie correspond à une démarche de recherche identitaire. De son point de vue, son parcours n'aurait probablement jamais croisé l'ESSR si elle n'avait pas vécu les évènements de son enfance. Ainsi, elle explique que c'est l'opinion négative de son entourage à l'égard de l'ESSR qui l'a poussée à quitter cette pratique. Elle considère également que les impacts psychologiques de la pratique, reliés à son trouble du stress post-traumatique, rendaient l'ESSR de plus en plus difficile à soutenir pour elle. Elle mentionne notamment que de recommencer à faire des clients sur une longue période la mettrait trop à risque de perdre de nouveau le contrôle face au respect de ses limites. Par contre, les avantages financiers et l'adrénaline de l'ESSR lui manquent, ne sachant pas encore comment remplacer ces bénéfices dans sa vie. Elle se questionne également si elle se sent réellement prête à sortir définitivement de ce milieu, estimant qu'il doit être possible d'y trouver un équilibre. Elle cherche à découvrir qui elle est sans l'ESSR qui a fait partie d'elle toute sa vie et qui demeure une pratique pour laquelle elle estime avoir des compétences. Malgré cela, Jade mentionne que depuis peu, sa vision de l'avenir ne s'appuie plus seulement sur la pratique d'ESSR.

Bin, je sais pas genre, t'sais avant ça, j'me posais pas à question, c'tait juste ça là dans l'fond ! C'parce j'pensais que ma vie ça allait être ça ! Genre... fourrer des gars ! J'sais que ça l'air cave là, mais, ça avait tout l'temps été ça ! Fak j'voyais pas d'autres avenues possibles, là ? T'sais, c'tait juste hum, tu fais c'qu'y veulent, pis *that's it* pis toute t'sais ! fak euh je sais pas euh, là asteure euh j'm'identifie moins à ça j'pense. Pis j'essaie de faire d'autre

chose genre, pis t'sais de, d'aller à l'école euh, j'ai essayé de me trouver une job normale là ? (rire) C'est sûr c'est moins payant là, mais bon. Ouin, j'essaye ! (Jade)

Pour sa part, Alice estime être complètement sortie du milieu, malgré qu'elle conserve des liens indirects avec les membres du gang et que l'attrait de l'argent demeure un incitatif possible. Selon elle, mener à terme les procédures judiciaires de dénonciation de son proxénète serait la meilleure façon d'adresser une coupure claire avec le milieu de l'ESSR. Elle explique que sa motivation de pratiquer l'ESSR a toujours été l'amour pour son souteneur, spécifiant ne jamais l'avoir fait pour elle et réalisant désormais que l'« amour » dépendait de sa capacité à rapporter de l'argent. Ayant mis fin à la relation avec son souteneur de manière définitive, elle se dit fière de son cheminement. Aujourd'hui, elle travaille à reconstruire sa vie et à entreprendre un mode de vie sain ainsi qu'un sentiment de sécurité. Elle souhaite se développer un réseau social sain, pouvant également compter sur ses amies d'enfance qui sont toujours restées auprès d'elle. Elle reprend également le contrôle sur son autonomie estimant que dans le gang, elle a perdu sa capacité à prendre soin d'elle.

[...] Parce que aussi avec X (*souteneur*), j'avais régressé. Parce que c'est un mécanisme de (défense), je pense, ce qu'on m'avait dit. T'sais, je savais pu faire à manger, euh, tout ce que je faisais... T'sais, X (*souteneur*) s'occupait de tout. Trouver les *Airbnb*, faire à manger, commander, tout, tout, tout. Pis si, à la fin, pour de vrai, s'il était pas là, je mangeais pas. Je pouvais pas manger s'il était pas là. (Alice)

De son point de vue, le plus grand obstacle à la sortie est l'argent vite fait qui lui procurait un sentiment de sécurité même s'il était dépensé aussi rapidement. D'ailleurs,

celle-ci doit également reconstruire son nom en raison des fraudes financières découlant de ses activités en contexte de gang. L'acceptation de sa réalité constitue selon elle sa meilleure alliée dans ses démarches la conduisant vers la sortie.

La sortie pour tous ?

Bien que tous les répondants envisagent la possibilité d'arrêter complètement les activités d'ESSR pour leur bien-être, plusieurs considèrent également que la sortie n'est pas nécessaire pour tous. Selon eux, une personne qui se respecte dans sa pratique et qui n'a pas de regret à l'égard des gestes qu'elle a posés peut poursuivre. Par contre, la majorité conseillerait à quiconque désire arrêter de le faire graduellement. L'arrêt de la pratique demande une réorganisation financière et nécessite de se fixer des objectifs réalistes tout en visualisant ses rêves et ses motivations personnelles et professionnelles.

Ben j'y dirais d'y aller graduellement. Tu peux pas sortir de là, t'sais d'un coup, c'est sûr que tu vas capoter, tu vas... T'sais faut que... T'sais moi, justement de voir X (intervenant) ça m'a aidé. T'sais que tu ailles quelqu'un pour parler, t'sais, tu ailles graduellement, tu peux pas sortir de là d'un coup, t'sais. Selon moi c'est impossible, t'sais justement, tu as full un gros revenu pis du jour au lendemain, t'aurais pas de revenu. Pis c'est aussi de dire aux clients : « Désolé, j'arrête ». Fait que... t'sais, les clients que tu n'aimes pas tu les tasses toutes. Pis t'sais, ceux que tu aimes, tu y vas graduellement, t'arrêtes. T'sais comme moi, le seul client que j'ai gardé c'est à cause que je m'entends bien avec, pis c'est pénard. Je l'ai gardé. Mais c'est sûr qu'un moment donné, va falloir que j'arrête de le voir. (Félix)

En ce sens, Alice estime qu'il est possible de retrouver un mode de vie sain à l'extérieur du milieu de l'ESSR. Elle spécifie par contre qu'il est important d'être prêt et

de saisir chaque occasion de sortie, plus spécifiquement dans une situation impliquant un souteneur. Pour sa part, si une jeune dans une situation semblable à la sienne lui demandait de l'aide pour quitter le milieu, elle lui présenterait des intervenants et l'aiderait à couper tout contact avec le gang. Dans le même ordre d'idée, Sophie considère qu'une jeune mineure impliquée dans l'ESSR avec une tierce personne n'est pas en position de prendre une décision libre et éclairée, spécifiant qu'il s'agit plutôt d'une relation abusive. Selon son expérience, Jade souligne toutefois que peu de jeunes mineurs expriment le désir de sortir du milieu des ESSR. D'après elle, les jeunes réalisent davantage les impacts de leur réalité lorsqu'ils transitent vers l'âge adulte.

Dans cette optique, tous les répondants ont été invités à s'imaginer ce qu'ils diraient à un jeune qui mentionne vouloir s'initier à l'ESSR. En majorité, le réflexe serait de bien expliquer les pièges qu'ils ont découverts dans le milieu. Jade et Sophie expliquent qu'il s'agit d'un cercle vicieux dont il est difficile de se sortir. Bien qu'elle ne jugerait pas son choix, Jade affirme qu'elle ne lui faciliterait pas l'accès à des clients. De son côté, Sophie aimerait lui donner toutes les informations nécessaires pour prendre une décision éclairée telle qu'elle aurait aimé pouvoir le faire. Si la décision de la jeune était quand même de l'essayer, elle lui donnerait également des conseils afin de s'assurer qu'elle puisse avoir, dès le départ, la pratique la plus sécuritaire possible. En ce sens, Félix prendrait également le temps d'établir les pour et les contre et l'encouragerait à revenir lui parler de son expérience suite au premier client, s'il y a lieu. Enfin, Alice mettrait pour sa part la jeune en garde des rouages de l'ESSR avec un souteneur.

La vie ça coûte cher là, pis l'argent ça part vite. Fak, toute ça part. Pis, s'il y a quelqu'un derrière toi, il va t'aimer pour l'argent. Quand y'en aura pu, tu vas te faire mettre à porte. Ça m'est arrivé. (Alice)

3.1.2 La transition à la vie adulte

Pour Sophie, sa transition à la vie adulte a véritablement commencé lorsqu'elle a débuté ses études universitaires et mis fin à une relation amoureuse datant de l'adolescence. Elle s'est alors sentie comme dans une « crise d'adolescence », alliant sexe, drogues, alcool et *travail du sexe*, en plus des responsabilités associées à la vie adulte. Bien que son choix de débuter l'ESSR soit relié à une crise financière, elle considère que cela faisait parallèlement partie de son désir de vivre des expériences.

Oui, ouais je l'ai vécu un peu en retard, (rires) si tu veux ouais, ouais. Ça a vraiment été t'sais j'ai l'impression qu'j'ai commencé, c'est ça, à... pas m'sens — ben t'sais oui adolescente encore parce que t'sais j'avais plus des comportements d'adolescente euh... un p'tit peu dans l'impulsivité, mais j'me sentais plus comme ok ouais c'est moi qui paye mes affaires, c'est moi qui gère mes affaires, fak j'suis une adulte au moment où j'suis rentrée à l'université, ouais. Hum ! (Sophie)

D'après Alice, le passage à la vie adulte rime avec une hygiène de vie stable ainsi qu'avec la préparation de son avenir. À ses 18 ans, Alice se sentait perdue et laissée à elle-même. Sur le coup, elle avait l'impression de débuter sa vie adulte. Elle considère aujourd'hui que sa transition commence maintenant, alors qu'elle reprend sa vie en main et apprend à avoir un cadre de vie autonome. Alice estime ne pas avoir été suffisamment préparée à l'autonomie avant ses 18 ans. Ayant toujours vécu auprès d'éducateurs dans

un cadre de vie où tout était programmé, la coupure de services a été difficile pour elle. Alice mentionne avoir vécu un choc lorsqu'elle a réalisé qu'elle ne recevrait plus un appel chaque semaine pour prendre de ses nouvelles. Avec le recul, elle aurait souhaité qu'ils lui laissent apprendre à être autonome alors qu'elle recevait encore des services de la DPJ.

T'sais, parce que sortir des centres là, c'est dur. T'sais, à 18 ans, tu es dehors, tu es sans... limite ils s'en fichent, ils peuvent rien faire pour toi. Fak, ça vraiment été dur. T'sais, de me rendre à 18 ans pis de me dire : « Je suis genre laissée à moi-même. Faut toute que je fasse moi-même. » J'étais habituée d'avoir une cuisinière à tous les jours, d'avoir les éducateurs proches de moi, d'avoir un cadre. T'sais, veut, veut pas, à telle heure il passait, telle heure il passait. Mais là, quand tu es laissée à toi-même, c'est toi qui fait ton propre cadre. Pis c'est ça qui a été dur. Pis je pense que c'est pour ça que je suis tombée vraiment, vraiment, vraiment bas. Pis euh, mais là, je suis en train de refaire ça. On m'apprend à faire ça. C'est pour ça que je pense pas que je suis adulte encore. (Alice)

Pour Jade, la transition à la vie adulte s'est déroulée en deux temps, soulignant que la coupure de services avec la DPJ s'est faite à ses 16 ans lorsqu'elle a quitté le centre de réadaptation. À ce moment-là, elle a pris ses responsabilités pour ne pas perdre le droit de vivre chez sa mère, mais considère que la disponibilité des services aurait néanmoins contribué à sa stabilité. Dès qu'elle a eu ses 18 ans, elle a quitté le domicile familial pour vivre dans des ressources d'hébergement étant donné que la relation avec sa mère était difficile. N'ayant plus de filet de sécurité, elle s'est sentie laissée à elle-même. À l'étape actuelle de sa vie, Jade se pose encore une question fondamentale.

Mais t'sais, j'suis perdue là ? J'sais pas comme, comment être adulte là ? Parce que sans la « prosto » pis toute, je sais pas quoi faire là ! Fak j'essaye de changer, mais euh j'sais pas quoi, quoi être (rires). [...] Non, mais dans l'sens je l'sais pas quoi, qui j'veux être genre dans vie, pis ni qui j'suis là ? Parce que j'tais tout l'temps comme les gens voulaient que j'soye genre, les clients pis toute ! Fak euh t'sais juste ça, j'trouve ça *rough* genre, j'pense ! (Jade)

Enfin, Félix estime aussi avoir vécu un choc au moment où il a réalisé qu'il n'avait plus d'encadrement. Avec la coupure de services à 18 ans, il a trouvé difficile de gérer les responsabilités de la vie adulte telle que la gestion d'un budget et d'un appartement. Bien qu'il ait été référé vers un travailleur social au CLSC, il considère que le délai des services était trop long. De plus, Félix estime ne pas avoir reçu les services psychologiques dont il avait besoin en continuité avec le service de psychologue dont il bénéficiait alors qu'il était mineur. Par conséquent, il propose que les services offerts aux mineurs s'estompent plus graduellement pour tous les jeunes qui quittent les services de la DPJ à 18 ans. Il souligne toutefois l'importance qu'a eue le soutien qu'il a reçu de sa travailleuse de rue lors de sa période de transition, malgré qu'elle ne pouvait pas répondre à tous ses besoins de santé psychologique.

3.1.3 Expérience et perception à l'égard des services offerts

3.1.3.1 La peur de la stigmatisation et les services spécialisés

D'abord, Félix évoque la peur d'être stigmatisé lorsqu'il demande des services d'aide, notamment en santé mentale. Il a l'impression que chaque confidence lui vaut

une étiquette, prenant l'exemple de son expérience avec le diagnostic de TPL qu'il a fait renverser. Félix considère aussi qu'il est long et complexe d'avoir accès à des services psychologiques, songeant pour cette raison recourir de nouveau à la pratique privée.

Ben je sais pas là. T'sais admettons, rencontrer un psychologue c'est comme... c'est tellement compliqué. Parce que t'sais admettons, euh quand je suis allé à l'hôpital, ils ont pu me référer à voir un psychologue. Mais là t'sais, c'est un travailleur social qui m'appelle pour qu'elle fasse une évaluation. Mais t'sais, elle est revenue avec le trouble de personnalité limite. Elle voulait me faire rentrer dans un groupe de... t'sais les groupes qui parlent de leurs problèmes. T'sais, dans le groupe de personnalité limite, pis moi ça m'a fait t'sais... Je veux de l'aide, mais vous me remettez encore avec l'étiquette quand que t'sais le diagnostic a été défait. Pis... fak t'sais, j'ai comme juste jamais rappelé. (Félix)

En ce sens, Jade aborde également la complexité de l'accès aux services en santé mentale, bénéficiant pour sa part de services psychologiques financés par un organisme public. Selon son expérience, elle affirme aussi qu'il manque de services spécialisés pour les personnes ayant un diagnostic de trouble du stress post-traumatique et que les intervenants ne semblent pas être suffisamment outillés sur le sujet.

Bin moi c'est pour euh, le choc post-traumatique, j'trouve que y'a pas de services ! Genre y'a personne qui s'y connaît là-dedans genre. Les psychiatres, y se poussent toutes les dossiers genre, pis t'sais aussi quand que t'as besoin d'aide là, j'trouve que y'en a pas. T'sais mettons moé euh y m'a, y m'ont envoyé genre au X (*Nom d'un organisme*) avec les TPLs, parce que y'avaient pas de place pour genre les traumas, les trucs de même, tu comprends ? [...] Pis toutes les affaires de viol, pis toutes ces trucs-là ? T'sais oui y'a un euh (*Nom d'un organisme*) pis toute ça, mais j'trouve que y'en a vraiment pas assez pour le monde. (Jade)

À cet effet, Félix ajoute également la nécessité de former les intervenants en autorité sur le trouble du stress post-traumatique étant donné que certaines interventions peuvent rappeler un évènement traumatisant, tel que Jade le partage ici:

Ça m'a empiré mes problèmes genre ! Hum ! Genre mes problèmes euh t'sais, j'tais en criss là ! Veut, veut pas ! Parce qu'à chaque fois que y'avait un p'tit problème genre y t'envoient en salle d'iso, pis, t'sais, je sais pas si c't'encore de même là, mais... t'sais, c'est facile là, c'est tout l'temps des agents, pis t'sais moé euh, les fois que j'me faisais attacher, violer, man, tout l'temps, pis genre les agents m'prennent en contention, y m'crissent à terre, pis genre t'sais, tu penses, ça m'traumatisait là! [...] (Jade)

Dans l'extrait qui précède, Jade souligne également qu'il manque de ressources spécialisées pour les victimes d'abus sexuel. À cet effet, Sophie, dénonce pour sa part qu'il manque de services spécialisés en région. Avec le recul, elle estime que des services spécialisés en agression sexuelle ainsi que la présence de travailleurs de proximité lui aurait été bénéfiques suite aux évènements qui lui sont arrivés à 13 ans. À cette époque, elle a entretenu une relation sur internet avec un homme d'environ 25 ans provenant d'un pays étranger. Plusieurs échanges de nature sexuelle ont eu lieu (exhibitionnisme, pornographie juvénile, masturbation en ligne, visionnement de pornographie à contenu brutal, etc.) avant qu'une plainte policière, en collaboration avec *Interpole*, soit déployée pour motifs de leurre d'enfant. Dans le même sens, Sophie constate également que l'ESSR n'est généralement pas connu des services non spécialisés. Elle craint par conséquent que les intervenants ne soient pas tous prêts à recevoir l'étendue de ses confidences et d'être jugée pour cela. Elle se dit hésitante aussi devant les intervenants spécialisés et les services de psychologie. Elle estime qu'il serait

nécessaire que l'ensemble des intervenants deviennent plus outillés pour accueillir, sans jugement, les personnes impliquées dans une réalité d'ESSR.

[...] C'est pas euh, tés oui euh tu peux arriver au X (*Nom d'un organisme*) pis dire euh t'sais j'viens de sortir d'un, d'un, d'une soirée avec un client pis c'tait épouvantable pis j'ai pas l'impression que ça, que les intervenants sont nécessairement prêts à entendre ces choses-là ou à, à les accueillir ! Parce que j'ai hum, de mon expérience y'a beaucoup de préjugés, y'a beaucoup de hum, de mécompréhension euh du phénomène [...] Ça m'est souvent arrivé que j'voulais aller parler t'sais souvent le soir, nuit, pis t'sais, pis euh je pensais au (*Nom d'un organisme*) beaucoup, mais j'tais bloquée, j'pouvais pas leur dire euh bin j'travailleuse du sexe, j'avais l'impression que j'allais euh bon ça, c'est sûr que c'est mon vécu à moi, mais bon. Si moi j'me dis ça, y'en a sûrement d'autres qui se disent : « bin non j'peux pas dire que j't'une escorte là pis euh commencer à déballer toute l'affaire là ! » T'sais, j'ai pas l'impression que c'tout l'monde dans les organismes qui sont prêts à entendre ça là ! Même, t'sais des intervenants, oui ça d'l'ouverture d'esprit en général là, mais, peut-être que si on défaisait un p'tit peu plus de tabous, qu'on allait euh informer un peu plus, y'aurait euh moins de gêne de la part des personnes comme moi euh à aller s'exprimer pis euh aller chercher de l'aide ! (Sophie)

Lorsqu'interrogés sur la terminologie, les jeunes adultes ont partagé leur expérience à l'égard de l'impact que peut avoir l'utilisation de certains termes dans le cadre de l'accompagnement. Alors que Jade utilise le terme *prostitution* avec aisance pour nommer sa pratique, Sophie et Alice expliquent pour leur part la connotation négative que ce mot évoque pour elles. Selon Sophie, l'utilisation du terme *travail du sexe* est plus valorisante alors qu'Alice estime que le terme *escorte* est de meilleure notoriété. Pour cette dernière, il est primordial que les intervenants soient davantage à l'écoute des schèmes de représentation du jeune à l'égard de sa réalité.

Euh... ben sur comment ils voient le réseau. T'sais, moi je l'ai vu parce que j'étais amoureuse. Pis je pense que si le monde aurait compris dès le départ, peut-être que je serais sortie avant. [...] Tout le monde appelait ça mon *PIMP*. Mais dans ma tête, c'était pas mon *PIMP*. Dans ma tête, c'était mon chum là. T'sais, genre, c'était l'homme de mes rêves là. Pis, juste le fait d'entendre juste *PIMP* à toutes les fois, c'est comme, déjà tu me perds. (Alice)

Dans le même sens, la majorité des répondants soulignent ne jamais s'être sentie concernée par le concept d'*exploitation sexuelle*. Ces jeunes considèrent néanmoins que la réalité d'un mineur qui pratique l'ESSR pour un souteneur correspond à la définition de l'*exploitation sexuelle*. Toutefois, plusieurs précisent que tous les mineurs ne sont pas nécessairement exploités sexuellement. Par ailleurs, Sophie explique que l'ESSR dans les agences pourrait également être considéré comme de l'exploitation sexuelle étant donné que ces organisations retirent du profit de l'intimité des femmes, mais que peu de femmes se considèrent exploitées.

Hum ! Ça fait aussi du sens. Pour moi. Parce que veut, veut pas, bin, ce, ce qui me chicotte là-dedans c'est que y'a des femmes, qui se voient vraiment pas comme des exploitées sexuelles là ! T'sais, moi j'me voyais pas comme une exploitée sexuelle, pis j'pense que y'en a plusieurs que non, mais t'sais comme dans le cas d'une jeune fille prise par un *PIMP* ou même dans les agences d'*escortes* veut, veut pas, t'es un peu exploitée là, t'sais ? Mais c'est pas nécessairement négatif là. T'sais t'as, t'as ta part de tout ça pis hum, mais oui, ton corps est utilisé pour qu'eux aillent de l'argent. [...] (Sophie)

3.1.3.2 L'importance du réseau naturel

Pour sa part, Alice est satisfaite des services reçus en santé mentale puisque ce sont ces intervenants qui lui ont ouvert, sans pression, la porte vers les ressources qui l'ont finalement accompagnée vers sa sortie du milieu. Elle se sent également bien entourée, tant en service d'hébergement qu'auprès de sa travailleuse de rue. Toutefois, Alice mentionne que c'est son réseau naturel qui l'a le plus aidée dans son parcours de vie. Plus spécifiquement, elle souligne l'importance du soutien sans jugement que ses amies d'enfance lui ont apporté. Elle fait également mention de l'ouverture de tous les membres de son réseau naturel qui lui ont tendu la main.

[...] Elles ont tout le temps été là. Ma meilleure amie, elle savait très bien ce que je faisais. Elle aussi là, mais ma meilleure savait très bien ce que je faisais, pis elle venait quand même me voir avec aucun jugement. C'est pas tout le monde qui fait ça. Fak, c'était... non, je suis vraiment... c'était vraiment une bonne amie. C'est vraiment une bonne amie. (Alice)

D'ailleurs, Félix partage le même avis qu'Alice en ce qui concerne l'importance qu'a eu son réseau naturel dans son cheminement. Il souligne particulièrement leur soutien et leur ouverture à son égard.

3.1.3.3 Les attitudes à privilégier

Ceci dit, l'accueil sans jugement constitue apparemment un facteur prioritaire ayant facilité le parcours de ces jeunes. Le fait de pouvoir parler librement de leur réalité

avec une personne de confiance semble être primordial, tout comme le fait de ne pas ressentir de pression vers le changement. Selon les jeunes répondants, cet espace sécuritaire pour ventiler peut parfois être une source de réconfort. Ces derniers accordent aussi de l'importance aux relations simples et humaines, que ce soit sur une base égalitaire et volontaire ou dans le cadre de services encadrés et formels. Ainsi, plusieurs d'entre eux soutiennent que l'attitude des intervenants est un élément qui a fait la différence dans leur vie, peu importe l'organisme pour lequel ils travaillaient. En ce sens, Jade et Félix insistent sur le fait qu'il est nécessaire d'user de souplesse et de créativité dans l'intervention auprès des jeunes impliqués dans des activités d'ESSR. En trouvant des voies de contournement aux protocoles établis, certains intervenants de passage dans la vie de Jade (tant au communautaire qu'à l'institutionnel) lui auront permis d'éviter de faire des choix pouvant mettre sa sécurité à risque. Elle se dit également reconnaissante à l'endroit des ressources qui sont restées présentes et disponibles pour l'accueillir à son rythme, là où elle était rendue dans son cheminement personnel.

Genre, malgré tout ce que j'ai faite, t'sais y m'ont gardée, y'ont été là pour moi, y m'ont écoutée, y m'ont t'sais, y m'ont pas jugée, y m'ont pris où est-ce que j'étais rendue, y'ont pas essayé que j'devienne présidente des États-Unis, tu comprends ? C'est comme (rires), non, mais c't'une façon de parler, c'est juste, t'sais, je sais pas ! Hum ! (Jade)

De plus, tous les répondants considèrent que la communication entre les différentes ressources peut simplifier les démarches et le partage des informations, à condition d'avoir autorisé les échanges et d'être tenus au courant.

3.1.3.4 Les interventions à éviter

À l'inverse, deux des jeunes répondants évoquent avoir été l'objet d'interventions inappropriées dans certains services du réseau (centre jeunesse et milieu hospitalier). Plus particulièrement, Félix et Jade déplorent d'avoir été placés en situation d'isolement alors qu'ils vivaient de la détresse psychologique. Avec le recul, ils estiment qu'une situation de crise devrait être traitée avec souplesse et selon les besoins individuels de la personne. Ils auraient également apprécié que les intervenants prennent le temps de discuter pour mieux comprendre leurs besoins et les aider à ventiler.

Ben souvent le monde globalise toute. T'sais exemple, le psychiatre. Ben t'sais, il y a trois semaines, j'ai rencontré un psychiatre. Pis t'sais, il a comme globalisé la chose fak... t'sais, il a comme pas vraiment fait la bonne affaire t'sais... Parce que t'sais j'avais des idées suicidaires, fak t'sais, il m'a enfermé pendant trois jours. Mais ces trois jours-là, rester enfermé, t'sais je vois pas le soleil, je vois pas mes amis, t'sais, ça m'a plus joué dessus que si j'avais été... T'sais exemple, un soir, j'ai dit au garde : « T'sais, je peux-tu sortir, t'sais, avec mes amis, j'irais au cinéma toute ça. » T'sais, il m'a dit : « Ben non, tu restes enfermé ». T'sais juste ça là, ça nous aide pas. (Félix)

Pour sa part, Jade affirme que le fait que chaque situation ait été gérée avec des mesures drastiques a nui à sa confiance envers les intervenants du centre jeunesse. En conséquence, elle mentionne avoir plutôt pris des moyens pour se déconnecter de sa réalité afin de s'abstenir de verbaliser ses émotions.

Bin moi, perso, j'me sentais mal pis j'essayais de plus me geler de mes émotions, plus gelée pour essayer de bloquer ça genre, pour pas rien dire, t'sais, tu comprends ? Plus d'être déconnectée j'pense là ! Pis tu, faut plus que... j'pense que tu t'rends plus loin, parce que t'en parles à personne genre. Je sais pas comment dire ça là, c'est... (Jade)

3.1.3.5 Les interventions à améliorer

Tout d'abord, il semble primordial pour tous les répondants que les jeunes puissent bénéficier d'espaces pour s'exprimer librement. À cet effet, l'art est un médium offrant un tel espace, comme peut l'être aussi un intervenant dédié et attentif à l'idée d'inclure le jeune dans les décisions qui le concernent. D'ailleurs, Jade souligne également l'importance d'offrir aux jeunes mineurs davantage d'occasions de vivre des activités de socialisation positives à l'extérieur des centres de réadaptation. De son côté, Sophie insiste sur l'importance qui devrait être accordée à la qualité des évaluations psychosociales. Elle met aussi l'accent sur la nécessité de mieux outiller les personnes qui pratiquent des activités d'ESSR pour qu'elles puissent adopter des pratiques sécuritaires, tant au plan physique que sexuel. Sophie ajoute aussi qu'il devrait y avoir

davantage de travailleurs de rue pour accueillir les personnes en détresse dans la ville de Québec, plus particulièrement le soir et la fin de semaine.

[...] Y'a des fois où euh j'étais euh t'sais j'allais pleurer dans rue, j'marchais pis, j'aurais aimé ça qu'y'aille plus de travailleurs de rue peut-être, des sentinelles qu'on appelle ? Parce que ça sincèrement j'pense que y'a des moments où j'étais en crise, ou même les fois qu'j'veois des gens qui, qui ça va pas, y pleurent dans rue, j'me dis t'sais, quand on est dans cet état-là on n'a pas nécessairement tout ce qu'y faut pour aller chercher de l'aide, ou euh t'sais, on aurait juste besoin que quelqu'un vienne t'sais voir : « Hey, ça va tu ? » T'sais, dire « Hey t'es-tu correct ? Veux-tu jaser ? » Fak t'sais p't-être au niveau du travail de rue, au niveau de sentinelles et tout ça. J'aimerais ça en croiser en faite, j'en ai jamais croisé vraiment pis t'sais, quand j'étais dans des états de dissociation, de crise, d'émotion intense, j'aurais aimé ça t'sais, en voir... fak hum pis t'sais, surtout le soir, la nuit, j'pense ça se passe aussi beaucoup la nuit ces, ces états-là. (Sophie)

Pour sa part, Félix estime qu'il devrait y avoir davantage de prévention, par l'entremise de témoignages notamment, pour les garçons impliqués dans les activités d'ESSR. Son expérience personnelle lui permet d'observer qu'il y a peu d'information disponible sur les services offerts, contrairement à la réalité des filles. L'ESSR est selon lui beaucoup plus tabou pour les garçons que pour les filles et estime que ceux-ci peuvent se montrer plus orgueilleux lorsque vient le temps de trouver de l'aide. Il l'explique en partie par le double standard que vivent les hommes recevant l'étiquette de prostitution et d'homosexuel, alors que plusieurs sont d'orientation hétérosexuelle.

Mais c'est aussi, qu'est-ce qui fait peur aux gars, c'est que, dès qu'on fait de la prostitution, c'est comme s'y nous mettent aussi sur le... le tabou qu'on

est gai. Mais t'sais, c'est pas tous... il y a beaucoup de gars qui sont hétéros qui font de la prostitution. T'sais, j'en ai connu pis qui... qui sont hétéros justement. Mais t'sais, qui le font avec des gars parce qu'avec des gars c'est pas mal plus payant que... (Félix)

De son point de vue, Félix estime également qu'il devrait y avoir plus d'effectifs (enquêteurs, procureurs, juges) pour accélérer les procédures judiciaires pour les victimes qui portent plainte contre leur agresseur. De son côté, Alice rêve d'un foyer offrant un espace sécuritaire pour les femmes qui désirent sortir du milieu de l'ESSR. Ce service serait offert à long terme afin d'aider les personnes à reprendre leur vie en main en les accompagnant vers l'autonomie. Sophie confirme également qu'il est important d'offrir un suivi serré aux personnes qui désirent cesser de pratiquer l'ESSR.

Ouais, ouais, parce qu'il y a pas beaucoup de... déjà là il y a pas beaucoup de maisons pour les femmes qui sortent de la prostitution pis les seules maisons qu'il y a c'est genre, 3-4 jours, t'sais, une semaine gros max qui peuvent rester. C'est pas beaucoup là pour faire une coupure, une semaine. C'est rien. Tu peux pas faire une coupure en une semaine parce que dans la semaine, ils te recontactent t'sais. Pis il y a même des clients même si tu étais indépendante dans la semaine, les clients te textent quand même, tes annonces sont encore là, tes clients réguliers qui savent tu es qui. Fak c'est dur là. Fak je pense pas que pendant une semaine tu es capable de changer. (Alice)

3.2 Le point de vue des intervenants

3.2.1 Les besoins des jeunes

3.2.1.1 La stabilisation des besoins de base

Selon les divers intervenants sociocommunautaires rencontrés, les personnes impliquées dans des ESSR ont plusieurs besoins en commun et certains de ces besoins peuvent se différencier en fonction de leur parcours de vie. Dans l'accompagnement de ces personnes, il appert toutefois que la stabilisation des besoins de base est un des éléments majeurs à considérer comme première étape avant d'entreprendre des démarches. Selon plusieurs intervenants, les besoins reliés à la survie demeurent prioritaires à l'actualisation de projets de vie tels que se trouver un emploi, par exemple. La majorité des femmes⁵ rencontrées dans leur milieu de pratique vivent simultanément une multitude de difficultés qui complexifient leur situation de vie, mais également l'accompagnement qui en découle. Ces deux intervenantes expriment bien ces enjeux :

Une femme arrive ici-là, c'est multi problématiques ! C'tau niveau de la justice, d'la santé, d'la santé mentale, la toxicomanie euh, gardes mets en ! Les enfants, euh familial, la violence conjugale, c'est, c'est, c'est euh incroyable ! C'est une panoplie de problématiques qu'elles ont t'sais ! Y'ont pu, y'ont pu d'crédit, y'ont pas d'argent, sont dans la pauvreté ! Pis euh tu commences par quoi ? Ça prend un toit enh ? Ça prend un toit, une sécurité, pis manger. [...] (Intervenante 3)

⁵ Les intervenants rencontrés cumulent davantage d'expériences auprès de personnes de genre féminin.

En ce sens, les intervenants rapportent plusieurs interventions faisant partie de leur réalité quotidienne et qui visent à réduire la précarité des personnes qu'ils accompagnent, ceux-ci pouvant se présenter en état de surconsommation. Entre autres, ils auront recours à des services de dépannage alimentaire, à des lits d'appoint, des services de maisons hébergement d'urgence ou des logements. La liste des besoins essentiels peut également inclure la consommation de drogues et d'alcool étant donné les symptômes de sevrage qui peuvent occuper une place centrale dans le quotidien de ces personnes. La toxicomanie est perçue par la majorité des intervenants comme faisant partie intégrante du vécu de la plupart des personnes impliquées dans une dynamique d'ESSR. L'accès à la consommation deviendrait donc une monnaie d'échange pour les services sexuels, tout comme le devient l'hébergement, que ce soit en situation d'itinérance ou en contexte de fugue. Ces deux intervenants expliquent bien la dynamique qui se cache derrière ce type d'échange qui, selon eux, serait parfois perçu par le jeune comme étant équitable, voire banal.

[...] Si y sont plus dans une dynamique de survie, comme sur la rue, euh ces filles là leur besoin c'est clairement de répondre à leurs besoins de base, pis j'vas rentrer dans le besoin de base, consommation, parce que clairement que y'ont des, des symptômes de sevrage physiques assez importants, fak vraiment y vont aller essayer d'avoir une dose, pis y vont également essayer de se faire héberger fak y vont vraiment banaliser leurs comportements sexuels avec leur hébergeur, parce que en fait ça leur rend très service, en tout cas y'ont l'impression. [...] (Intervenante 7)

3.2.1.2 Les besoins financiers

Dans un même ordre d'idées, plusieurs intervenants soulignent que le besoin financier est récurrent dans le discours des jeunes et des adultes qu'ils accompagnent, ce qui rejoint les propos des jeunes répondants. Que ce soit pour payer les comptes, pour arrondir les fins de mois, pour survivre ou pour consommer, l'argent serait un motif pour rentrer, rester et retourner dans la pratique d'ESSR. Par ailleurs, certains intervenants mentionnent que la consommation est également associée à un mode de vie de luxure que plusieurs jeunes adultes semblent apprécier. Dans l'extrait suivant, une intervenante décrit les différents besoins qu'elle perçoit chez les jeunes, les considérant comme des facteurs de maintien dans les activités d'ESSR :

Les principaux obstacles, bin souvent c'est la toxicomanie enh, c't'un gros obstacle la toxicomanie. Euh, le besoin majeur d'argent, de, de, de, d'avoir euh de vouloir euh d'l'argent vite faite euh parce que y'a, oh j'en ai de besoin, ça m'prend un téléphone euh le, le dernier cri euh j'veux m'faire faire les cheveux, c'est beaucoup d'argent, les parents souvent y peuvent pas euh. (Intervenante 3)

Ainsi, le mode de vie associé à la pratique d'ESSR est non négligeable afin de bien saisir l'éventail des besoins que les personnes accompagnées peuvent éprouver. Dans l'extrait qui suit, cette intervenante précise toutefois que les jeunes qu'elle accompagne entretiennent aussi une certaine ambivalence à l'endroit de ce mode de vie. Leurs réflexions laissent transparaître un important questionnement quant à la possibilité de maintenir un rythme de vie luxueux en occupant un emploi au salaire annuel moyen.

J'ai plus l'impression, que pour une, une plus vieille. Parce que t'sais j'ai les plus vieilles des fois vont m'dire : « bin t'sais moi ça m'dérange pas j'veux faire ça j'fais du cash ! Pis euh j'arrêterai quand j'serai plus capable là t'sais ! T'sais j'ai, j'ai besoin d'argent » pis euh. Pis c'est vrai y'en a que j'te dis que y'arrivent avec le manteau de l'an —, t'sais j'veux dire y s'payent le stationnement pis j'suis genre t'sais ! Pis ah y'ont d'la misère à voir, t'sais y'étudient pis y m'disent : « mais comment j'vas faire pour arriver à un salaire de même ! » euh t'sais quand j'leur dis mettons euh tu pourrais être telle, telle job, « ça gagne combien de l'heure ? 20 \$, Aaahh 20 \$ t'sais ! » T'sais tu comprends tu ? Y'ont euh, c'pas évident enh ? (rires) (Intervenante 6)

Au moment de songer à un autre moyen de gagner leur vie, le choix d'arrêter la pratique de l'ESSR semble se complexifier lorsqu'on met en commun tous les aspects du rythme de vie de ces jeunes. L'intervenante 6 souligne également que le discours des jeunes tend à changer lorsque certains évènements négatifs viennent brouiller la « lune de miel ». Elle rapporte ici les paroles d'une jeune adulte ayant vécu des impacts négatifs tels que la perte de son enfant et la violence physique de son conjoint, l'amenant à considérer différemment les avantages financiers de ce mode de vie : « J'aime mieux avoir peut-être un peu moins (d'argent) pis pas me faire tabasser là, t'sais ? ».

Dans cette optique, l'intervenante 3 rapporte que le faible niveau de scolarité devient un obstacle pour ces femmes qui désirent mettre fin à leur pratique. Les emplois auxquels elles ont accès et les salaires y étant associés ne sont pas attrayants comparativement au revenu obtenu dans le cadre de la pratique de l'ESSR. De ce fait, l'intervenante 3 explique que certaines femmes se dissocient de l'acte lorsque le client arrive et que seul le besoin d'argent occupe l'espace durant l'échange de services sexuels :

T'sais quand t'as une femme j'te disais tantôt, que quand t'sais l'homme, admettons le client, euh dans une chambre d'hôtel ferme la porte. OK ? A l'entend ouvrir la porte, *fishhou*, a sort de son corps, a dit « moi j'me dissocie de ça, de ce corps. ». Bon euh, la personne qui est là, c'pas elle ! Elle c'est l'argent là. OK ? C'est l'argent, a n'a de besoin pour X raison, X raison, sans jugement là. Bin t'sais, après ça, bon toute se passe, nana, elle reçoit l'argent, elle revient dans son corps, c'est là, moi là, les femmes me disent toutes : « c'est là que j'prends conscience que t'sais quand faut que je, que c'était pas l'fun, j'avais pas choisi, j'ai pas eu de plaisir. J'ai pas eu de plaisir ». (Intervenante 3)

Ainsi, plusieurs intervenants estiment que la considération du besoin financier est primordiale dans la compréhension de l'expérience des personnes impliquées dans des dynamiques d'ESSR.

3.2.1.3 Les besoins reliés à la violence sexuelle

D'après les intervenants rencontrés, les personnes impliquées dans des dynamiques d'ESSR vivent couramment des violences sexuelles et physiques. À cet égard, les propos des intervenants rejoignent ceux des jeunes répondants. Selon cette intervenante, les abus passés peuvent, pour certains, devenir un motif pour entrer dans l'ESSR :

Mais euh pas juste une, mais euh ça m'fait penser à d'autres que, que oui y'ont déjà donné des services sexuels, pis t'sais la façon qu'y m'disaient là, le pourquoi c'est que, t'sais ça arrivait en tout cas la proportion c'est que y'en a que, qui s'étaient fait abuser quand y'étaient jeunes pis qui s'disaient bin tant qu'à ça j'veais avoir d'l'argent, j'veais avoir d'l'argent pour mon cul là t'sais ? (Intervenante 1)

L'une d'entre elles relate l'histoire d'une femme dont l'expérience d'abus sexuels dans sa jeunesse s'imbrique avec un vécu d'agressions dans la pratique d'ESSR qui lui a valu plusieurs soins hospitaliers :

[...] Pis on n'avait, euh, on n'avait euh regardé la situation pis euh à le, à la suite de ce que j'y disais, j'ai dit, tu sais quand qu'tu, t'as pas l'goût de faire ça (offrir des services sexuels à des clients) toi ! Pis c't'une femme qui avait été euh, victime de viol aussi là, d'inceste et de viol, adolescente ! A n'avait eu une a n'avait eu assez là! Alors elle a dit « bin là à c'compte la euh, si on est pas consentant, c't'un viol ! » Bin j'ai dit : absolument ! Fak t'sais quand, des viols à répétition, des viols collectifs, une qui s'attendait d'avoir un client, y'étaient 10 ! OK ? Fak ça été physiquement très éprouvant, a été euh été obligée d'aller à l'urgence, pis euh, ça été plusieurs jours et plusieurs semaines de rétablissement. [...] (Intervenante 3)

L'une des intervenantes rencontrées rapporte qu'il lui arrive régulièrement d'accompagner les personnes suivies dans les hôpitaux pour soigner des plaies ou faire des trousse médico-légales. Ces abus laissent aussi des traces importantes chez ces jeunes et entraînent un grand besoin de ventiler, de parler des agressions subies, d'évacuer les montées d'anxiété et aussi de parler librement de dynamiques d'ESSR. Cette intervenante l'aborde clairement en évoquant la réalité des filles qui sont reliées à des gangs de rue plus organisés :

[...] Puis, euh après ça si on parle plus des filles au niveau des gangs qui sont organisés, euh eux leur besoin c'est que rapidement y vont avoir des hum, des victimisations d'agression sexuelle et d'agression physique, donc beaucoup de post-trauma, fak on est tout l'temps dans le, dans diminuer l'anxiété, fak c'est vraiment des réponses au niveau de la santé mentale, fak c'est d'éteindre des feux, réponses euh j'ai besoin d'aller à l'hôpital parce que j'ai besoin d'une trousse médico-légale, j'ai besoin euh de de soigner des, des plaies physiques, etc., suite à mes agressions. [...] (Intervenante 7)

D'ailleurs, les intervenants rapportent que plusieurs des personnes accompagnées qui ont vécu des violences sexuelles dans leur parcours de vie et/ou d'ESSR présentent apparemment des signes du trouble du stress post-traumatique. Certains intervenants expriment de l'insécurité face à l'intervention à privilégier dans ces situations. Cette intervenante soulève un questionnement à l'égard du niveau d'aisance des intervenants à aborder ces réalités.

[...] nous on a une clientèle euh qui présente énormément de posts trauma, qui présente des, des expériences, des évènements traumatisques, sans dire que y'ont un diagnostic là t'sais, fak ce serait ça aussi ce serait d'apprendre comment on intervient, lorsque [...] j'ai une jeune-là qui, qui est en boule dans un coin, pis qui est clairement là dans un flashback, comment on intervient par rapport à ça ? T'sais c'est tout ça là aussi. Comment on parle de sexualité avec nos jeunes ? Est-ce qu'on est à l'aise d'en parler ? [...] (Intervenante 4)

Dans le même ordre d'idées, l'une des intervenantes rencontrées rapporte que les symptômes reliés à des traumatismes prennent une place majeure dans ses semaines d'intervention. Chaque semaine, les jeunes ont besoin de son soutien pour ventiler, soit les différents traumatismes vécus durant la fin de semaine. Le malaise de ces jeunes se manifeste par une profonde anxiété qui demande à être soulagée par les intervenants.

[...] Pis du soutien. Dans l'sens euh c'est des hauts et des bas, des crises d'anxiété beaucoup par rapport à ça, pis j'en avais une qui cr-, qui cauchemardait là. T'sais que... elle a l'avait, pis elle était plus difficile à, à faire parler un peu, j'sais qu'a l'avait vécu des affaires difficiles pendant les relations, mais hum, c'tait difficile aborder ça avec elle là (Intervenante 2)

Plusieurs intervenants affirment que l'accès à des services de psychologie, de psychiatrie et de sexologie serait essentiel pour soutenir ces jeunes qui vivent de grands traumatismes. Par contre, tous s'entendent pour dire que ces services sont difficiles d'accès et que les délais sont trop longs. Devant cette réalité, certains intervenants se sentent responsables d'être présents auprès de ces jeunes pour pallier ce qu'ils considèrent être un trou de services. Cette intervenante rapporte éprouver le syndrome de l'imposteur, tant dans son mandat officiel que dans celui qu'elle doit prendre pour accompagner ces jeunes.

J'me sens imposteur dans mon rôle [...] pis j'me sens imposteur au niveau clinique parce que c'est, c'est les besoins qu'on m'exprime, de baisser l'anxiété comme j'veux disais tantôt, mais j'ai pas l'temps d'organiser, pis c'est pas mon rôle de faire du traitement non plus t'sais ! On est pas euh, c'est pas notre ligne à nous t'sais ! De faire ça ! Fak euh bref, j'ai l'impression de, de mettre des coussins, d'éteindre des feux, pis c'est ça. [...] J'aimerais t'sais, on aimerait aller en clinique, mais c'est ça c'est que c'est pas notre rôle de l'faire ! (Intervenante 7)

Témoins de ces détresses, les intervenants ressentent l'urgence d'intervenir pour les apaiser, mais se confrontent également à leur incapacité à répondre convenablement à des cas qui requièrent des services spécialisés.

Mais t'sais c'est sûr que si y'a un beso- euh un au cours du suivi on se rend compte que le post trauma est vraiment, y'est vraiment ancré ou que c'est vraiment ça qui ressort ou qu'on soupçonne un diagnostic de TSPT, bin là on va faire comme bin peut être aller chercher un diagnostic, faire l'évaluation psychiatrique, pis peut être aller chercher un, un suivi en psycho, là ça pourrait être intéressant t'sais ? [...] on lui demande de nommer ses besoins puis on regarde un peu qu'est-ce qui revient au fil des rencontres aussi là, si en effet ce qu'elle nous parle c'est toujours

systématiquement des flashbacks pis que y'a rien qui fonctionne après 3-4 rencontres, y'a rien qui sert, qui amène à la diminution des flashes, bin là peut-être qu'on va commencer à penser à, à aller plus loin que ce que nous on peut faire, c'est-à-dire la médication ou bin justement, la psychothérapie là. (Intervenante 9)

3.2.1.4 Les besoins reliés à une saine sexualité

L'ESSR apporte aussi son lot de questionnements chez les jeunes concernant leur identité sexuelle. Selon les intervenants, plusieurs jeunes se demandent s'ils arriveront un jour à avoir des relations sexuelles « normales », sans avoir recours à la consommation ou sans avoir de flashback. Ce questionnement fait écho au discours des jeunes répondants.

C'est vraiment présent, j'te dirais que le besoin, euh le besoin lorsqu'elles sont en thérapie, y'a pas beaucoup d'espace pour parler de la sexualité, c'est quoi une sexualité saine, est-ce que j'suis normale est-ce que je vais être capable de r'avoir des relations sexuelles à jeun, j'ai arrêté de consommer, est-ce que j'ves toujours été pris dans mon post-trauma, est-ce qu'à chaque fois que j'ves faire l'amour avec un garçon j'ves me retrouver à avoir des flashbacks de la violence vécue lors de mon expérience prostitutionnelle ? (Intervenante 4)

Selon l'intervenante 3, plusieurs femmes adultes ayant été impliquées dans une dynamique d'ESSR aimeraient développer une relation amoureuse saine. Ceci rejoint le discours des jeunes :

Et puis euh, (soupir), y'ont dit euh, moi là euh, je, je, je rêve d'avoir quelqu'un, un homme, qui ouvre la porte de la chambre, mais que j'me

sente pas une prostituée. J'veux pour moi parce que y'est là pour moi uniquement dans ma vie, on se promène par la main avec, pis j'veux euh, euh j'veux aimer faire l'amour avec lui ! Pis le désirer ! Parce que là c'est l'inverse c'est les hommes qui m'désirent ! (Intervenante 3)

Selon quelques intervenants rencontrés, ce besoin de développer une sexualité saine pourrait aussi nécessiter les services de professionnels spécialisés en psychologie ou en sexologie. D'ailleurs, deux intervenants soulignent l'importance d'offrir de l'éducation sexuelle à ces jeunes avec des intervenants suffisamment à l'aise et outillés pour répondre aux questionnements que cela peut soulever. L'adolescence étant marquée par le développement de l'identité sexuelle, les notions du consentement et du respect de soi et de ses limites peut avoir été embrouillées par une sexualité apprise dans le cadre d'activités d'ESSR.

Le jeune va faire une auto-éducation sexuelle. Fak eux-mêmes vont aller à travers les pairs, va essayer de se à travers la pornographie, va essayer de répondre à ces questions-là parce que pas de personne significatif qui peut y répondre. Fak la personne va se faire des fausses croyances, des fausses pratiques, vont banaliser certaines pratiques, euh fak j'trouve que moi, le plus gros du problème, c'est l'éducation sexuelle. (Intervenant 5)

3.2.1.5 Les besoins en contexte judiciaire

Les intervenants qui accompagnent des personnes victimes de violence sexuelle ou qui pratiquent l'ESSR en contexte de gang rapportent également être confrontés par la complexité du processus judiciaire. Les procédures, de très longue durée, sont éprouvantes pour les victimes qui doivent raconter l'évènement traumatique à de

nombreuses reprises. Les intervenants impliqués dans ce type d'accompagnement témoignent de la détresse psychologique que génère ce long processus. Ces jeunes ont besoin de ventiler auprès des intervenants qui les soutiennent et qui peuvent comprendre tant l'épreuve que constitue le passage à la cour ou l'enregistrement du témoignage, que leur vécu relié à l'agression sexuelle ou à la prostitution. C'est ce qu'exprime cette intervenante, donnant l'exemple d'une jeune fille qu'elle a accompagnée :

Bin euh à, de ce niveau-ci, la jeune euh vivait énormément de flashbacks, beaucoup d'anxiété, beaucoup d'impulsivité reliée à ses agressions, euh là les agresseurs en fait étaient plusieurs, avaient passé en cour, fak c'était aussi un, elle avait besoin d'un espace pour ventiler, et elle, a voulait, a tenait à assister au procès aussi, fak c'est, c'est des passages qui sont plus difficiles évidemment ! Donc elle avait besoin d'un lieu vraiment sécuritaire où a pouvait discuter de ça, avec des gens qui pouvaient comprendre un peu par, t'sais, comment ça se passe, parce que c'est pas tout l'monde qui est à l'aise d'aborder les agressions sexuelles non plus ! Hum et d'aborder la prostitution aussi sans jugement là, parce que j'ai, comme j't'ai dit, le terme prostitution c'est pas à moi de juger le rapport qu'elle a avec le milieu-là, [...] C'tait beaucoup axé là-dessus, sur l'anxiété beaucoup, j'essaie de me souvenir parce que ça fait quand même un p'tit bout de temps. Euh énormément de flashbacks, énormément d'irritabilité, d'impulsivité, fak c'tait beaucoup là-dessus qu'on ancrat là. [...] (Intervenante 9)

Tel que rapporté par certains intervenants rencontrés, les jeunes affiliées à des gangs se voient rapidement impliquées dans des infractions criminelles telles que la fraude bancaire et le recrutement de jeunes filles destinées aux activités d'ESSR. Dans l'extrait suivant, l'intervenante explique ainsi qu'elle accompagne ces jeunes tant dans la position de victime que dans celle de l'accusé.

[...] pis euh beaucoup également de besoins au niveau de la justice, d'une part parce qu'y vont parfois aller vers un dévoilement au niveau de la police ou y va avoir signalement au niveau de la DPJ, on va demander qu'ils dénoncent leur agresseur. Donc là j'les accompagne dans ces besoins-là. C'est vraiment euh, c'est vraiment pas facile pour eux autres là, toute le corridor de système de justice et ça prend beaucoup de temps et c'est très hum, ça va toucher les zones là, ça crée beaucoup de besoins psychologiques aussi, une grande détresse psychologique, c'te bout-là. Pis une autre part au niveau du système de justice, on va toucher beaucoup, parce qu'eux autres les gangs, y vont les, les amener à se mouiller dans un certain crime, fak ça peut être au niveau de la fraude, ça peut être au niveau du recrutement, *whatever les business qu'y font*, fak les filles vont avoir aussi, également besoin d'accompagnement, au niveau euh parce que y vont avoir euh c'est ça, des, des causes en cour. [...] (Intervenante 7)

3.2.2 Les attitudes à privilégier pour intervenir

3.2.2.1 La création d'un lien de confiance

Selon les intervenants rencontrés, la création d'un lien de confiance avec les personnes impliquées dans des activités d'ESSR est complexe et peut demander du temps. Tout d'abord, la clandestinité du phénomène tend à complexifier le repérage, mais aussi l'approche que les intervenants doivent adopter. Ces personnes se retrouvent souvent désaffiliées du réseau commun de services et cumulent parfois de nombreuses ruptures affectives ayant marqué leur façon d'entrer en relation.

Non, pis euh y'a des personnes que on se rend compte, bin y'a des femmes que bin ça va prendre un certain temps avant qu'on puisse euh, les amener parce que juste de créer le lien, avec la personne le, un lien de confiance ou est-ce que a peut dire, j'ai confiance en toi, euh din fois c'est euh, y'en qu'c'est, c'est, c'est, c'est pas, c'pas long ! Y'en a qu'c'est trois-quatre ans ! (Intervenante 3)

De son côté, une intervenante souligne avoir parfois recours au réseau social du jeune afin d'établir un premier contact, notamment auprès d'un mineur. Elle constate également que les premiers liens sont fragiles et qu'ils peuvent se perdre rapidement, prenant l'exemple d'une jeune qu'elle a perdu de vue suite à un placement en centre de réadaptation. Une autre intervenante mentionne pour sa part avoir souvent l'impression de pallier l'absence de figure significative positive dans la vie des femmes qu'elle accompagne, peu importe leur âge.

[...] C'est comme on doit être euh, la mère. La mère, l'éducatrice, euh la thérapeute, euh la grande sœur euh... J'parle euh quand qu't'interviens. Euh moi des fois j'me sens d'même. Moi des fois j'me sens carrément une grande sœur. « Aaah j'aimerais ça », ou y'en a qui m'disent « Aaah qu't'aurais dû être ma, être ma mère », t'sais ? Mais euh, qu'est-ce, pis là ça nous permet de travailler les choses-là, mais euh, seigneur du bon dieu que ça me (touche) [...] (Intervenante 3)

3.2.2.2 Accueillir sans jugement

Selon tous les intervenants rencontrés, en considérant la complexité de la création du lien de confiance, il s'avère essentiel d'offrir un environnement accueillant et sans jugement. Cette intervenante l'explique ainsi : « L'accueil, sans jugement, sans prétention de notre part de tout connaître, mais euh de dire garde, comment j'peux t'aider ? » (Intervenante 3). Ce souci des intervenants rejoint ce que les jeunes nomment être une qualité essentielle pour se sentir en confiance et s'ouvrir sur leur réalité. Mais pour ce faire, les intervenants soulignent qu'il est important de se connaître comme

individu et de maîtriser ses propres préjugés et valeurs qui pourraient interférer avec l'intervention, de même que ses limites personnelles et professionnelles. D'ailleurs, l'intervenante suivante met l'accent sur le fait qu'humainement, un intervenant ne peut demeurer insensible devant des réalités chargées émotivement :

[...] Quand la personne là a vient demander de l'aide, pis à s'ouvre à toi, euuuuhh t'sais, c'est sûr que moi j'veux dire, qu'importe qu'ça soit t'sais c'est ça un sujet qui vient me toucher vraiment plus, parce que on peut pas être insensible ! J'ai ma carapace, mais t'sais j'veux dire tu peux pas être insensible [...] (Intervenante 1)

Dans un autre ordre d'idées, l'aisance des intervenants à aborder des sujets sensibles tels que l'échange de services sexuels et les violences sexuelles ainsi que leur intérêt pour l'expérience de ces jeunes sont des atouts pour accueillir un jeune avec ouverture. C'est ce que soulèvent ces deux intervenantes :

Probablement, peut-être aussi parce que c'est une problématique avec laquelle j'suis à l'aise de de parler aussi que j'connais un peu de euh pas autant que bien d'autres gens qui travaillent que en prostitution évidemment, mais t'sais que j'su, qui m'a toujours intéressé aussi fak c'est pas quelque chose qui me moi me gêne mettons, hum, mais euh non ça hum c'est ça. J'ai pas de barrière, j'ai pas beaucoup de, c'est ça. On travaille beaucoup c'est ça sur la sexualité et tout fak ce qui est en lien avec ça y'a pas vraiment de tabous ou de trucs qui va me rendre très inconfortable à aborder. C'pas arrivé encore en tout cas. Ça va peut-être arriver, mais c'est pas arrivé encore. (Intervenante 9)

[...] Alors que moi, j'ai un intérêt particulier pour le jeune, moi j'veois pas, moi j'veois pas mon jeune comme un toxicomane, comme une prostituée, comme un schizophrène, moi je ne donne aucune étiquette à mon jeune, moi c'est vraiment un être humain, je suis profondément intéressée par son histoire. Moi je les aime profondément. [...] J'me sens privilégiée d'avoir

accès à leur histoire, j'me sens privilégiée de l'établissement d'un lien de confiance, et puis moi je suis prête, à leur offrir l'aide dont ils ont besoin. Moi j'ai pas de difficulté non plus à recevoir dans mon bureau des jeunes humm qui ont décidé de continuer la prostitution, hum qui ont décidé de continuer à consommer. Moi je suis sans jugement. (Intervenante 4)

Dans l'extrait précédent, l'intervenante explique être sensible aux étiquettes que peuvent porter ces jeunes. Plusieurs intervenants rencontrés soulèvent la forte stigmatisation que vivent ces personnes au quotidien et qui se manifeste notamment par la force des mots utilisés dans la communauté en général. Ce constat rejoint le discours des jeunes répondants qui considèrent que certains mots utilisés pour qualifier les activités d'ESSR et ceux qui les pratiquent sont imprégnés par une connotation négative.

[...] Les mots sont forts ! J'trouve que les mots sont forts. Fak je, je souhaite le jour où c'qu'les mots vont être adoucis ! [...] Mais de, j'aimerais ça trouver des termes, des façons de faire qui, qui peut lui refléter en douceur. J'trouve qui manque de douceur dans toute, dans toute ça. C'est ça que j'ves dire. (Intervenante 2)

Dans le sens commun ? Absolument. Tout mot qu'on utilise change euh influe sur le contexte, influe sur la réalité de la personne avec qui on va parler, hum. Prostitution c'est un mot qui est incroyablement chargé, et j'veux dire on parle de *slut shaming* c'est pas pour euh rien non plus, euh on va parler de *putophobia* aussi en France, ça va être beaucoup utilisé comme terme, fak t'sais c'est toute ça aussi ce rapport là à l'insulte t'sais être une pute, c'est pas, c'est une insulte ! Donc à quel point ça vient renforcer des stigmates qui tournent autour de ces personnes-là, que ce soit dans des contextes de prostitution volontaire ou pas là ! T'sais, fak ça vient, ça vient certainement jouer sur euh, ça peut, ça l'a des conséquences sur leur expérience, sur leur, leur identité là ! Assurément ! (Intervenante 9)

Certains intervenants mettent aussi l'emphase sur l'importance d'aider les personnes à se détacher de l'étiquette qu'elles portent et qu'elles s'attribuent.

T'sais mon mandat, s'cuse moi, mon mandat c'est aussi ça j'pense, mais même entre, entre jeunes, pis tu vois ça c'est, c'est un, pas surprenant, mais étonnant, les, les jeunes s'étiquettent entre eux t'sais ! Pis juste ça la, euh j'ai des jeunes filles euh ça, ça m'fait penser à une situation précise ! J'ai une jeune fille un m'ment donné qui m'disait que sa chum faisait de la prostitution pis que c'tait dégueulasse que ça se faisait pas, mais elle le faisait aussi ! Mais parce que elle c'tait voulu, c'tait, c'tait correct. Tu comprends tu c'que j'veux dire ? En tout cas. (Intervenante 2)

Tout comme les jeunes répondants, les intervenants perçoivent que cette stigmatisation se manifeste également au sein des services professionnels et de soins de santé. Certaines intervenantes rapportent que les préjugés collectifs à l'égard des personnes marginalisées pourraient influencer l'offre de services qui leur est destinée, en ce qui concerne plus particulièrement la toxicomanie et l'ESSR. Dans les extraits suivants, les intervenantes présentent la retenue que peuvent avoir les personnes à dévoiler leur réalité par peur d'être jugées en raison de leur histoire et de leurs choix.

[...] T'sais, je l'sais que t'sais, comme la prostitution et toute ça y'en a encore beaucoup de préjugés et surtout t'sais ! [...] C'que j'avais déjà entendu dire enh c'est que quand y se ramassent devant un médecin, disons un gynécologue ? « Combien t'as eu de partenaires sexuels dans dernière année ? » J'veux dire y'en a qui ont t'sais, les jugements faciles, ou t'sais la personne euh t'sais fak oui c'est, ça j'pense que c'est beaucoup plus difficile, la personne a va sûrement aller chercher moins d'aide au niveau de sa santé, euh à cause des préjugés qui peut y avoir pis euh... Ouin ! Ca j'pense que ça doit être vraiment plus difficile des fois aussi ou t'sais, ou de l'avouer ! T'sais ou juste dire : « r'garde moi dans ma vie c'temps-ci, t'sais pour euh survivre, t'sais j'me euh, j'me fais des clients là ! » Ça doit pas être évident là [...] C'est ça. J'pense que le regard des fois des autres ça peut être un peu euh. Un peu difficile à soutenir, pis des fois même juste le, juste le verbaliser là ! T'sais parce que tu, j'veux dire, c'est sûrement pas, c'est pas quelque chose que tu cris sur les, sur les toits là ! (Intervenante 1)

C'est des gens qui sont plus méfiants à aller vers ces services-là, pis c'est des gens aussi euh qui vont pas nécessairement considérer leurs expériences sexuelles en milieu prostitutionnel comme des agressions sexuelles ! Donc c'est des gens qui vont avoir un malaise aussi à venir parler de cette dynamique-là. C'est possible que j'aie rencontré des jeunes qui étaient dans cette dynamique-là et qu'y m'aillettent jamais parlé de prostitution, mais qu'elles en faisaient à côté là, ça c'est très possible ! Donc euh y'a tous ces, tous ces aspects-là finalement. [...] la stigmatisation. Pis la discrimination, les préjugés, le, de manière générale [...] beaucoup de, beaucoup de stéréotypes, de préjugés qui viennent avec ce genre d'étiquettes-là. (Intervenante 9)

Les intervenants doivent donc parfois composer avec le fait que la personne n'ouvrira pas sur sa réalité d'ESSR, même si elle est soupçonnée, voire connue par l'intervenant. Ceux-ci se sentent concernés par l'importance de respecter le rythme de dévoilement de la personne qu'ils accompagnent.

Ouais surtout plus euh mineurs du 16 bin 15-18 mettons là, mais j'ai vu euh j'ai eu un ou deux suivis ici dont une que je soupçonne qu'elle était dans le milieu prostitutionnel, mais qu'on l'a jamais abordée de front parce que y'a jamais eu d'ouverture [...] (Intervenante 9)

[...] euh majeur hum, c'est sûr qu'on a [...] qui ont déjà hum offert des services sexuels, par contre euh là, présentement, on a en une qui est quand même assez ouverte là-dessus, mais euh sinon habituellement euh c'est assez caché. Euh y'a t'sais même nous là, quand qu'on vient à avoir un lien de confiance assez solide, euh c'est rare qu'ils vont nous le dire explicitement. (Intervenante 8)

À ce propos, les intervenants indiquent que les sujets délicats doivent être abordés avec la plus grande délicatesse. Il faut ainsi prendre le temps de bien cerner où la personne se situe et d'adapter son message. Selon ce répondant, une intervention trop

rapide ou axée sur les valeurs personnelles de l'intervenant pourrait nuire à la relation de confiance et ainsi réduire la qualité du travail qui aurait pu se faire à plus long terme.

[...] c'est ça pour quelqu'un, ça va l'heurter dans ses valeurs, mais euh faut toujours faire attention pour pas faire un transfert de ses valeurs là chez la personne, parce que c'est ça, peut-être que la personne a pas réalisé non plus nécessairement ce qu'elle faisait euh clairement, pis si on fait un trop gros transfert, bin c'est là que ça peut créer un espèce de traumatisme chez la personne ou une prise de conscience trop rapide ou euh pis après ça on doit essayer de repêcher toute ça, fak c'est ce que j'essaie d'éviter. Fak t'sais, d'au moins de pas euh, de pas fragiliser la personne à travers toute ça dans cette aisance-là qu'elle a déjà, mais plutôt d'un accompagnement dans une pratique disons plus saine de respect mutuel, de sa personne et respect de l'autre [...]. (Intervenant 5)

Par contre, certains intervenants peuvent se sentir confrontés par le fait que, malgré leurs interventions, les jeunes retournent dans des situations à risque pour apaiser la détresse.

J'pense c'est de d'accepter que ça va être énormément *back and forth, back and forth, back and forth*, nous on les suit pendant longtemps enh ? Moi j'ai des jeunes ça fait deux ans que j'les suis là, pis, j'pense que le plus difficile ce serait de ne pas voir les progrès, parce que même s'ils retournent dans la même situation y'a quand même des progrès qui ont été faites là. J'sais pas si tu comprends qu'est-ce que je veux dire, j'pense que c'est ça qui est difficile. (Intervenante 4)

Dans ce contexte, les intervenants perçoivent que les jeunes qu'ils accompagnent sont désaffiliés, tant des autres que d'eux-mêmes. Ils constatent que plusieurs des jeunes rencontrés ont besoin d'apprendre à se connaître, mais également de se reconnecter à leurs valeurs et à leurs émotions. Ainsi, l'intervenante suivante souligne à nouveau

l'importance de créer un lien de confiance avec le jeune, mais également de combler, en partie, leur besoin d'appartenance par leur affiliation à une ressource.

OK bin pour nous autres ici là, des jeunes qu'on rencontre là, c'est sûr que c'est des jeunes qui sont beaucoup, très désaffiliés. C'est ça pis principalement y sont désaffiliés à eux-mêmes et aux autres. Fak euh y sont pas en contact du tout avec leurs émotions, leurs besoins, mais y'ont pas non plus euh des relations qui sont très harmonieuses, dans l'sens que c'est pas des relations qui font du bien ou qui amènent des choses positives, fak t'sais on est beaucoup là-dedans ! Sinon euh l'affiliation, l'affiliation sociale c'est souvent c'qu'on entend le plus pis c'est c'qu'on fait en dernier. Parce que euh t'sais la job, euh le, le, l'école, les projets de vie euh, sont pas là du tout en tout cas, pour ceux que nous on a ici là ! Euh c'est ça. Y'a beaucoup de choses à faire avant là ! C'est de, c'est un gros travail sur soi pis sur les relations aussi pis sur c'qu'y veulent, sur c'qu'y sont, sur c'qu'y'ont de besoin, on est vraiment à base là. Fak c'pour ça que t'sais de créer déjà un sentiment d'appartenance pis lien de confiance pour aller comme t'sais questionner sur soi-même, euh savoir qu'est-ce, qui on est, qu'est-ce qu'on veut ? On est pas mal là-dedans là. (Intervenante 8)

Selon les intervenants, accompagner la personne à se recentrer est un défi majeur, mais essentiel pour lui permettre de reprendre du pouvoir sur sa vie. Dans l'extrait suivant, l'intervenante fait un lien avec des carences affectives que certaines femmes qu'elle a accompagnées ont vécu alors qu'elles étaient plus jeunes. Elle souligne à quel point il est difficile pour celles-ci d'identifier leurs valeurs ou leurs qualités. Selon elle, il s'agit d'un besoin profond d'être accompagnées vers une meilleure connaissance de soi.

Et puis euh, bin y sont élevées tout seul ! Y'ont pas manqué de rien là. Les jeunes filles ont manqué de rien au niveau euh y'avait tout ce qui fall- (ait), mais y'étaient toutes seules tout l'temps, ça, ça marche pas ! T'sais j'veux dire euh, tu peux, tu peux te donner quelle valeur à toi, tu vois pas les personnes qui doivent, qu'on doit communiquer pis échanger au niveau des valeurs de vie, t'sais ? Fak euh, c'que j'ai observé pis même celles qui ont

40 ans ou 30 ans c'est ce qui ont souffert aussi. Que on parle des jeunes maintenant, c'est toujours ça. C'est toujours la même affaire. C'est un manque incroyable. C'est comme un trou ! Y'en a qui m'disent : J'ai un trou ! (Intervenante 3)

3.2.2.3 Avoir recourt à du soutien professionnel

Au fil des entrevues réalisées, les intervenants ont été appelés à discuter des ressources qu'ils utilisent pour s'adapter aux zones grises⁶ ainsi qu'à la charge émotive que soulève l'expérience des jeunes qu'ils accompagnent. Les intervenants doivent agir rapidement dans des situations d'urgence où les décisions établies peuvent avoir des conséquences majeures pour le jeune. Selon les intervenants concernés par cette réalité, ce processus décisionnel précipité soulève les doutes et ébranle leur sentiment de confiance.

[...] Des fois c'est imminent t'sais, pis imminent c'est plus difficile que quand t'as trois mois devant toi t'sais pour faire quelque chose. Ça, ça j'ai euh... Euh bin, justement une des jeunes filles que j'ai dû aller chercher parce qu'a venait de se faire euh, mettons pas bien traiter, physiquement, par un de ceux-là ! Pis c'tait là là, c'tait imminent t'sais, j'trouve que les, le temps de réaction est, comment j'peux te nommer ça, c'est plus difficile en tout cas pour moi, quand c'est là ici maintenant c'est là que j'ai d'besoin, j'aime ça quand ça bouge dans vie j'aime ça euh, mais j'trouve que c'est, quand même euh, c'est pas une situation, des situations à prendre à la légère, t'sais ! C'est quelque chose d'important, pis faut qu'tes guides de, d'la bonne façon ! Pis j'trouve que quand t'as peu de temps de réflexion, pour diriger une jeune fille mettons qui vient de vivre une expérience comme ça, ça donne pas beaucoup de, de jeu, t'sais ! Pis j'trouve que c'est là que ça peut être difficile. (Intervenante 2)

⁶ La « zone grise » est une expression couramment employée par les intervenants de proximité. Elle fait référence à des situations particulières, parfois en contexte d'urgence, et pour lesquelles l'intervenant est souvent livré à son seul jugement professionnel. L'ambiguïté de la situation complexifie la prise de décision et peut être matière à interprétation.

Pour plusieurs, l'équipe de travail devient un atout important puisqu'elle permet de porter collectivement le poids du risque et des décisions. Les intervenants ajoutent qu'il est important d'être appuyés par leur supérieur. Dans tous les cas, ils manifestent le besoin de s'entourer, de prendre du recul sur la situation et de prendre le temps, même dans l'urgence, de faire des choix réfléchis.

Exactement, c'est ça. Faut toujours user de stratégie (rire) non, mais t'sais ça demande un, un travail de réflexion, pis t'sais souvent c'tes jeunes-là sont dans l'urgence, pis on l'comprend parce que sont en détresse, mais euh toi faut que tu saches des fois dire, bin j'vas prendre du recul sur la situation, ou j'vas me faire superviser, ou j'vas consulter mon équipe ou j'vas parce que, ou j'vas juste m'asseoir moi avec moi-même pis un crayon pis j'vais, t'sais prendre le temps parce que justement y'a des conséquences ! Vraiment importantes ! [...] La supervision également que j'essaie d'être assidue, que j'reussis quand même pas pire ! Parce que c'est ça, aussi un des euh c'pas un obstacle, c't'un défi, mais t'sais faut pas non plus être envahie nous-mêmes là t'sais ! On est tout l'temps dans des situations où on s'fait raconter des traumatismes donc faut pas non plus tomber en post-trauma nous-mêmes là ! Fak euh c'est ça. La supervision est autant en prévention que pour la réflexion des différentes stratégies à avoir ! [...] (Intervenante 7)

Ainsi, les intervenants révèlent eux aussi le besoin de ventiler et de prendre soin de leur propre santé mentale. Il s'avère donc indispensable pour eux d'avoir un espace sécuritaire et professionnel (équipe de travail, supervision clinique, psychologues, etc.) leur permettant de se déposer.

3.2.3 L'intervention en contexte de transition à la vie adulte

3.2.3.1 Le soutien à l'autonomie

Selon certains, il semble primordial d'offrir un service de soutien à l'autonomie débutant à la fin de l'adolescence et se poursuivant dans les années qui suivent l'atteinte de la majorité. L'intervenante 2 estime que les jeunes âgés entre 16 et 22 ans auraient particulièrement besoin de soutien à ce niveau. Pour quelques intervenants, les attentes à l'endroit d'un jeune de 18 ans moins un jour et d'un jeune de 18 ans offrent un contraste considérable.

Aaeeuhh à 17 ans et 364 jours, euh sont mineurs, pis après ça c'est que t'es supposée de savoir quoi faire dans vie, t'es une majeure, bonjour ! (Intervenante 3)

[...] bon l'autonomie on en est rendu où, comment que la personne se voit maintenant après ça passé le *step* du 18 ans ? Euh parce que souvent c'qu'on, c'qu'on constate aussi c'est la notion de choix, avant 18 ans, bon. On te fait beaucoup imposer tes choix par beaucoup de gens qui est adulte autour de toi, pis une fois que t'as 18 ans bin veux dire on, on s'dit bin là t'es rendu un adulte, tu choisis maintenant. T'sais veux dire, pis assumes les choix que tu fais, (soupir), fak c'est ça. J'ai un peu plus de misère avec ça, t'sais. (Intervenant 5)

À cet effet, les intervenants sont d'avis que les jeunes ne sont pas tous suffisamment outillés pour affronter seuls les responsabilités de la vie et que la transition à la vie adulte constitue un facteur de vulnérabilité supplémentaire. Cet avis est partagé par les jeunes répondants pour qui la transition à la vie adulte a été perçue comme une période de déséquilibre. Dans cet extrait, cette intervenante explique comment le soutien

dont bénéficient les jeunes adultes est différent de celui qui est offert aux mineurs, que l'on tente généralement de protéger par l'entremise d'un filet de sécurité.

[...] Bin c'parce que souvent plus tu vieillis plus que t'as de responsabilités, t'sais veut, veut pas euh, y'ont toutes les besoins primaires que t'as quand t'es plus jeune pis que t'as toute ta vie là, mais t'sais, te nourrir, être logé, te vêtir, mais quand t'es rendu à 24-25 ans, c'pas aussi facile que quand t'es plus jeune dans l'sens que [...] t'es toujours bin responsable de toi-même parce que t'es rendu un adulte, tu comprends ? T'es moins tenu par la main, tandis qu'un jeune va, t'sais on peut, la DPJ des fois y'aiment pas bin, bin ça, mais au moins on s'assure que y'a des gens alentour t'sais, tu comprends, y'a comme un filet de sécurité qui se fait automatiquement. Chose qui se fait pas entre 20 pis 25 ans. T'sais euh, si eux-mêmes veulent pas, les services viendront pas à eux automatiquement à moins qu'y soient mal pris, t'sais justement légalement, que y'aillent faites des affaires pis euh, t'sais qui se r'trouvent avec euh, toutes les besoins primaires de base que toutes les individus a besoin plus euh d'autres choses parce que souvent y'ont des problématiques de comportement, de consommation, dépendance pis toute ça. (Intervenante 6)

En s'appuyant sur les observations qu'elle exerce régulièrement dans le cadre de ses activités professionnelles, une intervenante énumère les conséquences d'un passage à la vie adulte mal préparé. Ces jeunes se retrouvent dans des situations résidentielles précaires et peinent à s'organiser. Elle constate souvent que cette précarité mène à des situations d'itinérance où la santé mentale se fragilise et le niveau de consommation augmente considérablement, ce qui génère parfois de premières psychoses.

Bin oui j'trouve que la santé m, bin c'parce que là souvent, souvent leur hébergement est précaire si on l'a pas bien préparé. [...] pis sont pas organisés, sont pas outillés pour ça pis sont pas, fak euh rapidement vont aller vers la rue, fak là quand qu'on parle de rue, d'itinérance, etc., euh on parle de gens qui ont pu de réponses à leurs besoins de base, donc plus fragiles, consommation plus plus plus fak on s'en va plus vers des premières

psychoses, on s'en va plus vers euh t'sais les filles qui vont se ramasser justement vers les gangs, parce que y'ont l'impression qu'y'ont un beau condo, mais dans l'fond y s'font euh, y l'payent le beau condo en s'faisant violer sept fois semaine ! Bref, c'est ça. Je trouve que là ça se dégrade rapidement parce qu'on a pu la réponse aux besoins de base. On a pu le filet de sécurité. Fak, pis on l'a pas organisé souvent, ce filet-là. (Intervenante 7)

D'ailleurs, une seconde intervenante (3) rapporte, émotive, le discours de deux jeunes femmes de 18 ans ayant commencé la pratique d'ESSR entre 12 et 14 ans. Compte tenu de l'arrêt des services de la DPJ et n'ayant pas accès à un réseau naturel de soutien, la peur de se retrouver seules est manifeste au moment où elles doivent se trouver une sécurité résidentielle. Devant cette réalité, l'intervenante sous-entend également le défi de n'avoir jamais connu autre chose que l'ESSR pour gagner leur vie. Dans ce contexte de transition à la vie adulte, le manque de services transitoires adaptés semble constituer un enjeu pour les intervenants, notamment en ce qui concerne les soins médicaux et l'hébergement. Il s'agirait d'une charge importante pour ces jeunes majeurs qui n'ont pas nécessairement la maturité pour respecter, dès le départ, les procédures et les règlements des ressources d'aide pour adultes. En effet, certains intervenants dénoncent le manque de flexibilité de ces ressources à l'égard de ces jeunes adultes en transition, puisque le non-respect de règlements peut parfois restreindre l'accessibilité à une ressource pendant plusieurs années.

Oui c'est les trous de services, les coûts pis les listes d'attente, les délais, pis euh pis t'sais, le fait que t'sais t'es barré des ressources aussi là ! Assez rapidement là on va s'le dire là ! Fak ça, ça veut dire que t'as 18 ans, ok, t'es un peu en crise, t'as consommé, etc., ect., j'te rentre dans une maison d'hébergement X mettons. Pis la PAF tu consommes parce que là c'est ça. T'as 18 ans, t'es désorganisée, pis toute ça. Donc là, tu viens de te faire

barrer de tous les maisons d'hébergement de X pis tu, tu viens d'avoir 18 ans. Tandis que mettons, tu vas avoir 21 ans, plus de maturité, tu serais prêt, mais ça s'peut que ton, tu sois encore entaché par ça t'sais, en tout cas ! Fak je trouve que mettons, si y'avait des ressources plus adaptées jeunesse, on aurait peut-être un cadre un peu plus souple ou un p'tit peu plus adapté à leur réalité, capable de donner des chances un petit peu plus, fak y'aurait plus de réussites possibles, pis moins de retour à la rue tout de suite pis euh.. c'est ça. J'sais pas si c'est clair là, mais t'sais des ressources davantage adaptées pourraient être aidantes. [...] (Intervenante 7)

Ainsi, la prise de rendez-vous pour avoir accès à des services, les déplacements et l'organisation peuvent constituer des défis majeurs pour ces jeunes adultes qui parfois doivent recommencer à la base tel que se procurer une pièce d'identité valide. L'extrait suivant soulève que les attentes sociales envers ces jeunes sont parfois plus grandes que leur niveau d'autonomie, mais qu'il existe peu de services pour les y accompagner.

T'sais c'est comme si tu m'dis euh, parce bin t'sais comment c'qu'on pourrait... parce que c'est des c'est adultes en, fak y'a un bout où qu'on peut pas les prendre par la main non plus t'sais ! Le le la plus grande difficulté c'est que y'aillle au, à ressource. T'sais c'est pas de ne pas être informé que y'existe telle chose, que l'organisme fait telle chose, c'est vraiment de après bin ok bye GO. Bin la bye go, la semaine d'après y revient pis « aaahh non j'y ai pas été parce que... », t'sais tu comprends ? C'est de se mobiliser par eux-mêmes pis euh pis ça je sais pas comment c'qu'on pourrait faire parce t'sais, sont quand même rendus, sont pas vieux là, mais t'sais à 20 ans j'peux quand même pas y mettre un, oui c'est ça, j'peux quand même pas dire j'vas appeler le CLSC y vont t'accompagner, y va dire bin, qu'y se débrouille là y'a 20 ans ! Tandis qu'à 14 j'peux faire ça là t'sais ? (Intervenante 6)

Dans cette perspective, ce besoin d'être soutenu pour faire face aux responsabilités peut parfois être perçu par les intervenants comme un manque de mobilisation de la part du jeune adulte. Dans son discours, l'intervenante 9 considère

néanmoins que ces jeunes vivent plusieurs défis au quotidien qui peuvent diminuer leur disponibilité à faire des démarches ou à s'investir dans un suivi clinique. En ce sens, plusieurs intervenants considèrent qu'il est important que ces jeunes ne vivent pas des coupures de manière répétée.

Fak y'a un peu un clash là-dessus que j'veois aussi que, qui m'dérange. Pis j'veux pas reproduire moi dans ma propre, dans mon propre travail. J'veux pas leur promettre que j'vas être là jusqu'à indéfiniment parce que y'a des notions aussi d'enjeux que si mon mandat n'est pas renouvelé, subventions, etc., bin je ne peux pas leur promettre que j'serai là, mais euh le temps que je serai là, bin j'serai à 100 % avec eux. T'sais ? Fak euh j'veux pas faire cette coupure-là du euh, du 18 ans et après ça c'est pu les mêmes services et c'est pas les mêmes enjeux là. (Intervenant 5)

3.2.3.2 Les services à bonifier

En ce qui concerne le passage à la vie adulte, plusieurs intervenants évoquent que l'hébergement constitue un obstacle majeur dans la vie des jeunes. À la lumière des entrevues réalisées, il semble que l'accès à des logements d'urgence, des logements supervisés et des logements subventionnés soit restreint et que le nombre de ressources soit insuffisant pour répondre à la demande. Les intervenants préoccupés par ce trou de services mentionnent entre autres que les ressources actuelles ne sont pas adaptées pour tous les jeunes adultes et qu'il est difficile et parfois complexe d'y obtenir une place. Le discours des intervenants laisse entendre que la problématique serait plus importante pour les femmes que pour les hommes.

[...] T'sais ! Des logements que ce soit des logements supervisés, que ce soit un accès aux logements c'est compliqué, c'est long, y'a beaucoup de démarches à faire, pis ça j'comprends que y'en aille à faire, mais des logements y'en a pas. Des logements pour nos, nos usagers t'sais ça y'en a pas. Ou pas, pas juste nos usagers là ! Les usagers en général là t'sais ! [...] C'est affreux ! Surtout au niveau des femmes là c'est vraiment très particulier là t'sais ? Parce que faut pas oublier que une femme, un homme, une femme c'est vulnérable. Pis que oui, a va être amenée à probablement utiliser son corps pour monnayer quelque chose, des fois c'est même pas de l'argent là t'sais ? Fak, c'est ça. Moi de, moi c'est qui faut pas me commencer sur ce sujet-là là, parce que moi j'en parlerais durant des heures. Moi j'suis révoltée du manque d'hébergement euh surtout pour les femmes. (Intervenante 4)

La majorité des intervenants qui se préoccupent des problèmes d'hébergement spécifient que l'offre de services actuelle n'est pas optimale. Certains suggèrent qu'une formule d'hébergement transitoire pourrait bonifier les services avec une approche plus souple et adaptée au développement de l'autonomie ainsi qu'au rythme des jeunes. L'intervenante suivante souligne que les jeunes ne sont pas tous au même stade de développement lorsqu'ils atteignent la majorité et qu'un tel hébergement pourrait favoriser le maintien au logement.

Bin t'sais c'est sûr que si on s'part d'ici, bin t'sais nous autres on aimerait ça avoir un entre-deux entre leur sortie du centre mettons pis les logements. [...] T'sais apprendre à vivre ensemble, apprendre à se connaître un peu euh t'sais euh, t'sais, est-ce que t'es vraiment rendu à te louer un appartement parce que pour vrai euh t'sais des fois on les rentre en logement, y'ont besoin, mais euh c'est que y'étaient pas rendus là pantoute, t'sais ? Peut-être que là on pourrait, j'sais pas, avoir un aperçu pis t'sais pas créer un échec là, parce que perdre son logement c'est quand même, c'est quand même gros là pour nous autres, mais c'est gros aussi pour la personne qui l'vet là ! Même si a pas beaucoup d'effets personnels là t'sais, ça parle. T'sais, quitter ton logement c'est, c'est *rough* ! Fak ça éviterait sûrement ça, t'sais y'en a qui aurait pas besoin de passer par : j'fais 3 mois à X (*nom d'un organisme*) pis j'me fais crisser dehors. On l'verait tout suite t'sais, j'pense que t'as des

choses à vivre avant de t'en venir ici pis c'est correct t'sais ? Tu r'viendras faire ta demande [...] (Intervenante 8)

Dans le même esprit, d'autres intervenants envisagent l'hébergement en communauté comme solution pour soutenir les jeunes adultes. D'un côté, l'une s'inspire des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, une autre entrevoit l'avantage que pourrait avoir une résidence commune munie d'appartements individuels supervisés alors qu'une autre évoque l'idée d'un complexe où tous les services seraient offerts. Dans tous les cas, les intervenantes désirent offrir un espace où le développement des capacités adaptatives est mis en priorité.

Bin c'est sûr que j'trouve que, je sais pas si c'est pertinent que j'nomme ça comme ça, mais t'sais y'a beaucoup de maisons de femmes battues, entre autres, j'aime le le l'idée de c'tes maisons-là, j'aime l'idée le le l'idée de communauté, on a vécu les mêmes choses et toute ça, mais pour aller là t'as besoin de d'avoir été battue. T'sais tu comprends ? Je j'aimerais ça qui aille comme un, euh quelque chose de même pour entre, t'sais mettons 15-25 peut-être ? Où c'que, c'pas une thérapie, où y pourrait, mais en tout cas, au niveau plus prostitutionnel ou euh ouin ! C'est ça. (Intervenante 2)

Bin j'te dirais euh t'sais j'veais te donner un exemple, dans l'idéal, bin on aurait une ressource d'hébergement, hum... pour les femmes là, mais pas d'affaire là de 16-25, 18-35. 16 à *whatever*, pis y'a des intervenants de chaque ressource qui sont là, y'a une sexologue, une psychologue, un psychiatre, un médecin, y'a X (*nom d'un organisme*) prévention toxico y'a t'sais ! Ce serait ça dans l'fond ce serait toutes les services dans la même maison d'hébergement, pis y'aurait aussi de l'hébergement, y'aurait un milieu de vie communautaire t'sais ce serait comme un énorme complexe. [...] ce qu'on pourrait c'est par département là t'sais on a les 16-25 ensemble, on a les 25-40 ensemble pis on toute ce qui est des femmes plus matures [...] (Intervenante 4)

Une dernière intervenante soutient également que la demande est considérable en ce qui concerne l'hébergement jeunesse. Elle développe à son tour sur la nécessité d'adapter l'offre de services aux différents profils de jeunes qui atteignent la majorité. Par contre, contrairement aux précédents extraits, elle explique qu'il est impossible de tous les mélanger sans égard aux besoins spécifiques de chacun.

Y'aura jamais assez d'hébergement jeunesse. Ça c'est clair ! Avec différents modèles, fak ça, ça veut dire pour des jeunes peut-être plus fonctionnels. Fak ça, ça veut dire aussi différents degrés d'hébergement ! T'sais y'a des jeunes vraiment plus *puckés*, désorganisés que ça leur prend un, une latitude, pis on c'est ça. D'autres jeunes que euh t'sais, vont vouloir s'en aller vers un projet de vie, qu'y sont rendus là, qui ont juste besoin de plus d'encadrement, t'sais, mais différents degrés d'acceptation, pis on, c'pas vrai qu'on peut mélanger tout c'monde-là là, ça fait vraiment à chaque fois euh, y'a des gens qui payent de ça ! Fak euh, y'aura jamais assez d'hébergement, y'aura jamais assez non plus de, de, de, d'organismes communautaires euh soit en travail de rue ou en tout cas en approche de proximité, qui va justement « réseauter » ces jeunes-là, qui va amener ces jeunes-là vers autant les institutions comme l'école, comme la santé, comme euh c'est ça. Fak je pense que ça prend ce filet-là également. [...] (Intervenante 7)

Dans l'extrait précédent, l'intervenante souligne la nécessité d'offrir à ces jeunes des services de proximité, constituant à la fois un filet de sécurité et un lien vers les services du réseau. L'importance de construire un filet de sécurité autour de ces jeunes est rapportée également par les intervenants qui se sentent limités par leur mandat et qui considèrent que les besoins de ces jeunes dépassent les limites de leur organisation. De plus, la pertinence d'offrir davantage de services de proximité apparaît dans le discours de quelques intervenants, tant pour les mineurs que pour les jeunes adultes. Une

intervenante le souligne en précisant que le financement par projets complexifie l'offre de services pour des jeunes qui ont simplement besoin d'être accompagnés.

3.2.3.3 L'accessibilité aux soins de santé : un problème majeur

À plusieurs reprises, les intervenants soulignent les multiples enjeux qu'ils rencontrent face à l'accessibilité aux soins de santé lorsque les jeunes deviennent majeurs. Ils soulèvent particulièrement que l'accessibilité aux services de psychologie, psychiatrie ou de sexologie est beaucoup plus rapide et efficace pour les jeunes mineurs. En contrepartie, ils constatent malheureusement que les services et les suivis disparaissent une fois qu'ils atteignent l'âge de la majorité. Les propos des intervenants à ce sujet rejoignent ceux des jeunes adultes répondants. C'est pourquoi cette intervenante remplit les demandes d'indemnisation le plus tôt possible avec les jeunes mineurs qu'elle accompagne, permettant de diminuer les délais d'attente à l'âge adulte.

Qu'est-ce qui change ? Bin là c'parce que là, à partir de 18 ans le problème c'est que mon Dieu ! On tombe dans des systèmes souvent privés d'aide, donc euh très couteux. Fak ça ça veut dire que au moins mettons quand, à l'époque étaient au centre y'avaient peut-être accès à un psychologue, même si c'tait pas nécessairement celui qu'y voulaient, mais au moins y'avait cette possibilité de, pareil accès à un médecin ou une infirmière rapidement, etc. Là ! quand qu'on tombe à l'adulte, bin là c'est un p'tit peu plus difficile les services, fak c'pour ça que souvent je me bats pour que dès l'âge mineur, les premières agressions, on fasse tout suite les demandes IVAC, parce que là t'sais on tombe à la vie adulte. Mais là c'est là que t'as besoin d'un soutien, mais là faut r'attendre encore 11 mois avant que t'ailles t'sais ces sous-là. Mais bon ça en tout cas. Fak euh, y'a un délai d'attente qui est pas nécessairement vrai mineur, ou en tout ça qui est moins important mineur

que celui adulte. Fak on continue de rester dans, t'sais on, la personne, l'état de la personne se dégrade finalement encore plus. Fak euh liste d'attente pour l'hébergement, une liste d'attente pour la thérapie sauf si tu paies, t'sais en tout cas. (Intervenante 7)

Dans ce dernier extrait, on perçoit également que les délais d'attente peuvent avoir des impacts négatifs dans la vie de ces jeunes adultes. D'ailleurs, plusieurs intervenants estiment que les personnes qui demandent un service en santé mentale ont besoin d'une réponse immédiate. Mais dans le contexte actuel, lorsque les services sont finalement disponibles, les jeunes sont souvent rendus ailleurs dans leur cheminement ou ne sont plus prêts à s'investir dans une telle démarche.

Bin c'est sûr que la rapidité, mettons quand t'arrives en, en institution publique, j'trouve que c'est lent, c'est long. Fak des fois les jeunes abandonnent. T'sais quand que justement, veut voir un psychologue, s'confier c'est là, c'est maintenant là. Ce sera pas dans trois mois ! Souvent le trois mois y'est passé pis là on leur accorde un psychologue, mais là la p'tite est pu là-dedans ou est a s'est enc-, enfoncée encore plus parce que le gars est revenu t'sais ! Fak j'trouve que y'a, y'a une... pour moi la plus grosse problématique c'est le temps ! (Intervenante 2)

En ces circonstances les intervenants ressentent l'obligation de pallier les limites du système tout en évitant d'outrepasser les limites de leur propre mandat.

[...] Mais au niveau de l'accessibilité par moment bin c'est ça qui est dur pis t'sais en tant que aussi en tant qu'intervenant tu t'dis bin tu fais quoi une fois que t'as référé la personne pis qu'on te dit que y'a 5-6 mois d'attente ? On va on va *dealer* ça avec ça au jour le jour toi et moi, on va palier au fait que veux dire t'as pas l'accessibilité directe à un professionnel plus spécialisé là-dedans, fak par moment oui on, on va tricoter un peu avec c'qu'on sait, c'qu'on fait parce que l'accessibilité est quand même difficile là. (Intervenant 5)

Afin d'accélérer le processus, certaines personnes accompagnées s'orientent vers la pratique privée, mais il est difficile pour elles de s'offrir des services aussi onéreux. En contrepartie, les intervenants soulignent l'efficacité des ressources de cliniques alternatives qui permettent de compenser les délais du réseau public en imposant un temps d'attente plus raisonnable. L'une des intervenantes propose pour sa part de revoir le système en s'inspirant du guichet d'accès en santé mentale ayant été conçu pour accélérer les services pour les jeunes mineurs. Certains intervenants rêvent de regrouper tous les services sous un même toit, ce que les organismes communautaires ne peuvent pas offrir.

3.2.4 L'intervention en contexte d'ESSR

3.2.4.1 La différence entre l'intervention auprès des mineurs et des majeurs

La plupart des intervenants rencontrés se disent à l'aise de travailler autant avec les mineurs que les majeurs. Par contre, ils soulèvent des différences notables entre les deux groupes d'âge en ce qui concerne l'intervention dans une dynamique d'ESSR. Pour commencer, certains des intervenants perçoivent que les jeunes mineurs sont moins conscients de tous les éléments entourant leur réalité que les jeunes adultes. Selon un des intervenants, les jeunes adultes sont apparemment moins vulnérables face à la manipulation en raison de leur plus grande expérience de vie. Ces derniers seraient donc plus conscients des dangers et auraient une meilleure connaissance de leurs besoins. À cet effet, une seconde intervenante met en doute la capacité des jeunes mineurs à prendre

conscience de tout ce qu'implique l'ESSR. Dans cette perspective, elle croit que le rapport d'autorité ainsi que la fascination peuvent brouiller la vision des jeunes à l'égard de leur choix et des intentions des personnes qui les initient à la pratique.

[...] Je pense que souvent ces personnes-là sont pas en mesure de comprendre tout ce que ça implique, pis, mais pas juste la capacité, mais leur, possibilité de comprendre sont, elles se font approcher par des personnes qui cachent la majorité de leurs cartes ! J'pense que ce serait possible, dans un univers égalitaire euh sans capitalisme et patriarcat de pouvoir pratiquer un travail du sexe qui soit euh, même mineur, qui soit vraiment consenti, mais, pis là encore là, même mineur, j'suis pas sûre ! (rires) Parce que quand même cette dynamique de, justement. Le rapport d'autorité, de fascination envers la personne qui te ren-, qui te, qui te rencontre pis qu'y t'accorde tellement d'importance et, donc t'as souvent, en plus c'est des personnes qui vivent dans des familles avec qui, ont été peu soutenantes, peu présentes, en tout cas, ou qui ont été limitées dans leurs capacités à le faire ! Donc euh, y'a facilement une euh, c'est ça une admiration ou une fascination qui peut, même pour ces personnes-là, qui tout d'un coup donnent toute son attention à la personne ! Pis y'a des enjeux, je pense, qui dépassent la, la capacité (de savoir) dans quoi y s'embarquent parce que justement on leur cache la majorité des enjeux. [...] (Intervenante 9)

Dans cette même optique, un second intervenant décèle une plus grande maturité chez les adultes que chez les mineurs, augmentant leur capacité à mesurer les impacts de leurs décisions et à les assumer.

Bin oui parce qu'en même temps quand t'es plus vieux euh, y'a une notion de maturité pis y'a un niveau de de de, euh comment j'pourrais dire ça ? Bin de consentement peut-être plus éclairé par le fait que je peux coller un peu plus la maturité. T'sais veux dire la personne au moins étant adulte, c't'à dire la réalité étant adulte, étant jeunesse n'est pas la même. Pis veux dire euh, peut-être qu'en étant jeunesse j'suis plus en prévention de, en essayant de leur montrer un peu dans quoi qu'ils sont. Tandis que quand c'est une réalité adulte bin j'peux pas amener nécessairement la même

optique en me disant bin la personne ça se peut qu'a l'aille toute réfléchi ça et qu'y'aille des gens qui aient déjà dit ça et qu'elle se soit déjà positionnée en disant bin peu importe ça moi c'est ce que je vais faire. Fak euh oui, peut-être un peu plus dur avec les jeunes par rapport aux vieux en m'disant bin si sont rendus adultes à 25-30 bin j'veux dire c'est un choix qu'y portent déjà dans un format adulte. [...] (Intervenant 5)

Plusieurs intervenants préfèrent discuter avec les personnes majeures étant donné la plus grande franchise et profondeur dont ils font preuve face à leur réalité. Alors que certains associent cette différence à un plus grand degré d'introspection, cette intervenante envisage plutôt que, pour les jeunes mineurs, la crainte du signalement et des représailles soit un facteur les dissuadant à aborder leur réalité avec la même franchise qu'une personne majeure. Selon elle, les jeunes mineurs auraient tendance à garder pour eux leurs émotions et leur vécu. Cela aurait pour effet d'augmenter leur détresse et de restreindre leur confiance à s'ouvrir à des adultes significatifs. Cette position est la même que certains jeunes répondants ont évoquée.

Non. C'est les mêmes détresses. C'est les mêmes détresses, je pense que la détresse mineure elle est pire, et peut être entretenue par notre réseau, par nous, par notre, nos lois dans l'sens ou les majeurs peuvent me parler librement. Donc vont vivre euh une fin de semaine épouvantable, vont être agressés, vont être battus, vont être volés, fraudés, tout ce que tu veux, y'auront pas de craintes à venir m'en parler t'sais ? Les suivis mineurs que j'ai depuis longtemps vont réussir, y savent que y'a des choses qu'y peuvent me dire d'une façon où que y'auront pas signalement, mais sinon y vont toutes craindre ce signalement là fak euh vont éviter, pis ça j'trouve ça extrêmement grave. Souvent y vont déjà avoir été signalés pour euh pour, t'sais sont connus comme euh exploitation sexuelle, mais à chaque nouvel, à chaque nouvel évènement, faut resignaler, alors eux elles le savent là. Fak t'sais, tu gardes en dedans finalement, toute toute toute toute de, parce que t'sais, on dit qu'on va les protéger, mais, clairement que le discours des jeunes c'est : c'est moi qui vis des conséquences. [...] Pis un réflexe souvent que les jeunes vont avoir et ça je l'observe la depuis le tout début là,

c'est que quand que l'angoisse. l'anxiété, les flashbacks remontent dans leur chambre exemple au *Centre jeunesse* ou quelque chose comme ça, leur réflexe, ça va être de recontacter les pimps. Et ça on peut l'expliquer de différentes façons, je pense ! Mais tout ça pour dire que, y'ont besoin d'un espace pis c'est ça qu'y nous démontrent. T'sais j'ai besoin d'en parler, j'peux pas en parler aux intervenants, j'peux pas en parler aux bonnes personnes, mais oui j'peux en parler à mon supposé chum hot, qui est supposé être là pour moi, parce que lui y va m'écouter, au moins ! T'sais, y va peut-être m'écouter tout croche, y va peut-être me r'faire vivre d'autre chose, mais au moins j'vas pouvoir y parler à lui t'sais. (Intervenante 7)

Lorsqu'une jeune adulte s'ouvre sur ses difficultés, sur ses angoisses et sur ses zones de vulnérabilité, il est possible de mettre en place des scénarios de protection basés sur des faits. Le signalement figure d'ailleurs dans le discours d'une majorité des intervenants rencontrés comme étant un enjeu considérable dans l'intervention auprès des jeunes mineurs. Pour certains, la préservation du lien de confiance est au cœur de la réflexion concernant le signalement. Ces intervenants s'inquiètent que celui-ci ne soit plus enclin à se confier à un adulte significatif dans le futur.

[...] J'me dis si t'es la seule personne qui reste, pis qu'a peut t'appeler quand qu'est rendue à Montréal en t'disant garde inquiète toi pas j'suis à telle place. Si toi tu fais cette dénonciation-là, a va refuguer, assurément, mais à l'appellera pu jamais personne. Fak t'sais ! C'est, c'est une des questions que je, je, j'me suis posée, t'sais ! (Intervenante 2)

D'un autre côté, les intervenants soulignent la responsabilité légale qui accompagne l'intervention auprès des jeunes mineurs. En effet, quelques intervenants ressentent une forme de pression dans l'évaluation d'une situation qui nécessite ou non un signalement. Le processus décisionnel semble marqué autant par l'obligation

citoyenne et professionnelle de dénonciation que par l'ambiguïté de la notion de risque qui réside dans chaque situation.

Fak c'est toute ça à évaluer beaucoup plus que chez les adultes. Pis encore là garde j'te dirais les filles qui ont des enfants, ça aussi j'trouve ça *touchy* t'sais ! Parce que là encore faut que je juge, oui c'est ma cliente, mais a l'a un enfant et faut que je juge sur c'qu'à me raconte, a l'a tu mis son enfant en danger pis y'a tu risques euh t'sais ? Fak c'est dans ces cas-là que j'trouve ça un p'tit peu plus euh... [...] ouais bin t'sais que j'me questionne plus, t'sais que j'me fais une tête ou que t'sais des fois j'ves aller m'asseoir avec ma collègue, pis j'ves dire t'sais toi qu'est-ce que t'en penses, trouves-tu que le danger est grave pis qu'on devrait signaler, ou trouves-tu que t'sais souvent, on va s'asseoir pis on va prendre une décision ensemble là. (Intervenante 6)

À cet effet, une intervenante soulève le doute en ce qui concerne l'objectif atteint par le signalement. La dénonciation répond-t-elle toujours au besoin réel du jeune concerné, ou plutôt au besoin de l'intervenant d'accomplir son rôle professionnel ou de soulager sa conscience?

[...] Est-ce que je dénonce pour euh ma bonne conscience ? Ou je dénonce pour le bien-être de la personne ? Tu comprends ? oui, j'le fais-tu pour moi pour me donner bonne conscience pis mon Dieu, j'ai tu bin faites mon rôle citoyen ? Ou je le fais vraiment dans la meilleure des connaissances pour le bien-être de cette personne-là ? J'trouve que c't'une question qui est pertinente [...] appeler pour appeler c't'une chose là, oui on se doit de le faire, pis j'le ferais possiblement si j'suis obligée de l'faire, mais si j'suis pas obligée d'le faire, j'ves éviter de l'faire. Mais le faire faire par un institution, j'trouverais ça difficile aussi. Fak c'pour ça que des fois j'aurais tendance à pas toute dire. (Intervenante 2)

Ce questionnement revient d'ailleurs chez un second intervenant qui considère qu'il est prioritaire de réévaluer constamment si l'intervention répond adéquatement au

besoin du jeune plutôt qu'à celui de l'intervenant ou de l'organisation. Somme toute, les intervenants ressentent tous la pression du signalement, le considérant comme l'une des plus grandes zones grises de l'intervention auprès des mineurs. D'ailleurs, tel qu'abordé dans l'extrait précédent, certains intervenants vont parfois éviter de dévoiler certaines informations qui risqueraient de démanteler les mesures de protection mises en place. À cet effet, l'une des intervenantes se questionne sur la nécessité de signaler chaque nouvel épisode d'ESSR, ayant pour conséquence de faire revivre au jeune toutes les étapes d'un signalement.

Parce que tu comprends, qu'on en fasse une fois je, j'ves quand même euh relativement bien avec ça, j'le comprends mettons ! Mais t'sais, qu'on resignale constamment une jeune, qui repasse constamment par le même processus ça c'est vraiment un obstacle majeur que je... [...] (Intervenante 7)

3.2.4.2 La vulnérabilité des filles

Sous un autre angle, plusieurs des intervenants évoquent leurs incertitudes quant à la notion de vulnérabilité des filles mineures et majeures dans l'ESSR. On se questionne entre autres sur les notions de choix et d'exploitation sexuelle. Tout d'abord, plusieurs intervenants remettent en question les balises définissant le concept d'exploitation sexuelle. Leurs réflexions soulèvent certaines ambiguïtés, tant dans leur compréhension du phénomène que dans les éléments qui le caractérisent. En effet, plusieurs intervenants remettent en question que l'âge soit un indicateur d'exploitation

sexuelle. Il semble selon eux que plusieurs autres facteurs doivent être pris en considération pour évaluer la situation, notamment dans le cas d'un mineur. Tel qu'abordé précédemment dans ce chapitre, cet intervenant met l'accent sur le niveau de conscience de la personne en ce qui concerne sa pratique de l'ECSR. Dans cette optique, il considère qu'une jeune, même mineure, peut faire un choix éclairé si elle n'est pas sous la contrainte d'une tierce personne et qu'elle peut être consentante.

Fak on peut pas couper ça euh net sec au couteau en se disant bin à partir de 18 ans on va appeler ça de la prostitution pis en bas de t'ça on va parler de l'exploitation sexuelle ! Euh non ! T'sais y en a beaucoup que en bas de 18 ans c'est un choix personnel, pis d'emblée moi j'veo plus ça comme de la prostitution que comme de l'exploitation. De là à s'dire que dans mon souci en tant qu'intervenant, c'est de valider si la personne est vraiment en connaissance de cause, mais veux dire si la personne est à l'aise avec ça pis, veux dire, j'appellerais pas ça de l'exploitation pour autant, même si est, est mineure ! Pour moi c'est de la prostitution t'sais ? [...] Parce que l'exploitation bin moi ça sonne à mes oreilles euh, le, que c'est pas nécessairement voulu ou que c'est pas nécessairement euh désiré clairement, bin j'me dis que en haut de 18, y'a des gens aussi qui peuvent vivre de l'exploitation sexuelle sans s'en rendre compte, t'sais ? (Intervenant 5)

À l'inverse, cette intervenante soulève le doute sur la notion de choix qui apparaît dans le discours de certains jeunes. De son point de vue, plusieurs facteurs pourraient conduire inconsciemment la personne à prendre cette décision.

Bin ! C'est sûr et certain que bin exploitation sexuelle c'est quand que y'a une tierce personne sous la contrainte physique ou psychologique t'amène à faire des actes sexuels contre rétribution là ! Ça c'est sûr c'est ce qu'on appelle un processus d'exploitation sexuelle, hum... y'a des jeunes filles qui disent qui l'ont faite par choix, est-ce que c'tait vraiment un choix ? Est-ce qui avaient pas un, eux-mêmes une contrainte psychologique ou je sais pas si tu comprends qu'est-ce que j'veux dire, est-ce que l'environnement était

pas propice à ce qu'elles désirent faire ce choix-là là t'sais ? [...] (Intervenante 4)

En ce sens, tous les intervenants conçoivent que l'exploitation sexuelle est une situation qui implique une tierce personne ainsi que des non-dits, du contrôle ou de la manipulation.

Euh personnellement là, ça m'resonne t'sais y'a un PIMP en arrière euh y'a comme un gros réseau qui est qui les prend en charge, ça me résonne danger, ça me résonne euh, vulnérabilité fois 1000, ça me résonne plus ou moins de choix même si euh, ça m'resonne hum, la magouille par en d'ssous pour les euh les, les appâter, euh ouin, ça m'resonne tout ça. (Intervenante 8)

Euh là on parle de d'exploitation, de traite en fait là, pour moi c'est vraiment d'aller contre le gré de la personne pis de l'amener à, à se, à se faire prostituer là on est vraiment dans le : à se faire prostituer là ! donc ouais ce serait ça [...] À partir du moment où y'a eu manipulation, contrôle, contrainte, coercition, on peut parler d'exploitation sexuelle. (Intervenante 9)

Dans un autre ordre d'idées, l'intervenante suivante observe que certaines filles impliquées dans des ESSR semblent utiliser leurs forces pour tirer avantage de leur situation. En ce sens, elle remet en question l'utilisation du terme exploitation exclusivement pour tous les mineurs.

Pas tant. J'pense que mes jeunes sont tout de même assez conscientes, pour moi exploitation là, mais ça c'est moi là. Pis là attends là, j'veux pas, j'veux pas qu'ça paraisse cru là c'que j'vas dire [...] D'l'exploitation c'est quand quelqu'un est utilisé, dans le but de quelque chose, pis des fois c't'es jeunes filles là utilisent le gars aussi dans le but de quelque chose. Tu comprends ? Fak euh, oui sont mineures, ça je l'comprends, mais en tout cas. Celles que j'ai eu affaire avec elles, y'étaient très très intelligentes, pis très conscientes

de, c'qu'y faisaient là. Fak j'ai comme un p'tit peu d'misère avec le terme exploitation dans c'te sens-là. (Intervenante 2)

Aussi, le questionnement sur la notion de choix ne fait pas l'unanimité chez les répondants. Dans l'extrait suivant, l'intervenante aborde le concept d'exploitation sexuelle sur un continuum. Dans sa pratique, elle évalue plutôt l'implication en fonction du degré d'exploitation et de volontariat. Elle estime d'ailleurs qu'il y a toujours un degré d'exploitation à prendre en considération lorsqu'on s'intéresse à l'implication de mineurs dans l'ESSR, mais que ce degré d'exploitation est influencé par plusieurs facteurs. D'ailleurs, il est possible de noter dans l'extrait suivant que le contexte qui entoure la pratique de l'ESSR influence le choix des mots que les intervenants utilisent pour décrire la situation.

Quand j'parle d'exploitation sexuelle c'est que y'a clairement une contrainte pis la contrainte viendra pas nécessairement juste du PIMP là, même si c'est celle-là euh que j'fais le plus référence ! Fak c'est une prostitution organisée par les gangs ou une exploitation sexuelle, pour moi, c'est par exemple, un client qui serait vraiment agresseur également, des choses comme ça ! Pis dès que t'es mineur pour moi là euh, je, je parle d'exploitation sexuelle. Maintenant, pour moi, y'a différents degrés d'exploitation et de pertes de contrôle, ok ? Fak ça, ça veut dire que ça s'peut que t'ailles 18 ans pis j'vas considérer que sur un continuum là, t'es exploitée à 5 % ok ? Parce que je considère que tu inities des choses. Je considère que tu euh tu es capable de, tu comprends la situation dans laquelle que tu es, que tu as du nanananana. C'est rare que sont à 5 là, ça va plus être à 50 là, mais bon. C'tait pour comprendre que justement j'vas mettre différents degrés. Euh quand j'vas parler de prostitution, c'est plutôt un acte justement contre rétribution, thots it. Quand j'vas parler de travail du sexe, ça va être une personne qui va euh prendre ce choix-là, qui va le vivre relativement bien, en tout cas. C'est sûr que y'a souvent des conséquences là, mais, c'est ça. Plus un choix libre et éclairé disons ? Et euh qui va bénéficier d'avantages, c'que on voit moins en exploitation sexuelle. En tout cas, d'avantages tangibles, mettons là ! Fak

c'est pas mal euh les différences que j'fais. C'est vraiment finalement le degré de volontariat quasiment-là qui va euh... influencer mon choix de vocab ! (Intervenante 7)

La notion de choix semble donc étroitement reliée à la conceptualisation de l'exploitation sexuelle et sa définition n'est pas unanime chez tous les intervenants. D'ailleurs, l'une des intervenantes considère pour sa part que la prostitution constitue en soi de l'exploitation sexuelle. Elle explique son point de vue en raison de la violence, de la vulnérabilité et des désirs que lui confient les femmes.

[...] C'est violent la prostitution, a peut être très très violente en ? Mais quand tu tombes là, quand les femmes y'ont beaucoup de douleurs physiques, elles souffrent énormément, que ça soit au niveau de leur image, que ça soit au niveau de l'humiliation, ok ? Elles vivent l'humiliation ! Elles vivent l'exploitation, elles vivent l'humiliation, les douleurs physiques, mentales, morales, c'pas ça qu'elles veulent de l'amour, d'un homme qui les pénètre, c'pas ça ! C'pas comme ça qu'a veut, a veut qu'y'aille des sentiments, qu'y'aille des, des des papillons, y m'disent toute ça, qu'y'aille des papillons dans mon ventre quand j'le r'garde, t'sais ! Euh c'est ça. Fak t'sais, pour moi, c't'une grosse exploitation. De, de... c't'une grosse, bah pour moi. C'est personnel ok ? C'est c'est d'exploiter la vulnérabilité d'un autre être humain, que ça soit dans la prostitution masculine ou féminine là, c'est la même chose. Pis euh d'aller chercher leur vulnérabilité pis d'l'exploiter, pis donner d'l'argent, leur créer un besoin financier, pis c'pas vrai que euh y'ont plus, y'ont, y'ont beaucoup d'argent les filles-là ! Ou les garçons là, mais du jour au lendemain là, c'te fille là a l'a une maladie, a peut pu l'faire, a pu rien là, rien là ! Toute tombe là, du jour au lendemain, y'ont pas d'assurance-emploi là. OK ? (Intervenante 3)

La perception et l'ambivalence des intervenants face au concept d'exploitation sexuelle illustrent la complexité du phénomène de l'ESSR. Cette ambivalence est également perceptible lorsque les intervenants rapportent comment les jeunes perçoivent leur pratique, ayant tous un rapport différent avec l'ESSR. Toutefois, selon la majorité

des intervenants, peu de jeunes parlent de leur réalité comme étant de l'exploitation sexuelle. Pour certains, cela s'explique par la désensibilisation orchestrée par les tierces personnes l'ayant initiée à la pratique. Selon cette intervenante, l'intervention à privilégier serait donc de semer le doute face à leur situation.

[...] On essaie de déconstruire des rationnels qui ont été imbriqués là. Parce que c'est vraiment ça qui s'passe en, y'ont été complètement désensibilisées, pis y'a eu une normalisation du phénomène prostitutionnel, c'est correct. Donc nous on joue beaucoup sur la création d'un doute en ? C'est quoi tes valeurs, est-ce que c'était vraiment en accord avec tes valeurs. T'sais ? On va beaucoup confronter les idées par rapport à la prostitution. (Intervenante 4)

Pour sa part, une autre intervenante explique qu'elle favorise plutôt une intervention qui renforce les facteurs de protection lorsqu'elle travaille avec une jeune qui ne se considère pas dans une dynamique d'exploitation sexuelle, notamment en contexte de fugue ou de survie. Plutôt que d'intervenir avec une approche axée sur la victimisation, elle collabore avec la jeune afin de mettre en place des stratégies alternatives à l'ESSR pour répondre à ses besoins. Ainsi, le discours des intervenants laisse croire que les jeunes ne font pas la même lecture qu'eux en ce qui concerne leurs activités d'ESSR, certains jeunes considérant également leur pratique comme un emploi. Il semble donc important pour la plupart des intervenants d'adapter leur discours en fonction de la perception du jeune afin d'éviter de perdre son attention avec une intervention qui ne fera pas de sens pour lui. Ces constats correspondent au discours que portent les jeunes répondants à l'égard de leur pratique et de l'importance de considérer le sens qu'ils accordent à leur expérience.

Elle, a travaillait dans un salon de massage, pis le salon de massage bin t'sais j'veux dire y'avait le droit d'exister euh. T'sais a se rendait pas compte de c'qu'a faisait dans l'sens euh t'sais a sortait d'in bars, a l'avait les cartes de son salon de massage, pis a les donnait à des filles pis toute ça, pis pour elle bin c'était pas nécessairement du recrutement, c'tait plus bin, j'offre une job à du monde. [...] (Intervenante 6)

Par ailleurs, l'un des intervenants rapporte que certaines jeunes filles ont tendance à aller d'elles-mêmes vers des garçons connus pour s'impliquer dans des activités de proxénétisme. Cet élément ouvre sur la considération et l'ambivalence de ces intervenants à l'égard de la banalisation de l'ESSR chez les jeunes, de même qu'en ce qui concerne la notion de choix et la vulnérabilité des filles. De plus, certaines filles prennent part à des activités de recrutement et de proxénétisme dans le but de tirer profit du travail d'autres filles tout en vivant elles-mêmes les impacts négatifs de leurs activités d'ESSR. Certaines d'entre elles changeraient complètement de rôle au fil de leur parcours alors que d'autres valseraient entre les différents rôles. Ce double rôle des filles crée donc un déséquilibre chez les intervenants. Par conséquent, ils se trouvent partagés entre le soutien qu'ils doivent offrir, d'une part, face à la détresse reliée à la victimisation qu'ils perçoivent chez ces filles et l'autre forme d'accompagnement qu'imposent, d'autre part, les actes délinquants dans lesquels elles peuvent s'engager. Ce changement dans la dynamique et dans le discours de ces jeunes soulève un enjeu émotif pour certains intervenants. C'est ce qu'exprime cet intervenant qui se sent parfois confronté dans ses valeurs :

Euh à travers mon travail oui, dans un contexte ou euh peut-être, disons une jeune a été, à valse beaucoup à travers les différents rôles, autant qu'elle va

devenir un moment donné proxénète autant qu'elle va se faire euh pas « proxénisée » là, mais euh pis par moment elle va être seulement recruteuse, mais t'sais j'me dis à travers toute ça euh quand que toi-même disons t'es vendu, ou t'es utilisé, tu te sens pas bien, mais tu vas reproduire c'te comportement-là aussi. Fak là ça amène un peu une distorsion dans ma tête en m'disant hum comment tu peux faire une certaine coupure dans tes émotions, parce c'est quelque chose que tu vis, mais que tu vas faire resubir à quelqu'un par la suite. En connaissance de ce que t'as t'sais ? En connaissance de cause, en connaissance de c'que t'as déjà [...] c'est ça c'est peut-être plus quelque chose qui m'heurte, quand que j'veois que la personne peut passer de différents rôles euh pis que j'veois la souffrance qu'a l'a eue à travers un certain rôle, mais qu'a va quand même [...] C'est peut-être la seule notion que j'te dirais que j'ai vu que j'trouvais plus difficile là au niveau de l'intervention pis d'l'accompagnement de la personne. (Intervenant 5)

Pour sa part, cette intervenante ne voit pas la situation comme un obstacle à son travail puisqu'elle concentre son énergie sur son mandat principal auprès de la jeune. Elle aborde donc brièvement ses activités liées au recrutement, mais focalise ses interventions sur les impacts négatifs des agressions subies.

On a abordé la question, c'est sûr t'sais j'travaille pas au niveau du coté agresseur (mais) au niveau du côté victime. Donc on s'est orienté beaucoup plus sur les conséquences qu'elle vivait de ces agress-, des multiples agressions qu'elle avait subies en fait ! Hum, mais c'est ça. On l'avait abordé de front pis on avait discuté voir justement comment que elle a se positionnait par rapport à ça euh qu'est-ce qu'a trouvait de quand même valorisant à faire, aussi, pis qu'est-ce qu'a trouvait plus difficile à faire, pis t'sais a se définissait aussi comme euh une bonne PIMP si on veut, où a protégeait ses filles pis qu'a les voyait comme des amies euh plutôt que comme des employées mettons. [...] Ça se plaçait bien de fait qu'on n'abordait pas le côté PIMP non plus nécessairement chaque fois-là, c'est pas ce qui prenait le plus de place non plus, on était euh en plein processus judiciaire, on était en plein d'autres démarches fak euh, c'tait plus euh, c'tait vraiment secondaire là donc on pouvait, y'avait en masse de matière à se concentrer sur euh, sur la victimisation en tant que telle là. (Intervenante 9)

De surcroît, les rôles multiples que ces jeunes occupent parfois dans leur parcours peuvent amener les intervenants à travailler à la fois avec les deux parties opposées, notamment dans un contexte de plainte judiciaire. Pour certains intervenants, il s'agit d'une situation plus rare alors que pour d'autres, il s'agit d'une réalité quotidienne. Dans tous les cas, cette dynamique pose de grands enjeux d'un point de vue éthique et moral.

[...] Pis encore là, bin j'pourrais donner d'autres exemples concrets là comme l'accompagnement en cours, t'sais ? Quand t'es dans ce milieu-là depuis un certain bout bin là, c'est toujours un défi parce que là t'accompagnes la victime qui a faite un dévoilement, mais j'veux dire l'agresseur c'est une de tes jeunes par exemple, t'sais ? Fak euh ça c'est un, un défi. Les messages qu'on envoie, mais si j't'accompagne pas quel message que j't'envoie, pis quel message à l'autre jeune que j'accompagne depuis 7 ans si j'm'en vas en cours avec t'sais ? Fak voilà. (Intervenante 7)

Ces réflexions sur la vulnérabilité des filles ainsi que sur les multiples rôles qu'elles peuvent assumer dans leur trajectoire se rattachent à des défis considérables pour les intervenants. C'est d'ailleurs ce que souligne cette intervenante qui met en perspective l'importance de développer un discours commun qui permettrait d'aborder la dynamique de l'ESSR sans compromettre son intégrité professionnelle, sa propre sécurité ainsi que celle de la jeune.

[...] Bin là c'est sûr que y'a t'sais, c'parce que faut faire attention quand que t'es au niveau de la rue, ou que tu travailles autant avec des victimes, bin là je l'resume de même là, mais des victimes et des agresseurs là. Je sais bien que la vie n'est pas noire ou blanc là, mais euh tout ça pour dire que ça c'est un des plus grands obstacles. Y'a deux obstacles à ça, c'est soit justement la fille euh mettons a l'a 18 ans, elle a les deux pieds dedans et

tout ça, c'est sûr que si tu t'en vas avec un discours euh abolitionniste étant donné la dynamique d'exploitation sexuelle et qu'on est tous d'accord que elle v, t'sais la violence c'est non, etc., mais tu peux pas avoir un discours positionné parce que la tu t'en vas te mettre à risque au niveau du réseau, également de la jeune fille t'sais ! Fak euh oui faut tout l'temps que t'ailles cette pensée-là de sécurité pour toi, pour elle également ! Euh j'pense à une jeune, exemple concret, que euh on travaillait son affirmation dans les gangs et surtout auprès de son chum *PIMP* la ! t'sais, euh j'veux dire, je savais que fallait pas que j'aille trop vite dans cette affirmation-là, et un moment donné, a l'a comme un peu perdu les pédales pis justement dans le, dans la volonté de s'affirmer, pis était incapable, pis a se sentait impuissante, à la pété un plomb là ! Pis a l'a t'sais, a l'a mangé une volée là ! T'sais ! Pis c'est ça faut faire très, très attention parce que ton conseil si tu connais pas bien les codes, pis si tu bin c'est ça, ça peut mettre toi ou la jeune à risque. Fak ça c'est un obstacle, pis l'autre obstacle de cette euh de ce double euh mettons de ce double lien-là, c'est que tu vas travailler avec la jeune qui est en exploitation, mais qui va devenir recruteuse. Fak ça j'en ai souvent parlé, c'est un défi parce que là si t'as eu un discours encore là hyper positionné, pis qu'a commence à recruter bin là est-ce que, est-ce qu'a va couper le lien avec toi parce qu'a sait exactement ce que tu penses de, est-ce que euh, est-ce que ça va, est-ce qu'a va même être fâchée après toi ? Est-ce qu'a va te brûler auprès des autres jeunes en disant que t'sais j'suis une abolitionniste que nanana, que en tout cas. Fak euh le discours, l'asseoir, un discours finalement cohérent qui fait qu'on peut travailler en systémique, c'est un très grand défi. Fak ça, c'est pas mal mes obstacles majeurs ! [...] (Intervenante 7)

3.2.4.3 La formation : s'outiller pour se sentir plus en confiance

La majorité des intervenants expriment le besoin d'être davantage formés et outillés pour intervenir auprès des jeunes impliqués dans des dynamiques d'ESSR. Certains intervenants remettent en doute leur capacité à répondre adéquatement aux besoins de ces jeunes en raison de la complexité du phénomène. Certains se sentent moins outillés pour intervenir auprès des jeunes mineurs alors que pour d'autres, leur sentiment d'aisance dépend du degré d'implication ou de volontariat de la personne dans

les activités d'ESSR. Les intervenants estiment aussi que la formation pourrait aider à se sentir plus en confiance face à l'inconfort, l'insécurité ainsi qu'aux émotions que soulèvent ces situations. Ce sentiment d'insécurité transparaît plus particulièrement dans le discours des nouveaux intervenants, de ceux qui cumulent moins d'années d'études ou encore qui ont un mandat plus général ou spécialisé dans une autre branche d'intervention. De plus, plusieurs intervenants mentionnent ne jamais avoir été en contact avec un garçon qui pratique l'ESSR et estiment qu'ils manquent de connaissance et de formation sur le sujet.

3.2.4.4 La référence, le premier réflexe

Par ailleurs, la confiance et la compétence qui semblent manquer à ces intervenants les inciteraient à référer, tel que mentionné par l'intervenante 1 : « Bin si j'refère, c'est que j'me sens pas outillée à 100 % ! ». Ceci dit, la référence peut s'actualiser de deux manières distinctes, soit pour référer le jeune auprès de personnes plus spécialisées ou se référer, comme intervenant, pour mieux intervenir auprès du jeune. Quel que soit le motif initial, leur réflexe est de se tourner vers une ressource qui se spécialise dans ce domaine.

T'sais j'veux dire la personne a vit peut-être un peu plus de ça, bin j'veais faire la référence euh dont bin plus le PIPQ⁷ en me disant bon bin sont plus outillés là-dedans y'ont déjà des choses que. Parce que je me dis toujours si j'veux accompagner là-dedans bin j'pars déjà un peu, j'pars en bas de zéro

⁷ Projet Intervention Prostitution Québec

t'sais ? Tandis que quand y'a des spécialistes bin y'ont déjà réfléchi, y'a déjà des choses qui sont déjà mis en place, et moi le temps que j'veais chercher euh toutes ces informations-là, bin c'est du temps que j'perds que j'peux pas outiller plus rapidement la personne. Fak euh j'me barre pas les pieds là-dedans pis j'me dis bin écoute y'a déjà des spécialistes là-dedans. Pis quand que j'sens que c'est des cas un p'tit peu plus lourds, pis que c'est pas juste euh au niveau de, d'un éclaircissement de consentement, etc., bin c'est plus là, la référence que j'veais faire envers une personne, plus vers un organisme qui est plus ancré là-dedans pis que c'est plus leur réalité. (Intervenant 5)

Règle générale, il semble toutefois que ces références ne soient pas le signe d'un détachement en raison de l'insécurité de l'intervenant, mais d'une volonté de renforcer leur relation avec le jeune.

[...] T'sais j'veux dire en allant, moi j's'rais pas gênée d'appeler un intervenant, t'sais pis y d'mander t'sais y dire bon. T'sais, t'sais c'est ça. T'sais, j'ai quelqu'un qui, qui vit cette situation-là, pis j'sais pas trop comment euh... t'sais, l'aider, mais t'sais à base, l'aide, l'aide c'est beaucoup t'sais, ça, ça, ça change pas toute, mais l'écoute là, déjà là, t'sais, enlever le presto là avant que la soupape a saute euh... t'sais que ce soit dans n'importe quelle problématique j'pense que si la personne a sait qu'a peut avoir euh un intervenant à sa disposition, t'sais pour parler, sans jugement, j'pense que d'jà là ça donne un coup de pouce. T'sais, que ce soit spécialisé ou pas, déjà là ça donne un coup de pouce. (Intervenant 1)

Dans un autre ordre d'idées, la référence vers une ressource communautaire spécialisée serait, pour cette intervenante, plus automatique lorsqu'il s'agit d'accompagner des mineurs impliqués dans des activités d'ESSR. En vertu de la LPJ, la gestion du risque place l'intervenant en position d'obligation d'agir, où la collaboration avec une ressource ayant déjà réfléchi aux actions à poser semble incontournable.

Euh ouin, mais tu vois, la collaboration par exemple au mineur, j'pense que c'est plus automatique. Parce que les questionnements sont pas les mêmes, t'sais comme la situation de la jeune t'sais on avait toute le questionnement d'la, de la, du signalement, pis là on voulait vraiment s'arrimer avec du monde qui ont déjà, ok t'sais vous avez déjà eu affaire à cette situation-là, comment vous procédez, qu'est-ce qui est le mieux euh t'sais euh, t'sais ça on avait euh c'tait vraiment, mais t'sais ça on était plus dans l'urgence pis dans protection, pis t'sais fallait agir un peu euh malgré c'que la, le jeune nous donnait comme besoin. Fak là j'te dirais que la collaboration est super importante t'sais on veut pas agir n'importe comment, pis euh t'sais y'a du monde qui l'ont faite plusieurs fois, qui ont des t'sais qui ont des arrimages avec euh je sais pas moi euh le service de police, qui savent comment ça se passe quand les jeunes partent à Montréal t'sais, ça on, ça c'est oui. Sauf que c'est ça coté adulte, la problématique est pas pareille. Est pas abordée pareil non plus, t'sais nous autres en tant qu'intervenant on aura pas les mêmes besoins d'appui là, t'sais euh on est pas dans l'urgence, on est pas dans euh dans protection, oui, mais on est plus dans euh dans prévention, dans essayer de soutenir, mais, fak ouin. J'te dirais que le partenariat est vraiment pas pareil là. (Intervenante 8)

3.2.5 L'action collective

3.2.5.1 La collaboration ciblée

Ceci étant dit, tous les intervenants trouvent essentiel de travailler en collaboration dans le cadre de leur pratique. Tous s'entendent à l'effet qu'ils ont besoin des partenaires pour couvrir l'étendue des besoins des personnes qu'ils accompagnent et plusieurs mentionnent que le partenariat permet de dépasser les limites de leur propre mandat. Selon la plupart des intervenants rencontrés, la collaboration ne serait toutefois pas nécessaire dans chaque situation et devrait convenir, en premier lieu, à la volonté de la personne accompagnée. Par contre, ils ne remettent pas en question l'intérêt de travailler avec une vision globale et avec l'ensemble du réseau de la personne.

Nenon, mais j'pense que dès que une jeune rencontre plusieurs acteurs bin moi j'beaucoup systémique là, t'sais j'veux dire euh oui je pense que elle est toujours nécessaire, mais maintenant, des fois y'a du partage d'information euh t'sais qu'éthiquement euh j'me repose la question-là t'sais ? Mais bon. J'pense que quand c'est faite dans l'intérêt du jeune euh les gens sont souvent de bonne foi là, mais bon. Bref ! Oui moi j'crois à ça. J'crois que nécessairement, on a intérêt à connaître la famille, on a intérêt à connaître les amis, on a intérêt à connaître le chum, on a intérêt à connaître leurs intervenants. (Intervenante 7)

Tel que l'indique l'extrait précédent, certains intervenants ne se sentent pas à l'aise de partager de l'information avec un trop grand nombre de personnes, par exemple autour d'une table de concertation. Ces intervenants préfèrent plutôt une collaboration ciblée auprès d'intervenants avec lesquels ils ont créé un lien de confiance. Ils rapportent aussi que la différence entre les approches et les mandats peut devenir un frein à la confidentialité partagée. Ils l'expliquent notamment par la crainte que l'utilisation des informations par le partenaire ne soit pas cohérente avec leurs objectifs d'intervention ou qu'elle puisse avoir des conséquences néfastes sur le lien de confiance accordé par le jeune. Ainsi la collaboration comporte certains défis pour ces intervenants et son bon fonctionnement peut varier en fonction des réalités rencontrées et des différents partenariats. La collaboration peut s'avérer complexe et confrontante tout en étant influencée par des enjeux organisationnels ou personnels, reliés notamment à des conflits de valeurs. C'est ce que l'intervenante 9 explique durant l'entrevue : « C'est confrontant [...] parce que ça vient des fois euh t'sais, c'est l'idée de *pathologiser* certaines choses que nous on va travailler en *déictimisation*, que nous on va considérer comme une problématique sociale [...] ». Dans cette même optique, certains abordent également les frictions que peut soulever la gestion du risque dans les

situations concernant les jeunes mineurs impliqués dans des activités d'ESSR. Ces situations délicates soulèvent parfois, selon eux, des incompréhensions face à leurs actions, d'où la nécessité de bien démythifier, en premier lieu, les rôles et mandats dans la collaboration.

[...] Des fois ça va bien, mais des fois y vont être confrontés dans notre latitude. Fak t'sais, pourquoi la jeune s'est poussée en fugue avec toi, mais que tu nous as pas tout de suite appelée t'sais ? Mais bon. T'sais mettons là, dans la pareille situation c'est parce que j'étais en, étais en réflexion, je l'avais au bout du téléphone, je lui parlais aux 10 minutes, je considérais que j'avais encore une chance qu'a revienne [...]. Quand j'ai eu la confirmation que non, bin oui ! T'sais, j'ai appelé. Fak bref ! Je sais pas si ça répond ? On a différentes collaborations, des fois c'est utile, des fois c'est confrontant. (Intervenante 7)

Ces circonstances amènent donc les intervenants à privilégier, en situation d'intervention, une collaboration auprès des partenaires avec qui ils ont développé une relation de confiance et où il y aura un respect mutuel des mandats. Le fait de connaître personnellement la personne ou de la connaître par le biais de ses collègues de travail renforce le sentiment de confiance. Certains intervenants soutiennent ainsi qu'il est important de connaître et de se faire connaître des autres organismes. Cet intérêt pour l'autre ouvre la porte à des références personnalisées, permettant également de transférer un sentiment de confiance réel au jeune concerné.

Ouin... j'pense que terrain on s'connait pas mal toute là, j'pense que si on a quelqu'un à référer, t'sais j'te parle de porte d'entrée normale, mais en même temps si j'connais quelqu'un là-bas, c'est cette personne-là que j'vais appeler pis sûrement que j'vais la rencontrer en même temps, t'sais j'vais la présenter, t'sais j'vas essayer de personnaliser un peu la référence

si on veut là. Pas les lâcher lousse sur euh cogne à c'te porte-là pis tu verras là ! C'est t'sais surtout avec c'tes jeunes-là qui sont qui ont vraiment beaucoup de besoins là, qui sont très désaffiliés j'pense que prendre par la main pis d'amener à quelqu'un qu'on connaît c'est déjà un réflexe qu'on a ! [...] (Intervenante 8)

À ce sujet, l'une des intervenantes souligne l'importance d'entretenir un préjugé favorable à l'égard de son partenaire, mais également de se connaître soi-même et d'avoir confiance en son rôle et en ses interventions. La connaissance de soi et de l'autre, l'ouverture ainsi que le désir d'un échange respectueux des mandats respectifs permettent de travailler en complémentarité et d'éviter le dédoublement des services. C'est d'ailleurs cette notion de complémentarité qui apparaît dans le discours de tous les intervenants ayant été invités à donner leur définition de la collaboration. Dans l'extrait suivant, cette intervenante souligne que collaboration peut également être synonyme d'équilibre :

Hum, pour moi c't'un échange de connaissances, de savoir surtout, pas nécessairement sur la personne, mais sur la problématique ! Euh parce que ton point de vue peut être bin bin différemment du mien dans l'con-, selon le contexte. T'sais, moi si je le côtoie dans rue, t'as assurément pas l'même que si la personne avec qui j'collabore a l'a en classe. Tu comprends ? Fak j'pense que c'est un échange de point de vue ? Ou de, de perception qui peut être fort intéressant. Pis humm une collaboration c'est aussi pour moi euh humm, un complément. Un complé-, t'sais, je, j'suis assez humble maintenant pour dire que j'peux pas toute faire là, j'ai pas toutes les capacités, pis mes forces, j'en ai plein, mais j'ai des faiblesses aussi ! Pis j'pense qu'une collaboration peut emmener ça, un équilibre entre les forces pis les faiblesses de, des deux personnes pour arriver à un but pour le, le jeune. C'est beau en ? (Intervenante 2)

Par conséquent, les intervenants s'entendent tous pour dire qu'il est possible, même avec des mandats opposés, de travailler vers une solution commune qui conviendra aux deux parties. Il s'avère toutefois primordial, selon plusieurs, d'inclure le jeune dans les décisions et de le tenir informé de toutes communications qui le concernent.

[...] J'trouve ça important que comme ressource y soit honnête envers moi comme intervenante, mais envers le jeune aussi, t'sais ? Parce que t'sais toi tu l'sais un moment donné, de toute façon, si tu dis : « bin j'y ai pas dit », mais finalement, j'y ai dit, bin euh t'sais l'jeune euh eux autres c'pas long enh ! T'es barré assez facilement si y s'rendent compte que t'as faite quelque chose que euh tu leur a pas dit là ! [...] (Intervenante 6)

3.2.5.2 Les espaces de collaboration

Dans le cadre des entrevues, les intervenants ont également été interrogés à propos de l'intérêt de créer un espace de collaboration axé sur le phénomène de l'ESSR dans le but de faciliter l'intervention auprès de ces personnes. Plusieurs se sont montrés favorables à cette idée et certains la considèrent essentielle. Cependant, plusieurs intervenants soulignent que des espaces pertinents sont déjà en place tels que les tables d'action et les associations. Ceux qui retiennent plus particulièrement l'attention ont comme point commun de rejoindre tant le milieu communautaire que le milieu institutionnel. Les intervenants considèrent que ces espaces permettent de résoudre, en partie, l'écart de communication qu'ils relèvent entre les deux univers.

Bin c'parce que moi, t'sais j'veux dire, j'ai toujours misé sur le partenariat en règle générale pour n'importe quelle affaire, c'est comme ça qu'on devient plus fort. C'est comme ça qu'on s'ouvre les yeux pis c'est comme ça qu'on voit les outils ! Profiter de toute, de tout le monde, pour avoir des meilleurs outils. Donc pour moi, oui ça devient logique, pis ça devient quand même, euh. T'sais j'veux dire euh. Toute table de concertation ou t'sais un regroupement j'trouve que ça a, t'sais ça a du sens là ! Pour moi c't'important ! Parce que comme j'te dis, j't'intervenante pivot, c'est sûr que moi, moi tout seule des fois là... c'est ça à part t'sais euh offrir mon soutien mon écoute et toute ça, j'irai pas là aider la personne à 110 % là ! J'ai besoin d'autres experts que moi ! [...] (Intervenante 1)

Par contre, selon plusieurs intervenants, ces espaces font plus office de lieu de mise à jour, de consolidation de liens et de formation que d'avancement sur des problématiques concrètes relevant du terrain. Malgré tout, certains intervenants souhaiteraient disposer d'espaces où il serait possible de réfléchir à plusieurs sur des problématiques de fond afin de trouver tous ensemble une solution qui pourrait devenir viable. Mais il semble que pour l'une des intervenantes concernées, le manque de temps pourrait de toute façon l'empêcher de profiter pleinement de ces lieux d'échange.

Ah, mais y'en a un. Nous on en a un dans notre projet X, pis euh, tu vois l'autre fois j'ai questionné ! (rire) Parce que, parce que, parce que, parce que, on a pas l'temps ! (rire) C'est fou enh ? On a souvent demandé ça, mais on va s'le dire, mais les collaborations se travaillent sur le terrain avec des situations particulières. Fak on a beau le réfléchir entre nous, souvent l'information n'est pas redistribuée aux collègues ! Hum fak c'est ça, fak ça foire tout l'temps ! Fak on a eu comme un, un an là, qu'on a vraiment essayé et vraiment là, je n'ai vu aucun impact positif, ni négatif, mis à part de est- perdre du temps fak euh peut être ! Mais c'parce que là c'est ça là. On a, on a, on a trop de jeunes, on a trop de, de, de tâches reliées aux projets, donc... J'trouve ça bien que y'aille un espace d'échanges, mais faut vraiment le préciser pis la dernière fois c'qu'on nommait c'est que si ce comité-là existe, ça lui prend un mandat clair. Fak on travaille exemple sur euh toute le processus judiciaire. Pis là c'est des sous-comités, qui essaient de, de réfléchir à des mécanismes là t'sais ? Mais t'sais ça

fonctionne oui pis non ! Parce qu'après ça si t'as pas comme le OK de la direction, si t'as pas t'sais si ça rentre pas dans la loi en tout cas tu comprends ? Pis après ça si t'arrives avec l'individu qui est pas confortable ou qui le comprend pas, bin là ça foire là ! Fak euh moi là, j'ai débarqué un peu. (Intervenante 7)

C'est d'ailleurs ce qui apparaît dans le discours de certains intervenants qui soutiennent que les espaces de concertation ne sont pas tellement utiles à l'intervention, mais plus efficents au plan de la prévention et de la formation. Dans l'extrait suivant, l'intervenante mise sur l'utilité que pourraient avoir ces espaces pour la prévention à grande échelle.

Mais hum, quelque chose c'est ça, qui soit plus euh horizontal comme façon de travailler, qui soit axé sur l'éducation populaire, axé à pas juste entre intervenants, là j'pense avoir un médium de diffusion à plus grande échelle, aller rejoindre les parents, l'entourage, sensibiliser les jeunes eux-mêmes aussi à cette réalité-là, sans leur dire que la prostitution c'est pas bon, mais plutôt voici c'est quoi ce milieu-là, voici comment ça s'passe, pis dans quoi, comment ça peut virer aussi là ! T'sais oui sont très cools de s'faire de l'argent, mais 16 ans euh t'sais regardes les risques aussi tu te retrouves dans des situations de violence. (Intervenante 9)

Discussion

Les résultats obtenus dans le cadre de cette recherche permettent de dresser un portrait de l'expérience et des perceptions de jeunes adultes impliqués et ayant été impliqués dans des activités d'ESSR et d'intervenants appelés à soutenir ces jeunes à différents égards. Les répondants donnent leur point de vue sur les besoins et les impacts reliés au milieu de l'ESSR, sur le déploiement actuel des services et les pistes pour l'améliorer, notamment lors de la période de transition à la vie adulte, sur les enjeux reliés à l'intervention en contexte d'ESSR ainsi que sur l'action collective. Ainsi, ce chapitre fait le bilan des éléments principaux ayant émergé du discours de chaque groupe de répondants et met en évidence les similitudes et les divergences entre les deux groupes. Certaines thématiques sont également approfondies afin de mettre en lumière les enjeux qui se démarquent en ce qui concerne la compréhension du phénomène de l'ESSR et de l'accompagnement qui en découle, notamment lors du passage à la vie adulte.

4.1 Les besoins et les impacts reliés à l'ESSR

Pour commencer, les résultats obtenus auprès des jeunes adultes rencontrés permettent de répondre au premier objectif spécifique qui vise à connaître les défis et les besoins que vivent les jeunes impliqués ou ayant été impliqués dans des ESSR. Ainsi,

les répondants expliquent comment l'ESSR peut jouer un rôle dans la réponse à plusieurs besoins associés aux sphères affective, sociale et financière. En effet, la pratique de l'ESSR peut répondre aux besoins de recevoir de l'amour d'un homme ou de sa famille, d'être valorisé de la part d'un homme ou de clients et également répondre au besoin d'appartenance à un groupe de pairs. Ce dernier est également comblé par le rythme de vie nocturne et festif qui est souvent associé à la pratique d'activités d'ESSR. En addition, les avantages financiers permettent à ces jeunes d'adopter un train de vie particulier où la consommation de biens, de drogues et d'alcool est valorisée. Les jeunes adultes associent ces gains financiers à l'obtention d'une sécurité financière qui devient une réponse attrayante et difficile à égaler lorsqu'ils doivent combler leurs besoins de base tels que se loger, se nourrir, se vêtir et le cas échéant, assurer le maintien de leur consommation.

À l'inverse, les répondants rapportent également que l'ESSR peut être associée à plusieurs impacts négatifs. C'est ainsi qu'ils évoquent les dommages que peut générer la relation avec les clients sur la perception de soi. En ce sens, certains répondants expliquent que certains aspects de l'ESSR tels que la déshumanisation du corps, les comparaisons corporelles, la différence d'âge parfois élevée avec les clients et certaines de leurs exigences sexuelles peuvent avoir des impacts directs sur l'estime de soi. De plus, le fait d'être comparé à la norme et donc d'être stigmatisé en raison de leur mode de vie peut également avoir des impacts négatifs sur la vision qu'ils ont d'eux-mêmes. Dans le même ordre d'idées, les résultats révèlent que les répondants désirent apprendre

à se connaître au-delà des jeux de rôle et de la pression de changer certains aspects de leur apparence pour assurer la satisfaction des clients. Selon les jeunes adultes, la pratique de l'ESSR a également des impacts sur les relations sociales et amoureuses en raison de sa clandestinité et de la stigmatisation sociale qui y est associée. La peur du jugement dans le regard de l'autre freine certains répondants à créer de nouveaux liens et à faire des demandes de services. Par la suite, les répondants évoquent le climat de violence dans lequel le milieu de l'ESSR peut les plonger. La violence physique, psychologique et/ou sexuelle subie de la part d'un client, d'un proxénète ou de membres de gang fait partie intégrante de l'expérience des répondants. À cela, les jeunes adultes ajoutent les impacts reliés à des problèmes de consommation et de santé mentale. Entre autres, ils relatent le trouble alimentaire, la dépendance affective, le trouble de personnalité limite, l'anxiété, les idéations suicidaires, la dépression, les symptômes dissociatifs et le trouble du stress post-traumatique.

Tout au long des entretiens, les jeunes répondants oscillent entre les avantages et les désagréments de l'ESSR dans leur vie. Leurs perspectives d'avenir sont à reconstruire et ces derniers doivent apprendre à se connaître à l'extérieur du milieu de l'ESSR et trouver un équilibre dans leur vie qui leur permettra de choisir leur voie. Plusieurs éléments compliquent leur cheminement. Pour certains, le manque d'expérience de travail et le faible niveau de scolarité les empêchent de maintenir le même train de vie que leur procurait l'ESSR. Ceci dit, la réponse qu'offre l'ESSR à certains besoins essentiels et les répercussions négatives qu'elle génère dans la vie des

répondants pourraient expliquer leur ambivalence à l'égard de leur expérience. En ce sens, tous les jeunes adultes affirment être sortis du milieu de l'ESSR, malgré que deux d'entre eux conservent quelques liens avec des clients réguliers. Seule une participante affirme avec certitude la fin de ses activités d'ESSR, dont la coupure claire passe, selon elle, par le processus de dénonciation de son souteneur. En ce qui concerne les autres répondants, la décision d'arrêter complètement ne semble pas définitive. Alors que l'une évoque être à la recherche d'un équilibre qui lui permettrait de prendre soin de sa santé mentale et de contrôler sa pratique afin d'en éviter les pièges, un autre caresse l'idée de devenir tenancier d'un bar de danseurs afin de garder un lien avec le milieu tout en cessant ses propres activités. Pour la dernière répondante, quitter la pratique semble être attribuable à la pression sociale de vivre dans la norme, mais également à son trouble de stress post-traumatique qui resurgit lorsqu'elle est en relation avec des clients. Malgré tout, la position des jeunes vis-à-vis la sortie laisse entendre qu'ils songent tous à la possibilité de quitter un jour le monde de l'ESSR de manière définitive.

Somme toute, la position des jeunes répondants vis-à-vis l'ESSR diffère dépendamment de l'angle avec lequel ils choisissent de considérer les choses. En parlant des adolescents qui pourraient être tentés de vivre cette expérience, les jeunes répondants ont tous souligné l'importance de les informer des pièges et des conséquences négatives que l'ESSR peut générer. Ils estiment qu'il est primordial de les aider à prendre une décision éclairée, de même que de les accompagner s'ils décident tout de même d'essayer. Cette position rejoint celle qu'ils dévoilent à propos de leurs

propres besoins, soit d'être accompagnés sans jugement. Dans la même foulée, les jeunes adultes ont également souligné que le processus de sortie doit se faire de manière graduelle. Pour appuyer leurs propos, ils soulignent les difficultés à couper les contacts, à annoncer l'arrêt de leurs services, mais surtout à apprendre à vivre sans le type de revenu financier que peut procurer l'ESSR. Cette expérience laisse l'impression qu'il est possible de faire de l'argent « rapidement » et « facilement », ce qui crée un déséquilibre important lorsque les jeunes envisagent de se trouver un emploi régulier. Les jeunes répondants considèrent que l'arrêt de la pratique n'est pas essentiel pour tous et qu'il est possible pour certaines personnes d'y trouver un équilibre. Ils soulignent toutefois qu'à partir du moment où la pratique de l'ESSR crée un malaise ou un dégoût envers soi-même, il devient impératif de faire un bilan afin de reconsidérer la balance entre les impacts et les gains.

Le portrait que dressent les intervenants à propos des besoins des jeunes en lien avec l'ESSR ainsi que des impacts de la pratique est cohérent avec le discours des jeunes adultes et permet de répondre à l'objectif qui vise à mieux connaître leur perception des besoins des jeunes impliqués dans des activités d'ESSR. Les intervenants reconnaissent que l'ESSR répond à plusieurs besoins et que les avantages financiers, affectifs et sociaux sont réels et essentiels à considérer lorsqu'on intervient auprès de ces personnes. La lecture qu'ils font de l'expérience des jeunes relève principalement des diverses actions qu'ils posent lorsqu'ils les accompagnent dans leur quotidien et leurs démarches. Ainsi, les intervenants soutiennent ces jeunes dans la réponse à leurs besoins de base,

pour des besoins reliés à des agressions sexuelles et physiques subies, pour le développement d'une sexualité saine ainsi que pour diverses procédures judiciaires. Les démarches reliées à la justice touchent autant le processus de plainte envers un agresseur que celui associé à des délits telles que la fraude ou l'implication dans des activités de proxénétisme. Cette congruence que nous observons dans le discours des deux groupes de répondants permet de prétendre que l'évaluation que font les intervenants à l'égard des besoins de ces jeunes serait somme toute assez juste, à tout le moins que celle-ci correspond à celle que les jeunes en font. En résumé, ces premiers résultats laissent croire que ces jeunes adultes en quête d'identité, de liberté, d'autonomie et d'amour trouvent en l'ESSR une réponse rapide et satisfaisante à plusieurs de leurs besoins.

À la lumière de ces résultats, il apparaît nécessaire de considérer l'expérience de l'ESSR dans sa globalité afin de bien comprendre les facteurs qui influencent le choix des jeunes à poursuivre ou non leur engagement dans des activités d'ESSR. Ricard-Guay (2015) analyse le cheminement de ces jeunes sous l'angle de l'ambivalence en référence aux émotions parfois contradictoires que vivent les personnes impliquées dans des expériences qui sont imprégnées de violence et d'abus. Cette perspective permet de normaliser que les jeunes impliqués dans des activités d'ESSR considèrent à la fois les avantages qu'ils retirent de leur expérience et les impacts qui alimentent leur détresse (Melrose, 2013 ; Pearce, 2013 ; Ricard-Guay, 2015). Afin de bien accompagner ces jeunes et de reconnaître le sens qu'ils attribuent à leur expérience, il semble donc essentiel de considérer tous les facteurs (socioculturels, socioéconomiques, temporels,

circonstanciels et individuels) pouvant influencer leur perspective (Coy, 2009 ; Firmin, 2013 ; Fleury et Fredette, 2002 ; Flores *et al.*, 2005 ; Holger-Ambrose *et al.*, 2013 ; Melrose, 2012, 2013 ; Melrose et Pearce, 2013 ; Pearce, 2009, 2013 ; Ricard-Guay, 2015).

4.2 Le déséquilibre associé à la transition vers la vie adulte

Selon les jeunes adultes, le passage vers la vie adulte serait associé aux diverses responsabilités avec lesquelles ils doivent apprendre à composer de façon autonome. Leur discours sur les effets de cette transition laisse entrevoir que le fait d'atteindre la majorité ne signifie pas être prêt à affronter seul ces responsabilités. Au contraire, l'atteinte de la majorité serait davantage perçue comme un facteur de déséquilibre et une perte de repères en partie causée par la fin des services de protection. En ce sens, la joie d'acquérir une forme de liberté provoquée par la fin des services rivalise avec la peur d'être laissé à soi-même, la perte de liens significatifs et l'obligation de se prendre en charge de façon autonome. À cela, l'une des jeunes adultes ajoute que l'expérience de l'ESSR sous la prise en charge d'un proxénète peut également avoir des répercussions sur le développement de l'autonomie, voire mener à une régression de certains acquis. Il ressort d'ailleurs dans son discours que les structures mises en place en contexte de placement nuisent aux opportunités de préparer ces jeunes à la vie autonome. Ce constat concorde avec le discours des jeunes femmes rencontrées par Van Vugt *et al.* (2017) à leur sortie d'une mesure de placement.

Le discours des intervenants est similaire et laisse entendre que la période du passage à la vie adulte est complexe et qu'il serait nécessaire de développer une meilleure réponse pour préparer et soutenir ces jeunes au-delà de leur 18^e anniversaire. Ils décrivent entre autres les risques d'une transition à la vie adulte mal préparée, pouvant mener à la précarité financière, l'itinérance, l'augmentation de la consommation ainsi qu'à des problèmes de santé mentale. En ce sens, les intervenants déplorent qu'il manque de services transitoires pouvant s'adapter aux besoins de ces jeunes, notamment en ce qui concerne les services d'hébergement et de santé mentale et physique. Malgré qu'ils aient le même âge, tous les jeunes n'ont pas le même niveau de maturité affective et de développement des habiletés personnelles et professionnelles. Certains intervenants estiment alors qu'une réponse plus souple incluant divers types d'encadrement pourrait être bénéfique afin de rejoindre davantage de personnes.

Les résultats recueillis en ce qui concerne les besoins des jeunes qui transitent vers la vie adulte concordent avec les études qui s'intéressent aux défis reliés à cette période de transition chez les jeunes en difficulté (Goyette et Turcotte, 2011 ; Moriau, 2011 ; Richard, 2015 ; Robert *et al.*, 2012 ; Van Vugt *et al.*, 2017). Ces auteurs reconnaissent entre autres que les jeunes ayant un parcours difficile sont projetés dans la vie adulte de manière abrupte et qu'ils doivent couramment recourir à des stratégies de survie pour assurer la réponse à leurs besoins de base. La coupure de services qui coïncide avec l'atteinte de la majorité ainsi que l'accès restreint à des services de soutien et d'accompagnement dans le développement de l'autonomie sont des facteurs de risque

reliés à un mode de vie de précarité (Dumaret *et al.*, 2009 ; Goyette, 2006 ; Goyette et Turcotte, 2004 ; Van Vugt *et al.*, 2017). Les résultats obtenus dans la présente étude évoquent que les jeunes n'ont pas tous atteint le même niveau de maturité et de développement nécessaire pour satisfaire aux attentes sociales de l'âge adulte et pour répondre avec autonomie aux diverses responsabilités qui y sont associées. En ce sens, Moriau (2011) constate que l'âge légal de la majorité ne tient pas suffisamment compte du processus de maturation des jeunes et des facteurs psychologiques et sociologiques qui l'affectent. Les jeunes impliqués dans des activités d'ESSR sont soumis aux mêmes défis de transition à la vie adulte, auxquels s'ajoutent les marques laissées par leur expérience de vie sur les plans affectifs, familiaux et sexuels. Les jeunes adultes rencontrés dans le cadre de cette recherche expliquent bien le vertige que provoque cette transition lorsqu'ils réalisent l'étendue des responsabilités qu'ils doivent dès lors assumer seuls tout en tentant de trouver réponse à leurs besoins. Le sentiment d'inconfort relié à la fin de la prise en charge de l'État s'entremêle avec le sentiment de liberté que procure la possibilité de prendre ses propres décisions (Goyette et Turcotte, 2011 ; Van Vugt *et al.*, 2017).

4.3 Réflexions sur l'offre de services actuelle

Cette partie met en lumière les réflexions que portent les jeunes adultes et les intervenants sur les services actuellement offerts ainsi que certaines pistes de solutions soulevées lors des entretiens. Elle permet de répondre aux objectifs spécifiques visant à

connaître l'expérience des jeunes à l'endroit des services qu'ils ont reçus durant leur parcours, plus particulièrement en contexte de transition à la vie adulte et à connaître le point de vue des intervenants sur l'offre de services. Les deux groupes de répondants font également des suggestions pour l'amélioration potentielle de la disposition actuelle des services, notamment sur les plans de l'accompagnement vers la vie adulte, de l'hébergement et de la santé mentale.

4.3.1 La clé de l'accompagnement : éviter la stigmatisation

La reconnaissance des besoins et des impacts reliés à la pratique de l'ESSR ainsi que les défis reliés à la période de transition à la vie adulte laissent entrevoir la complexité du parcours que peuvent vivre ces jeunes. En addition, plusieurs facteurs contribuent à la méfiance que portent ces jeunes envers les services et les intervenants. En effet, leurs antécédents dans les services publics et de protection, la rupture de multiples liens significatifs et familiaux ainsi que la marginalité associée au phénomène de l'ESSR et à leur mode de vie ont un impact sur leur aisance à aller chercher du soutien lorsqu'ils en ont besoin. Par conséquent, les intervenants doivent user de créativité et de patience afin de créer un lien de confiance avec ces jeunes. La stigmatisation qu'évoquent les répondants tient lieu tant au sein de la population générale que dans les services professionnels et peut constituer un frein à l'accompagnement de ces jeunes. En effet, les jeunes adultes manifestent la peur d'être jugés en lien avec leur implication dans l'ESSR. Les deux groupes de répondants

signalent que cette crainte du jugement se répercute dans l'accès à certains organismes qui ne sont pas spécialisés pour intervenir auprès des personnes ayant une expérience en lien avec l'ESSR. En effet, malgré que ces services pourraient répondre à certains de leurs besoins, ces jeunes craignent que les organismes ne connaissent pas suffisamment le phénomène de l'ESSR pour les accueillir dans leur globalité.

Les résultats obtenus chez les deux groupes de répondants mettent en évidence que certaines attitudes seraient essentielles à adopter pour accompagner ces jeunes. Ces attitudes seraient également bénéfiques pour diminuer la peur du dévoilement associée à la stigmatisation de l'ESSR et des personnes qui la pratiquent. Tout d'abord, du point de vue des répondants, l'accueil inconditionnel et sans jugement des personnes engagées dans la pratique de l'ESSR serait une première manière de diminuer les impacts reliés à la marginalisation et à la stigmatisation qui lui sont associées. À cet égard, les jeunes répondants évoquent à quel point l'expérience d'un tel accueil, venant d'un intervenant ou de tout autre membre de leur entourage, s'est avérée importante dans leur vie. Ceci rejoint également les propos de certains intervenants qui luttent contre les étiquettes et qui valorisent la considération de la personne dans son entièreté. Cet élément fait écho à certains auteurs qui soulignent l'importance d'apprendre à connaître les jeunes dans leur globalité et d'éviter de se concentrer uniquement sur leurs difficultés (Durocher *et al.*, 2002, Melrose, 2012, 2013). Certains auteurs ajoutent que cette attitude permet entre autres de diminuer l'effet de stigmatisation en projetant aux jeunes qu'ils ne se définissent pas que par leurs activités de prostitution (Melrose, 2013 ; Pearce, 2009,

2013). Par ailleurs, Holger-Ambrose *et al.* (2013) rapportent les propos des jeunes de la rue qui apprécient l'attitude qu'adoptent les travailleurs de rue puisque ces derniers ajustent leur vocabulaire à celui des jeunes. Cette attitude permet ainsi la création d'une relation de confiance entre les jeunes et les travailleurs de rue et favorisent l'accès à des services d'accompagnement.

Dans cette perspective, l'accompagnement se doit également d'être respectueux du rythme de ces jeunes tant dans le dévoilement de leur implication que dans leur choix de parcours en ce qui concerne la poursuite de leurs activités ou le début d'un processus de sortie. D'après les intervenants, il peut parfois être confrontant d'accompagner ces jeunes dans le respect de leur choix de vie, constatant les risques et les dangers qui peuvent y être associés. En ces circonstances, les intervenants préconisent l'introspection, le travail en équipe et la supervision afin de les aider à prendre le recul nécessaire pour éviter que leurs interventions soient teintées par leurs valeurs personnelles. En ce sens, le discours des jeunes adultes confirme en quelque sorte que la considération de leurs besoins et de leurs choix est un facteur qui favorise la création d'un lien de confiance égalitaire. C'est ainsi que le *Conseil du statut de la femme* (2012) recommande en ce sens l'utilisation de l'approche de réduction des méfaits pour accompagner les personnes qui désirent entamer le processus de sortie du milieu de l'ESSR, processus qui est régulièrement ponctué d'allers-retours. De plus, certains intervenants et jeunes adultes de la présente étude souhaitent que l'offre de services soit améliorée en vue de mieux accompagner les personnes qui désirent quitter le milieu de

l'ESSR, soit par le biais d'un hébergement spécialisé ou par un accompagnement soutenu. Selon ces répondants, le processus de sortie exige énormément de changements dans les habitudes de vie et de survie. Cela nécessite la mise en place de stratégies alternatives telles que les ressources d'hébergement, les banques alimentaires et l'aide financière de dernier recours pour combler les besoins et régler les problèmes quotidiens. En effet, tel qu'abordé précédemment dans la section concernant les besoins et les impacts reliés à l'ESSR, les jeunes adultes démontrent de l'ambivalence en ce qui a trait à l'arrêt de leurs activités de manière définitive. Cette incertitude est notamment reliée au sentiment de sécurité financière ainsi qu'au mode vie qui sont associés à l'ESSR.

Les jeunes adultes évoquent aussi que les intervenants gagneraient à recevoir davantage de formation et qu'il existe trop peu de services spécialisés en ce qui concerne les violences sexuelles, plus particulièrement en région. D'ailleurs, plusieurs des intervenants rencontrés qui sont moins expérimentés avec le phénomène de l'ESSR soulèvent eux aussi l'enjeu de la formation, plus particulièrement en ce qui concerne l'intervention auprès des jeunes mineurs. En effet, ceux-ci considèrent qu'il n'y aura jamais assez de formation et aimeraient détenir davantage d'outils concrets pour accompagner ces jeunes dans leur pratique. En ce sens, le *Comité d'action contre la traite humaine et internationale* et la *Coalition québécoise contre la traite de personnes* (2014) soulignent la nécessité de former et de sensibiliser un maximum de ressources afin de favoriser des services spécialisés et adaptés aux besoins des victimes de traite

humaine. Dans le même ordre d'idées, Pearce (2013) soutient qu'il est nécessaire d'offrir un espace de supervision pour accompagner les intervenants à recevoir ces histoires sensibles et chargées émotivement.

4.3.2 Les services transitoires à l'âge adulte

Afin d'améliorer les services offerts à ces jeunes durant la période de transition à la vie adulte, les répondants des deux catégories évoquent l'impact positif qu'aurait une meilleure préparation à l'autonomie. Considérant la coupure de services associée à la transition à la vie adulte, les répondants soulignent qu'il est important de mettre en place un filet de sécurité autour du jeune alors qu'il est encore mineur. Le *Comité d'action contre la traite humaine et internationale* et la *Coalition québécoise contre la traite de personnes* (2014) recommandent d'ailleurs de poursuivre l'amélioration de l'arrimage entre les services communautaires et ceux offerts par les *Centres jeunesse* afin de contribuer à offrir une continuité de services à ces jeunes alors qu'ils sont encore d'âge mineur. À cet effet, plusieurs répondants estiment que l'approche de proximité serait une voie prometteuse pour que ces jeunes puissent s'appuyer sur une personne de confiance tout au long de leur transition. Les jeunes adultes rencontrés soulignent tous l'importance qu'ont eue les intervenants de proximité dans leur parcours, dont deux d'entre eux qui ont bénéficié de ce lien de l'âge mineur à l'âge adulte. Ces résultats concordent avec le constat de plusieurs auteurs qui estiment que l'approche de proximité favoriserait une continuité efficiente des services entre l'âge mineur et l'âge adulte.

(Brunet, 2018 ; CATHII et CQCTP, 2014 ; Fontaine, 2011 ; Holger-Ambrose *et al.*, 2013 ; Melrose, 2012, 2013 ; Pearce, 2013). Plusieurs auteurs soutiennent aussi que cette approche qui favorise l'accompagnement plutôt que l'encadrement serait bénéfique, dès l'adolescence, pour rejoindre les jeunes impliqués dans des activités d'ESSR dont la réalité clandestine est marginalisée (Brunet, 2018 ; CATHII et CQCTP, 2014 ; Fontaine, 2011 ; Goyette, 2011 ; Goyette et Turcotte ; 2004 ; Melrose, 2012 ; Pearce, 2013).

En addition, la majorité des intervenants insiste sur le fait que les ressources d'hébergement transitoires sont non seulement insuffisantes, mais qu'elles sont peu adaptées à la réalité de ces jeunes. Les règles de vie des organismes et les conditions d'intégration seraient difficiles à conjuguer avec le désir d'émancipation de ces jeunes et les divers problèmes connexes auxquels ils font face. Plusieurs auteurs estiment également qu'il faut prioriser l'accès à un hébergement sécuritaire pour soutenir ces jeunes (CATHII et CQCTP, 2014 ; Goyette, 2006, 2011 ; Goyette et Turcotte, 2004).

4.3.3 Le problème de l'accessibilité des services en santé mentale

Les impacts de l'ESSR sur la santé mentale sont bien identifiés par les jeunes adultes et les intervenants ayant participé au présent projet et sont corroborés par de nombreuses études sur le sujet (CSF, 2012 ; Dorais et Corriveau, 2006 ; Durocher *et al.*, 2002 ; Farley et Barkan, 1998 ; Fleury et Fredette, 2002 ; Flores *et al.*, 2005 ; Lanctôt *et al.*, 2016). Mais du point de vue des intervenants ayant répondu à cette recherche,

l'accès aux services en santé mentale à l'âge adulte est complexe et les longs délais d'attente nuisent à l'efficience des services offerts à ces jeunes adultes. En ces circonstances, les intervenants tentent d'apaiser la détresse psychologique des jeunes qu'ils accompagnent, mais l'intensité des besoins qui y sont reliés dépasse parfois les limites de leur mandat. Quelques intervenants rencontrés nomment qu'ils ressentent une certaine pression d'assurer cette présence, ce qui peut parfois susciter un inconfort, voire mener à un épuisement potentiel.

Le second problème relevé par les répondants réside dans la continuité des services entre l'âge mineur et l'âge adulte. La réponse ne semble pas suffisamment coordonnée pour répondre aux besoins multiples de ces jeunes adultes et ne permettrait pas d'assurer avec efficacité le transfert des suivis en santé mentale (psychologie, psychiatrie, etc.). Ce faisant, il est socialement attendu que ces jeunes démontrent de l'autonomie dans leurs démarches, alors que certains intervenants rencontrés rapportent que la complexité des protocoles et les longs délais d'attente seraient souvent des facteurs d'abandon. La difficulté de ces jeunes à se prendre en charge de façon autonome peut également être perçue comme une absence de mobilisation. La complexité de l'accès aux services est rapportée par plusieurs auteurs qui soulignent que les structures et les critères d'admissibilité ne permettent pas de répondre à l'entièreté des besoins de ces jeunes (Bédard, 2012 ; Brunet, 2018 ; CATHII et CQCTP, 2014 ; Damphousse, 2012). Ainsi, les résultats obtenus permettent de se questionner sur les

attentes sociales que l'on entretient à l'égard des jeunes majeurs, plus particulièrement ceux en situation de vulnérabilité.

Enfin, le manque de services spécialisés pour diagnostiquer et apaiser les symptômes du trouble du stress post-traumatique (TSPT) se démarque dans les résultats découlant des entretiens réalisés auprès des deux groupes de répondants. Ces derniers rapportent les impacts du TSPT dans le quotidien de ces jeunes, mais également la détresse importante que les intervenants doivent soutenir en attendant une réponse spécialisée. Les longs délais d'attente et le manque de services spécialisés forcent certaines personnes à opter pour des soins au privé, mais le coût élevé de ces services constitue un frein pour la majorité d'entre eux. Ces constats rejoignent les propos de certains auteurs qui témoignent du problème d'accessibilité des services en santé mentale, particulièrement pour les personnes qui présentent des symptômes de TSPT et de dissociation (CATHII et CQCTP, 2014 ; Collin-Vézina et Milne, 2014 ; Lanctôt *et al.*, 2016 ; Ricard-Guay et Hanley, 2014). Le *Comité d'action contre la traite humaine interne et internationale* et la *Coalition québécoise contre la traite de personnes* (2014) dénoncent également le manque d'accessibilité et le prix élevé des psychothérapies lorsque ces personnes doivent se tourner vers les services privés pour apaiser leurs souffrances.

4.4 Les enjeux de l'accompagnement en contexte d'ESSR

Cette section permet de répondre à l'objectif spécifique visant à connaître les défis et les besoins des acteurs du milieu sociocommunautaire concernés par la problématique de l'accessibilité et la pertinence des services offerts à des jeunes (16-25) en transition vers l'âge adulte qui sont ou qui ont été impliqués dans des échanges de services sexuels contre rétribution (ESSR).

4.4.1 Le contexte légal de l'intervention auprès des mineurs

En premier lieu, les résultats révèlent que la majorité des intervenants rencontrés se sentent plus à l'aise de travailler auprès des personnes majeures qu'auprès des jeunes mineurs en contexte d'ESSR. À cet égard, les répondants expliquent que les jeunes adultes sont plus à l'aise de dévoiler leur implication dans des activités d'ESSR et qu'ils ont un plus haut niveau de conscience à propos des conséquences et des risques qu'ils prennent. Ils démontrent aussi une plus grande capacité d'introspection en ce qui concerne les impacts et les avantages de leur pratique. De plus, les enjeux éthiques, moraux et légaux qu'engendrent les zones grises et la gestion du risque dans l'intervention auprès de mineurs impliqués dans des activités d'ESSR ont un impact direct sur le niveau d'aisance des intervenants.

Dans ce contexte, tous les intervenants s'expriment sur les défis qu'entraînent à la fois la complexité du phénomène de l'ESSR et la gestion du risque chez les jeunes d'âge mineur. Cet inconfort face au risque potentiel s'accroît lorsqu'ils sont appelés à accompagner des jeunes filles qui sont en lien avec des proxénètes ou des membres de gang. En effet, l'intervention auprès des mineurs entraîne certaines obligations face à la *Loi sur la protection de la jeunesse* (LPJ) qui définit toutes les situations sujettes à être reliées à de l'exploitation sexuelle et à constituer un risque pour la sécurité de ces jeunes. Par conséquent, toutes formes d'exploitation sexuelle que vivent ces jeunes d'âge mineur doivent faire l'objet d'un signalement. En pratique, les répondants expriment toutefois que les situations qu'ils rencontrent comportent souvent des zones grises qui rendent ambiguë la décision de faire un signalement. La pression qu'implique l'imputabilité professionnelle et citoyenne en lien avec le signalement génère de l'anxiété chez les intervenants, plus particulièrement chez ceux qui cumulent moins d'expérience avec le phénomène de l'ESSR. De plus, la relation de confiance étroite que développent les intervenants de proximité avec les jeunes leur donne accès à des informations privilégiées. En ces circonstances, certains intervenants craignent que le signalement brise le lien de confiance qu'ils ont créé avec eux. En ce sens, certains intervenants déplorent le fait de devoir signaler à chaque nouvel évènement et constatent que les effets secondaires du signalement peuvent parfois avoir pour conséquence de victimiser encore davantage les jeunes concernés.

Toutefois, tous s'entendent pour dire que le développement de l'identité est un enjeu central chez les adolescents. La vulnérabilité de ces jeunes et la fascination que certains d'entre eux éprouvent à l'égard de l'ESSR, des proxénètes ou de l'attention d'un homme mature sont des préoccupations que nomment les intervenants. Pour ces raisons, ceux-ci estiment que les jeunes d'âge mineur doivent être protégés par l'entremise d'un filet de sécurité, et ce tout au long de leur transition vers la vie adulte. Par contre, il semble que la disposition des services en lien avec la protection de la jeunesse ait un impact négatif sur l'ouverture des jeunes mineurs à partager leur réalité. La peur du signalement et des mesures qui y sont associées restreignent le dévoilement des jeunes mineurs et donc la possibilité de mettre en place des stratégies de protection. La détresse de ces jeunes serait accentuée par la lourdeur des dispositifs légaux, leur donnant à penser qu'ils ont peu d'espaces sécuritaires pour aborder leur réalité avec franchise. Par conséquent, certains d'entre eux tendent à garder pour soi des évènements traumatiques tels que des agressions physiques et sexuelles de même que certains aspects de la pratique de l'ESSR. Cette retenue peut alors entraîner une escalade de la souffrance.

Certaines études relèvent que les jeunes impliqués dans des activités d'ESSR sont nombreux à avoir fait l'expérience d'un placement lié à la *Loi sur la protection de la jeunesse* (LPJ) (Flores *et al.*, 2005 ; Goyette et Turcotte, 2011 ; Holger-Ambrose *et al.*, 2013). Les risques de fugue, de compromission et d'exploitation sexuelle qui sont reliés à la fréquentation de pairs délinquants et à l'implication des jeunes dans des

activités d'ESSR conduisent forcément au recours à des mesures d'encadrement et de protection (Goyette et Turcotte, 2011). Toutefois, plusieurs auteurs reconnaissent que ces mesures peuvent avoir un impact négatif sur le développement de ces jeunes sur les plans personnel, affectif et social puisque le potentiel expérientiel issu de leur relation avec leur environnement est restreint (Goyette et Turcotte, 2011 ; Fontaine, 2011). En effet, les mesures d'encadrement mises en place pour assurer leur sécurité, telles que le retrait des sorties, ne leur permettent pas de vivre les mêmes activités et expériences que les jeunes du même âge ayant un parcours plus près de la norme. Ainsi, les jeunes jugés à risque d'exploitation sexuelle ne bénéficient pas des mêmes opportunités d'apprentissage qui résident dans le fait de faire des choix et d'en assumer les conséquences. De plus, Fournier *et al.* (2004) soulèvent que ces mesures de protection conduisent souvent les jeunes vers un processus de dénonciation qui les place en position de victime et qui peut s'avérer traumatisant et stigmatisant (Damphousse, 2012).

4.4.2 Le concept d'exploitation sexuelle

Au moment d'atteindre la majorité, la situation et la détresse des jeunes impliqués dans des activités d'ESSR demeurent, mais les services qui leur sont offerts tout comme la vision systémique et légale de leur réalité changent drastiquement. La rupture avec les services rend d'autant plus difficile la décision de quitter le milieu de l'ESSR puisque ce mode de vie demeure un moyen somme tout efficace de répondre à

leurs besoins de base. Ce faisant, et considérant la complexité des zones grises associées à l'intervention auprès des jeunes d'âge mineur, les intervenants se questionnent sur la conceptualisation de l'exploitation sexuelle et sur le vocabulaire utilisé pour situer le phénomène.

À cet égard, les intervenants expriment certaines réserves à l'endroit du libellé légal et social qui qualifie que tous les jeunes mineurs qui pratiquent l'ESSR sont en situation d'exploitation sexuelle. Ces répondants se réfèrent entre autres à l'expérience de jeunes âgés de 16 et 17 ans ayant démontré un certain degré de volontariat face à leurs actions et qui ne s'identifiaient pas comme des victimes d'exploitation sexuelle. À l'inverse, les intervenants considèrent également que l'exploitation sexuelle n'est pas exclusive aux jeunes mineurs et donc que l'âge ne devrait pas être utilisé comme unique paramètre pour évaluer les situations de ces jeunes. De surcroît, l'âge du consentement sexuel permettant aux jeunes de 16 ans et plus d'avoir des relations sexuelles avec des personnes de tout âge crée une zone d'ambiguïté supplémentaire dans l'évaluation de la situation de ces jeunes. En outre, la terminologie d'exploitation sexuelle ne permet pas de considérer les apports positifs que les jeunes retirent de l'ESSR, tels que les avantages financiers, matériels, affectifs et sociaux ainsi que la montée d'adrénaline que peut leur procurer leur expérience. Bien entendu, tous les intervenants reconnaissent le degré d'exploitation que peuvent subir ces jeunes, notamment en ce qui concerne le contrôle, la manipulation, l'abus financier et la violence physique, psychologique et sexuelle. Cette préoccupation qu'ont les intervenants d'évaluer la situation des jeunes

dans sa globalité fait écho à l'ambivalence que les jeunes répondants démontrent à l'endroit de leur propre expérience dans le milieu de l'ESSR. Certains d'entre eux rapportent d'ailleurs ne s'être jamais sentis interpellés par le terme de l'exploitation sexuelle, tout comme le mot « PIMP » qui est employé pour désigner leur souteneur et avec lequel plusieurs jeunes entretiennent une relation amoureuse. Le fait que la terminologie ne les rejoint pas d'un point de vue identitaire réduit l'efficacité des moyens qui sont mis en place pour les protéger et limitent les possibilités d'accompagner les jeunes dans leur balance décisionnelle entre les impacts et les gains de leur pratique.

Ces préoccupations des intervenants ainsi que les propos des jeunes adultes rejoignent les réflexions de certains auteurs à propos de la terminologie employée pour se pencher sur l'expérience des jeunes impliqués dans des activités d'ESSR. La terminologie associée à l'exploitation sexuelle tend à orienter l'intervention vers une approche axée sur la victimisation. Cette orientation omet toutefois de considérer les avantages que retirent ces jeunes de leur expérience et exclut qu'un jeune considère avoir fait le choix conscient de s'impliquer dans des activités d'ESSR (Brisebois, 2015 ; Coy, 2009 ; Melrose 2012, 2013 ; Melrose et Pearce, 2013 ; Pearce, 2013 ; Pitts, 2013). Bien que la part de victimisation subie soit reconnue par les auteurs, Melrose (2012, 2013) soulève que la terminologie d'exploitation sexuelle restreint la compréhension globale du potentiel adaptatif et de la résilience de ces jeunes. Certains auteurs tels que Mitchell *et al.* (2010), Pearce (2013) et Warrington (2013) estiment que cette perspective

risque d'entraîner des interventions protectrices et ne pas répondre à l'ensemble des besoins de ces jeunes qui vont au-delà de la protection et de la dénonciation. Selon Melrose (2012, 2013), il serait bénéfique que l'accompagnement s'intéresse davantage aux stratégies adaptatives et aux habiletés que développent les jeunes pour composer avec les abus (Melrose, 2012, 2013). Cette orientation valorise une approche axée sur la réappropriation du pouvoir d'agir de ces jeunes sur leur réalité et leur avenir plutôt que de laisser croire qu'ils adoptent un comportement passif à l'égard de leur expérience (Brisebois, 2015 ; Coy, 2009 ; Melrose 2012, 2013 ; Melrose et Pearce, 2013 ; Pearce, 2013 ; Pitts, 2013).

Par ailleurs, les intervenants observent que plusieurs jeunes filles vacillent entre les rôles de recrutement et de proxénétisme tout en étant à la fois victimes de manipulation, de contrôle ou de coercition de la part d'une tierce personne. Cette réalité, qui prend de plus en plus d'espace dans le quotidien des intervenants, soulève des enjeux émotifs, sécuritaires, éthiques et moraux. Le discours et les interventions utilisés pour accompagner une jeune sous l'influence d'un souteneur diffèrent de ceux privilégiés dans l'accompagnement d'une jeune qui adopte des comportements délinquants. Ainsi, le passage d'un rôle à l'autre peut entrer en conflit avec le fait d'employer un discours orienté vers l'un ou l'autre des rôles. En ces circonstances, certains intervenants craignent que leur intégrité professionnelle soit mise à l'épreuve. Le discours d'émancipation qui est réservé aux jeunes filles qui vivent du contrôle et de la violence de la part d'un proxénète ne convient plus lorsque celles-ci adoptent elles-mêmes un rôle

dans le recrutement et le proxénétisme d'autres filles. De plus, ces intervenants évoquent qu'il peut être confrontant de voir une jeune reproduire les mêmes comportements qui lui ont causé et qui lui causent encore parfois une grande détresse psychologique. Ceci dit, la criminalité des filles dans le milieu de l'ESSR est de plus en plus documentée et doit faire partie de la réflexion en ce qui concerne leur réalité (Chesney-Lind, 2015 ; Dorais et Corriveau, 2006 ; Flores *et al.*, 2005 ; Fournier *et al.*, 2004). Ce changement de rôle peut être un moyen que prennent les jeunes filles pour tenter de reprendre du pouvoir sur leur vie. De cette manière, elles prennent une place plus importante dans le gang, ce qui leur permet de diminuer ou de cesser leurs propres activités d'ESSR (Brisebois, 2015 ; Firmin, 2013 ; Melrose et Pearce, 2013 ; Rosa, 2015).

Pour l'ensemble de ces considérations, plusieurs auteurs soutiennent qu'il est essentiel de considérer tous les facteurs sociaux, économiques et politiques qui influencent la perception et le consentement des jeunes à l'égard de leur implication dans des activités d'ESSR (Brisebois, 2015 ; Coy, 2009 ; Firmin, 2013, Melrose, 2012, 2013 ; Pearce, 2013). L'hypersexualisation est également considérée comme un phénomène social qui normalise l'objectification du corps de la femme à des fins sexuelles (Brisebois, 2015 ; Coy, 2009 ; Melrose, 2012, 2013). Selon le modèle social du consentement que propose Pearce (2013), cette normalisation infère que la violence dans les relations sexuelles est un aspect normal de la sexualité, ce qui peut influencer le consentement d'un jeune à s'impliquer dans des activités d'ESSR. L'autrice ajoute que la coercition et la manipulation observées en contexte de gang de même que le fait de

vivre dans un contexte de survie et de précarité sont des facteurs supplémentaires pouvant conduire les jeunes à prendre part à des activités d'ESSR (Pearce, 2013). Compte tenu de ce qui précède, les facteurs contextuels et socioéconomiques doivent être considérés afin de bien comprendre les motivations, les perceptions et le sens que ces jeunes portent en regard à leur expérience. Dans le même ordre d'idées, Firmin (2013) insiste sur la nécessité d'évaluer les motivations qui poussent les jeunes garçons et filles à consentir à des gestes de violence. Ainsi, selon les propos avancés par cette autrice et tenant compte des propos tenus par les intervenants rencontrés dans le cadre de cette recherche, l'évaluation des multiples rôles qu'occupent les filles pourrait s'inscrire sur un continuum entre victimisation et délinquance (Firmin, 2013). Cette approche appelle à considérer que leur réalité est à la fois composée d'un degré de volontariat et d'un degré d'exploitation.

4.4.3 La gestion du risque : un enjeu central

Les constats et les préoccupations qu'évoquent les répondants dévoilent que l'intervention en contexte d'ESSR est complexe en raison de sa sensibilité et des dilemmes éthiques, professionnels, moraux et émotifs qu'elle engendre chez les intervenants. Ainsi, l'intervention auprès des jeunes impliqués dans des activités d'ESSR semble portée par un enjeu central, celui de la gestion du risque qu'entraîne leur situation. On y constate un dilemme entre les interventions axées sur la protection et celles axées sur l'accompagnement de ces jeunes dans le développement de leur

autonomie. Ainsi, il semble nécessaire de se pencher sur l'actualisation de la gestion du risque en pratique en vue d'accompagner ces jeunes de façon sécuritaire, tout en leur permettant de développer les habiletés nécessaires pour prendre en charge les responsabilités de la vie adulte de façon autonome. Cette préoccupation chez les intervenants est également dénotée par certains auteurs (Fontaine, 2011 ; Goyette et Turcotte, 2011 ; Mitchell *et al.*, 2010 ; Pearce, 2011, 2013) qui se questionnent sur la façon d'arrimer l'encadrement que nécessite la gestion du risque avec le besoin qu'ont ces jeunes d'expérimenter, de socialiser et de construire leur identité.

En ce sens, les résultats obtenus auprès des intervenants et des jeunes adultes indiquent qu'il est important que les jeunes soient placés au cœur des décisions qui les concernent. En effet, il semble essentiel que ces décisions tiennent compte du sens qu'ils accordent à leur expérience, de leurs besoins et leurs aspirations. Ceci laisse supposer que d'impliquer les jeunes dans la définition des stratégies qui leur permettront d'assurer leur sécurité pourrait être une piste à explorer pour l'intervention. Une telle approche pourrait donner l'opportunité aux jeunes de consolider un lien de confiance avec les intervenants et de s'ouvrir davantage à eux lorsqu'ils font face à l'adversité. C'est également ce que soulignent Firmin (2013) et Pearce (2009) qui estiment que de telles pratiques devraient être mises en place alors que les jeunes sont encore d'âge mineur afin d'éviter que les services reproduisent, en quelque sorte, les dynamiques de contrôle et de victimisation que l'on peut retrouver dans la dynamique de l'exploitation sexuelle. Ces autrices proposent donc de permettre à ces jeunes d'exercer du pouvoir sur les

décisions qui concernent leur avenir, leurs projets et les services qu'ils reçoivent (Firmin, 2013; Pearce, 2009).

Ces réflexions donnent ainsi à penser que des interventions axées sur l'appropriation du pouvoir d'agir seraient bénéfiques pour le rétablissement de ces jeunes (Charles, 2014; Morel-Bouchard, 2014; Soto, 2014). En favorisant l'autogestion du risque, on encouragerait les personnes à identifier et intégrer les facteurs de risque associés à leur réalité et à développer des stratégies de protection et d'autorégulation appropriées (Charles, 2014; Morel-Bouchard, 2014). Cela leur permettrait donc de prendre part aux décisions qui les concernent avec respect et dignité. À l'inverse, Morel-Bouchard (2014) explique que les interventions axées sur la protection et la contrainte donnent lieu à des réactions d'opposition qui nuisent à ce que l'individu puisse faire face de manière appropriée aux facteurs de risque que comporte sa réalité.

Par extension, la gestion du risque en collaboration avec les jeunes impliquerait pour les intervenants de modifier leur perception à l'égard des dangers et d'apprendre à vivre avec le risque (Morel-Bouchard, 2014; Soto, 2014;). En effet, le fait de percevoir les situations des jeunes en fonction de leurs dangers potentiels tend à générer des interventions de protection qui deviennent alors prétexte à l'utilisation de contraintes. Selon Morel-Bouchard (2014), le risque est présent pour tous, mais le niveau d'autorégulation diffère selon les individus. En ces circonstances et considérant la

coupure de services qu’engendre le passage à l’âge adulte, il pourrait être envisagé que la protection des jeunes impliqués dans des activités d’ESSR puisse passer aussi, sinon avant toute chose, par le développement de leur autonomie et de leur capacité à s’autoréguler en contexte de risque. Cette avenue permettrait peut-être de trouver un équilibre entre le besoin de protection et le besoin qu’ont les jeunes de se développer, de faire des choix conscients, de s’émanciper et de développer leur autonomie (Fontaine, 2011; Goyette et Turcotte, 2011; Mitchell *et al.*, 2010; Pearce, 2011, 2013; Thirot, 2011). En ce sens, et considérant la multiplicité des trajectoires et rôles associés à l’implication dans des activités d’ESSR, le développement d’un discours neutre à l’endroit du phénomène de l’ESSR pourrait sans doute être bénéfique, tant pour l’intervention en contexte de gestion du risque que pour diminuer les enjeux reliés à la stigmatisation.

4.5 L’action collective en contexte d’ESSR

Cette section se penche sur les résultats concernant l’objectif spécifique qui vise à connaître le point de vue des acteurs sur la pertinence et la vraisemblance de l’action collective dans l’intervention en contexte d’ESSR. La collaboration occupe une place notable dans le discours des intervenants indiquant qu’elle prend différentes formes dont la référence auprès de ressources spécialisées avec l’ESSR, la collaboration ciblée entre les acteurs de différents milieux et les espaces de collaboration à plus grande échelle. Ces résultats mettent également en lumière les conditions d’une collaboration efficace

ainsi que les enjeux spécifiques lui étant associés, notamment celui de la gestion du risque partagée qui fait écho aux préoccupations soulevées précédemment. Enfin, ces résultats soulèvent quelques réflexions sur la place qu'on accorde à l'action collective dans les pratiques.

4.5.1 La référence : un réflexe face à la complexité

De prime abord, il est intéressant de constater que les intervenants qui se sentent moins à l'aise avec le phénomène de l'ESSR et les risques inhérents à la pratique ont tendance à référer ou se référer rapidement vers des intervenants ou des ressources plus spécialisés. Toutefois, ces mêmes intervenants indiquent également que le lien de confiance demeure leur meilleur outil pour accompagner ces jeunes. Ceci dit, tous les intervenants considèrent qu'il est important de s'outiller en s'appuyant sur leur équipe de travail, en ayant recours à des supervisions cliniques et en participant à de la formation continue. Ces réflexions démontrent que les intervenants ont le souci d'offrir à ces jeunes le meilleur accompagnement ainsi que des services appropriés à leurs besoins. Dans cette foulée, les intervenants expriment également la crainte de faire des interventions inappropriées qui pourraient nuire davantage à la situation de ces jeunes. Cette crainte, justifiée selon plusieurs par l'impression qu'ils ont de ne pas être suffisamment outillés pour intervenir dans ce contexte, démontre l'importance d'axer davantage sur la formation et la sensibilisation des intervenants de tous les milieux.

4.5.2 Les enjeux et les clés de la collaboration

Considérant la complexité de la problématique et les besoins multiples des jeunes qu'elle concerne, l'intervention en contexte d'ESSR nécessite régulièrement de travailler en collaboration avec les partenaires. Certains enjeux persistent toutefois, en ce qui concerne notamment la création d'un lien de confiance entre les partenaires, la confidentialité partagée, la gestion du risque partagée ainsi que la multiplication des acteurs autour d'un même jeune.

En effet, les intervenants de proximité développent un lien étroit avec les jeunes qu'ils accompagnent, ce qui leur confère une connaissance accrue de leur réalité et des enjeux qu'ils vivent. Cette relation privilégiée peut toutefois devenir un frein à la collaboration lorsqu'ils doivent travailler avec des intervenants qui n'ont pas la même lecture des besoins de ces jeunes. Ainsi, plusieurs intervenants rencontrés expliquent qu'il leur arrive de se sentir confrontés par les valeurs d'intervention et les paramètres de gestion du risque que prônent d'autres partenaires ayant des mandats différents. Le rapport au risque, plus particulièrement lorsqu'il s'agit d'intervention auprès de jeunes d'âge mineur, diffère selon le mandat de l'intervenant ainsi qu'en fonction de son niveau d'aisance avec le phénomène de l'ESSR. Dans ce contexte, certains des intervenants craignent que le partage d'information avec d'autres partenaires génère une réponse au risque qui soit contradictoire ou nuisible en regard des démarches entamées avec le

jeune. En d'autres mots, l'écart entre les mandats et les visées des partenaires peut se révéler source de conflits et de malentendus.

Dans un autre ordre d'idées, certains intervenants se disent également soucieux du nombre d'acteurs qui transitent dans la vie de ces jeunes et de l'impact que cela peut avoir sur leur détresse. En effet, les jeunes sont appelés à raconter leur histoire à plusieurs reprises, tant dans les processus de signalement et de demande de services que lors de procédures judiciaires reliées à une dénonciation. Ainsi, considérant la sensibilité de la réalité de ces jeunes, leur difficulté à accorder leur confiance ainsi que la crainte reliée à la stigmatisation dans les services, les intervenants tendent à privilégier un référencement ciblé auprès de partenaires avec qui ils ont déjà établi un lien de confiance.

Compte tenu de ce qui précède, l'intervention en contexte d'ESSR peut générer certaines résistances lorsque les intervenants doivent référer ou collaborer avec d'autres ressources. Ce faisant, il devient plus simple et plus naturel pour eux de se tourner vers des intervenants qui œuvrent dans une approche similaire à la leur et avec qui ils ont déjà développé un lien de confiance. La majorité des répondants expliquent que les liens de confiance qu'ils établissent auprès des partenaires sont généralement fondés sur des relations de personne à personne dans le cadre de situations précises, sans que ces relations soient nécessairement reconnues officiellement par les organisations. Ricard-

Guay et Hanley (2014) font le même constat dans leur rapport de recherche qui se penche sur la concertation des services aux victimes en contexte de traite humaine. Ce lien de confiance créé d'individu à individu laisse toutefois présager que le départ d'un des intervenants peut également entraîner la fin de cette collaboration entre les organismes (Ricard-Guay et Hanley, 2014).

Dans un tel contexte d'intervention, les intervenants révèlent certaines attitudes qui favorisent selon eux une collaboration fonctionnelle. Tout d'abord, la création d'une relation de confiance entre les partenaires ouvre la porte à des références personnalisées. Tel que mentionné précédemment, le contexte de la gestion du risque et la sensibilité de la réalité des jeunes ayant une expérience en contexte d'ESSR requièrent une bonne connaissance mutuelle et l'entretien d'un préjugé favorable entre les partenaires. Ceci implique donc une ouverture et un respect envers le mandat de l'autre. En ce sens, les intervenants évoquent qu'il est essentiel de bien connaître sa propre identité professionnelle, mais également d'être en mesure de démythifier son mandat aux yeux des autres. Les intervenants expliquent qu'il est possible de créer une relation de collaboration saine même lorsque le mandat et le point de vue du partenaire semblent être à l'opposé des leurs. Selon eux, la solution réside dans l'adoption d'un objectif commun, soit le bien-être du jeune accompagné. En ce sens, la majorité des intervenants résume l'essence d'une collaboration fonctionnelle à un mot : la complémentarité. Ainsi, le partage des rôles, le développement d'objectifs communs et la création d'un lien de

confiance entre les partenaires sont des éléments clés qui permettent d'offrir un service cohérent à ces jeunes.

Ces constats rejoignent ceux de certains auteurs qui s'intéressent aux enjeux de l'action concertée (Bourque, 2008 ; Hamel *et al.*, 2013 ; Ricard-Guay et Hanley, 2014). La complexité du phénomène de l'ESSR et les controverses qui y sont associées peuvent générer des tensions puisque tous les acteurs n'ont pas la même lecture de la situation, notamment en ce qui concerne la gestion du risque associée au concept de l'exploitation sexuelle (Ricard-Guay et Hanley, 2014). Ainsi, la communication entre les partenaires demeure un défi important pour la réussite des démarches collectives de coopération. Les écarts entre les cultures et les mandats des différents partenaires peuvent nuire à l'atteinte d'un objectif commun ainsi qu'à l'arrimage des différents services (Hamel *et al.*, 2013). Conséquemment, les partenaires doivent démontrer de l'ouverture et du respect en regard des autres et reconnaître la valeur et la complémentarité qu'apportent leurs différences (Hamel *et al.*, 2013 ; Ricard-Guay et Hanley, 2014). Les pistes de solutions soulevées par les intervenants rejoignent les propos de Bourque (2008) qui s'intéresse aux facteurs personnels et organisationnels d'une collaboration efficace. Entre autres, la transparence, le respect et la reconnaissance de l'expertise de l'autre sont des facteurs personnels qui influencent positivement la relation collaborative. L'auteur souligne également que de se concentrer sur les besoins et le bien-être de la personne accompagnée peut contribuer à délier les conflits que peut générer la diversité des mandats et des valeurs entre les partenaires (Bourque, 2008). De plus, ceux-ci doivent

prendre le temps de construire une relation de confiance, mais également de discuter des notions telles que le degré d'implication respectif, le partage des rôles et la clarification des notions de confidentialité et du partage de l'information (Bourque, 2008 ; Hamel *et al.*, 2013 ; Ricard-Guay et Hanley, 2014).

4.5.3 Les espaces de collaboration : prévenir et sensibiliser

Les espaces de collaboration constituent l'une des stratégies employées pour faire face à la complexité d'un phénomène tel que l'ESSR et tendre vers un arrimage cohérent et efficace des services (Bourque, 2008 ; Divay, 2009 ; Ricard-Guay et Hanley, 2014). Ainsi, les multiples tables de concertation font partie intégrante du travail des intervenants sociocommunautaires et nécessitent qu'ils y investissent du temps et de l'énergie. Alors que plusieurs des intervenants rencontrés bénéficient de ces espaces pour parfaire leurs connaissances en matière d'ESSR, certains intervenants plus spécialisés se sentent contraints d'être présents sans toutefois y retirer les réponses à leurs besoins.

Depuis plusieurs années, il est possible d'observer une multiplication des subventions publiques et privées qui appellent à la concertation, soit sur une problématique ciblée ou pour un territoire donné (Bourque, 2008). En ce sens, la concertation peut être perçue davantage comme une obligation qui vise à satisfaire les conditions reliées à des subventions plutôt qu'une richesse pour l'avancement de la

pratique dans la communauté (Bourque, 2008 ; Divay, 2009). Selon Bourque (2008), cette tendance à solliciter la participation des mêmes ressources au sein d'un nombre grandissant d'espaces de concertation incarne le concept de l'hyperconcertation (Divay, 2009). Cette conceptualisation permet d'expliquer les propos des intervenants qui se sentent parfois sursollicités sans pour autant en retirer des bénéfices pour leur pratique. Bourque (2008) et Divay (2009) suggèrent entre autres que les organismes portent un regard sur les espaces de concertation occupés afin de prioriser les plus pertinents et de concentrer l'énergie aux bons endroits pour le développement des communautés (Bourque, 2008 ; Divay, 2009).

Malgré ces constats, tous les intervenants soulignent la valeur des espaces de collaboration, notamment en ce qui concerne la connaissance de nouveaux partenaires, la consolidation de liens, la prévention, la sensibilisation et la formation. Certains intervenants suggèrent que ces zones soient plutôt dédiées à la mise en place de mesures de sensibilisation et de prévention à grande échelle pour la population générale. De plus, ils considèrent essentiel qu'un maximum d'intervenants et de professionnels soit sensibilisés aux besoins et aux impacts reliés à l'ESSR afin d'augmenter le nombre de personnes sujettes à détecter et accueillir les jeunes qui y sont impliqués. Ce constat fait écho à celui du *Comité d'action contre la traite interne et internationale* et de la *Coalition québécoise contre la traite de personnes* (2014) qui évoque l'importance de sensibiliser un maximum d'intervenants de tous les services afin d'améliorer la détection des personnes victimes de traite humaine et de développer une meilleure connaissance

de la problématique. Cela pourrait avoir un effet positif sur l'ouverture des différentes ressources à accueillir ces jeunes et à adapter leur offre de services à leurs besoins. Finalement, les intervenants qui se sentent moins outillés pour intervenir souhaitent que ces espaces puissent leur permettre de consolider et de parfaire leurs connaissances en matière d'intervention en contexte d'ESSR.

Les résultats permettent donc de réfléchir sur la façon avec laquelle on aborde la collaboration dans la pratique auprès des personnes impliquées dans des activités d'ESSR. Il semble que la collaboration devrait être perçue davantage comme un moyen permettant de répondre aux divers besoins des jeunes accompagnés plutôt qu'un objectif idéal à atteindre. Ainsi, dans le cadre d'une dynamique aussi complexe que celle de l'ESSR, notamment durant la période de transition à la vie adulte, il semble que l'accent devrait être mis sur l'obtention d'une compréhension plus globale et commune de la réalité de ces jeunes. Cette vision commune permettrait de diminuer les tensions reliées à la collaboration, mais également d'offrir une réponse plus linéaire et complète aux besoins de ces jeunes en développement.

4.6 Forces et limites de l'étude

La richesse de cette étude réside dans la proximité de la chercheure avec le milieu de pratique tout au long de son évolution. Sous la perspective de jeunes adultes

ayant fait l'expérience du milieu de l'ESSR et d'intervenants sociocommunautaire appelés à intervenir auprès d'eux, les résultats obtenus permettent d'augmenter les connaissances sur le phénomène de l'ESSR dans la ville de Québec et de les relier aux enjeux de la période de transition à la vie adulte. À ce jour, peu d'information permet de connaître le point de vue des acteurs sociocommunautaires. Les études qui s'intéressent au phénomène de l'ESSR portent davantage leur regard sur des acteurs issus du milieu institutionnel. Ceci dit, la concordance entre les propos des deux groupes de répondants ainsi que leur cohérence avec les données scientifiques mettent en évidence la pertinence de cette étude pour les communautés pratiques et scientifiques.

Toutefois, certaines limites peuvent être relevées. Tout d'abord, nous devons envisager que la désirabilité sociale ait pu, dans une certaine mesure, teinter le discours des jeunes adultes. De plus, le fait que tous les répondants du groupe aient été référencés par un intervenant communautaire peut avoir créé un biais en ce qui concerne leur rapport aux services. En effet, ils ont tous eu au moins un lien direct avec ce type de services. Il est également important de souligner que les participants de l'échantillon ne représentent pas à eux seuls la variété de parcours possibles. Ainsi, l'expérience partagée par les jeunes adultes rencontrés doit être mise en perspective avec leur parcours respectif.

De plus, nous pouvons aussi envisager que la désirabilité sociale ait pu influencer le discours du groupe d'intervenants. Ceux-ci devaient exposer leur réalité et leur

pratique professionnelle en abordant autant des zones de confort que d'inconfort. Certains intervenants étaient connus de la chercheure en dehors des termes de l'étude, ce qui pourrait avoir affecté de manière positive ou négative l'aisance des répondants à s'exprimer sur leur réalité. Évidemment et tel que justifié précédemment, ce mémoire se concentre sur la réalité des intervenants sociocommunautaires et ne permet pas d'obtenir une vision d'ensemble de tous les acteurs pouvant être sollicités à intervenir auprès de ces jeunes. Ainsi, les résultats obtenus pourraient être transférables, mais plus particulièrement à un autre groupe d'intervenants sociocommunautaires ayant des paramètres similaires.

Conclusion

Ce mémoire offre une vue d'ensemble sur la réalité de jeunes adultes ayant fait l'expérience de l'ESSR et d'intervenants sociocommunautaires appelés à intervenir auprès d'eux. On y recueille leur point de vue sur les différents enjeux qui touchent le phénomène mais également ceux qui sont reliés à la période de transition à la vie adulte, aux services offerts à ces jeunes au cours de cette transition ainsi qu'aux particularités de l'intervention qui s'y rattache. Bien que les résultats concernent un bassin de jeunes et d'intervenants provenant exclusivement de la ville de Québec, les réflexions qui en découlent sont beaucoup plus larges et peuvent intéresser plusieurs secteurs d'intervention reliés tant au milieu institutionnel qu'au milieu communautaire.

Les résultats permettent de mieux envisager la complexité de la dynamique de l'ESSR qui comporte à la fois de bons et de moins bons côtés. Il émane des résultats plusieurs pistes de réflexion pour l'intervention, dont les plus importantes sont d'accueillir ces jeunes sans jugement, dans leur globalité, et de privilégier une approche permettant de les accompagner dans leur transition à la vie adulte alors qu'ils sont encore mineurs. La combinaison de ces deux éléments pourrait avoir l'effet de diminuer les impacts reliés à la stigmatisation, mais également d'assurer un filet de sécurité à ces jeunes qui peuvent être difficiles à rejoindre en raison de leur méfiance et de la clandestinité du phénomène. De même, les résultats démontrent qu'il est primordial de se pencher sur les services transitoires à la vie adulte, notamment en ce qui concerne

l'hébergement et les soins de santé physique et mentale. À cet effet, les résultats mettent l'accent sur l'amélioration de l'accès à des services spécialisés pour le trouble du stress post-traumatique (TSPT). Il semble également indispensable d'augmenter le niveau de connaissance des intervenants de tous les milieux de pratique à l'endroit du phénomène de l'ESSR. Cela pourrait avoir pour effet de diminuer le sentiment de stigmatisation que vivent ces jeunes dans les services non spécialisés, mais également d'augmenter le niveau d'aisance des intervenants à les accueillir dans leur globalité.

Ces résultats donnent à voir qu'il est essentiel d'être à l'écoute du sens que les jeunes accordent à leur expérience afin d'être en mesure de bien les accompagner dans la réappropriation de leur pouvoir d'agir. Dans cette foulée, il apparaît que la gestion du risque est un enjeu central et qu'à cet effet, de nouvelles avenues d'intervention devraient sans doute être considérées. Nous pensons notamment à la possibilité d'intégrer les jeunes dans les processus qui les concernent et, par conséquent, que cette gestion soit faite avec leur collaboration. Tandis qu'ils sont encore mineurs, une telle façon de faire pourrait les aider à développer leurs stratégies adaptatives qui par ailleurs, pourraient leur être utiles lors de la transition à la vie adulte. Ce faisant, une telle intégration de l'autogestion du risque pourrait diminuer les impacts de la coupure de services qui est observée lors de l'atteinte de la majorité. Bien entendu, une telle pratique soulève de nombreux enjeux, sachant que le sentiment d'imputabilité peut soulever les craintes des intervenants lorsqu'il s'agit d'intervenir avec des jeunes d'âge mineur. De plus, considérant les limites des mandats des intervenants, la collaboration

devient un outil essentiel pour répondre à la totalité des besoins de ces jeunes. On constate alors qu'il est indispensable pour les intervenants de développer une relation de confiance avec leurs partenaires afin d'assurer une collaboration efficace et complémentaire.

Dans cet optique, nous proposons de poursuivre les études en ce qui concerne le développement d'une vision commune de la réalité de ces jeunes afin d'encourager l'amélioration des services transitoires à la vie adulte. Un meilleur arrimage des services nécessite l'implication de toutes les sphères d'intervention communautaires et institutionnelles par lesquelles les jeunes impliqués dans des activités d'ESSR peuvent transiter. Nous encourageons les différents milieux de pratique à coordonner leurs services avec ceux de la communauté afin d'accroître le pouvoir d'action commun. Ainsi, il est d'intérêt de poursuivre la réflexion en ce qui concerne l'enjeu de la gestion du risque en parallèle avec celui du développement de l'autonomie de ces jeunes. Cet enjeu est au cœur de leur développement et de leur bien-être et demande la contribution de tous les partenaires afin de tendre vers un meilleur arrimage des services. Nous recommandons donc la diffusion de cette étude auprès des multiples organisations concernées par l'intervention auprès des jeunes (16-25 ans) en transition vers la vie adulte. Nous incluons également les corps policiers et les différents paliers du système de justice pouvant aussi faire partie du parcours de ces jeunes.

Pour conclure, ce mémoire met également en lumière qu'il existe encore à ce jour trop peu d'information en ce qui concerne les garçons et jeunes hommes impliqués dans des activités d'ESSR. Les résultats obtenus auprès des intervenants et du jeune homme permettent de réaliser que l'attention est portée davantage sur les jeunes filles en raison de la vulnérabilité qui leur est attribuée. On constate toutefois que les garçons sont sujets à vivre des détresses similaires à celles des filles ainsi que des situations pouvant mettre, eux aussi, leur sécurité en danger. Malheureusement, les garçons bénéficient de peu d'opportunités de s'identifier à un service de prévention ou d'intervention. Les discours de prévention en ce qui concerne l'ESSR sont davantage dirigés vers les jeunes filles alors que ceux adressés aux garçons concernent plutôt les risques inhérents à leur adhésion à un gang et à des activités de proxénétisme. Ce constat démontre donc que les connaissances à l'égard de l'implication des garçons dans des activités d'ESSR ne sont pas suffisamment diffusées. Ainsi, il semble essentiel d'approfondir les connaissances sur la réalité des garçons et de développer des outils de formation, de prévention, de sensibilisation et d'intervention. La société s'éveille tranquillement devant l'importance d'éduquer convenablement nos garçons sur la sexualité et le consentement. Il serait congruent d'offrir également un meilleur support à ces jeunes garçons qui pratiquent, dans l'ombre, l'échange de services sexuels contre rétribution.

Références

Anadòn, M. (2006). La recherche dite « qualitative » : de la dynamique de son évolution aux acquis indéniables et aux questionnements présents. *Recherches qualitatives*, 26(1), 5-31.

Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales. (2014, août). *La prostitution : Métier ou oppression?* [communication]. Women's Worlds Congress, Hyderabad, Inde.

http://agir-outaouais.ca/wp-content/uploads/2014/08/La-prostitution_metier-ou-oppression.pdf

Bédard, A. (2012). Les réponses sociales au travail du sexe des femmes: quelle place pour le renouvellement démocratique des interventions sociales? *Nouvelles pratiques sociales*, 24(2), 227-244.

Bertrand, K. et Nadeau, L. (2006). Trajectoires de femmes toxicomanes en traitement ayant un vécu de prostitution: Étude exploratoire. *Drogues, santé et société*, 5(2), 79-109.

Bourque, D. (2008). *Concertation et partenariat : Entre levier et piège du développement des communautés*. Presses de l'Université du Québec.

Brisebois, R.-A. (2015, Mars). Les filles et les gangs : plusieurs réalités et subtilités. *Réseau d'échange et de soutien aux actions locales*, (4), 1-3.

Brunet, M.-È. (2018). *Sexualité marchandisée: Travail moral et émotionnel dans les politiques d'autonomisation et d'accompagnement en milieu communautaire* [mémoire de maîtrise, Université Laval]. CorpusUL.
<https://corpus.ulaval.ca/jspui/bitstream/20.500.11794/29944/1/34349.pdf>

Brawn, K. M. et Roe-Sepowitz, D. (2008). Female juvenile prostitutes: Exploring the relationship to substance use. *Children and Youth Services Review*, 30(12), 1395-1402. <http://dx.doi.org/10.1016/j.childyouth.2008.04.011>

Centre d'observation de la société. (2015). *Jeunes*.
<http://www.observationsociete.fr/definitions/jeunes.html>

- Centre National de Coordination contre la Traite de Personnes. (2013). *La traite interne de personnes à des fins d'exploitation sexuelle au Canada*. Gendarmerie Royale du Canada, Centre National de Coordination contre la Traite de Personnes. <http://fqde.qc.ca/wp-content/uploads/2013/09/Projet-SAFEKEEPING-Francais.pdf>
- Charles, N. (2014). L'appropriation de la gestion du risque par les personnes aux prises avec un trouble mental. *Le partenaire*, 23(2), 5-6.
- Chesney-Lind, M. (2015). Les filles et les gangs : contextes et répercussions pour les femmes. *Criminologie*, 48(2), 209-235.
- Collin-Vézina, D. et Milne, L. (2014). Adolescents en centre de réadaptation : évaluations du trauma. *Criminologie*, 47(1), 213-245. <https://id.erudit.org/iderudit/1024014ar>
- Comité d'action contre la traite humaine interne et internationale et Coalition québécoise contre la traite de la personne. (2014, janvier). *Recommandations présentées au Comité interministériel sur l'exploitation sexuelle* [communication]. Consultations particulières auprès d'organismes concernés par la problématique de l'exploitation sexuelle au Québec. <http://www.cathii.org/node/135>
- Conseil du statut de la femme. (2012, mai). *La prostitution : il est temps d'agir*. <https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/avis-la-prostitution-il-est-temps-dagir.pdf>
- Corbin, J. et Morse, J. M. (2003). The Unstructured Interactive Interview: Issue of Reciprocity and Risks when Dealing with Sensitive Topics. *Qualitative Inquiry*, 9(3), 335-354. <https://doi.org/10.1177/1077800403009003001>
- Coy, M. (2009). This body which is not mine: The notion of the habit body, prostitution and (dis)embodiment. *Feminist Theory*, 10(1), 61-75. <https://doi.org/10.1177/1464700108100392>
- Coy, M., Wakeling, J. et Garner, M. (2011). Selling sex sells: Representations of prostitution and the sex industry in sexualised popular culture as symbolic violence. *Women's Studies International Forum*, 34(5), 441-448. <https://doi.org/10.1016/j.wsif.2011.05.008>
- Coy, M. et Garner, M. (2010). Glamour modelling and the marketing of self-sexualization: Critical reflections. *International journal of cultural studies*, 13(6), 657-675. <https://doi.org/10.1177/1367877910376576>

- Cusick, L. et Hickman, M. (2005). 'Trapping' in drug use and sex work careers. *Drugs: Education, Prevention et Policy*, 12(5), 369-379.
<https://doi.org/10.1080/09687630500226779>
- Damphousse, K. (2012). *Jeunes femmes portant plainte ou témoignant contre leurs proxénètes : leur expérience au sein du processus pénal québécois* [mémoire de maîtrise, Université de Montréal]. Papyrus.
- Dennis, J. P. (2008). Women are Victims, Men Make Choices: The Invisibility of Men and Boys in the Global Sex Trade. *Gender Issues*, 25, 11-25.
<https://doi.org/10.1007/s12147-008-9051-y>
- Divay, G. (2009, 9 septembre). *L'hyperconcertation: Signe d'impuissance étatique? Présage d'une nouvelle capacité d'action collective?* [communication]. 20^e colloque RQVVS, Granby, Canada.
<http://archives.enap.ca/bibliotheques/2012/04/030294215.pdf>
- Dorais, M. et Corriveau, P. (2006). *Jeunes filles sous influence: Prostitution juvénile et gangs de rue*. VLB éditeurs.
- Dumaret, A.-C., Donati, P. et Crost, M. (2009). Entrée dans la vie adulte d'anciens placés en village d'enfants : Fin des prises en charge et parcours d'accès à l'autonomie. *Sociétés et jeunesse en difficulté*, (8), 1-28.
<http://journals.openedition.org/sejed/6432>
- Durocher, L., Fleury, É., Berthiaume, P., et Moïse, J. (2002). La prostitution juvénile, quoi de neuf ? *Défi Jeunesse*, 9(1), 23-30.
- Éducaloi. (2020). *Le consentement sexuel*.
<https://www.educaloi.qc.ca/capsules/le-consentement-sexuel>
- Éducaloi. (2020). *Consentement sexuel: les situations de dépendance et d'exploitation*.
<https://www.educaloi.qc.ca/capsules/consentement-sexuel-les-situations-de-dependance-et-dexploitation>
- Éducaloi. (2020). *Le consentement sexuel non valide*.
<https://www.educaloi.qc.ca/capsules/le-consentement-sexuel-non-valide>
- Edwards, J. M., Iritani, B. J. et Hallfors, D. (2006). Prevalence and correlates of exchanging sex for drugs or money among adolescents in the United States. *Sexually Transmitted Infections*, 82(5), 354-358. DOI: [10.1136/sti.2006.020693](https://doi.org/10.1136/sti.2006.020693)

- Farley, M. et Barkan, H. (1998). Prostitution, Violence, and Posttraumatic Stress Disorder. *Women et Health*, 27(3), 37-49. DOI: 10.1300/J013v27n03_03
- Firmin, C. (2013). Something Old or Something New: Do Pre-Existing Conceptualisations of Abuse Enable a Sufficient Response to Abuse in Young People's Relationships and Peer Groups? Dans Melrose, M. et Pearce, J. (dir.), *Critical Perspectives on Child Sexual Exploitation and Related Trafficking* (p.38-51). Palgrave Macmillan. DOI 10.1057/9781137294104
- Fleury, É. et Fredette, C. (2002). *Guide d'accompagnement d'animation de la bande dessinée "Le Silence de Cendrillon" : prostitution juvénile par les gangs*. Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire.
- Flores, J., Cousineau, M.-M. et Fleury, É. (2005). *Prostitution juvénile. Mieux connaître et agir*. Centre québécois de ressources en promotion de la sécurité et en prévention de la criminalité.
- Flowers, R. B. (2001). *Runaway Kids and Teenage Prostitution: America's Lost, Abandoned and Sexually Exploited Children*. Greenwood Press.
- Fontaine, A. (2011). Le travailleur de rue, passeur et médiateur dans la vie des jeunes. Dans Goyette, M., Pontbrian, A. et Bellot, C. (dir.), *Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté : Concepts, figures et pratiques* (p.187-200). Presses de l'Université du Québec.
- Fortin, M.-F. et Gagnon, J. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche : Méthodes quantitatives et qualitatives* (3^e éd.). Chenelière éducation.
- Fournier, M., Cousineau, M.-M. et Hamel, S. (2004). La victimisation : un aspect marquant de l'expérience des jeunes filles dans les gangs. *Criminologie*, 37(1), 149-166.
- Fredette, C. et Bélieau, S. (2014). Les filles et les gangs : un rapport complexe entre délinquance et exploitation. Dans. J-P. Guay et C. Fredette (dir.), *Le phénomène des gangs de rue : Théorie, évaluation, intervention* (p.255-278). Les Presses de l'Université de Montréal.
- Gaedah, Y. (2003). *La prostitution : un métier comme un autre?*. VLB éditeur.

- Genest, D. (s.d.) *Une démarche de partenariat pour une réponse collective au phénomène de la prostitution juvénile à Québec.*
<http://www.centrejeunessedequebec.qc.ca/lecentrejeunesse/Prsntation%20PowerPoint/B-Prostitution%20diane%20salle%2030.pdf>
- Giorgi, A. (1997). De la méthode phénoménologique utilisée comme mode de recherche qualitative en sciences humaines : théorie, pratique et évaluation. Dans Poupart, J., Deslauriers, J.-P., Groulx, L.-H., Laperrière, A., Mayer, R. et Pires, A., P. (dir.), *La recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (p.341-364). Gaëtan Morin.
- Gouvernement du Québec. (2001). *Entente multisectorielle relative aux enfants victimes d'abus sexuels, de mauvais traitements physiques ou d'une absence de soins menaçant leur santé physique.*
https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/SF_entente.pdf
- Goyette, M. (2006). Préparation à la vie autonome et insertion socioprofessionnelle des jeunes pris en charge par l'État : quelles interventions?. *Sociétés et jeunesse en difficultés*, (2), 1-25.
- Goyette, M. (2011). Dynamiques relationnelles dans les transitions à la vie adulte de jeunes en difficulté. Dans Goyette, M., Pontbrian, A. et Bellot, C. (dir.), *Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté : Concepts, figures et pratiques* (p.57-72). Presses de l'Université du Québec.
- Goyette, M. et Turcotte, D. (2004). La transition vers la vie adulte des jeunes qui ont vécu un placement : un défi pour les organismes de protection de la jeunesse. *Service social*, 51(1), 30–44. <https://doi.org/10.7202/012710ar>
- Goyette, M. et Turcotte, M.-È. (2011) Dynamiques de continuité dans les trajectoires d'autonomie des jeunes femmes. Dans Goyette, M., Pontbrian, A. et Bellot, C. (dir.), *Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté : Concepts, figures et pratiques* (p.92-113). Presses de l'Université du Québec.
- Guba, E.G. (1981). Criteria for assessing the trustworthiness of naturalistic inquiries. *ECTJ*, 29, 75-91.
- Halcon, L. L. et Lifson, A. R. (2004). Prevalence and Predictors of Sexual Risks Among Homeless Youth. *Journal of Youth and Adolescence*, 33, 71-80.
<https://doi.org/10.1023/A:1027338514930>

- Hamel, S., Alain, M., Cousineau, M.-M. et Bouchard, M. (2013). The development and use of concertation: lessons from a subsidy program in Quebec aimed at preventing sexual exploitation of youths by street gangs. *Research, Policy and Planning*, 30(2), 121-135.
- Hanigan, P. (1990). *Jeunesse en difficulté: comprendre pour mieux intervenir*. Presses de l'Université du Québec.
- Heilemann, T. et Santhiveeran, J. (2011). How do female adolescents cope and survive the hardships of prostitution? A content analysis of existing literature. *Journal of Ethnic et Cultural Diversity in Social Work: Innovation in Theory, Research et Practice*, 20(1), 57-76. <http://dx.doi.org/10.1080/15313204.2011.545945>
- Holger-Ambrose, B., Langmade, C., Edinburgh, L. D. et Saewyc, E. (2013). The illusions and juxtapositions of commercial sexual exploitation among youth: identifying effective street-outreach strategies. *Journal of child sexual abuse*, 22(3), 326-340. <https://doi.org/10.1080/10538712.2013.737443>
- La Maison de Marthe. (2019). *Rapport d'activités 2018-2019*.
<https://www.maisondemarthe.com/wp-content/uploads/2020/05/rap2.pdf>
- Lanctôt, N., Couture, S., Couvrette, A., Laurier, C., Parent, G., Paquette, G. et Turcotte, M. (2016). *La face cachée de la prostitution : une étude des conséquences de la prostitution sur le développement et le bien-être des filles et des femmes* (rapport de recherche, No 2016-PF-196085). Fonds de recherche Société et culture. <http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/Violences/Rapport-scientifique-prostitution-2016.pdf>
- Lavoie, F., Thibodeau, C., Gagné, M.-H. et Hébert, M. (2010). Buying and Selling Sex in Québec Adolescents: A Study of Risk and Protective Factors. *Archives of Sexual Behavior*, 39, 1147-1160. DOI 10.1007/s10508-010-9605-4
- Le Bossé, Y. (2003). De l'« habilitation » au « pouvoir d'agir » : vers une appréhension plus circonscrite de la notion d'*empowerment*. *Nouvelles pratiques sociales*, 16(2), 30-51. <https://doi.org/10.7202/009841ar>
- Le Bossé, Y., Bilodeau, A., Chamberland, M. et Martineau, S. (2009). Développer le pouvoir d'agir des personnes et des collectivités: quelques enjeux relatifs à l'identité professionnelle et à la formation des praticiens du social. *Nouvelles pratiques sociales*, 21(2), 173-190. <https://doi.org/10.7202/038969ar>

- Le Bossé, Y., Gaudreau, L., Arteau, M., Deschamps, K. et Vandette, L. (2002). L'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir : aperçu de ses fondements et de son application. *Revue canadienne de counseling*, 35(3), 180-193.
- Le Bossé Y. et Lavallée, M. (1993). Empowerment et psychologie communautaire : aperçu historique et perspectives d'avenir. *Les cahiers internationaux de la Psychologie Sociale*, 18, 7-20.
- Lessard-Hébert, M., Goyette, G. et Boutin, G. (1995). Recherche qualitative : fondements et pratiques. Éditions Nouvelles.
- Le Viol Parlons-En!. (2019, 28 octobre). *Définition du consentement*.
<https://levioparlonsen.com/definition-du-consentement>
- Lung, F.-W., Lin, T.-J., Lu, Y.-C. et Shu, B.-C. (2004). Personal characteristics of adolescent prostitutes and rearing attitudes of their parents: a structural equation model. *Psychiatry Research*, 125, 285-291. DOI:10.1016/j.psychres.2003.12.019
- Melendro E., M, (2011). Stratégies flexibles d'intervention pour le passage des jeunes en difficultés sociale à une vie adulte autonome et responsable. Dans Goyette, M., Pontbriant, A. et Bellot, C. (dir.), *Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté : Concepts, figures et pratiques* (p.287-308). Presses de l'Université du Québec.
- Melrose, M. (2012). Twenty-First Century Party People: Young People and Sexual Exploitation in the New Millennium. *Child Abuse Review*, 22(3), 155-168.
<https://doi.org/10.1002/car.2238>
- Melrose, M. (2013). Young People and Sexual Exploitation: A Critical Discourse Analysis. Dans Melrose, M. et Pearce, J. (dir.), *Critical Perspectives on Child Sexual Exploitation and Related Trafficking* (p.9-22). Palgrave Macmillan. DOI 10.1057/9781137294104
- Melrose, M. et Pearce, J. (2013). *Critical Perspectives on Child Sexual Exploitation and Related Trafficking*. Palgrave Macmillan. DOI 10.1057/9781137294104
- Mensah, M. N. (2006). Débat féministe sur la prostitution au Québec : points de vue des travailleuses du sexe. *Canadian Review of Sociology*, 43(3), 345-361.

- Ministère de la Justice du Canada. (2009). *Violence ou exploitation sexuelle des enfants et des adolescents : fiche d'information du ministère de la justice du Canada.* https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/prevention/information_jeunes/sex_abu.pdf
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2001). *Entente multisectorielle relative aux enfants victimes d'abus sexuels, de mauvais traitements physiques ou d'une absence de soins menaçant leur santé physique.* Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux. https://www.msf.sante.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/SF_entente.pdf
- Ministère de la sécurité publique. (2013). *Portrait provincial du proxénétisme et de la traite de personnes.* <https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/police/publications-et-statistiques/proxenetisme-traite-personnes/en-ligne.html>
- Ministère de la sécurité publique. (2016). *Programme de prévention et d'intervention en matière d'exploitation sexuelle des jeunes.* <https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/prevention/programme-financement/exploitation/2017-2018/programme-exp-sexuelle-2016-2021.pdf>
- Mitchell, K. J., Finkelhor, D. et Wolak, J. (2010). Conceptualizing Juvenile Prostitution as Child Maltreatment: Findings from the National Juvenile Prostitution Study. *Child Maltreatment, 15*(1), 18-36. DOI: 10.1177/1077559509349443
- Morel-Bouchard, M. (2014). Rétablissement et gestion du risque... Du paradoxe à l'intégration. *Le partenaire, 23*(2), 7-12.
- Moriau, J. (2011). SOIS AUTONOME! Les paradoxes des politiques publiques à destination des jeunes en difficulté. Dans Goyette, M., Pontbrian, A. et Bellot, C. (dir.), *Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté : Concepts, figures et pratiques* (p.15-32). Presses de l'Université du Québec.
- Namian, D. (2011). Psychologisation ou singularisation? L'intervention sociale au temps de l'accompagnement. *Reflets, 17*(1), 58-89.
- Nijhof, K. S., Scholte, R. H. J., Burk, W. J., Engels, R. C. M. E., Van Dam, C. et Veerman, J. W. (2012). Sexual behavior and treatment improvement of institutionalized girls. *Residential Treatment for Children & Youth, 29*(3), 250-264. <http://dx.doi.org/10.1080/0886571x.2012.702525>
- Ninacs, W. A. (1995). *Empowerment et service social : approches et enjeux.* *Service social, 44*(1), 69-93. <https://doi.org/10.7202/706681ar>

- Ninacs, W. A. (2008). *Empowerment et intervention : Développement de la capacité d'agir et de la solidarité*. Québec. Les presses de l'Université Laval.
- Paillé, P. et Muccielli, A. (2013). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (3^e éd.). Armand Colin.
- Parazelli, M. et Bourbonnais, M. (2017). L'empowerment en travail social : perspectives, enseignements et limites. *Sciences et Actions Sociales*, 6. <http://www.sas-revue.org/index.php/34-n-6/dossiers-n-6/87-l-empowerment-en-travail-social-perspectives-enseignements-et-limites>
- Pearce, J. J. (2009). *Young People and Sexual Exploitation: 'It's hot hidden, you just aren't looking'*. Routledge.
- Pearce, J. J. (2011). Working with Trafficked Children and Young People: Complexities in Practice. *British Journal of Social Work*, 41, 1424-1441. DOI: 10.1093/bjsw/bcr029
- Pearce, J. (2013). A Social Model of 'Abused Consent'. Dans Melrose, M. et Pearce, J. (dir.), *Critical Perspectives on Child Sexual Exploitation and Related Trafficking* (p.52-68). Palgrave Macmillan. DOI 10.1057/9781137294104
- Pedersen, W. et Hegna, K. (2003). Children and adolescents who sell sex: a community study. *Social science & medicine*, 56(2003), 135-147.
- Pitts, J. (2013). Drifting into Trouble: Sexual Exploitation and Gang Affiliation. Dans Melrose, M. et Pearce, J. (dir.), *Critical Perspectives on Child Sexual Exploitation and Related Trafficking* (p.23-37). Palgrave Macmillan. DOI 10.1057/9781137294104
- Pires, A. P. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique. Dans Poupart, J., Deslauriers, J.-P., Groulx, L.-H., Laperrière, A., Mayer, R. et Pires, A., P. (dir.), *La recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (p.113-169). Gaëtan Morin.
- Plamondon, M. et Alain, M. (2014). Compte-rendu des groupes de discussion de la rencontre régionale des pivots du 13 juin 2014. Données de recherche inédites.
- Poulin, R. (2007). *Enfances dévastées. L'enfer de la prostitution. Tome 1*. Les éditions L'Interligne.

- Poupart, J. (1997). L'entretien de type qualitatif : considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques. Dans Poupart, J., Deslauriers, J.-P., Groulx, L.-H., Laperrière, A., Mayer, R. et Pires, A., P. (dir.), *La recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (p.173-209). Gaëtan Morin.
- Projet Intervention Prostitution Québec. (2016). *Rapport annuel 2015-2016*.
<http://pipq.org/wp-content/uploads/2019/03/RA-2015-2016-PIPQ-1.pdf>
- Projet Intervention Prostitution Québec. (2017). *Rapport annuel 2016-2017*.
<http://pipq.org/wp-content/uploads/2019/01/Rapport-dactivit%C3%A9s-2016-2017.pdf>
- Projet Intervention Prostitution Québec. (2018). *Rapport annuel 2017-2018*.
<http://pipq.org/wp-content/uploads/2019/01/ra-2017-2018.pdf>
- Projet Intervention Prostitution Québec. (2019). *Rapport annuel 2018-2019*.
<http://pipq.org/wp-content/uploads/2019/07/RA-2018-2019.pdf>
- Ricard-Guay, A. (2015). *Exploitation sexuelle d'adolescentes et jeunes femmes au Québec: perceptions et interventions. De l'ambivalence des sujets aux dilemmes d'intervention* [thèse de doctorat, Université de McGill]. eScholarship.
- Ricard-Guay, A. et Hanley, J. (2014). *Intervenir face à la traite humaine : la concertation des services aux victimes au Canada* [rapport de recherche]. CATHII.
- Richard, M.-C. (2015). Découvrir le sens de l'expérience du passage à la vie adulte en contexte de vulnérabilité : une démarche d'analyse par théorisation enracinée. *Approches inductives*, 2(1), 122-155. <https://doi.org/10.7202/1028103ar>
- Robert, M., Jetté, J., Pauzé, R. et Séguin, M. (2012). La transition vers l'âge adulte de jeunes pris en charge par des centres jeunesse du Québec. *Revue québécoise de psychologie*, 33(1), 231-251.
- Rosa, J. (2015). *Le proxénétisme au féminin : étude sur le rôle des femmes dans le recrutement de prostituées à Montréal* [mémoire de maîtrise, Université de Montréal]. Papyrus.

- Saewyc, E. M., MacKay, L. J., Anderson, J. et Drozda, C. (2008). *It's not what you think: Sexually exploited youth in British Columbia*. University of British Columbia School of Nursing. <https://nursing.ubc.ca/sites/nursing.ubc.ca/files/documents/ItsNotWhatYouThink.pdf>
- Saewyc, E. M. et Edinburgh, L. D. (2010). Restoring Healthy Developmental Trajectories for Sexually Exploited Young Runaway Girls: Fostering Protective Factors and Reducing Risk Behaviors. *Journal of Adolescents Health*, 46, 180-188. doi:10.1016/j.jadohealth.2009.06.010
- Secrétariat condition féminine. (2016). *Les violences sexuelles, c'est non : stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021*. http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/Violences/Brochure_Violences_Sexuelles.pdf
- Sécurité Publique Canada. (2017). *Stratégie nationale de la prévention du crime*. <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/cntrng-crm/crm-prvntn/strtg-fr.aspx>
- Sécurité Publique Canada. (2019). *Stratégie nationale de lutte contre la traite des personnes 2019-2024*. <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsres/pbctns/2019-ntnl-strtg-hmnn-trffc/2019-ntnl-strtg-hmnn-trffc-fr.pdf>
- Shuker, L. (2013). Constructs of Safety for Children in Care Affected by Sexual Exploitation. Dans Melrose, M. et Pearce, J. (dir.), *Critical Perspectives on Child Sexual Exploitation and Related Trafficking* (p.125-138). Palgrave Macmillan. DOI 10.1057/9781137294104
- Soto, J. (2014). Gestion du risque et lien intervenant-client : Porter un regard différent sur les situations comportant de la dangerosité. *Le partenaire*, 23(2), 13-15.
- Stoltz, J.-A. M., Shannon, K., Kerr, T., Zhang, R., Montaner, J. et Wood, E. (2007). Associations between childhood maltreatment and sex work in a cohort of drug-using youth. *Social science & medicine*, 65(2007), 1214-1221.
- Svedin, C. G. et Priebe, G. (2007). Selling sex in a population-based study of high school seniors in Sweden: Demographic and psychosocial correlates. *Archives of Sexual Behavior*, 36(1), 21-32. <http://dx.doi.org/10.1007/s10508-006-9083-x>
- Table de concertation sur les agressions à caractère sexuel de Montréal. (2020). *Exploitation sexuelle et la traite de personnes*. <http://agressionsexuellemontreal.ca/violences-sexuelles/exploitation-sexuelle>

- Thirot, M. (2011). Les passages à la vie adulte des jeunes en difficulté : défis à la jeunesse et à l'intervention. Dans Goyette, M., Pontbrian, A. et Bellot, C. (dir.), *Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté : Concepts, figures et pratiques* (p.75-90). Presses de l'Université du Québec.
- Toupin, L. (2006). Analyser autrement la « prostitution » et la « traite des femmes ». *Recherches féministes*, 19(1), 153-176. <https://doi.org/10.7202/014068ar>
- Ulloa, E., Salazar, M. et Monjaras, L. (2016). Prevalence and Correlates of Sex Exchange Among a Nationally Representative Sample of Adolescents and Young Adults. *Journal of Child Sexual Abuse*, 25(5), 524-537. <http://dx.doi.org/10.1080/10538712.2016.1167802>
- Quinty, G. (s.d.) *Une démarche de partenariat pour une réponse collective au phénomène de la prostitution juvénile à Québec* [communication]. <http://www.cathii.org/sites/www.cathii.org/files/PPT%20ColloquePIPQ.pdf>
- Van Brunschot, E. G. et Brannigan, A. (2002). Childhood maltreatment and subsequent conduct disorders: The case of female street prostitution. *International Journal of Law and Psychiatry*, 25(2002), 219-234.
- Van Vugt, E., Lanctôt, N., Paquette, G. et Lemieux, A. (2017). La transition des jeunes femmes hors des centres de réadaptation : mieux comprendre le rôle de l'agression sexuelle sur des mineures et des symptômes liés au trauma. *Criminologie*, 50(1), 127-155. <https://doi.org/10.7202/1039799ar>
- Warrington, C. (2013). Partners in Care? Sexually Exploited Young People's Inclusion and Exclusion from Decision Making about Safeguarding. Dans Melrose, M. et Pearce, J. (dir.), *Critical Perspectives on Child Sexual Exploitation and Related Trafficking* (p.110-124). Palgrave Macmillan. DOI 10.1057/9781137294104
- Williamson, C. et Folaron, G. (2003). Understanding the Experiences of Street Level Prostitutes. *Qualitative Social Work: Research and Practice*, 2(3), 271-287. <http://dx.doi.org/10.1177/14733250030023004>
- Wilson, H. W. et Widom, C. S. (2010). The Role of Youth Problem Behaviors in the Path from Child Abuse and Neglect to Prostitution: A Prospective Examination. *Journal of research on adolescence*, 20(1), 210-236. DOI: 10.1111/j.1532-7795.2009.00624.x
- Willis, B. M. et Levy, B. S. (2002). Child prostitution: global health burden, research needs, and interventions. *The Lancet*, 359, 1417-1422.

Appendice A.

Canevas – jeunes adultes

Thème 1

Récit d'expérience relié aux activités d'échange de services sexuels contre rétribution

Introduire les deux temps qui seront abordés dans le vécu : choix du jeune

Présent → Passé ou Passé → Présent

- S'interroger sur la terminologie utilisée (utiliser les mots du jeune pour nommer la pratique et les questionner sur les termes courants)
 - ❖ À quel moment de ta vie as-tu été initié(e) à des activités d'échange de services sexuels contre des rétributions ?
 - Repère avec un évènement ?
 - Quelles étaient les circonstances ?
 - Âge approximatif du début (ou association à l'année scolaire ou à un évènement)
 - Reconstitution d'une ligne du temps à partir d'évènements marquants
 - Débuts — Rencontres
 - Placements
 - Intervenants
 - Fugues
 - Violence/coercition ?
 - Échanges de services sexuels et contexte associé
 - Changements réseau social (Amitié, liens familiaux, etc.)
 - Souteneur ? Expérience de gang ? Solo ?
 - Expérience de « recrutement » ?
 - Dénonciation/processus de plainte ?
 - ❖ Te considères-tu encore impliqué(e) dans des activités d'échange de services sexuels contre rétribution ?
 - La situation est-elle encore la même ? (Même rôle ? Mêmes activités ?)
 - Qu'est-ce qui a changé ? (Si non)
 - Si le jeune n'est plus impliqué dans des activités d'échange de services sexuel contre rétribution :
 - Comment as-tu vécu ça toi, arrêter et changer de mode de vie ?
 - Défis, obstacles rencontrés ?
 - Qu'est-ce qui a facilité ta sortie ? (Sortie et maintien)
 - Considères-tu que la sortie soit nécessaire ou possible ?
 - Qu'est-ce qui marque la fin ?
 - ❖ Les activités auxquelles tu participes/ais répondent/aient à quels besoins chez toi ? (ex au besoin : affectifs, financiers, sexuels, appartenance, reconnaissance, estime, etc.)
 - Actuellement ?
 - En début d'expérience ?

- Considères-tu avoir les mêmes besoins que lorsque tu étais mineur(e)

Thème 2

Services reçus et réponses aux besoins

- ❖ Est-ce qu'il y a eu des personnes significatives qui ont tenté de t'aider dans ton cheminement (que ce soit avant, pendant ou après ton expérience en lien avec les activités d'échange de services sexuels) ?
 - Qui étaient-ils ?
 - Entourage (amis, réseau social) ?
 - Famille ?
 - Intervenants ?
 - Comment ces intervenants sont-ils entrés dans ta vie ? (Volontaire, placement, jugements de la cour ?)
 - Pour quelles raisons ont-ils été significatifs ?
 - Ce que tu as aimé ? /ce que tu n'as pas aimé ? (attitude, approches, encadrement, etc.)
 - Qu'est-ce qui t'a le plus aidé(e) ?
 - Qui t'as le plus aidé(e) ?
 -
- ❖ Est-ce que ce qu'ils t'ont offert répondait vraiment à ce que tu avais besoin à ce moment-là ?
 - Si oui, pourquoi, comment ?
 - Sinon, pourquoi ?
 - Crois-tu qu'il était possible pour eux de le faire ?
- ❖ As-tu actuellement des liens avec des ressources ou des intervenants ?
 - Qui sont-ils ?
 - Voir si certains sont les mêmes que pour les mineurs
 - En quoi te soutiennent-ils aujourd'hui ? (besoins actuels)
- ❖ Qui ou quelle ressource aurais-tu aimé rencontrer plus jeune ? Pour quelles raisons ?
 - À quels services (ou quelle aide) aimerais-tu avoir accès actuellement ?
 - Besoins/difficultés actuels ?
 - Hébergement, alimentation, sexualité, psychologie, toxicomanie... ?
- ❖ Lorsque tu as atteint ta majorité, comment ça s'est passé ? Est-ce qu'il y a eu des changements majeurs dans ta vie ?
 - Responsabilités
 - Contexte légal/judiciaire
 - Besoins/services
 - Retrait des services
 - Degré d'ouverture aux services

Thème 3

La communication entre les ressources et les services offerts aux jeunes

- ❖ Qu'est-ce qui manque comme ressource pour les jeunes impliqués dans des activités d'échange de services sexuels contre rétribution ?
 - Quelle sorte de soutien ?
 - Besoins ?
 - Passage à la vie adulte ?
- ❖ As-tu déjà eu connaissance que des intervenants communiquent entre eux pour toi ?
 - Comment te sens-tu par rapport au fait que les intervenants de diverses ressources travaillent ensemble pour un même jeune ?
 - Plus grande accessibilité aux services ?
 - Surveillance/contrôle ?
- ❖ Sur quoi les intervenants devraient se concentrer **en priorité** ?
 - Les jeunes
 - L'entourage (famille, réseau social)
 - La sécurité
 - L'insertion sociale — apprentissage à l'autonomie
 - Problèmes connexes (consommation, santé mentale, physique et sexuelle, scolarité, budget/revenu, logement, etc.)
 - Sortie ?

Est-ce souhaitable de penser à la sortie pour ces jeunes ?

- ❖ Quelles attitudes sont pour toi les plus importantes chez un intervenant pour accompagner des jeunes impliqués ou ayant été impliqués des activités d'échange de services sexuels contre rétribution ?
- ❖ Que dirais-tu à un autre adolescent qui aimerait entrer dans ce milieu ?
- ❖ À l'inverse, que dirais-tu à un autre adolescent qui aimerait en sortir ?
- ❖ Si tu disposais d'un budget illimité, que ferais-tu pour soutenir les jeunes impliqués dans des activités d'échange de services sexuels contre rétribution ?

Retour sur l'entretien

Appendice B.

Canevas – Intervenants

Terminologie, questionner les mots utilisés, pourquoi ils prennent ce vocabulaire-là?

- Prostitution juvénile
- Exploitation sexuelle
- Échanges de services sexuels
- Travail du sexe

Thème 1

Vécu expérientiel de l'intervenant

- ❖ Avez-vous vécu des expériences de travail en lien avec des jeunes (16-25 ans) impliqués dans des activités d'échange de services sexuels contre rétribution ?

Plusieurs expériences ? Contextes ?

P/r aux jeunes

Quels types de jeunes ?

Dans quelles situations étaient les jeunes ?

Âges ?

P/r à l'intervenant

Quel rôle y avez-vous joué ?

Vous sentiez-vous à l'aise d'y répondre ?

- ❖ Quels étaient/sont, selon vous, les besoins de ces jeunes ?
- ❖ Considérez-vous avoir répondu/pouvoir répondre aux besoins de ces jeunes ?
- ❖ Vous sentez-vous à l'aise d'intervenir avec ces jeunes ? (mineurs vs majeurs)
- ❖ Vous sentez-vous suffisamment outillé pour répondre aux besoins de ces jeunes ? (mineurs vs majeurs)
- Complexité de la problématique ?
 - Doit-on être spécialisé pour intervenir ?
 - Mandat spécifique ?
- ❖ Qu'est-ce qui influence votre niveau d'aisance à intervenir auprès de ces jeunes ? (min vs maj)
- ❖ Qu'est-ce qui pourrait faciliter votre travail auprès de ces jeunes ? (mineurs vs majeurs)
- Formations
 - *Augmentation des connaissances (recherches) sur le phénomène*
- ❖ L'intervention auprès de jeunes mineurs change-t-elle lorsque le jeune atteint la majorité ?

- ❖ Qu'est-ce qui manque comme ressource pour intervenir auprès de ces jeunes ? (min vs maj)
- ❖ Percevez-vous des obstacles (enjeux légaux, organisationnels, professionnels ou personnels) à l'intervention auprès de ces jeunes ? (mineurs vs majeurs)

Thème 2

Action collective

- ❖ Travaillez-vous en collaboration avec d'autres ressources en lien avec les jeunes impliqués dans des activités d'échange de services sexuels contre rétribution ? (mineurs vs majeurs)

Si oui :

- Avec quelle ressource/organisme (ou le domaine d'expertise) ? (Si à l'aise de le mentionner) (*Liste exhaustive des ressources potentielles disponibles*)
- Quel est le contexte de la collaboration ?
- Combien de temps la collaboration est-elle prévue ?
- Quels sont vos rôles respectifs (qui fait quoi, disposition/division des rôles) ?
- Comment la collaboration se déployait-elle ? Mécanismes ?
- Vous sentez-vous à l'aise dans ce rôle ?
- Est-ce que ça fonctionnait ?
 - Qu'est-ce qui a fonctionné ? (facilitateurs)
 - Qu'est-ce qui a moins bien été ? (défis)

Si non :

- Est-ce la première fois que vous êtes approché pour travailler en collaboration avec d'autres acteurs pour cette problématique ?
Non : Pour quelle raison la collaboration n'a-t-elle pas eu lieu ?

- ❖ Comment définissez-vous la collaboration ?
- ❖ Êtes-vous à l'aise de travailler en collaboration avec d'autres acteurs dans un contexte d'intervention avec des jeunes impliqués dans des activités d'échange de services sexuels contre rétribution ?

Pourquoi ?
mineurs vs majeurs

- ❖ Croyez-vous qu'il soit nécessaire de travailler en collaboration dans le cadre de l'intervention auprès des jeunes impliqués dans des activités d'échange de services sexuels contre rétribution? (mineurs vs majeurs)

Devrions-nous collaborer pour tous les jeunes ?

Dans quelle situation jugez-vous nécessaire de collaborer ?

Avantages ?

Désavantages ?

- ❖ Croyez-vous qu'il soit possible que deux organismes poursuivant des objectifs ou missions d'intervention différentes puissent collaborer pour un même jeune ?

- ❖ Le cas échéant, qu'est-ce qui selon vous pourrait aider ces intervenants à travailler ensemble malgré tout ?

confiance, respect, transparence, communication, formation commune, coordination

- ❖ Croyez-vous qu'un espace de collaboration communautaire (regroupement, table, etc.) pourrait être facilitant ?

- ❖ Selon vous, quelle devrait être la finalité d'une intervention auprès des jeunes impliqués dans des activités d'échange de services sexuels contre rétribution ?

(opinion à propos de la pertinence et de la faisabilité selon les mandats, les attentes des autorités ou autres)

- Les sortir du milieu
- Soutenir la famille et son réseau social
- Les protéger
- Prévenir les méfaits pouvant y être associés
- Les accompagner dans leur cheminement, *répondre aux besoins nommés par le jeune*
- Ça dépend du jeune, des risques qu'il court et de son âge
- Ne pas s'occuper des jeunes, mais plutôt des consommateurs
- Toutes ces options

Retour sur l'entretien

Appendice C.

Invitation – Jeunes adultes

Projet d'étude sur
l'Accompagnement des
jeunes en transition vers la vie
adulte qui sont ou qui ont été
impliqués dans des activités
d'échange de services
sexuels contre
rétribution

Ce que ça implique?

Ta participation est volontaire et confidentielle.

Il s'agit d'une entrevue individuelle d'approximativement 90 minutes qui prendra la forme d'une discussion.

Tu auras l'occasion de t'exprimer sur ton vécu personnel et sur les services d'aide que tu as reçus dans ton parcours. Tu seras aussi invité à manifester ton opinion sur la disposition et l'accessibilité des services actuels et à partager tes perceptions quant aux besoins de ces jeunes.

Mélissa Giroux

418-998-0252

melissa.giroux2@uqtr.ca

Qui est recherché?

Tu dois être âgé entre 18 et 25 ans et avoir été impliqué personnellement dans des activités d'échange de services sexuels à l'âge mineur, que tu sois actif actuellement ou non.

Tu dois déjà avoir utilisé des ressources ou fait une demande d'aide durant ton parcours.

Une carte cadeau de 15\$ au Subway te sera offerte pour te remercier de ta participation.

Contacte-moi!

Tu profiteras d'un temps de réflexion sur ton vécu personnel tout en aidant à mieux comprendre l'expérience des jeunes impliqués dans le milieu des échanges de services sexuels contre rétribution.

Tu contribueras à l'amélioration de l'accompagnement offert à ces jeunes, plus particulièrement durant la période de transition à la vie adulte.

Tu participeras à faire connaître la réalité et la perception des jeunes qui utilisent les ressources et ainsi à mieux répondre aux besoins de ces jeunes.

Mélissa Giroux

418-998-0252

melissa.giroux2@uqtr.ca

Appendice D.

Lettre d'information - jeunes adultes

LETTRE D'INFORMATION S'ADRESSANT AUX JEUNES ADULTES

**PARTICIPATION À L'ÉTUDE PORTANT SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES
JEUNES EN TRANSITION VERS LA VIE ADULTE QUI SONT OU QUI ONT ÉTÉ
IMPLIQUÉS DANS DES ACTIVITÉS D'ÉCHANGES DE SERVICES SEXUELS
CONTRE RÉTRIBUTION**

ENTRETIEN INDIVIDUEL

Chercheure principale :	Méllissa Giroux, candidate à la Maîtrise en Psychoéducation à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)
Directrice de recherche :	Sylvie Hamel, Département de psychoéducation, UQTR
Organisme promoteur :	Université du Québec à Trois-Rivières

Les renseignements donnés dans cette lettre visent à t'aider à comprendre exactement ce qu'implique ta participation à la recherche et à prendre une décision éclairée à ce sujet. Nous te demandons de lire attentivement cette lettre et de poser toutes les questions que tu souhaites poser.

But de l'étude

Cette étude s'inscrit dans un projet de mémoire qui vise à mieux comprendre comment accompagner le mieux possible les jeunes impliqués ou ayant été impliqués dans des activités d'échanges de services sexuels contre rétribution lors de leur période de transition à la vie adulte. Pour ce faire, Méllissa Giroux de l'Université du Québec à Trois-Rivières désire rencontrer de jeunes adultes (18-25 ans) qui ont expérimenté la disposition actuelle des services, notamment durant leur passage à la vie adulte, de même que des intervenants qui œuvrent ou qui sont susceptibles d'œuvrer auprès de ces jeunes.

Tâches

Pour collaborer à cette recherche, ta tâche sera de participer à un entretien individuel d'une durée d'environ 90 minutes. L'entretien sera mené de manière confidentielle dans les locaux du Projet Intervention Prostitution Québec (PIPQ) ou de l'Université du Québec à Trois-Rivières, campus de Québec. Dans le cadre de cet entretien, tu seras invité(e) à t'exprimer sur ton vécu en lien avec les activités d'échange de services sexuels et sur ton expérience dans les dispositifs de soutien actuels. Tu pourras exprimer ton opinion sur les services qui t'ont été offerts ainsi que ta perception par rapport aux besoins des jeunes et à l'accessibilité des services. Un repas du Subway te sera fourni lors de l'entretien pour te remercier de ta participation à l'étude.

Confidentialité

Nous souhaitons enregistrer l'entretien sur bande audio afin de faciliter le travail de la chercheure qui pourra ainsi en faire la transcription. Toute l'information obtenue durant l'entretien sera gardée confidentielle, c'est-à-dire que ton nom et toute autre information pouvant permettre ton identification et celle de toute autre personne seront transformés à l'aide d'un code. Le matériel audio, les transcriptions des entrevues ainsi que les lettres de consentement seront rangés dans le tiroir d'un classeur barré dans les bureaux de l'Université auxquels seuls les membres de l'équipe de recherche auront accès. De plus, le matériel audio sera détruit cinq ans après la fin du projet, soit en avril 2024, et ne sera pas utilisé d'ici là à d'autres fins que celles décrites dans cette lettre. Les résultats de la recherche pourront être diffusés sous la forme d'articles et de communications scientifiques, mais ne permettront pas d'identifier les participants.

Participation volontaire

Toutefois, tu es entièrement libre de participer ou non à cette recherche, sans que cela pose aucun problème pour toi et sans avoir à fournir d'explications. Si tu y participes, tu pourras également te retirer en tout temps ou refuser de répondre à certaines questions.

Risques potentiels

Il est possible que les sujets abordés dans le questionnaire t'amènent à réfléchir sur toi et ton expérience et que cela te rende inconfortable. Si tu ressens le besoin d'en discuter ensuite avec quelqu'un, tu pourras demander à parler à Patricia Caron du PIPQ. Une liste de ressources à appeler en cas de besoin te sera aussi remise à la fin de l'entretien et nous pourrons t'orienter vers une de celles-ci.

Avantages potentiels

En participant à ce projet, tu pourras contribuer à faire connaître la réalité et la perception des jeunes qui utilisent les services et à mieux comprendre l'expérience des jeunes dans le milieu des activités d'échanges de services sexuels contre rétribution, plus particulièrement durant la période de transition vers la vie adulte. Ta participation permettra de produire des connaissances qui seront utiles pour orienter l'accompagnement offert aux jeunes (16-25 ans) qui font l'expérience de ces activités. Ces connaissances serviront aux organismes qui travaillent auprès de ces jeunes et pourront aider à mieux répondre à leurs besoins, plus particulièrement lors de leur passage vers la vie adulte.

Responsable de la recherche

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour toute question concernant ce projet de recherche, vous pouvez communiquer avec Mélissa Giroux, chercheure principale, au melissa.giroux2@uqtr.ca ou avec Sylvie Hamel, directrice de l'étude, au 1-819-376-5011 poste 3540.

Question ou plainte concernant l'éthique de la recherche

Cette recherche est approuvée par le comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec à Trois-Rivières et un certificat portant le numéro CER-16-224-07.08.

Pour toute question ou plainte d'ordre éthique concernant cette recherche, tu dois communiquer avec la secrétaire du comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Trois-Rivières, au Décanat de la recherche et de la création, par téléphone (1-819-376-5011, poste 2129) ou par courrier électronique (CEREH@uqtr.ca).



FORMULAIRE DE CONSENTEMENT POUR LE JEUNE ADULTE

Engagement de la chercheure

Moi, Méлissa Giroux, m'engage à procéder à cette étude conformément à toutes les normes éthiques qui s'appliquent aux projets comportant la participation de sujets humains.

Assentiment du participant

Je, _____, confirme avoir lu et compris la lettre d'information au sujet du projet de recherche qui vise à mieux comprendre comment accompagner le mieux possible les jeunes impliqués ou ayant été impliqués dans des activités d'échanges de services sexuels contre rétribution lors de leur période de transition à la vie adulte. J'ai bien saisi les conditions, les risques et les bienfaits éventuels de ma participation. On a répondu à toutes mes questions à mon entière satisfaction. J'ai disposé de suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer ou non à cette recherche. Je comprends que ma participation est entièrement volontaire et que je peux décider de me retirer en tout temps, sans aucun préjudice. Je comprends aussi que personne d'autre que les membres de la recherche ne pourra consulter le questionnaire que j'ai rempli et accéder à mes réponses.

J'accepte donc librement de participer à ce projet de recherche.

Participant(e)	Chercheure responsable
Signature :	Signature :
Nom :	Nom :
Date :	Date :

Appendice E.

Fiche signalétique – Jeunes adultes

FICHE SIGNALÉTIQUE – JEUNES ADULTES

ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES EN TRANSITION VERS LA VIE ADULTE QUI SONT OU QUI ONT ÉTÉ IMPLIQUÉS DANS DES ACTIVITÉS D'ÉCHANGES DE SERVICES SEXUELS CONTRE RÉTRIBUTION

Code d'identification :

Date :

Lieu :

DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Sexe : Féminin () Masculin ()

Âge : _____

Citoyenneté : _____

Origine ethnique : _____

Statut : célibataire () conjoint de fait () autre _____

Occupation actuelle et source de revenu :

Étudiant (programme, niveau) _____

Emploi (type)

Aide sociale _____

Échanges de services sexuels _____

Lieu de résidence actuel : _____

(Appartement, famille, ami, organisme, etc.)

Quel est ton dernier niveau d'études complété ?

Primaire - 1 à 3
- 4 à 6

Secondaire - 1 à 3
- 4 à 5

Collégiale (école professionnelle ou l'équivalent) :

Diplôme le plus élevé obtenu : _____

As-tu poursuivi tes études pendant ton expérience ? oui _____ non _____

FAMILLE

À l'adolescence, tu vivais dans : (a) famille d'origine
 (b) famille d'accueil
 (c) hébergement (placement)
 (d) Autre _____

As-tu des contacts actuellement avec tes parents ? Père Mère Aucun

As-tu des contacts actuellement avec tes frères et sœurs (s'il y a lieu) ? Oui _____ Non _____

Tes parents (ou l'un de tes parents) ont-ils ou ont-ils eu dans leur vie des problèmes de santé physique, de santé mentale ou de toxicomanie ?

Oui _____ Non _____

Si oui, préciser : _____

Tes parents (ou l'un de tes parents) ont-ils ou ont-ils eu dans leur vie des problèmes avec la justice ?

Oui _____ Non _____

Si oui, préciser : _____

Tes parents (ou l'un de tes parents) ont-ils ou ont-ils eu dans leur vie des expériences en lien avec des activités d'échange de services sexuels contre rétribution ?

Oui _____ Non _____

Si oui, préciser : _____

As-tu des frères ou sœurs qui ont déjà vécu une expérience en lien avec des activités d'échange de services sexuels contre rétribution ?

Oui ____ Non ____

EXPÉRIENCES

Activités d'échange de services sexuels contre rétribution

Âge approximatif des premières expériences : _____

Types d'activités : Agence d'escorte

- Agence de massage érotique
- Bar de danse érotique
- Sur la rue
- Indépendant(e)
- Avec le soutien d'une tierce personne

Qui était cette personne ? Amoureux

- Ami(e)
- Conjoint
- Membre de ta famille
- Membre d'un gang
- Propriétaire d'agence ou de bar
- Autre : _____

Utilisation des réseaux sociaux

Affichage sur des sites web

Recrutement

Autre _____

Consommation

As-tu déjà consommé ? Oui ____ Non ____

Si oui : Consommes-tu actuellement ? Oui ____ Non ____

Quel(s) type(s) de drogue ?

Quel(s) type(s) de consommation ?

Consommais-tu avant d'être initié à des activités d'échange de services sexuels contre rétribution ? Oui ____ Non ____

TRAJECTOIRE DE SERVICES

Consultes-tu ou as-tu déjà consulté un professionnel de la santé pour des problèmes personnels ?

Oui ____ Non ____

Si oui, quel type de professionnel (médecins, psychologue, psychiatre, etc.) ? :

As-tu déjà eu des contacts avec le système judiciaire ?

Oui ____ Non ____

Si oui, pour quelle(s) raison(s) ?

Appendice F.

Liste de ressources

Ressources	Description	Numéro de téléphone
Projet Intervention Prostitution Québec (Patricia Caron : personne référence affiliée) 535 Avenue des Oblats, Québec, (Québec) G1N 1V5	Organisme qui accompagne et soutien les femmes et les hommes qui sont impliqués ou qui ont été impliqués dans des activités de prostitution.	418-641-0168
Maison de Marthe	Organisme qui aide les femmes qui le désirent dans leur démarche de sortie	418-523-1798
Association canadienne pour la santé mentale- Région de Québec	Ligne d'écoute, service d'aide et d'information en santé mentale, tous les jours de 10h à 22h.	418-529-1899
Centre de crise de Québec	Intervention téléphonique, entrevue externe, équipe mobile et hébergement d'urgence et temporaire.	418-688-4240
Centre de prévention du suicide	Équipe composée de professionnels, d'intervenants qualifiés et de bénévoles formés pour accueillir toutes les demandes d'aide.	1-866-APPELLE (277-3553)
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) 1167, chemin Sainte-Foy Québec (Québec) G1S 2M8	Aide pour surmonter les conséquences physiques, psychologiques et sociales causées par un acte criminel, une agression ou un vol. Service d'aide pour l'obtention d'une indemnisation.	418-833-9993
CALACS Viol-secours 3293 1re Avenue Québec (Québec) G1L 3R2	Aider les femmes et les adolescentes ayant vécu une agression à caractère sexuel.	418-522-2120
CIUSSS Capitale-Nationale, CLSC de la Basse-Ville 50 Rue Saint-Joseph Est Québec (Québec) G1K 3A5	Consultation psychosociale avec ou sans rendez-vous	418-529-2572
Clinique SPOT	Service de consultation médicale, psychologique et dentaire. Carte d'assurance maladie non obligatoire. L'emplacement de la clinique change selon le jour de la semaine	418 781-2668

École de psychologie de l'Université Laval Université Laval Pavillon Félix-Antoine-Savard, 2e étage 2325, rue des Bibliothèques Québec (Québec) G1V 0A6	Service de consultation psychologique	418-656-5490
SOS-Suicide jeunesse 2910 1re Avenue Québec (Québec) G1L 3P3	Service d'intervention et de soutien téléphonique	1-800-595-5580
Tel-Jeunes	Service d'intervention ponctuel, confidentiel et gratuit offert à tous les jeunes de 5 à 20 ans.	1-800-263-2266
YWCA Québec 855, avenue Holland Québec (Québec) G1S 3S5	Ressource pour Femmes de 18 ans et plus offrant des service d'hébergement d'urgence, d'hébergement et de soutien au logement.	418-683-2155
Maison Marie-Frédérique	Service d'hébergement, de soutien et d'accompagnement des jeunes adultes de 18 à 30 ans dans le développement de leur autonomie.	1-888-299-1582
SQUAT Basse-Ville	Le volet résidentiel offre 17 logements transitoires subventionnés à de jeunes adultes âgé(e)s entre 18 et 25 ans , en situation d'itinérance ou à risque de le devenir.	418-521-4483

Appendice G.

Reçu jeunes adultes

Code du participant : _____

Reçu

Madame, Monsieur,

J'atteste que _____ (nom de l'intervieweur) m'a remis une carte cadeau *Subway* de 15 \$ (quinze dollars) à titre de compensation pour ma participation au projet de recherche : « L'accompagnement des jeunes en transition vers la vie adulte qui sont ou qui ont été impliqués dans des activités d'échanges de services sexuels contre rétribution ».

Signature du participant

Jour Mois Année

Signature de l'intervieweur ayant remis la carte cadeau

Jour Mois Année

Appendice H.

Invitation - Intervenants



ARTICIPANTS RECHERCHÉS

L'accompagnement des jeunes en transition vers la vie adulte qui sont ou qui ont été impliqués dans des activités d'échange de services sexuels contre rétribution

- » Être un intervenant du milieu sociocommunautaire
 - » Offrir des services répondant aux besoins reliés à la transition à la vie adulte des jeunes en difficulté entre 16 et 25 ans

Accompagnement – Hébergement – Dépendances
Santé physique et psychologique – Scolarisation – Emploi

- » Réfléchir et vous exprimer sur votre pratique professionnelle
 - » Faire connaître les enjeux liés à l'accompagnement des jeunes en transition vers la vie adulte qui sont ou qui ont été impliqués dans des activités d'échange de services sexuels contre rétribution
 - » Mieux comprendre les représentations liées à l'intervention auprès de ces jeunes
 - » Améliorer la réponse sociocommunautaire face aux besoins de ces jeunes
 - » Améliorer la connaissance mutuelle des acteurs potentiels du milieu sociocommunautaire
 - » Créer et consolider des liens entre les diverses ressources du milieu

- » Entrain individuel d'une durée approximative de 60 minutes
 - » Vous exprimer sur vos expériences en lien avec l'intervention auprès des jeunes (16-25 ans) ayant fait l'expérience d'activités d'échange de services sexuels contre rétribution
 - » Échanger à l'égard de votre rôle et mandat
 - » Partager vos perceptions sur la problématique, la disposition et l'organisation actuelle des services, ainsi que sur la pratique de l'action collective
 - » Participation volontaire et confidentielle

Questions? Contactez-moi!

Une lettre d'information vous sera remise avant l'entretien afin de vous expliquer davantage le projet.

Appendice I.

Lettre – intervenants

LETTRE D'INFORMATION S'ADRESSANT AUX INTERVENANTS

PARTICIPATION À L'ÉTUDE PORTANT SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES EN TRANSITION VERS LA VIE ADULTE QUI SONT OU QUI ONT ÉTÉ IMPLIQUÉS DANS DES ACTIVITÉS D'ÉCHANGES DE SERVICES SEXUELS CONTRE RÉTRIBUTION

ENTRETIEN INDIVIDUEL

Chercheure principale :	Mélissa Giroux, candidate à la Maîtrise en Psychoéducation à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)
Directrice de recherche :	Sylvie Hamel, Département de psychoéducation, UQTR
Organisme promoteur :	Université du Québec à Trois-Rivières

Les renseignements donnés dans cette lettre visent à vous aider à comprendre exactement ce qu'implique votre participation à la recherche et à prendre une décision éclairée à ce sujet. Nous vous demandons de lire attentivement cette lettre et de poser toutes les questions que vous souhaitez poser.

But de l'étude

Cette étude s'inscrit dans un projet de mémoire qui vise à mieux comprendre l'accessibilité et la pertinence des services offerts à des jeunes (16-25) en transition vers l'âge adulte qui sont ou qui ont été impliqués dans des activités d'échange de services sexuelles contre rétribution. La présente recherche aspire, entre autres, à mieux connaître les défis, les besoins et le point de vue d'acteurs issus du milieu sociocommunautaire concernés par la problématique.

Pour se faire, Mélissa Giroux de l'Université du Québec à Trois-Rivières désire rencontrer des intervenants qui œuvrent ou qui sont susceptibles d'œuvrer auprès de ces jeunes dans leur parcours de vie, notamment au cours de la période de transition à la vie adulte (16-25 ans) ainsi que des jeunes adultes (18-25 ans) qui ont expérimenté la disposition actuelle des services durant leur parcours.

Tâches

Pour ce volet de l'évaluation, votre tâche consiste à un entretien individuel d'une durée d'environ 60 minutes. L'entretien sera mené à huis clos dans les locaux de votre organisme ou selon votre convenance. Dans le cadre de cet entretien, vous serez invité à vous exprimer sur vos expériences et votre opinion en lien avec l'intervention auprès des jeunes 16-25 ans ayant fait l'expérience d'activités d'échange de services sexuels contre rétribution. Plus spécifiquement, nous aborderons votre rôle et votre mandat ainsi que votre perception quant à la problématique, à la disposition et l'organisation actuelle des services, ainsi qu'à la pertinence et la vraisemblance de l'action collective auprès de ces jeunes.

Confidentialité

Nous souhaitons enregistrer l'entretien sur bande audio afin de faciliter le travail de la chercheure qui pourra ainsi en faire la transcription. Le matériel audio, les transcriptions des entrevues ainsi que les lettres de consentement seront rangés dans le tiroir d'un classeur barré dans les bureaux de l'Université auxquels seuls les membres de l'équipe de recherche auront accès. De plus, le matériel audio sera détruit cinq ans après la fin du projet, soit en avril 2024, et ne sera pas utilisé d'ici là à d'autres fins que celles décrites dans cette lettre. Toute l'information obtenue durant l'entretien sera gardée confidentielle, c'est-à-dire que votre nom et toute autre information pouvant permettre votre identification et celle de toute autre personne seront transformés à l'aide d'un code. Or, même si lors de la diffusion des résultats de la recherche, sous forme d'articles ou de communications, vos noms ne seront jamais dévoilés, il est possible que nous puissions tout de même vous identifier en raison de votre statut dans cette étude. Pour cette raison, vous serez consultés, à votre convenance, avant que ne soit diffusée toute information issue de l'analyse de vos entretiens (synthèse et extraits).

Participation volontaire

En contrepartie, vous êtes entièrement libre de participer ou non à cette recherche, sans que cela pose aucun problème pour vous et sans avoir à fournir d'explications. Si vous y participez, vous pouvez également vous retirer en tout temps ou refuser de répondre à certaines questions.

Risques potentiels

Il est possible que les sujets abordés durant les entretiens vous amènent à réfléchir ou à remettre en question votre pratique professionnelle. Si tel est le cas et que vous ressentez

le besoin d'en discuter, nous vous recommandons de partager votre expérience dans le cadre des réunions d'équipe et de supervision prévues au sein de votre organisme.

Avantages potentiels

En participant à cette recherche, vous pourrez contribuer à faire connaître les enjeux liés à l'accompagnement des jeunes en transition vers la vie adulte qui sont ou qui ont été impliqués dans des activités d'échange de services sexuels contre rétribution ainsi qu'à l'amélioration de la réponse sociocommunautaire face aux besoins de ces jeunes. Votre participation permettra par le fait même une meilleure connaissance mutuelle des acteurs potentiels du milieu sociocommunautaire ainsi qu'une compréhension plus approfondie des représentations liées à l'intervention auprès de ces jeunes. La présente étude pourra tendre vers la création et la consolidation de liens entre les diverses ressources du milieu sociocommunautaire concernés par la problématique. Ces connaissances serviront à d'autres organismes ainsi qu'aux personnes auprès desquelles ils travaillent.

Responsable de la recherche

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour toute question concernant ce projet de recherche, vous pouvez communiquer avec Mélissa Giroux, chercheure principale, au melissa.giroux2@uqtr.ca ou avec Sylvie Hamel, directrice de l'étude, au 1-819-376-5011 poste 3540.

Question ou plainte concernant l'éthique de la recherche

Cette recherche est approuvée par le comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec à Trois-Rivières et un certificat portant le numéro CER-16-224-07.08.

Pour toute question ou plainte d'ordre éthique concernant cette recherche, vous devez communiquer avec la secrétaire du comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Trois-Rivières, au Décanat de la recherche et de la création, par téléphone (1-819-376-5011, poste 2129) ou par courrier électronique (CEREH@uqtr.ca).



FORMULAIRE DE CONSENTEMENT POUR LES INTERVENANTS

Engagement de la chercheure

Moi, Mélissa Giroux, m'engage à procéder à cette étude conformément à toutes les normes éthiques qui s'appliquent aux projets comportant la participation de sujets humains.

Consentement du participant

Je, _____, confirme avoir lu et compris la lettre d'information au sujet de la présente étude portant sur l'accompagnement des jeunes en transition vers la vie adulte qui sont ou qui ont été impliqués dans des activités d'échange de services sexuels contre rétribution. J'ai bien saisi les conditions, les risques et les bienfaits éventuels de ma participation. On a répondu à toutes mes questions à mon entière satisfaction. J'ai disposé de suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision pour participer ou non à cette recherche. Je comprends que ma participation est entièrement volontaire et je peux décider de me retirer en tout temps, sans aucun préjudice pour moi.

J'accepte donc de participer à ce projet de recherche

Intervenant	Chercheure responsable
Signature :	Signature :
Nom :	Nom :
Date :	Date :

Appendice J.

Fiche signalétique - Intervenants

FICHE SIGNALÉTIQUE - INTERVENANTS

ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES EN TRANSITION VERS LA VIE ADULTE
QUI SONT OU QUI ONT ÉTÉ IMPLIQUÉS DANS DES ACTIVITÉS D'ÉCHANGES
DE SERVICES SEXUELS CONTRE RÉTRIBUTION

Code d'identification :

Date :

Lieu :

DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Sexe : féminin () masculin ()

Âge : _____

Citoyenneté : _____

Origine ethnique : _____

FORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

Diplôme le plus élevé obtenu : _____

Domaine d'étude ou formation : _____

TRAVAIL

Organisme pour lequel vous travaillez :

Nom du poste que vous occupez présentement :

Nombre d'années que vous occupez ce poste :

Quel est votre mandat ?

Avez-vous déjà travaillé dans d'autres milieux que celui-ci ?

Oui Non

Si oui lesquels ? (Veuillez nommer le type de milieu (institutionnel ou communautaire))

EXPÉRIENCE

Dans quel cadre avez-vous déjà travaillé ou connu des jeunes impliqués ou ayant été impliqués dans des activités d'échange de services sexuels ?

Parmi les expériences que vous avez (travail, projet, parent, citoyen), quelles sont celles qui vous servent le plus comme intervenant ?
